This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

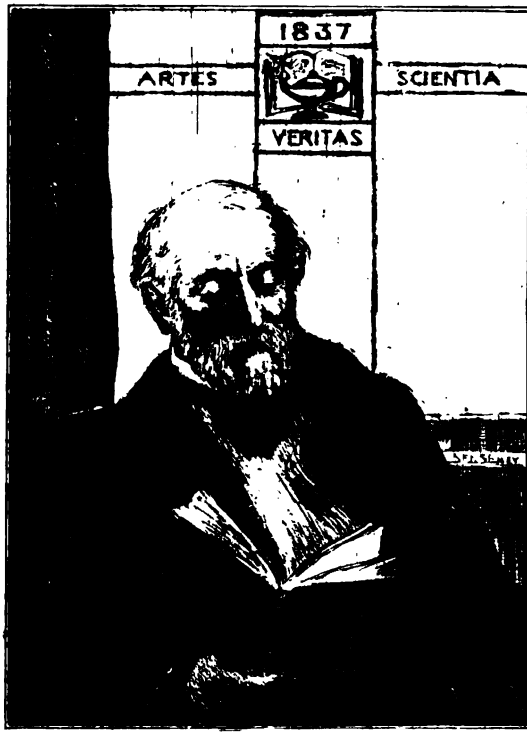

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

Virgil

(3)

DE LA POLITIQUE

ET

DU COMMERCE

DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR.

Manuel de l'Histoire ancienne, considérée sous le rapport des constitutions, du commerce et des colonies des divers États de l'antiquité. Traduit par AL. THUROT. 1 vol. in-8°. Prix ..... 8 fr.

SECONDE ÉDITION.

IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

U
57
.H459
Zf
1830

DE LA POLITIQUE ET DU COMMERCE DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ;

PAR A.-H.-L. HEEREN,

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ DE GOETTINGUE, MEMBRE ASSOCIÉ DE L'INSTITUT DE FRANCE (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), ETC., ETC.

TRADUIT DE L'ALLEMAND

SUR LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION,

Enrichie de Cartes, de Plans et de Notes inédites de l'Auteur,

PAR W. SUCKAU.

Tome premier.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

RUE JACOB, N° 24.

1830.

Vignaud Lit.

ASIE.

PREMIÈRE PARTIE.

425253

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

Pages

Notice sur M. Heeren et sur ses ouvrages..... j

Préface de l'auteur..... xxiij

Observations préliminaires..... 1

Aperçu général sur l'Asie..... 49

Peuples de l'Asie, Perses..... 138

PREMIÈRE SECTION.

Aperçu géographique et statistique de la Perse par satrapies..... 148

Chapitre premier. Pays en-deçà de l'Euphrate..... 159

§ Ier. Presqu'île de l'Asie-Mineure..... Ibid.

§ II. Syrie et Phénicie..... 189

Chap. II. Pays au-delà de l'Euphrate..... 196

§ Ier. Pays entre l'Euphrate et le Tigre..... Ibid.

§ II. Pays de la Haute-Asie entre le Tigre et l'Indus..... 203

Chap. III. Inde persique..... 365

DEUXIÈME SECTION.

Constitution politique de la monarchie perse..... 417

Pages

CHAPITRE PREMIER. Développement général et historique de cette constitution..... 417

CHAP. II. Droits et pouvoir du roi; limites imposées par la loi de Zoroastre; cour, harem, vie privée du roi..... 457

CHAP. III. Administration des provinces; finances; satrapes 511

CHAP. IV. État militaire des Perses..... 536

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

NOTICE

SUR M. HEEREN ET SUR SES OUVRAGES.

On publie en ce moment à Göttingue une édition complète des œuvres de M. Heeren. Un de ses ouvrages a remporté un prix à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France, qui le nomma ensuite un de ses associés correspondants : d'autres ont été traduits en français, et nous donnons actuellement une traduction de son grand ouvrage, intitulé : *De la Politique et du Commerce des Peuples de l'antiquité*. D'ailleurs, par la forme même de ses écrits, par son exposition claire et méthodique, M. Heeren est un des auteurs allemands qui doivent être le plus goûtés des lecteurs français. Voilà bien des raisons pour motiver cette notice. Nous commencerons par quelques détails biographiques, puisés dans une lettre adressée par lui-même à un ami, et publiée en tête de ses œuvres. On y verra comment les évènements de

sa vie se confondent avec ses travaux littéraires; on pourra suivre la marche de son esprit, et les causes qui l'ont conduit à écrire. Ce tableau, toujours intéressant, des efforts d'un jeune homme qui s'élève par son travail, et que l'amour du savoir conduit à la renommée, aura de plus l'avantage de nous faire connaître ce qu'on appelle chez nos voisins d'outre-Rhin les degrés de la carrière académique, ainsi que le cours d'études solides et consciencieuses par lesquelles les professeurs des Universités allemandes se préparent à instruire leurs disciples dans la chaire ou par leurs écrits.

Arnold-Herman-Louis Heeren, fils d'un ministre protestant, et l'aîné de quatre enfants, naquit, le 25 octobre 1760, à Arbergen, petit village près de Brême. Le célèbre astronome Olbers, qui a découvert Pallas et Vesta, était né trois ans auparavant dans le même village. Les premières années d'Heeren se passèrent à la campagne dans la solitude. Il reçut de son père les premières leçons de latin et de géométrie : M. Hasselmann, un de ses maîtres, lui inspira le goût des études historiques; en lui faisant expliquer l'Énéide, il rattachait à ses leçons l'his-

toire des premiers temps de Rome. L'élève prit aussi beaucoup de goût pour Quinte-Curce : mais Robinson Crusoé lui fit tout oublier. Il lut ensuite une traduction du Paradis perdu de Milton; les combats des bons et des mauvais anges, le voyage de Satan à travers le vide, donnèrent l'essor à son imagination.

En 1775, son père fut appelé à Brême, en qualité de ministre de la cathédrale. Alors cessa l'éducation domestique du fils : il fut mis au collége de Brême; il continua ses études de latin, de grec et d'hébreu, où il fit peu de progrès. Le seul exercice dont il profita était une argumentation de deux heures tous les samedis, et il s'y rendit redoutable. Hors de l'école, livré à lui-même, par suite des occupations de son père, il fréquenta quelques bonnes maisons de la ville. L'esprit qui régnait dans une cité libre et commerçante devait influer sur sa manière de penser. C'était alors le temps de la guerre d'Amérique, pendant laquelle le commerce borné de Brême commença à prendre un grand essor : on ne parlait que d'entreprises dans les Indes orientales et occidentales. Sans avoir la pensée qu'un jour il écrirait sur le commerce, il en prit une

haute idée et une certaine connaissance. Les citoyens de cette ville jouissaient d'une liberté et d'une égalité aussi étendues que possible, sans même qu'on en parlât. Cet esprit public et ces impressions de jeunesse ne pouvaient manquer d'influer sur les études historiques auxquelles il se livra par la suite; et s'il a saisi dans ses ouvrages l'esprit des institutions, il a pu dire qu'il le devait non-seulement aux livres, mais aux circonstances et à la société au milieu desquelles il avait vécu.

En 1779, il fut envoyé à l'Université de Göttingue, pour y faire ses études de théologie, à laquelle on le destinait. Jusque-là il savait assez peu de latin, de grec et d'hébreu : il se sentait peu fait pour les spéculations philosophiques; quant à l'histoire ecclésiastique, il n'en tirait aucun profit. Un jour, en flanant dans la ville, il rencontra deux de ses amis, qui suivaient un cours du célèbre Heyne, sur les antiquités grecques, et qui l'engagèrent à les accompagner en amateur. Ce cours le captiva tout d'abord, en lui dévoilant un monde nouveau, et en le faisant réfléchir sur les temps qui avaient précédé. Les leçons de Heyne donnèrent une nouvelle direc-

tion à son esprit, et ce fut de tous ses maîtres celui qui influa le plus sur son avenir. La théologie ne pouvait plus lui suffire; il conçut du dégoût pour l'exégèse, au cours de Michaelis. Les deux premières années qu'il passa à l'Université, furent, pour ainsi dire, perdues. Il sentit qu'il ne ferait rien sans la connaissance approfondie de la langue grecque. La perspective s'offrait à lui de devenir professeur au gymnase de Brême. Dès-lors ses études commencent sur un plan suivi : dans l'hiver de 1781, il met tout de côté, pour se livrer à l'étude du grec. Il fut soutenu par les encouragements de Heyne, qui le dirigea dans ses travaux, et ses progrès furent rapides. L'historien Spittler est, après Heyne, le maître auquel il dut le plus : les cours de ce professeur sur l'histoire des traités de paix et sur l'histoire des états d'Allemagne lui furent très-utiles. Il y apprit à voir l'histoire en grand, ainsi que la méthode à suivre dans cette étude. Quant à la philosophie, le cours de Feder lui profita moins que son commerce et la sagesse pratique dont il donnait l'exemple. Ses études d'humanités prirent donc un tour historique; c'était moins la langue que les faits qui l'attiraient;

il se préparait ainsi à étudier l'histoire dans les sources. Pour chaque période, il prenait pour base l'historien principal, et en faisait des extraits chronologiques : puis il lisait parallèlement les autres auteurs, et notait en marge les points sur lesquels ils différaient.

Les cours de Heyne sur Pindare et sur les tragiques grecs (1782) le ramenèrent dans le monde poétique. Heyne engagea son élève à recueillir les fragments des lyriques, ce qui le conduisit dans les régions reculées de la littérature grecque; il lui fallut fouiller dans les grammairiens, les scoliastes, les rhéteurs ; il se borna à réunir les fragments, sans les commenter; les difficultés de la métrique l'effrayaient.

Cependant M. Heeren voyait approcher la fin de sa vie universitaire; il fallait prendre un parti. Feder lui offrit une place de gouverneur dans la Suisse italienne, avec des avantages pécuniaires, et la promesse d'une pension. Il était presque décidé; mais une lettre de sa sœur fortifia ses hésitations, et Heyne acheva de l'en détourner, en lui représentant la vie précaire et misérable d'un gouverneur. Il l'engagea dans la carrière académique, dans l'idée de le fixer à

Göttingue. Pour aspirer à la place de professeur, il fallait se faire recevoir docteur : le 29 mai 1784, il soutint sa thèse *De Chori Græcorum tragici naturâ et indole.* Restait encore à acquérir des titres devant le public : la grande route était de commenter un auteur. Le rhéteur Ménandre n'avait encore exercé aucun critique, et il avait même été confondu avec un autre rhéteur nommé Alexandre : quelques corrections heureuses du texte corrompu firent naître à M. Heeren l'idée de publier cet auteur. Un libraire reçut par complaisance ce premier travail critique d'un jeune débutant, et l'imprima, en 1785, sous ce titre : *Menander Rhetor, de Encomiis*, etc.

Vers cette époque, sa santé s'altéra : vivant dans la solitude, son esprit se laissa aller à la mélancolie. Il éprouva le besoin de changer de place et de voyager. Un legs modique d'un grand-oncle lui en facilita les moyens. Il résolut d'aller à Rome et de visiter toute l'Italie : ces voyages n'étaient pas encore à la mode en Allemagne. M. Tychsen, un de ses amis, revenant d'Espagne, avait rapporté la collation d'un manuscrit de l'Escurial, des *Eclogæ* de Stobée ; il la donna à M. Heeren, pour qui ce présent fut très-précieux.

Les *Eclogæ* de Stobée n'étaient connues que par l'édition de 1575, publiée sur un manuscrit très-défectueux, et réimprimée en 1609; et ces deux éditions étaient rares. Il donna donc pour but à son voyage de collationner les manuscrits des *Eclogæ*, pour en donner une édition. Ce travail, en lui préparant des titres pour la place de professeur qu'il ambitionnait, offrait un exercice à son esprit, qui avait besoin d'être occupé. On ne connaît que six ou sept manuscrits de cet ouvrage de Stobée, disséminés en Espagne, en Allemagne, en Italie, et, à ce qu'on croyait, en Hollande. Le plan de son voyage fut tracé d'après ces données.

Le 17 juillet 1785, il quitta Göttingue, et se rendit d'abord à Augsbourg. Le voyage eut un effet salutaire, et dissipa sa mélancolie. La bibliothèque publique d'Augsbourg possédait un manuscrit qui lui fut confié, et qu'il collationna en deux semaines. Il alla ensuite à Munich. C'était alors le beau temps des Illuminés; aux tables d'hôtes, ils étaient l'objet de toutes les conversations. Après avoir soigneusement visité la bibliothèque de Munich, il suivit le Danube jusqu'à Vienne. Il y rencontra un de ses con-

disciples, qui se disposait aussi à parcourir l'Italie, et ils convinrent de voyager ensemble. Ils se rendirent de là à Trieste. Cette ville, plutôt italienne qu'allemande, l'aspect de la mer Adriatique et de ses côtes avec leurs golfes nombreux, la vue de ce port rempli de navires, venus la plupart du Levant, cette proximité de la Grèce, qui s'annonce de tant de manières, enfin l'effet de ce monde méridional, tout cela a un charme magique pour celui qui le voit pour la première fois. Notre voyageur n'y fut pas insensible. Il visita, en passant, les ruines d'Aquilée, et alla par terre à Venise. L'aspect de cette ville merveilleuse vous étonne d'abord, et bientôt vous fatigue. La vétusté de cette république décrépite se révélait surtout par la comparaison avec Trieste, florissante de jeunesse. Dans la riche bibliothèque de St.-Marc, M. Heeren ne trouva rien pour l'objet particulier de ses recherches. L'hiver commençait lorsqu'il traversa Padoue, Vérone, Mantoue, où il tomba malade. Vers la fin de l'année, il se rendit à Florence, où la galerie et la bibliothèque de Médicis lui donnèrent d'amples occupations. Mais un reste de faiblesse, et le froid contre lequel

on ne sait pas se garantir en Italie, l'empêchèrent de jouir, autant qu'il l'aurait pu, des agréments de Florence.

Tous ses vœux l'appelaient vers Rome ; il y entra le 10 février 1786. Sa première impression ne fut pas à la hauteur de son attente. La *Piazza del popolo* et l'obélisque sont peu propres à produire l'enthousiasme. Mais Rome a un charme tout particulier : la diversité infinie de ses beautés ne se déploie qu'insensiblement devant le spectateur ; chaque jour elle attache davantage : nulle part l'étranger n'est mieux apprécié, nulle part il ne s'acclimate si facilement : on peut arriver à Rome avec indifférence ; on ne peut la quitter qu'avec émotion. Rome était le but principal du voyage de M. Heeren : le Vatican possédait le manuscrit le plus important de Stobée, et un séjour prolongé dans cette ville devait le familiariser avec les chefs-d'œuvre de l'art antique. Il se lia avec le savant Zoëga, qui fut son guide dans mainte excursion savante, qui l'initia aux secrets de l'archéologie, et l'introduisit chez monsignor Borgia, depuis cardinal.

M. Heeren cite Borgia dans le petit nombre des personnes auxquelles il doit le plus de recon-

naissance. Pendant que son érudition et son musée contribuaient à l'instruction du jeune étudiant, il se l'attachait par son humeur douce et son caractère affectueux. Le principal objet de sa sollicitude était sa collection d'antiques à Velletri. Il était alors secrétaire de la Propagande. Plus tard atteint par l'adversité, condamné à la déportation, il trouva sa consolation dans les sciences. Enfin il mourut à Lyon, où il était venu en 1804 à la suite du pape pour le sacre de Napoléon.

Pendant le carnaval, les bibliothèques sont en vacance : M. Heeren visita alors le musée du Vatican ; les statues, les sarcophages et les bas-reliefs attirèrent particulièrement son attention. Il y avait un sarcophage dont Winkelmann avait faussement expliqué les figures par le meurtre d'Agamemnon : M. Heeren reconnut qu'il représentait le meurtre de Clytemnestre par Oreste et Pylade. La tête encore pleine de la lecture des tragiques grecs, il lui fut facile de le démontrer par le rapprochement d'une scène d'Eschyle, que l'artiste avait à peu près copiée. Il fit imprimer un mémoire sur ce morceau (*Commentatio in opus cælatum Musæi Pio Clementini*,

Romæ, 1786). Elle fut insérée plus tard en allemand dans la *Bibliothèque de la littérature et de l'art ancien*. Il fit une seconde dissertation sur un fragment de marbre couvert de petits bas-reliefs et d'inscriptions dans le genre de la *Table isiaque*. Cependant il n'oubliait pas l'objet spécial de son voyage, et il collationna un manuscrit de Stobée en quarante-trois feuilles, qui lui fournit une foule de variantes et de corrections. Il parle avec enthousiasme de la vie heureuse qu'il menait à Rome, dans l'étude des antiquités et des bas-reliefs, et de la vive impression que faisaient sur lui le Colisée avec ses ombres gigantesques au clair de lune, l'intérieur du Panthéon lorsqu'au-dessus de la coupole on voit fuir des nuages légers, la lumière magique de l'église de St.-Pierre, et sa croix lumineuse pendant la semaine sainte.

Après sept mois de séjour, il quitta Rome le 16 septembre, pour aller à Naples, où il admira la nature dans toute sa magnificence. La bibliothèque *al capo di Monte* lui offrit deux manuscrits des *Eclogæ*, dont l'un est le plus ancien des manuscrits de cet auteur qui nous soient parvenus. Il connut à Naples le célèbre

Filangieri. Il partit de cette ville le 1er novembre, et de retour à Rome, il y rencontra Goethe et Moritz. Enfin il revint par Pérouse; Florence, Livourne et la Lombardie. Dans la bibliothèque Ambrosienne, à Milan, il trouva quelques fragments de Stobée. Il traverse Gênes, Turin, le Mont-Cenis, Genève, Lyon, et arrive, le 18 février 1787, à Paris, où il passe deux mois. Villoison et Belin de Ballu, auxquels il était recommandé, étaient absents. Barthélemy, Larcher, Anquetil Duperron, Vauvilliers, l'accueillirent avec politesse et prévenance. L'abbé Béjot, conservateur des manuscrits de la bibliothèque royale, mit à sa disposition un manuscrit de Stobée. En avril, il passe par la Hollande et par Leyde, où il voit Ruhnkenius et Luzac. Enfin, au mois de juin 1787, il revoit Göttingue après deux ans d'absence. De là il se rend dans sa ville natale auprès de son père, et quelques semaines après il retourne à Göttingue. Le 27 août, il reçut de Hanovre le diplôme de professeur de philosophie, trois semaines avant la célébration du jubilé de 50 ans de la fondation de l'Université (17 septembre). Le 20 octobre, il prononça

son discours d'ouverture, *De Codicibus manuscriptis Eclogarum J. Stobæi.*

Ici commence la seconde période de la vie de M. Heeren. Le professorat ouvrait devant lui une carrière nouvelle. Il avait déja des connaissances acquises; mais elles n'étaient pas encore fortement liées. Les branches de l'histoire sur lesquelles il avait des études plus profondes étaient déja enseignées dans l'université de Göttingue; il lui fallut se créer une place. Des cours sur l'histoire des belles-lettres, sur les antiquités romaines, et sur Tacite et Salluste, remplirent ses deux premières années académiques. Il se sentait attiré vers l'histoire politique par un attrait puissant. En 1790, il commença ses cours sur l'histoire ancienne. A la même époque, il devint éditeur de la *Bibliothèque de littérature ancienne,* conjointement avec M. Tychsen. Depuis plusieurs années, il rassemblait les matériaux de son édition de Stobée : en 1792, parut le premier volume, dédié au cardinal Borgia, et le second volume en 1794. Les deux derniers volumes comprenant les *Ethica*, si importants pour la connaissance approfondie des systèmes philosophiques de la Grèce, parurent en 1801.

Les soins qu'il avait donnés à cette édition le convainquirent qu'il était peu propre à la critique des mots. Ce fut son dernier travail en ce genre.

Dans le cours de ses études, il avait été peu satisfait de tout ce qu'il avait lu sur Carthage. De là il conçut le projet d'examiner plus à fond l'histoire et le caractère de cette cité. Il commença par Polybe, et y joignit successivement les autres sources historiques. Ce travail, poursuivi sans relâche, prit pour lui un intérêt toujours croissant. L'esprit et le caractère de la première grande république à-la-fois commerçante et conquérante, se dévoilèrent à ses yeux: son point de vue s'étendant de plus en plus, l'antiquité se montra à lui sous le rapport nouveau du commerce et de la constitution des anciens états. Ainsi se forma en lui l'idée de les envisager sous ce double point de vue; ce fut la tâche de sa vie, et l'origine de son grand ouvrage intitulé : *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité.* La première partie parut en 1793; il commençait alors par l'Afrique. Le vaste horizon qui s'étendait devant lui, et les suffrages qui accueillirent la pre-

mière apparition de son livre, l'encouragèrent à poursuivre sa tâche. L'Asie exigeait des études préliminaires plus longues et plus approfondies, la connaissance de la géographie, de l'histoire, des constitutions, du commerce, en un mot, de tout l'Orient. L'auteur commença par la Perse. Il explora cet ancien empire, qui fut depuis celui des Parthes et des Sassanides, ensuite les autres royaumes et les peuples de l'Asie méridionale et centrale. Arrivé à la période arabe, il s'y prépara par une lecture assidue du Coran. Il consulta toutes les sources alors connues ou accessibles de l'histoire asiatique. Dans le rapprochement qu'il faisait des auteurs anciens et modernes, il n'oublia pas les voyageurs les plus importants. Deux années d'études sérieuses le familiarisèrent avec l'Orient; et en 1796, parut le premier tome de l'Asie, qui, dans les éditions suivantes, devint la première partie de l'ouvrage. Pour apprécier avec équité les travaux de M. Heeren, il faut se reporter à cette époque. En 1805, il donna une seconde édition de son livre, entièrement refondu. Depuis dix ans, les connaissances géographiques et ethnographiques avaient fait d'immenses progrès, grace à l'expédition

d'Égypte, aux découvertes des voyageurs en Afrique, à la domination de l'Angleterre dans les Indes; l'Asie, mieux connue, sortait enfin de l'obscurité qui la voilait depuis tant de siècles. Fidèle à sa méthode de rapprocher et de comparer entre eux les auteurs anciens et les auteurs modernes, il répandit de nouvelles lumières sur ces recherches difficiles; il participa même en quelque sorte aux découvertes nouvelles. Le goût de ces explorations scientifiques se propagea dans l'Université de Göttingue, et les voyageurs Seetzen, Hornemann, W. Hamilton, Burkhardt, furent auditeurs ou amis de M. Heeren; et si ses idées furent l'occasion ou la cause de leurs voyages et de leurs découvertes, celles-ci à leur tour influèrent utilement sur son ouvrage. La troisième édition, publiée en 1815, avec le commencement des recherches sur les Grecs, forme plus du double de la première. On y trouve aussi des additions importantes sur l'Inde. Le blocus continental avait fermé l'accès de l'Allemagne non-seulement aux marchandises, mais aux idées et aux écrits de l'Angleterre. L'ébranlement des grands évènements de 1813 et 1814 renversa ces obstacles, et rétablit les communi-

cations. Notre auteur consigna le fruit de ses lectures les plus récentes dans deux morceaux: l'un sur le point où s'arrête la connaissance que nous avons de l'Inde ancienne; l'autre, sur la politique et le commerce de l'Inde antique.

En 1796, M. Heeren avait épousé une fille de Heyne, son maître. Trois ans après, il succéda à Gatterer, en qualité de professeur d'histoire, dont il remplissait déja les fonctions. Mais ce fut pour lui une occasion d'embrasser le domaine historique dans toute son étendue. Cependant il eut toujours peu de goût pour l'histoire du Nord et de l'Allemagne; il ne l'enseigna jamais. Mais ce qui eut un vif attrait pour lui, ce qui l'intéressait surtout, c'est l'étude des relations des états modernes. Il ne s'arrêtait pas à la surface des évènements; il voulait pénétrer dans leur intérieur, explorer leurs causes, saisir les idées et les vues dominantes de chaque siècle et le caractère personnel des hommes qui ont dirigé les affaires. C'est ainsi que se confondent l'intérêt politique et l'intérêt philosophique; et comme les relations commerciales ont acquis une action toujours croissante sur l'état public de l'Europe, il fut conduit à envisager l'influence

du commerce et des colonies; ce qui produisit en 1809 son Manuel historique du système politique des états de l'Europe et de leurs colonies, depuis la découverte des deux Indes. Dix ans auparavant, il avait publié le Manuel de l'histoire ancienne. Les circonstances au milieu desquelles l'Europe se trouvait alors firent encore mieux sentir le prix du Manuel d'histoire moderne. La domination qui s'étendait sur presque tout le continent rendait plus cher le souvenir de la liberté passée, et ce tableau complet, quoique abrégé, fut avidement accueilli du public. La première édition fut enlevée dans le cours d'une année. Une seconde parut en 1811, ainsi que plusieurs contrefaçons. A ces travaux il faut joindre un cours sur l'histoire des croisades, d'où M. Heeren détacha un Mémoire qui remporta en 1808 un prix à l'Institut de France. C'est en 1821 que l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'élut au nombre des associés étrangers, en remplacement de Wyttenbach.

Il donne encore quelques détails sur un cours de statistique qu'il fit à l'Université, mais en prenant ce mot dans un sens beaucoup plus étendu que son acception ordinaire. Il ne la

borne pas à des chiffres et à des tableaux; il y fait entrer tout ce qui se rapporte à l'esprit des constitutions, comme à l'administration des états. Envisageant les nations, non comme des machines, mais comme des personnes morales, qui ont chacune leur manière d'être et d'agir, il prend quelques états comme représentants des diverses formes principales de constitution et d'administration : par exemple, la Grande-Bretagne, comme une monarchie avec une constitution et une administration libres; la France, monarchie libre avec une administration long-temps absolue; la Russie, avec une constitution et une administration absolue; et les États-Unis de l'Amérique du Nord, république fédérative, avec la souveraineté populaire. Telles sont les idées qui ont vivifié ses travaux historiques. Qu'est-ce, en effet, que l'étude des états, quand on les considère comme des masses inertes, sans ame et sans vie? Il faut donc reconnaître que, dans l'histoire, il y a autre chose que des faits. Les faits nous sont livrés pour servir d'exercice à la pensée; la tâche de l'historien philosophe est de découvrir leur valeur et leur signification.

Le savant auteur du *Manuel de l'histoire an-*

cienne nous présente dans son traité *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité* le développement intellectuel et politique des peuples nomades et agriculteurs, et nous retrace l'origine et la marche des relations commerciales jusqu'à la découverte de l'Amérique. Les traditions des anciens, les recherches de tous les écrivains modernes, et les renseignements puisés sur les lieux mêmes par les derniers voyageurs, comme *Cailliaud, Belzoni, Porter, Niebuhr, Champollion*, sont consignés et analysés avec impartialité dans ce bel ouvrage, monument historique dont l'Allemagne se glorifie, qui nous met à même de nous former une idée exacte des temps anciens, et qui jette une grande lumière sur l'Asie, berceau du genre humain, et spécialement sur l'Inde, ainsi que sur l'Afrique et sur la Grèce.

Les trois premiers volumes de cet important ouvrage traitent de l'Asie : l'un nous fait connaître la constitution politique de la Perse et sa division statistique ; l'autre est consacré aux Phéniciens et à leurs colonies, aux Babyloniens et aux Scythes ; le troisième s'occupe des Indiens et de leurs monuments. A ces recherches

viennent se joindre plusieurs articles supplémentaires qui sont du plus haut intérêt pour l'intelligence de sa littérature et de son histoire, jusqu'alors si peu connues.

L'Afrique trouve sa place dans les quatrième et cinquième volumes. Les sixième et septième embrassent la Grèce et ses colonies. Le huitième et dernier volume donne le tableau succinct de la vie politique et commerciale des Romains et des autres peuples de l'Europe.

Dans sa description, l'auteur a eu l'occasion de s'appuyer sur les relations des voyageurs modernes; et, pour compléter cette traduction de tous les documents littéraires et scientifiques recueillis depuis la publication des premiers volumes de la quatrième et dernière édition, M. Heeren a bien voulu nous communiquer quelques notes inédites fort curieuses sur l'Inde et sur l'Afrique.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

C'EST un mérite propre aux temps modernes d'avoir donné aux sciences, et particulièrement à celle des antiquités, une direction plus pratique. Celle-ci fut bornée long-temps à la simple étude des langues, et à des recherches stériles. Mais l'esprit du siècle qui a tant innové, lui imprima un autre mouvement. On reconnut qu'il était temps de quitter l'école des mots, pour aller à celle des choses, et que ce n'était que par-là que la science pouvait s'accréditer.

Cet ouvrage a pour but de seconder ce mouvement; il traite des *Constitutions politiques et des relations commerciales* de l'antiquité, sujet bien éloigné d'être insignifiant, et que je voudrais présenter d'une manière digne de son importance.

Mais je n'écris pas une histoire des anciens peuples, parce qu'il n'entre pas dans mon

dessein de reproduire ce que d'autres ont déja fait avec talent. Je n'écris pas non plus une histoire générale de leur politique et de leur commerce, car il m'eût fallu, pour développer seulement ce qui avait trait à celui-ci, connaître tout ce qu'ils savaient d'histoire naturelle, énumérer les différentes branches de leur industrie, et dresser la liste complète des marchandises dont leurs négociants trafiquaient : travail immense, et qui ne saurait être l'ouvrage d'un seul homme. Je me suis proposé uniquement de tracer le tableau de quelques nations envisagées sous les deux points de vue du négoce et de la politique. L'étude et l'examen de ces nations, et le soin que j'ai pris de mettre plus particulièrement en évidence celles qui se rendirent célèbres par leur constitution ou leur commerce, ou par l'un et l'autre à la fois, porteront le cercle de notre horizon jusqu'aux dernières limites de l'histoire et de la géographie, et offriront une variété d'objets qui répandra plus d'intérêt sur ces recherches.

En fait de livres, tout dépend de l'esprit dans lequel un auteur écrit. Si l'amour de la vérité est la première vertu de l'historien,

je crois que cet ouvrage en porte l'empreinte. Je n'avais aucune hypothèse à établir, aucune thèse favorite à soutenir, aucun adversaire à réfuter. J'ai toujours présenté les choses telles que je les ai trouvées, le certain comme certain, et le vraisemblable comme vraisemblable. Il m'a fallu faire un choix sévère des sources où j'ai puisé, et en user avec critique. Je me suis donc imposé la loi de ne citer comme autorités que les auteurs dignes de foi, et, autant que possible, les contemporains; et je n'ai consulté les écrivains plus récents, que lorsqu'il était constant que leurs relations avaient rapport aux temps dont je parlais. Tous leurs témoignages ont été confrontés sur les sources, et les citations scrupuleusement vérifiées. J'ai évité de les prodiguer inutilement; mais je regarde comme un devoir de l'historien de les rapporter lorsque c'est nécessaire, car il n'a nullement le droit d'exiger qu'on le croie sur parole.

Des recherches savantes devaient former la base de cet ouvrage. On se plaint, à la vérité, que notre littérature manque de productions historiques, qui se recommandent par quelque chose de plus que de simples recherches;

mais quoique mon travail ne soit pas une histoire dans toute l'acception du mot, il est pourtant purement historique, et j'ai cru qu'une suite de tableaux de différents peuples, peints avec des couleurs vives et fidèles, pourrait contribuer à remplir cette lacune. J'ai voulu aussi écrire un ouvrage fait pour intéresser et attacher tout lecteur tant soit peu éclairé et curieux de connaître l'histoire, et surtout la jeunesse avide d'approfondir cette science. J'ai senti que la clarté et la précision devaient être les premières conditions du style; et fidèle à ces conditions, j'ai sacrifié les vains ornements qui ne font que défigurer l'histoire, au lieu de l'embellir.

Il ne m'appartient pas d'affirmer jusqu'à quel point ces essais répondent aux vues qui ont présidé à leur rédaction; cependant l'accueil favorable dont les a honorés le public lettré, en Allemagne comme dans l'étranger, m'autorise à croire que je n'ai pas tout-à-fait manqué le but où je tendais. C'est du moins le jugement qu'en ont porté, non pas nos aristarques, mais les hommes éclairés et indépendants. Encouragé par ces suffrages, et par les secours que m'offraient les der-

nières découvertes géographiques, dont les dépôts m'ont été ouverts, grace à la noble libéralité d'un gouvernement reconnu depuis long-temps pour être le protecteur des sciences utiles, j'ai redoublé d'efforts pour donner à la deuxième et à la troisième édition de mon livre toute la perfection qu'il pouvait recevoir; car les travaux comme celui dont je m'occupe *sont toujours* susceptibles d'amélioration; ils *empruntent de nouvelles* clartés des progrès que font *la géographie, la statistique* et les connaissances auxiliaires. Et quels progrès n'ont-elles pas faits dans les dix années écoulées depuis ma troisième édition! Combien de pays, tels que l'intérieur de l'Asie, la Perse, l'Inde, l'Afrique septentrionale, l'Égypte, et l'Éthiopie jusqu'aux confins de l'île de Méroë, sont sortis de l'obscurité!

Dans cette quatrième édition, je n'ai rien négligé pour me mettre au niveau des connaissances actuelles. J'ai mis à profit les ouvrages de *Kinneir*, de *Ker-Porter*, de *Pottinger*, d'*Elphinston*, de *Stamford-Raffles*, et d'autres écrivains, ainsi que les savantes recherches de *Rhode*, de *Brehmer*, de *Gesenius*. Il n'y a guère de feuille qui n'ait été augmentée

et corrigée; quelques chapitres, comme ceux de Persépolis et de Babylone, ont été refondus entièrement, ou du moins en grande partie. Lorsque j'ai été détrompé sur quelques points de détail, j'ai rectifié mes erreurs; et quant à l'ensemble des faits, j'ai eu la satisfaction de voir que les découvertes ultérieures, loin de contredire mes idées énoncées précédemment, les ont confirmées de tout point. Enfin si mes lecteurs veulent se rappeler ce qu'était, il y a trente ans, la science des antiquités (1), ils conviendront peut-être que je n'ai pas travaillé en pure perte.

Cet ouvrage, conformément à son plan primitif, et par les raisons indiquées dans l'Introduction, embrassera plus spécialement l'époque antérieure à Alexandre; de sorte que les principaux peuples des trois parties de l'ancien continent, y seront l'objet de trois divisions distinctes, formant chacune deux ou trois volumes. La quatrième division sera consacrée à l'époque macédonico-romaine, qui complétera nos recherches.

---

(1) Ceci a été écrit en 1824.

(*Note du Traducteur.*)

Dans mes observations préliminaires, je ne donne que les idées les plus générales sur la politique et le commerce des anciens, pour familiariser un peu le lecteur avec le champ qu'il va parcourir. Ensuite commençant par l'Asie, je m'occupe des *Perses*, des *Babyloniens*, des *Phéniciens*, des *Scythes* et des *Indiens* : le chapitre de l'ancienne Perse, de cet empire despotique, comme l'Asie en a eu de tout temps, pourra servir d'introduction à la plus grande partie de l'histoire de ce continent. Les explications relatives à *Persépolis* ont dû y trouver place, ces monuments étant d'une haute importance pour l'examen de la constitution et de l'antiquité des Perses, quand même ils n'exciteraient pas l'intérêt par eux-mêmes. Les chapitres où je traite des *Phéniciens*, des *Babyloniens* et des *Scythes*, ne sont presque remplis que de détails concernant l'ancien commerce de l'Asie et les routes qu'il suivait. Je me réserve d'exposer quelques observations générales sur les *Indiens*, dans la préface du volume où il sera question de ces peuples.

Les cartes de l'Asie et de l'Afrique, jointes à ces essais, représentent ces parties du monde

telles qu'elles étaient avant Alexandre, et de plus, elles en offrent les routes commerciales indiquées pour la première fois avec exactitude. Je rappellerai, du reste, que ces cartes n'ont été faites que pour l'intelligence de mon ouvrage, et qu'on ne doit les juger que sous ce point de vue.

Je dois beaucoup de reconnaissance à mes deux savants amis, M. le Conseiller aulique Tychsen à Göttingue, et M. Grotefend, aujourd'hui directeur du collége de Hanovre, pour quelques articles supplémentaires qu'ils m'ont fournis, et que j'ai placés dans les Appendices du deuxième volume. Le public appréciera leur travail, qui ne peut que donner du prix à cette partie de mon ouvrage. Nous devons aux connaissances étendues de M. Tychsen dans les langues orientales l'explication, à l'aide de la langue persane, des mots indiens employés par les anciens auteurs; ce qui répand une nouvelle lumière sur les langues mortes de l'Asie. M. Grotefend a bien voulu me communiquer un traité sur les *écritures cunéiformes,* et ses *Essais d'explication sur les inscriptions de Persépolis,* ainsi qu'un *Mémoire sur Pasargada*

et le tombeau de Cyrus. J'ai réuni à ces intéressantes découvertes deux tableaux où est tracé l'alphabet du zend récemment déchiffré, accompagné des règles nécessaires pour lire et expliquer ce qui nous est connu jusqu'à ce jour de cette ancienne langue.

Il n'y a pas de plus grand plaisir pour l'homme qui se livre à l'étude que de voir naître la lumière où il n'y avait auparavant que ténèbres. J'ai éprouvé ce sentiment plus d'une fois; et je puis, dans cette préface d'une édition qui sera probablement la dernière donnée par moi, présenter ce travail au public avec d'autant plus de confiance, que j'ai quelque droit d'affirmer que plusieurs points sur lesquels je n'avais eu jusqu'à présent que des données fort incertaines sont aujourd'hui traités à fond et entièrement éclaircis.

DE
LA POLITIQUE
ET
DU COMMERCE
DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Si l'histoire moderne tire son importance de la proximité des évènements et de ses rapports multipliés avec le présent, l'histoire ancienne au contraire présente certains avantages qui lui sont particuliers, et qui, malgré tant de siècles écoulés, lui assurent un intérêt toujours nouveau, et lui donnent en quelque sorte l'éclat d'une jeunesse éternelle. Cette multitude de grands caractères qui brillèrent comme citoyens, comme hommes d'état et comme capitaines, trouveront, dans tous les temps, des admirateurs, et, il faut l'espérer, de dignes émules. Mais lors même qu'ils devraient une part de leur grandeur à l'obscurité

vénérable dont la nuit du passé les a enveloppés, l'histoire ancienne aurait encore sur l'histoire moderne un autre avantage que la critique la plus sévère ne saurait lui contester, celui d'une bien plus grande variété dans les formes politiques qu'elle nous retrace. L'histoire moderne, devant se borner presque exclusivement à l'Europe et aux établissements des Européens dans les autres parties du monde, aura toujours, lorsqu'elle parlera de peuples civilisés, une couleur uniforme, résultat nécessaire de la civilisation commune à tous ces peuples.

Cette unité d'industrie, de mœurs, de religion, a formé du genre humain comme une seule grande nation, qui, malgré quelques différences individuelles, peut être regardée comme un seul corps. L'antiquité nous offre un tout autre aspect. Les peuples, qui s'y distinguent par une civilisation plus avancée, n'étaient pas membres d'un système politique pareil à celui de l'Europe. Ils n'étaient pas concentrés dans une seule partie du monde, mais disséminés sur tous les points de la terre alors connus; enfin, ils n'étaient pas unis par les liens d'une religion commune. Chaque peuple se développa donc d'une manière bien plus favorable à la conservation de son caractère propre et original. Il se forma des états de la nature la plus diverse; ce qui enfanta cette

variété de formes qui, en agrandissant notre horizon, font de l'histoire ancienne une école de politique, quoique plusieurs de nos institutions modernes lui fussent inconnues.

Les recherches sur le commerce des peuples paraissent avoir eu dans l'antiquité une liaison beaucoup moins intime que de nos jours avec les institutions politiques, vu qu'il n'attirait pas encore autant l'attention des gouvernements. Mais il y avait alors des états plus ou moins fondés sur le commerce, et qu'on ne connaîtrait qu'imparfaitement si on ne les considérait pas sous ce rapport. Ces détails ne peuvent être compris qu'en se plaçant à un point de vue plus élevé, d'où l'on domine l'ancien commerce du monde dans ses caractères essentiels, autant du moins que les documents historiques le permettent. Nous n'aurons pas besoin, j'espère, de justifier les proportions étendues qu'il a fallu donner à ce travail, qui embrasse également le commerce et la politique. On se propose, dans cet ouvrage, de faire connaître la nature de l'un et de l'autre par l'étude de certains peuples à part, qui réclament une attention particulière; mais tous deux exigent préalablement quelques observations générales, qui présentent les idées fondamentales, et qui par là même nous donneront la clef des détails.

La question de l'origine des états ou des sociétés politiques et des formes diverses qu'ils ont adoptées est des plus difficiles, vu l'absence de notions certaines sur ces temps reculés. Mais souvent on complique encore la solution, en transportant nos idées modernes sur les états et les gouvernements, dans ces temps antiques auxquels elles ne peuvent nullement s'appliquer. Plus on remonte dans le passé, plus on trouve que l'origine de la société civile fut très-simple, et que, loin d'avoir été formée en vertu de certaines règles, elle fut au contraire uniquement l'ouvrage des circonstances et des besoins. Mais rarement l'histoire des peuples remonte jusqu'à cette époque. Cependant l'observation de certaines peuplades, chez qui la vie sociale est encore au berceau (et quelle époque a fourni plus de matériaux que la nôtre à ce genre d'observation?), le témoigne avec bien plus d'évidence que ne le peut faire l'histoire de l'antiquité (1). Quels

(1) Parmi les ouvrages modernes publiés depuis la dernière édition de ces recherches, et qui ont enrichi à la fois la géographie et l'ethnographie, nous mettrons en première ligne: *Mountstuart Elphinston's, Account of the Kingdom of Cabul and its dependencies, London,* 1815, dont l'auteur avait été, en qualité d'ambassadeur auprès de la cour de Caboul, dans l'Afghanistan. Les Afghans sont précisément

résultats généraux peut-on en tirer, et comment s'accordent-ils avec les notions que l'histoire du passé nous a conservées?

Les premiers liens entre les hommes furent sans doute ceux qu'a formés la nature elle-même, les liens de famille. Il est très-douteux qu'il existe un peuple ou une peuplade qui n'offre aucune trace de mariage, c'est-à-dire d'une liaison domestique durable entre les deux sexes; et s'il s'en trouve, il faudra plutôt reconnaître que c'est déja un retour à la barbarie. Mais dans cette liaison de famille, naît une inégalité qui produit la domination et l'obéissance : chez chaque peuple barbare, l'homme est le maître de sa femme et de ses enfants, tant que ceux-ci lui doivent encore leur subsistance; et comme les influences morales qui limitent cette domination sont nulles ou du moins très-faibles, elle dégénère ordinairement en despotisme absolu. L'homme regarde sa femme et ses enfants comme sa propriété; et les travaux les plus pénibles, tant qu'ils

---

sur la limite qui sépare la vie pastorale de la vie agricole. Les tribus appartenant à l'une et à l'autre sont entremêlées; et nulle part on n'est plus à même qu'ici d'observer les premières ébauches de la société civile dans son origine, sur lesquelles l'auteur nous a donné des notions aussi certaines qu'intéressantes.

ne demandent que de la force et non du courage, comme tous les soins domestiques, tombent ordinairement à la charge des femmes.

Il ne peut échapper à un observateur attentif que ce despotisme de famille, fondé de si bonne heure, doit devenir la source de bien des maux et un grand obstacle à la naissance et au développement d'une bonne constitution. De quelque manière qu'elle naisse, elle suppose toujours la réunion d'un assez grand nombre de familles. Mais si, dans leurs relations intérieures, de si grands abus prennent promptement racine, peut-on s'étonner d'en trouver aussi dans les constitutions politiques?

Les liens de parenté sont plus étroits et plus forts dans l'enfance des peuples que dans l'état civilisé. Les différents membres des familles ne s'y dispersent point comme chez nous, où une fois grands, ils se livrent aux diverses occupations de la société. Tous mènent le même genre de vie; ils s'adonnent à la chasse ou à l'entretien des troupeaux. Les familles restent donc ensemble; elles s'accroissent et forment des tribus, et les tribus forment des peuplades. Ainsi la division en tribus existe généralement, et tout s'y rattache, chez les sauvages de l'Amérique septentrionale et de la Polynésie, comme chez les demi-sauvages de l'Asie centrale ou des déserts

de l'Arabie et de l'Afrique. La tribu vit et voyage ensemble, et cette union, formée par la nature, se maintient et se fortifie par le besoin de la défense commune, dans les petites guerres qu'ils ont continuellement à soutenir. Il y a donc une souveraineté parmi ces peuplades, celle de leurs *chefs de tribus*. Cette souveraineté, naissant des relations de famille, devient par là même si oppressive dans quelques tribus, qu'elle a pu dégénérer en véritable servitude; tandis que chez d'autres, il n'est nullement porté atteinte à la liberté personnelle.

Cependant la souveraineté des chefs de tribus, chez les peuples nomades, est très-distincte d'une *constitution politique*, qui suppose des demeures fixes, des possessions territoriales. A la vérité la propriété existe aussi dans la vie nomade, par exemple, les troupeaux et quelquefois les pâturages; les uns appartiennent à des individus, les autres à des tribus entières. Mais les occupations de ces peuples, livrés presque exclusivement à la garde des troupeaux, sont si simples et si faciles, qu'elles ne déterminent pas en eux le besoin de développer leurs facultés. Les débats relatifs à la propriété sont si peu compliqués, que l'autorité des chefs de tribus suffit entièrement pour concilier les différends sur le *tien* et le *mien*. Tout cela change lorsque les hommes en sont ve-

nus à se faire des demeures fixes, et qu'ils ont établi le droit de propriété individuelle sur les terres d'une contrée. Il est difficile de montrer historiquement quand et comment cela arriva; en partie parce que l'histoire remonte rarement aussi haut, en partie parce que ces transitions ne se font presque jamais subitement, mais graduellement et peu à peu. Une foule de causes, qu'on peut attribuer au climat, à la nature du sol, aux rapports extérieurs des peuples entre eux, ont pu amener ou seconder ces résultats.

Ces changements introduits dans le genre de vie, ce passage à des demeures fixes, font naître des bourgs et des villes, qui s'approprient bientôt une étendue plus ou moins grande de territoire. Le rapprochement de plusieurs familles ayant formé des bourgs ou des villes, les relations qui s'établirent entre les habitants donnèrent naissance à une association politique qui pouvait n'être que la simple ébauche d'une constitution. Les affaires et la défense communes demandent des délibérations communes, des assemblées de citoyens, et des présidents qui les dirigent. La domination des chefs de tribus au contraire doit se perdre d'elle-même : la division en tribus s'efface nécessairement; car plus les villes s'étendent, plus il s'introduit de variété dans la manière de vivre et dans les professions;

ce qui facilite le mélange des habitants avec les étrangers.

Quelles que soient les causes qui donnèrent lieu à la formation des villes ou des communes, il nous suffit de savoir que, dans beaucoup de pays de l'antiquité, comme en Égypte, en Syrie, en Italie, etc., l'existence des villes remonte aussi loin que toutes nos recherches sur l'origine de ces états.

Cette naissance des villes a été la source principale, probablement la plus générale, de toutes les constitutions de l'antiquité qu'on appelle *républicaines*. Nous disons *probablement*, parce que tous les vestiges les plus anciens de l'histoire conduisent à ce résultat, sans prétendre établir par là une hypothèse qui serait la base d'autres conclusions. Les républiques de l'antiquité, autant que nous les connaissons, ne furent toutes que des villes avec leurs territoires, quelles que fussent la différence des rapports et l'inégalité des droits entre les habitants de la ville ou du territoire. Elles conservèrent aussi cette nature, quel que fût le degré de puissance et d'autorité où elles parvinrent. Les républiques phéniciennes, grecques et italiennes appartiennent à cette classe. S'il est facile, d'après ce que nous venons de dire, de comprendre comment, dans une ville seule ou dans une contrée limitée (qui avait ce-

pendant toujours une capitale, ou qui finissait par l'avoir), il se formait et se développait nécessairement une constitution de ce genre, il serait au contraire très-difficile de s'expliquer comment un grand peuple, répandu sur un vaste territoire, s'aviserait de se donner une constitution libre et républicaine (1).

Il est cependant aisé de voir comment ces constitutions pouvaient être diversement modifiées, et comment quelques-uns de ces états pouvaient devenir fort puissants. Les traits essentiels de ces constitutions doivent nécessairement rester presque toujours les mêmes. Là où les membres de la même communauté composent l'état, il y aura aussi des *réunions générales de citoyens*, pour délibérer sur les affaires générales. Tous les habitants du même lieu pourront y assister en personne, comme membres de la même communauté; et si l'on demande pourquoi le système représentatif des modernes dans son étendue actuelle est resté inconnu aux anciens, on verra que la forme de

---

(1) Qu'on n'allègue point ici comme preuve du contraire l'état juif dans la période dite républicaine : sa constitution n'était alors qu'une association de tribus, qui se serait dissoute dans une anarchie complète, si l'établissement du gouvernement royal ne l'eût empêché.

leurs républiques ne pouvait jamais les y conduire. Mais comme ces réunions ne peuvent se tenir très-souvent, comme il y a une foule d'affaires qui ne sont pas de leur compétence, et que l'association a souvent besoin du conseil d'hommes d'une expérience mûre, il se forme un *conseil*, un *sénat* composé des citoyens les plus considérés et les plus expérimentés, et constituant un corps particulier et indépendant. *Et enfin* comme les différentes branches des gouvernements exigent des fonctionnaires spéciaux, on emploiera des *magistrats*, quel que soit leur nom, investis d'un pouvoir plus ou moins étendu.

Voilà quels furent toujours les caractères essentiels des républiques de l'antiquité. Comices, sénat, magistrats, en sont les parties principales. Mais, malgré cette conformité générale, à quelles modifications diverses ne doit-on pas s'attendre? Il est impossible qu'une égalité parfaite puisse se maintenir parmi les citoyens. Déja l'inégalité inévitable des biens entraînera le plus souvent aussi une inégalité politique. Les efforts des familles considérées pour s'approprier exclusivement, autant que possible, les dignités les plus élevées, conduiront souvent à une noblesse, à un patriciat, dans les mains desquels repose l'administration des affaires publiques. La con-

stitution sera donc, suivant les expressions usitées chez les Grecs, plus ou moins *aristocratique* ou *démocratique* : de même aussi l'on voit comment put s'établir l'autorité plus ou moins limitée d'un seul. Des différences analogues s'offriront, lors de l'institution d'un sénat, dans le nombre de ses membres comme dans le nombre, les fonctions, le pouvoir et les dénominations des magistrats. On sait quelle fut cette diversité dans les villes impériales d'Allemagne, jadis libres, et dans le petit nombre de celles qui subsistent encore. Nul autre état moderne n'a plus emprunté aux formes républicaines de l'antiquité, surtout si l'on remonte de deux ou trois siècles dans leur histoire ; sauf cependant quelques exceptions, qu'il n'est pas de notre sujet d'exposer ici.

De tels états durent donc être fort petits à leur origine ; mais ils pouvaient, sans déroger, sortir de leur caractère primitif, agrandir de différentes manières leur pouvoir et leur territoire, et même devenir les souverains du monde, comme Rome et Carthage. Là où plusieurs villes de la même nation se trouvaient rapprochées, il se forma naturellement des alliances entre elles, surtout quand les dangers du dehors nécessitaient une défense commune. La ville la plus puissante, se mettant à la tête de la confé-

dération, obtint aisément sur les autres une prééminence qui dégénéra presque nécessairement en domination; comme Rome sur les villes latines, Tyr sur les villes phéniciennes, Thèbes sur la Béotie, etc. Voilà l'origine de la plupart des confédérations républicaines de l'antiquité. Néanmoins chacune de ces villes en particulier conservera toujours une certaine indépendance. Car, lors même que cette prééminence aurait été une véritable souveraineté dans ce qui concernait les affaires communes et les relations de guerre ou de paix, l'état dominant laissait cependant à chacun des confédérés sa constitution, et ne s'immisçait guère dans leurs affaires intérieures, tant que cela ne portait pas atteinte à sa prééminence. Mais l'accroissement de forces que donnait une telle autorité explique facilement comment ces états, en eux-mêmes très-limités, purent faire de grandes conquêtes, lorsqu'un concours heureux de circonstances mettait à leur tête des hommes distingués par leurs talents et leur courage, et que la navigation, le commerce et les mines leur offraient de riches ressources.

Outre cette classe d'états dont nous venons d'expliquer l'origine et le développement, l'antiquité nous présente encore une autre classe, celle des *grandes monarchies* qui prirent nais-

sance et se développèrent d'une manière toute différente, et qui souvent se formèrent aussi subitement que leur pouvoir s'étendait au loin. Il y en avait d'une étendue moyenne, qui se bornaient à un seul peuple, et dont l'origine remontait à l'ancienne domination des tribus, la famille des anciens chefs de tribus conservant l'autorité, comme en Épire, en Macédoine et ailleurs. Mais d'autres, pour nous les plus importantes, embrassaient un grand nombre de nations. Comme on ne peut guère supposer que plusieurs peuples se soient spontanément incorporés à un seul empire, il est plutôt à croire que leur origine est due aux progrès rapides de peuples *conquérants*. La suite de ces recherches prouvera qu'en Asie ces peuples conquérants furent pour la plupart nomades, surtout pasteurs; quittant leur sol ingrat, ils enlevèrent, pillèrent, subjuguèrent les contrées plus fertiles et plus cultivées, dont les riches produits les avaient attirés, et ils s'y établirent. Mais, quoique les conquérants fussent moins barbares, cependant le développement de la constitution dut prendre chez eux une tout autre marche que dans les états où toutes les institutions sortaient des villes et des localités. Dans une monarchie formée par la conquête, la domination ne peut être maintenue que par la force des armes; et lors

même que la constitution n'est pas purement militaire, elle en garde toujours le caractère. Voilà les fondements d'un despotisme qui enlève à ces états les moyens d'adopter les formes d'une constitution libre. Cela explique déja en partie pourquoi les états monarchiques de l'antiquité firent bien moins de progrès dans leur développement intérieur que les états républicains.

S'il n'est pas possible de dériver de ces principes l'origine de toutes les formes politiques de l'antiquité, il est du moins certain que la plupart et les plus importants des anciens états rentrent dans l'une ou l'autre de ces classes. Mais quand on pense que ce n'est que la liberté qui réellement constitue les sociétés politiques; qu'originairement ce ne furent point des idées philosophiques, mais le besoin de la sûreté et de la défense commune qui présidèrent à leur formation; que ce besoin, sans être passager, n'est cependant pas toujours également pressant, l'historien philosophe ne pourrait guère encore expliquer comment ces associations purent être durables dans l'enfance du genre humain, s'il n'y avait pas un autre lien qui leur donnât à la fois de la consistance et de la force, celui de la *religion*. L'histoire de la politique ne nous offre pas de résultat plus frappant que celui-ci : la religion

acquiert toujours un plus haut degré d'importance politique, à mesure que l'on remonte dans l'histoire des peuples. Il est d'autant plus nécessaire de faire connaître le rapport intime qui unissait primitivement la religion et la politique, que plusieurs de nos recherches ultérieures ne peuvent s'éclaircir que par ce moyen.

Nous entendons ici par *religion* ce qu'elle sera toujours chez des hommes peu civilisés, l'adoration de certaines divinités, avec certaines cérémonies, quelles que soient les images sous lesquelles on les représente. Qu'il y ait eu ou qu'il y ait encore des peuplades sans la moindre trace de religion, dans le sens que nous venons d'indiquer, c'est ce qui est douteux, et d'ailleurs indifférent, puisque ce serait seulement une exception des plus rares. Mais, pour rendre la religion propre à devenir un lien politique, il suffit qu'elle prenne chez un peuple un caractère national, ce qui arrive d'ordinaire; car chaque peuple, comme une foule d'exemples le prouvent, en vient facilement à considérer certaines divinités, comme ses dieux tutélaires et comme appartenant à lui seul. Qui ne voit que la seule idée d'une divinité tutélaire commune doit devenir le lien invisible d'une nation, quoique ce lien ne tire sa véritable force que de son aptitude à se transformer en lien *visible*? Dès qu'un lieu par-

ticulier est consacré au culte public de la divinité nationale, dès que ce culte se fait dans un sanctuaire national, dans un temple, et qu'on célèbre près de ces temples des fêtes auxquelles la nation *seule* prend part, il en résulte une unité qui ne dépend plus des circonstances extérieures et accidentelles, parce qu'elle a sa racine dans le cœur de l'homme même. On n'a qu'à jeter un regard sur les annales de l'antiquité, et on en trouvera la confirmation presque à chaque pas.

Un état composé d'une seule ville avec son petit territoire, auquel le rapprochement des habitations donne une unité solide, a peut-être moins besoin du lien de la religion, quoiqu'il ne puisse s'en passer tout-à-fait; mais son prix, ou plutôt sa nécessité indispensable, ne se montre en tout son jour dans l'histoire que là où se forment les confédérations dont nous avons parlé. Celles-ci supposent antérieurement un état isolé, et il faut donc des moyens extraordinaires pour en empêcher la dissolution et le retour à l'isolement. Comme dans chaque association il y a certaines charges communes à supporter, de là résultent les efforts pour s'en affranchir, lorsque les circonstances le permettent. Mais qu'est-ce qui peut assurer la durée d'une telle association? Le besoin de résister en

commun aux dangers du dehors le peut pour quelque temps : mais ces dangers sont passagers, et la puissance prépondérante ne peut maintenir qu'imparfaitement un lien, qui ne repose que sur la contrainte.

La religion, avec un temple commun et les fêtes qui en dépendent, peut seule consolider ce lien, en imprimant au peuple un caractère parculier, qui, en frappant les sens, parle au cœur et au sentiment, et qui le sépare de tous les autres peuples, en lui donnant un esprit national. Ainsi le temple de l'Hercule Tyrien devint le centre de la ligue des états phéniciens; celui de Jupiter Latialis, de la confédération latine. C'est ainsi que les Grecs, divisés sous tant de rapports, se reconnaissaient, même pendant les guerres civiles, pour une seule nation, aussitôt qu'ils s'étaient rassemblés autour du temple de Jupiter pour célébrer les jeux olympiques. Ainsi l'unité de l'état judaïque fut fondée sur le culte commun de Jehovah et sur la célébration de ses fêtes.

La religion ne pouvait naturellement pas devenir un lien aussi général pour de grands empires, formés par de vastes conquêtes, et comprenant une foule de peuples qui différaient dans leur culte, quoiqu'elle pût exercer une grande influence par la puissance et les progrès

du peuple dominateur. Mais pour ces empires, et en général pour les états de l'antiquité, la religion eut encore beaucoup d'influence, en faisant naître des *législations*, et en opposant ainsi au despotisme une digue qui pouvait du moins le restreindre, sinon l'anéantir. Les législations, pour être efficaces, ont besoin d'une autorité supérieure qui leur assure le respect et l'obéissance. C'est chez les peuples où des constitutions politiques sont établies, où s'est répandu un certain degré de civilisation philosophique, que des lois peuvent se faire respecter par elles-mêmes, parce que la conviction commande l'obéissance. Mais comment s'y attendre de la part de peuples barbares, et quelle autre sanction possible ici que celle de la religion qui fait respecter les lois comme ordres des dieux? C'est pourquoi, dans l'antiquité, les législations portaient également le sceau des législations religieuses. Cette union fut indissoluble dans tout l'Orient, chez les Égyptiens et chez les Juifs, comme chez les Perses et les Indiens, et l'est encore aujourd'hui chez tous les peuples où règne le mahométisme. Les législations les plus anciennes des Grecs et des Romains, comme celles de Lycurgue et de Numa, reçurent leur sanction de la religion. Par ce moyen, la *classe des prêtres*, formant une profession séparée, ou

même une caste, comme en Orient, mais non en Grèce et à Rome, acquit sur les affaires politiques une grande influence qui, malgré ses fréquents abus, eut certainement aussi son bon côté, en limitant la puissance absolue des souverains. La religion en prescrivant des cérémonies, soumettait les princes à l'observation de certaines règles qui étaient autant de bornes posées à leur pouvoir.

Les remarques que nous venons de présenter sont destinées à donner sur la politique de l'antiquité quelques vues générales que nous aurons souvent occasion d'appliquer. Une véritable théorie de la politique est étrangère à des recherches fondées sur un plan purement historique. Mais, si je ne m'abuse, ce que nous avons dit offre déja quelques résultats qui dissipent en grande partie l'obscurité dont l'origine de la société civile est enveloppée, au dire de plusieurs de nos publicistes. Il ne peut être question d'un contrat social formellement conclu dans l'enfance des peuples : l'état n'est point une *invention* faite à une époque fixe, mais une institution qui, en se formant insensiblement, tira son origine des besoins et des passions de l'humanité. Si, avec le temps, on a pensé à établir des théories, on n'y pensa guère dans le principe : c'est pourquoi les formes politiques

se distinguèrent et se modifièrent si diversement, et c'est ce qui fait qu'on ne peut les faire entrer dans les classifications que présentent les théories modernes.

L'origine du *commerce* ne se perd pas moins que la naissance des états dans l'obscurité des temps les plus reculés. Quoiqu'on puisse la trouver généralement dans les besoins et dans l'échange mutuel des produits qui résulta de ces besoins, cependant il reste encore plusieurs questions importantes qui ne peuvent se résoudre historiquement. Comment on parvint à transformer le simple échange en un véritable commerce par l'emploi des métaux précieux comme mesures des valeurs ; comment cette institution se répandit parmi les peuples, et quelles en furent les premières conséquences pour le commerce et la civilisation ; en quels lieux, enfin, on frappa les premières monnaies : voilà ce que nous ignorons complètement, ou ce que nous ne savons du moins que d'une manière très-obscure. Aussi n'est-il pas de notre plan, et serait-il de peu d'utilité, d'approfondir cette question, puisque tout ce qu'on peut dire de plausible là-dessus a été dit depuis longtemps. Il nous semble d'autant plus nécessaire d'explorer le commerce de l'antiquité dans son ensemble, ce qu'il fut au temps de sa splendeur,

et d'exposer avant tout en quoi il se distingue essentiellement du commerce moderne, par ses institutions et par les objets sur lesquels il roulait.

Tant que nous ne connûmes du globe que les trois continents compris sous la dénomination d'Ancien-Monde, les routes ainsi que les institutions du commerce durent différer de celles de nos jours. Ces trois grands continents n'étaient point séparés par de vastes mers; ils se touchaient, ou à peu de chose près. La mer qu'ils enfermaient dans leur sein, la Méditerranée, était d'une étendue limitée. Cela explique le caractère distinctif du commerce ancien, entièrement opposé par sa nature au commerce moderne; car au fond ce n'était qu'un *commerce de terre*, et celui de mer n'était qu'accessoire. Quelque accoutumés que nous soyons à nous figurer comme inséparables les progrès de la navigation et ceux du commerce, et à mesurer les derniers d'après les premiers, cependant cette mesure n'est nullement applicable aux temps anciens. Quelque active que fût la navigation dans la Méditerranée et sur quelques côtes, elle ne servit néanmoins le plus souvent que de prolongement et de débouché au commerce continental, et de passage pour les denrées.

Le grand commerce maritime ne s'est formé et

n'est devenu possible que par la découverte de l'Amérique. Jusqu'à ce moment, pendant les siècles de l'antiquité et du moyen âge, la marche du commerce resta généralement la même, et cet évènement seul a fait époque dans son histoire. La grande route de l'Orient en Europe et en Afrique pouvait, en certains cas, changer de direction sans suivre toujours la ligne droite; mais en général elle demeura la même, ainsi que le commerce qui se faisait par cette route resta toujours le commerce principal. Aussi est-il permis de douter que la navigation autour de l'Afrique eût jamais produit à elle seule ce changement universel. La navigation de l'Inde serait peut-être long-temps encore restée un simple cabotage, comme elle le fut en effet au commencement.

Mais la découverte de l'Amérique aurait à elle seule changé le commerce universel, lors même qu'elle n'eût pas été secondée par l'autre évènement. Ce Nouveau-Monde ne pouvait être abordé ni par une route de terre, ni par la navigation des côtes, ni par une suite d'îles. Ou il fallait renoncer à cette découverte avec tous ses résultats incalculables, ou il fallait que l'homme se hasardât à braver l'Océan. Les ports de la Méditerranée furent bientôt déserts, lorsque les peuples des côtes de l'Europe occidentale ouvrirent

leurs ports aux flottes des deux Indes, et l'Océan rentra en possession de son droit primitif d'être la grande route du commerce général.

Le caractère propre du commerce ancien consistant à être continental, son développement nous offrira les traits principaux de l'histoire commerciale de l'antiquité.

Il est dans la nature des choses que les pays les plus riches en produits recherchés, surtout lorsque ces produits s'y trouvent exclusivement ou en plus grande abondance, deviennent aussi les pays qui fournissent le plus à l'exportation; car leurs denrées iront même jusque dans les contrées les plus éloignées qui auront eu occasion de les connaître et de les apprécier. Parmi les trois parties de l'Ancien-Monde, l'intérieur de l'Europe cependant resta, jusqu'aux temps de l'empire romain, dans un état où il ne fut d'aucune importance pour le commerce. Quelques-uns des peuples des côtes de l'Europe méridionale, en Grèce et en Italie, furent les seuls qui sortirent de leur barbarie; le reste demeura trop sauvage, et avait trop peu de besoins et de moyens d'acquérir, pour qu'un commerce avec ces hordes eût pu s'étendre assez pour devenir une branche de commerce universel. Celui même de la Grèce et de Rome pouvait-il être beaucoup plus qu'un commerce de propre consommation?

Car quels produits bruts ou ouvrés ces pays auraient-ils pu offrir en échange à l'Orient? L'Espagne méridionale, dont les métaux précieux trouvaient un marché sur toutes les places, paraît presque seule avoir fait exception.

Il en résulte donc que l'Asie et l'Afrique, habitées en grande partie par des peuples civilisés, et toutes les deux abondant en superbes produits indigènes, surtout dans les pays du Levant, durent devenir le principal théâtre du commerce d'alors. Cependant l'étendue immense des pays de ces continents, leur état physique, les déserts nombreux qu'ils renferment, les hordes rapaces qui les traversent, opposaient aux communications de grands obstacles, qui ne se rencontrent pas aujourd'hui chez les peuples policés de l'Europe moderne. La sûreté des trafiquants nécessita donc certaines formes auxquelles on n'est pas obligé de se soumettre dans nos pays. Comme il était impossible que des voyageurs isolés pussent faire ces longs et dangereux voyages, il devint indispensable de former de nombreuses compagnies de commerce assez fortes pour se défendre elles-mêmes, ou assez riches pour payer un convoi armé. Mais ces compagnies, que nous désignons par le mot corrompu de *caravanes* (1), ne pouvaient pas se rassembler en tout

(1) Littéralement : *kiervanes*.

temps et en tout lieu. Il fallait déterminer des rendez-vous, où les marchands pussent être sûrs de se réunir en nombre suffisant. Ensuite il ne dépendait pas d'eux de changer à leur gré les places d'achat et de vente : mais il fallait conserver celles qui y étaient destinées par une situation favorable, ou autres raisons, ou bien par l'habitude ; car là seulement on pouvait compter sur un assez grand nombre de vendeurs et d'acheteurs. Enfin le choix des routes ne dépendait pas plus de leur arbitre ; car, dans les steppes et les déserts sablonneux qu'il faut passer, la nature n'a préparé que d'une main avare quelques lieux de repos, où le voyageur et sa monture, sous l'ombre des palmiers et à la fraîcheur des sources, retrouvent leurs forces épuisées par tant de peines et de fatigues. Si l'on ajoute à cela que ces mêmes endroits deviennent ordinairement les points principaux du commerce d'entrepôt, qu'on y fonda des temples sous les auspices desquels on trafiquait, et qui devinrent en même temps le but des pélerinages, ce qui fit naître souvent des villes riches et puissantes, il sera aisé de concevoir comment le besoin et l'intérêt des marchands durent les attacher à certaines routes.

Tout cela démontre comment le commerce par caravanes fut nécessairement soumis à *cer-*

taines formes qui lui donnèrent une marche sûre et fixe. Il ne faut donc pas s'étonner si, pendant des siècles et même des milliers d'années, cette marche resta en général la même, tout en changeant de direction, en certains cas, par la décadence ou même la destruction de quelques cités, ou par la formation d'autres villes qui prirent leur place. Cela explique encore comment certaines contrées et certaines villes de l'Orient, destinées par leur situation même à former les places principales du commerce continental, comment Babylone et l'Égypte brillèrent de si bonne heure dans l'histoire, et comment, malgré toutes les révolutions par lesquelles elles passèrent, elles ne perdirent jamais leur éclat dans l'antiquité ni dans le moyen âge, bien qu'il se soit obscurci par intervalles. Il en résultera enfin, comme nous l'avons fait observer plus haut, que la marche du commerce général resta la même dans l'antiquité comme dans le moyen âge, tant qu'il ne devint pas commerce maritime, au lieu de commerce de terre qu'il était. Jusque-là, c'est-à-dire jusqu'à la découverte de l'Amérique, les plus grands changements du commerce général ne se rapportèrent pas tant aux procédés qu'il suivait et aux pays par lesquels il passait, qu'aux peuples qui le faisaient. Que les grandes routes commerciales de l'Asie orientale vinssent à aboutir à

Alexandrie ou à Tyr, ce fait ne pouvait avoir assez d'importance pour changer entièrement la nature du commerce.

Le trafic par caravanes exige une grande quantité de bêtes de somme, surtout de chameaux, animal propre plus que tout autre à transporter de grands fardeaux et à endurer les fatigues de longs voyages à travers des contrées privées d'eau. Ensuite il y faut des hommes qui s'entendent à les soigner, et eux-mêmes habitués à supporter les mêmes fatigues. Quoique le cheval et le mulet puissent être employés au transport des marchandises, ils y sont beaucoup moins propres que le chameau : aussi le grand commerce par caravanes s'est-il restreint à ces pays où se trouve le chameau, le navire du désert comme l'appelle l'Arabe. Cet animal, quoiqu'il appartienne à la classe des animaux domestiques, s'élève moins bien dans les étables que le cheval et le mulet; il vit au contraire dans les champs: l'éducation des chameaux demeura donc aussi l'occupation des peuples nomades. Ainsi lors même que ce genre de vie des nomades n'aurait pas été aussi analogue à la vie errante des caravanes, cela seul expliquerait déja comment ces peuples prenaient une part si active à ce commerce. S'ils ne sont pas eux-mêmes les véritables marchands, ils fournissent cependant,

comme nous le verrons par la suite, les bêtes de somme aux habitants des villes commerçantes, et sont aussi d'ordinaire les conducteurs des marchandises (1). La moitié de l'Asie et de l'Afrique étant habitée par ces peuples et par leurs troupeaux (2), comment s'étonner que ce genre de commerce y prît une si grande extension?

Quelque grande que soit la force du chameau, elle est néanmoins trop bornée pour que le commerce qui se fait par lui ne s'en ressente. Plusieurs centaines de chameaux suffiraient à peine pour transporter la charge d'un seul de nos grands navires indiens. Le commerce par terre est donc, pour la quantité des marchandises, restreint dans des limites très-étroites. Les denrées

---

(1) *Voyez* là-dessus. *Elphinston's Account of Cabul*, p. 290 et suiv.

(2) Le chameau vit dans toute l'Asie méridionale et centrale jusqu'au 53° de lat. sept., ainsi que dans tout le Nord de l'Afrique. On ne sait pas positivement jusqu'à quel point de l'Afrique méridionale il s'est répandu : à notre connaissance, il y est encore entièrement étranger ; et il est vraisemblable que la grande chaîne de montagnes qui traverse l'Afrique par le milieu forme ici une ligne de démarcation. L'importance que la transplantation du chameau dans ces lieux pourrait avoir pour le commerce a été démontrée ailleurs dans un traité particulier. Historische Werke *(Œuvres historiques)*, vol. II, 8, 420. *Sur la transplantation du chameau au cap de Bonne-Espérance.*

encombrantes ou d'un grand poids ne peuvent être les objets du commerce de terre, ou seulement en petites quantités. Ce fait répand une grande lumière sur une matière aussi intéressante, en indiquant pourquoi tant d'objets des plus utiles, quoiqu'ils fussent connus, entraient si peu dans le commerce. Le riz, le produit le plus important de l'Inde, avait beau être connu dans l'Occident, il n'y avait guère moyen de l'y transporter en grande quantité. Comment ferait-on passer le sucre et le salpêtre de Bengale en Europe, s'il fallait le faire par terre? Ce furent au contraire des denrées de prix et de peu de poids, comme les épices, l'encens, les étoffes légères, les pierres fines et des métaux précieux, qui purent être transportés de préférence, et qui devinrent par là les objets les plus importants du commerce.

Ces observations serviront également à démontrer l'importance du commerce par caravanes pour l'Ancien-Monde. La civilisation étant en général un effet des communications entre les nations, on ne pourra pas méconnaître que la civilisation des peuples de l'Asie et de l'Afrique se rattacha principalement à ce trafic; et sa nature prouve aussi combien il était doublement propre à la fonder et à la répandre. Car il est dans le caractère de ce trafic par caravanes

d'occasionner un commerce considérable d'entrepôt. Les caravanes traversent beaucoup de pays et beaucoup de peuples, dont les besoins, joints aux intérêts des marchands, exigent un commerce réciproque. Celui-ci peut demeurer très-simple pendant des siècles; et il ne faut pas se presser d'en conclure qu'il détermine les rapides progrès de la civilisation chez tous ceux qui y participent; car il se borne alors spécialement à pourvoir par échange à certains besoins et à certaines commodités de la vie. Cependant c'est déja un perfectionnement de la vie domestique, tant qu'il ne s'agit pas d'échanger des objets nuisibles, mais des objets vraiment utiles. Mais chez des peuples plus civilisés, cet échange prend plus d'extension, et, bien que le trafic par caravanes ne puisse répandre partout la même civilisation, il devient cependant très-important pour elle, en ce que certains points de l'intérieur deviennent le siége du commerce d'entrepôt, et forment les grands marchés où affluent toutes les nations, et où la foule, attirée par l'appât du gain, vient s'établir. Ainsi s'élèvent de grandes villes, où cette masse d'hommes réunis, les richesses qui y sont accumulées, l'abondance et le luxe qui en proviennent, développent un plus haut degré de civilisation, suivi de toutes les conséquences bonnes ou mauvaises qui en sont

inséparables. La marche du commerce en général se rattache d'elle-même au commerce d'entrepôt, ce qui démontre déja l'importance de ce dernier.

Quoique le commerce de terre jouât un plus grand rôle que celui de mer dans l'antiquité, il ne faut cependant pas le perdre de vue, et il est d'autant plus nécessaire de l'exposer ici en détail, qu'on s'en forme souvent des idées fausses. Quelques écrivains n'ont pas hésité à faire naviguer les Phéniciens et les Carthaginois en Amérique; tandis que d'autres n'admettent pas même qu'ils aient été en état d'exécuter les navigations qui nous sont attestées par des témoignages positifs.

Ce qui caractérise l'ancienne navigation, c'est qu'elle se réduisit toujours au *cabotage*. Les navigateurs ne se hasardèrent en pleine mer qu'autant que des obstacles physiques, surtout des courants impétueux, les forcèrent d'éviter les côtes, ou quand il ne s'agissait que d'un court trajet. L'opinion ordinaire attribue à l'absence de la boussole cet état imparfait de la navigation. Mais il en faut chercher la raison bien plutôt dans les limites étroites du monde connu, qui n'embrassait alors que les trois continents. Il faut un but pour naviguer en pleine mer; mais où chercher ce but avant la découverte de l'A-

mérique? On n'en sentait pas le besoin; et même l'invention de la boussole ne l'aurait probablement pas fait naître, tant qu'un courageux navigateur n'eût pas eu l'idée de la prendre pour guide à travers l'Océan. La boussole n'était-elle pas connue plus d'un siècle avant que Colomb n'eût traversé le grand Océan sous ses auspices?

Mais, quoique la navigation ancienne restât toujours bornée aux côtes, il faut cependant se garder d'y attacher des idées d'imperfection qu'on y attache habituellement. S'il est reconnu, d'un côté, que le cabotage ne se fait qu'avec les plus grandes difficultés, il est, de l'autre côté, non moins certain que c'est lui qui forme les plus habiles marins. La pêche de Terre-Neuve et le transport de la houille ne sont-elles pas encore aujourd'hui les deux véritables écoles de la marine anglaise? Où trouve-t-on plus d'occasions de se familiariser avec les dangers et d'apprendre à les braver? La conclusion que l'on tire du cabotage pour expliquer l'inhabileté des marins de l'antiquité et les bornes étroites de leur navigation est donc très-hasardée. N'est-ce pas même par un cabotage continuel que les Portugais trouvèrent le chemin de l'Inde? La position des trois continents anciens n'imposait pas de terme nécessaire aux navigateurs. Justement la navigation long-temps continuée le long des côtes

est ce qu'il y a de plus favorable à ses progrès. Il n'y a pas de point où elle doive s'arrêter nécessairement. La cupidité et l'esprit de découvertes conduisent toujours du connu à l'inconnu; et si nous nous figurons des peuples comme les Phéniciens et les Carthaginois, continuant paisiblement leur navigation pendant des siècles, qui les aurait empêchés d'avancer peu à peu, et d'entreprendre enfin même de très-longs voyages? Sans prétendre tirer une conclusion de ce principe, il en résulte du moins qu'une saine critique ne permet pas de regarder comme controuvées des relations qui nous restent sur des navigations lointaines le long des côtes de l'Europe et de l'Afrique, ou autour de ce dernier continent, par la seule raison qu'elles ne s'adaptent pas à nos préjugés sur l'habileté des marins de l'antiquité. Et s'il faut encore d'autre preuve, ne nous est-elle pas donnée par les Normands du moyen âge? Voudra-t-on révoquer en doute qu'ils n'aient fait le tour de l'Europe? Peut-on nier les expéditions lointaines exécutées par les Normands, qui, par la situation de leur pays, avaient beaucoup plus d'obstacles à vaincre que les habitants des bords de la Méditerranée?

La navigation des anciens ne resta cependant pas tellement bornée aux côtes, qu'elle ne per-

mît des traversées en pleine mer, lorsque les distances étaient peu considérables et les mers peu étendues. Un regard jeté sur une carte, présentant l'hémisphère oriental de notre globe avec ses trois continents, nous montre deux mers importantes : la Méditerranée avec ses subdivisions, parmi lesquelles nous comptons aussi la mer Noire; et l'océan Indien, entre les côtes de l'Afrique orientale, de l'Arabie et de la presqu'île de l'Inde, avec ses deux golfes Arabique et Persique.

La Méditerranée, par sa situation, dut être le théâtre principal de la navigation des anciens, vu qu'elle était entourée des parties les plus fertiles et les mieux cultivées des trois continents. La quantité d'îles dont elle est parsemée, les presqu'îles nombreuses qui s'avancent dans son sein, et son étendue bornée, durent en faciliter extrêmement la navigation. La Méditerranée devint la route de communication des habitants des trois parties du Monde ancien, qui seraient restés sans doute des barbares comme les habitants de l'Asie centrale, si la surface que couvre cette mer eût été un pays de steppes semblable à la grande Mongolie.

Dans l'Océan des Indes, tel que nous l'avons circonscrit, la navigation est facilitée par le peu d'éloignement des côtes et par la quantité d'îles

dont il est semé, et aussi par les moussons (vents réguliers, changeant de direction tous les six mois). Si les vents du Sud-Ouest, qui règnent l'été depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre, portaient les navires des côtes d'Afrique aux côtes de Malabar et de Ceylan, pendant que les vents du Nord, qui soufflent à la même époque dans le golfe Arabique, les portaient par le détroit de Babelmandel, les vents du Nord-Est, qui règnent au contraire dans cette mer pendant les mois d'hiver, les ramènent chez eux, et les vents du Sud, qui soufflent dans le golfe Arabique, les reconduisent de nouveau à leur point de départ (1). La suite de ces recherches démontrera combien les peuples du Sud surent de bonne heure mettre à profit ces avantages que leur offrait la nature. Mais il est en même temps certain qu'une telle navigation pouvait avoir lieu, sans que le

(1) La mer Indienne et le golfe Arabique ont tous les deux des vents changeant tous les six mois, mais qui ne sont pourtant pas de la même nature. Pendant les mois d'été, il règne dans le golfe Arabique des vents du Nord, à l'aide desquels on va vers le Sud, et dans la mer Indienne, des vents du Sud-Ouest, dont on a besoin pour arriver au Malabar, après avoir passé le détroit de Babelmandel. Pendant l'hiver, au contraire, règnent dans l'océan Indien des vents de Nord-Est, et dans le golfe Arabique des vents de Sud, favorables au retour.

caractère distinctif de la navigation de l'antiquité en fût changé.

Ces vues générales sur le commerce de l'Ancien-Monde peuvent servir à montrer les grandes différences qui le distinguent du commerce moderne. Mais cette différence deviendra encore plus palpable en comparant le système de l'un et de l'autre, et les objets sur lesquels ils roulent.

Le système de l'ancien commerce était beaucoup plus simple que celui du commerce moderne; car la plupart des institutions, sans lesquelles le commerce de nos temps ne pourrait subsister, n'existaient pas encore. Son objet principal se borna à satisfaire certains besoins de nécessité ou de luxe. Le marchand qui les procurait tâchait de les vendre ou de les échanger plus cher qu'il ne les avait acquis, surtout quand il les avait perfectionnés par sa propre industrie. De cette manière il s'enrichissait; mais ses spéculations ne s'étendaient point au-delà de ce cercle. Le commerce de l'Ancien-Monde resta donc essentiellement un *commerce de denrées*. En beaucoup de cas et dans la haute antiquité, pour la plus grande partie, ces marchandises s'échangeaient contre d'autres. Mais lors même qu'on employait les métaux précieux comme mesure des valeurs, c'était plutôt au poids qu'en argent monnayé. Nous savons des Phéniciens,

des Perses et d'autres peuples, qu'ils frappaient des monnaies. Nous connaissons aussi quelques espèces de monnaies qui avaient cours dans l'étranger, comme les dariques chez les Grecs; mais nous ignorons jusqu'où cela s'étendait. Quoi qu'il en soit, il est constant que le *commerce d'argent*, qui est une des branches principales du commerce actuel, sans être inconnu à l'antiquité, y resta pourtant dans l'enfance. Dans les grandes villes, comme à Athènes, Rome, Alexandrie, etc., où il y avait une affluence continuelle d'étrangers, il dut y avoir aussi un change de monnaies et des changeurs qui s'en occupaient; mais, tant qu'on ne connut pas les lettres de change, les affaires d'argent ne purent devenir une branche principale du commerce. On a cru en trouver des traces dans quelques passages d'auteurs anciens; mais elles sont douteuses, et ne se rapportent qu'à de simples *mandats*. Il était naturel de les tirer sur un tiers: on ignorait cependant encore l'art de les faire circuler, et d'en faire ainsi encore des objets de négoce. Le commerce d'argent en grand, tel qu'il se fait actuellement, est au contraire étroitement lié avec le crédit public des états, surtout des grands états commerçants, et a été le résultat de l'art tout moderne de faire des dettes publiques et de les payer.

Cet art resta inconnu à l'antiquité, parce qu'il lui était inutile. On faisait face aux dépenses publiques de l'état, alors bien moins considérables, ou par des tributs levés, ou, en cas extraordinaires, du moins dans les républiques, par des emprunts libres, que l'on remboursait, mais qui ne pouvaient devenir l'objet de spéculation mercantile. Le véritable commerce de change suppose un droit du change, et ne peut guère subsister sans des *postes* régulièrement organisées : tout y dépendant d'une correspondance sûre, prompte et fréquente. On se tromperait gravement, si, en supposant l'abolition subite de nos postes, on voulait, de la stagnation qui en résulterait, conclure l'absence de vie dans le commerce ancien; car la suppression d'une institution existante a toujours beaucoup plus d'inconvénients que son absence totale, à laquelle on supplée ordinairement par d'autres moyens. Mais il n'est pas moins certain que plusieurs branches de notre commerce actuel, fondées uniquement sur l'organisation de nos postes, ne sont devenues possibles que par elles.

La plus grande simplicité du commerce ancien, qui se bornait à l'achat et à la vente des marchandises, se montre aussi en ce que les affaires ne se partageaient pas entre autant de classes différentes qu'aujourd'hui. Il ne faut

pourtant pas prononcer là-dessus trop affirmativement. Qui peut dire avec certitude ce qui se passait dans une grande maison de commerce phénicienne ou carthaginoise ? Plusieurs exemples, comme entre autres la caste des interprètes ou courtiers en Égypte, nous prouvent que, dans les grands pays commerçants, le commerce occupait, outre les véritables marchands, une quantité d'hommes, d'agents intermédiaires, etc. La fixité des mœurs et de toute la vie sociale en Orient nous garantit que les institutions commerciales n'y ont guère changé. La différence se trouve donc principalement entre la forme du commerce actuel et celle de l'ancienne Europe. Il paraît que, dans le Levant, les circonstances permettaient beaucoup moins au marchand de faire traiter par d'autres ses affaires à l'étranger, et le forçaient d'entreprendre lui-même de longs voyages pour faire ses achats, surtout pour les pays au-delà de la Méditerranée, comme l'Espagne et autres, habités par des peuples encore barbares. Il était donc aussi le plus souvent propriétaire et capitaine de son vaisseau ; mais il faut avouer que tout cela peut avoir été sujet à de fréquentes exceptions. Le commerce de commission ne pouvait pas avoir, dans l'antiquité, la forme qu'il a actuellement, puisqu'il dépendait surtout de l'organisation de nos postes.

Les objets du commerce ancien étaient sans doute beaucoup plus restreints; car un grand nombre de produits étaient ou inconnus ou non en usage, et les moyens de transport s'opposaient aussi à ce qu'ils devinssent des objets importants du commerce de terre.

Dans cette catégorie se trouve en première ligne le blé, la plus nécessaire de toutes les denrées. Lors même qu'il ne serait pas entièrement exclu du commerce continental, on n'en pourrait guère transporter de grandes provisions et à de grandes distances par cette voie. Le commerce de blé en grand, au contraire, dépend entièrement de la navigation; il se bornait donc, dans l'antiquité, principalement aux pays qui entourent la Méditerranée et la mer Noire, et peut-être aussi aux bords des golfes Arabique et Persique. Les côtes de la Barbarie et d'Égypte, encore de nos jours si fertiles en blé, étaient autrefois beaucoup plus productives, vu qu'elles étaient plus cultivées. Qui ne sait que Rome recevait ses approvisionnements de ces pays, ainsi que de la Sicile?

Le vin offre encore plus de difficultés au transport par terre, exigeant, comme tous les liquides, des chariots, qui, faute de bonnes routes, ne peuvent suivre une caravane; les bêtes de somme n'y peuvent guère être employées. Mais il y avait, en outre, d'autres causes qui durent

donner une autre forme au commerce des vins dans l'antiquité. Les pays de l'Europe occidentale, produisant aujourd'hui presque exclusivement les vins de commerce, n'en produisaient alors point du tout ou fort peu. En général, ce commerce ne pouvait être, à quelques exceptions près, aussi considérable; les habitants des pays qui en manquaient n'en buvaient que rarement, au lieu qu'actuellement c'est tout le contraire. Chaque contrée consommait ses vins; et la culture en pouvait être d'autant plus répandue, qu'il n'y avait pas de religion qui défendît l'usage de cette boisson, comme maintenant le mahométisme.

Comme objet de commerce, l'huile était un article bien plus important dans l'antiquité; elle supportait mieux le transport que plusieurs sortes de vins : étant généralement en usage dans le Midi, où l'on ne connaît presque pas le beurre. La culture de l'olivier a peu changé : les contrées qui le produisaient le produisent encore aujourd'hui exclusivement, et la Sicile comme l'Italie méridionale lui durent une grande partie de leurs richesses.

Le transport de tous les objets d'habillement était sujet à beaucoup moins de difficultés, quoique les matières brutes ne pussent être exportées en aussi grandes quantités qu'à présent.

Les étoffes les plus estimées, la soie, le coton et la laine fine, n'appartiennent qu'au Levant; et les recherches suivantes montreront le rôle important que ces objets jouaient dans le commerce de terre.

Enfin, les produits précieux de l'Orient, les épices et les encens, employés en quantité immense aux sacrifices, affluèrent de l'Arabie et de l'Inde à l'Occident par différentes voies. Nous donnerons plus tard les développements ultérieurs; mais nous avons déja fait remarquer plus haut qu'il n'y avait pas d'articles plus appropriés au transport par terre.

Pour les recherches sur la politique et le commerce de l'antiquité, les temps des monarchies macédonienne et romaine sont loin d'être les plus importants et les plus instructifs. Lorsqu'un seul peuple subjugue tous les autres, là cesse naturellement cette diversité des formes politiques qui fait le mérite propre de l'antiquité, et le commerce subit aussi facilement le joug. Qu'on remonte à une époque plus reculée, où cette variété de constitutions subsistait encore, et où florissait au plus haut degré le commerce paisible des anciens peuples. La *période antérieure et contemporaine à la monarchie perse* paraît être celle qui satisfait le plus l'observateur sous ces rapports, et qui mérite par conséquent l'examen le plus

exact et le plus détaillé. Le commerce d'Alexandrie, comme les événements amenés par la politique macédonienne et romaine, se laisseront alors aisément expliquer et apprécier. En se reportant à ces temps plus éloignés, on trouve toute chose plus à sa place ; les peuples n'ont pas encore perdu leur indépendance, et chacun d'eux occupe, dans les relations mutuelles, la place que sa situation lui avait assignée. Les rivages de la Méditerranée étaient entourés partout de peuples industrieux et navigateurs. Carthage avait pris possession de la plus grande partie de la côte d'Afrique, et tâchait de se maintenir dans la possession du commerce avec l'intérieur de ce continent en faisant de ses ports la voie principale, par laquelle on apportait aux peuples de ces contrées les produits étrangers. Cyrène, dominant la partie orientale de cette côte, s'était constituée sa rivale. En face d'elles, les Grecs de Sicile et d'Italie s'étaient acquis, par la culture de leur sol fertile, de grandes richesses, dont l'abondance leur devint pernicieuse. Leurs territoires bornés pouvaient à peine produire autant d'huile et de vin qu'en engloutissaient la Gaule voisine, et l'immense Afrique, où ces produits étaient à peine naturalisés. L'Italie elle-même était possédée en grande partie par les Étrusques, qui se maintenaient dans la Méditerranée malgré la

jalousie des Carthaginois. Les Romains ne possédaient alors que le Latium; ils visitaient sur leurs vaisseaux les côtes d'Afrique, et faisaient des traités de commerce avec les Carthaginois. Le commerce avec l'intérieur de la Gaule reposait entre les mains de Marsilia, le plus paisible et le plus heureux de tous les états grecs. Sur la côte d'Espagne florissaient Gades et d'autres colonies phéniciennes et indépendantes, dont les hardis navigateurs se hasardaient même sur l'Océan. Les états de la *Grèce* proprement dite, principalement Corinthe et Athènes, ainsi que leurs colonies sur la côte d'Ionie, s'étaient approprié le commerce de la mer Égée et de la mer Noire; même l'inaccessible Égypte, où subsistait encore le trône des Pharaons, avait ouvert aux Grecs un port libre à Naucratis. Les derniers de ces monarques, espérant devenir souverains de la Phénicie et de la Syrie, étaient descendus de Memphis à Saïs, et avaient armé des flottes égyptiennes sur deux mers. Les peuples de l'Asie intérieure avaient été contraints par les conquérants d'Assyrie et de Babylone à se rapprocher. Même les transplantations forcées de peuples, ce premier moyen, inventé déja dans l'enfance du despotisme pour s'assurer les conquêtes qu'on venait de faire, n'avaient pu qu'augmenter leur connaissance réciproque et leur

commerce. La fière Babylone, destinée par sa situation à dominer et à être le centre du commerce de l'Asie, était devenue le siége de l'industrie et de la civilisation; tandis que Tyr et les autres états de Phénicie maintenaient leur droit de faire passer par leurs ports les branches principales du commerce asiatico-européen. Après les premières tempêtes, ce commerce avait été peu troublé pendant la domination des Perses. C'est alors que l'Asie reçut une organisation intérieure : sur ses grandes routes, on voyageait sans difficultés de Sardes jusqu'à Bactra et Persépolis. Même les ruines des palais de leurs rois, où étaient représentées les fêtes, où chaque nation paraît devant le trône avec les produits de son travail, sont encore aujourd'hui une preuve éloquente de l'industrie des peuples et de la sage politique de leurs rois!

Qu'on ajoute encore à ces traits le commerce contemporain de l'Afrique méridionale et de l'Éthiopie, en rapport avec Carthage et Tyr, moyennant le trafic par caravanes à travers les déserts de l'Afrique et de l'Arabie, comme la suite de ces recherches le démontrera; et cette époque présente une image de vie et d'activité, de relations commerciales des peuples dans la plus grande et la plus belle partie de notre globe, faite pour exciter l'admiration de l'observateur.

Cette époque ne forme pas la dernière limite des temps historiques; elle fait partie d'une ère où la brillante lumière de l'histoire commence à se perdre dans un crépuscule, qui prête aux recherches d'autant plus de charme, qu'elle réussit mieux à l'expliquer. Et, quoique nous ne nous proposions pas de remonter à cette période obscure des temps reculés, qu'aucun flambeau de la critique ne peut plus éclaircir, nous pouvons néanmoins espérer que quelques rayons pénétreront parfois jusqu'à elle.

Nous allons essayer de considérer l'histoire des temps reculés sous ce point de vue, et de tracer au moins l'esquisse du riche tableau qu'elle doit nous offrir. Que les peuples guerriers, qui n'occupent que trop souvent le premier rang, se retirent pour faire place à d'autres qui se tiennent modestement au fond de la scène. Que la marche de la paisible caravane remplace l'aspect d'armées destructives, et que les murs naissants de la colonie nouvellement fondée effacent de notre mémoire le spectacle des villes saccagées.

APERÇU GÉNÉRAL

SUR

L'ASIE.

Parmi les trois parties de l'Ancien-Monde, il n'y en a aucune plus digne que l'Asie d'attirer l'attention de l'historien-philosophe, qui ne se borne pas seulement à l'étude de quelques peuples isolés, mais qui veut embrasser de ses regards l'ensemble du genre humain. C'est là qu'on voit poindre les premières clartés de l'histoire; et, pendant tous les siècles suivants, où l'Afrique demeure presque complètement enveloppée d'une obscurité profonde, et où l'Europe ne s'en dégage qu'avec lenteur, on voit luire sur l'Asie une lumière qui nous présente les grandes révolutions dont elle fut le théâtre, entourées d'une clarté parfois inégale, mais du moins suffisante pour donner une idée de l'ensemble, et pour permettre des conclusions générales sur l'histoire de l'humanité. Plus nous remontons dans l'histoire, plus nous comparons les traditions des peuples sur leur origine et leurs premières

destinées, plus nous comprenons les différences de leur développement extérieur, plus aussi nous nous voyons ramenés constamment à l'Asie, et plus il devient vraisemblable que ce fut là le berceau du genre humain, quoique l'homme ait pu s'ennoblir ou se dégrader, dans d'autres parties du monde et sous un ciel étranger, par le concours de circonstances favorables ou défavorables. L'histoire même des sciences, malgré tous les efforts de l'Occident pour les enrichir et leur imprimer un cachet original, nous reporte cependant toujours à l'Orient. C'est encore là que nous trouvons la patrie non-seulement de notre religion, mais aussi de toutes les autres, qui, en se propageant, se sont élevées au rang de religions dominantes.

La nature a favorisé l'Asie d'une manière toute particulière par sa position géographique; sa limite au Nord s'étend à un degré de latitude, au-delà duquel aucune région n'est habitable pour l'homme. Mais elle embrasse toute la zone septentrionale tempérée, et ses grandes presqu'îles méridionales s'étendent seules jusque sous la zone torride; la plus orientale d'entre elles touche même presque l'équateur. Ses contrées les plus riches et les plus fertiles se trouvent aux mêmes degrés de latitude qu'occupe la Méditerranée, entre l'Afrique et l'Eu-

rope. Ses régions les plus méridionales et les plus septentrionales souffrent seules d'une chaleur ou d'un froid excessifs. L'Europe, au contraire, ne paraît être, pour ainsi dire, qu'un appendice de l'Asie du Nord-Ouest; et l'Afrique, qui s'étend en entier sous l'équateur, et qui se trouve en grande partie sous la zone torride, ne peut offrir que peu de pays dont le climat tempéré puisse être comparé à la majeure partie de l'Asie.

L'étendue immense donnée par la nature à l'Asie, quatre fois plus grande que l'Europe, et presque d'un quart plus grande que l'Afrique, en fait la scène la plus vaste, sur laquelle on voit la création animée et inanimée dans toute sa variété et sa beauté. L'Europe n'a pas de produits qui ne se trouvent également en Asie; et elle en a peu d'aussi parfaits, lorsque l'industrie des Européens ne les a pas perfectionnés. L'Afrique a bien ses denrées et les produits particuliers appropriés à sa situation; elle produit des nègres, qui manquent à l'Asie, des animaux et des plantes, qui ne prospèrent que sous l'équateur. Mais quelque étrange que la nature africaine paraisse à l'Européen, elle conserve cependant beaucoup plus d'unité. L'habitant du pays des Cafres pourrait, à la rigueur, se croire chez lui sur les côtes de la Barbarie; car il y trouverait à peu

près les mêmes animaux, les mêmes plantes et le même ciel. Au contraire, quelle diversité se présente en Asie! Que la nature est riche et variée dans les vastes steppes de la Mongolie, dans les vallées florissantes de Cachemire, dans les plaines brûlantes du Bengale, dans les bosquets odoriférants de Ceylan, et du côté opposé aux monts couverts de neige de la Sibérie, et sur les côtes de l'Océan glacial!

Mais l'Asie a encore, outre sa position, d'autres avantages marquants sur l'Afrique. Autant les communications et le commerce des habitants sont entravés en Afrique, autant ils sont faciles en Asie. Les mers qui l'entourent forment partout, mais principalement dans sa partie méridionale, demeure originaire des peuples civilisés, de grands golfes; ces golfes entrent fort avant dans l'intérieur des terres, et reçoivent de grands fleuves, qui favorisent l'échange sûr et commode des produits de différents pays.

Cette conformation du continent et cette égale distribution des fleuves sont vraisemblablement une des causes principales qui font qu'à l'exception de la presqu'île d'Arabie (appartenant encore par la nature de son sol à l'Afrique), il ne se trouve pas, dans l'intérieur de l'Asie, de si grands déserts sablonneux, qui gênent tant les relations commerciales de l'Afrique avec

les autres pays. Quoique l'Asie contienne aussi de grandes steppes, le voyageur n'y est pas exposé aux dangers qui le menacent dans les mers de sable de l'Afrique. L'Asie intérieure ne renferme qu'un seul désert de cette espèce et d'une pareille étendue, le désert de Cobi dans la petite Bucharie; mais celui-ci n'entrave que l'entrée du pays le plus oriental, la Chine proprement dite, qu'il borde du côté de l'Ouest et du Nord. Il n'oppose donc pas d'obstacles au commerce des autres pays de l'Asie.

Pour se faire une juste idée de la nature physique de l'Asie et des relations de ses habitants, il importe, avant tout, de connaître les grandes chaînes de montagnes qui traversent ce continent, et déterminent en grande partie la qualité de son sol et le genre de vie de ses habitants. Deux d'entre elles vont de l'Ouest à l'Est, et forment, avec leurs branches qui s'étendent au Nord et au Sud, et lient ces deux chaînes, un réseau qui compose, pour ainsi dire, le squelette auquel tient la surface de toute l'Asie. La première de ces chaînes, restée en grande partie inconnue aux Grecs, traverse la Sibérie méridionale, et est généralement connue, quoique ses noms changent souvent, sous la dénomination d'*Altaï*. Elle commence tout au-dessus de la mer Caspienne, d'où elle envoie même une

branche, appelée l'*Oural*, vers le Nord jusqu'à la mer Glaciale. Cette chaîne, d'une hauteur moyenne d'environ 6 à 7000 pieds, parcourt la Sibérie méridionale, et s'élargit toujours à mesure qu'elle avance vers l'Est : arrivée à l'Océan, elle se réunit à une branche septentrionale de la chaîne du Sud, embrasse le pays des Tunguses et le littoral de la Sibérie. Nous ne devons la connaissance de cette chaîne de montagnes qu'aux découvertes modernes de quelques voyageurs russes. Antérieurement on n'en possédait que des notions très-incomplètes, et, dans l'antiquité, elle était presque entièrement inconnue (1). Mais aujourd'hui encore il y reste beaucoup à explorer, surtout dans les parties orientales.

La grande chaîne méridionale, qui s'étend dans la même direction de l'Ouest à l'Est, sous le nom de *Taurus*, à travers le continent, a été toujours beaucoup plus connue. Elle part de la presqu'île de l'Asie-Mineure, où elle occupe les côtes méridionales, autrefois la Pisidie, la Lycie et la Cilicie (2). Elle passe ensuite par l'Arménie, où elle s'élève à une hauteur fort considérable, et un de ses bras, allant au Nord, embrasse

(1) De Guignes, *Hist. des Huns*, t. I, part. II, p. III. Abulgasi-Kan, *Hist. généalog. des Tartares*, p. 30, et ibi not.

(2) Arrianus, *De expeditione Alex.*, v. 5.

les pays nommés du Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne (1). Cependant la grande chaîne traverse les pays situés à l'Est et au Sud-Est de la mer Caspienne, la Perse septentrionale et les provinces jadis si renommées de l'Hyrcanie, des Parthes et de la Bactriane, jusqu'aux confins orientaux de la grande Bucharie ou de l'ancienne Sogdiane. Ici elle se partage en deux branches principales : l'une prenant une direction au Nord-Est, et l'autre au Sud-Est ; mais elles forment toutes les deux, pour ainsi dire, les rivages d'une grande mer de sable, qu'Hérodote, à qui elle était déja connue, appelle du nom générique de *désert sablonneux*, mais que les modernes nomment le désert de Cobi. La chaîne Nord-Est, une partie de l'ancien Imaüs, appelée aujourd'hui le *Belur-Dagh* ou le mont *Cashgar*, fait la limite septentrionale de ce désert, et traverse le pays d'Eygur, la Mongolie et la Songarie, jusqu'à la frontière de la Sibérie, pour se joindre à l'Altaï. La branche principale du Sud-Est borde l'Inde septentrionale, traverse la

(1) Le nom de *Caucase* désigne, dans la géographie ancienne, à proprement parler, les montagnes entre les deux mers, quoiqu'il soit appliqué improprement à d'autres parties de la chaîne du Taurus, par exemple, aux montagnes de l'Inde septentrionale. ARRIAN., l. c.

grand et le petit Thibet, et se perd dans la Chine centrale sur les côtes de l'Océan Pacifique. Ses noms changent suivant les contrées : la chaîne qui longe la petite Bucharie porte le nom de *Mustag* ou montagne de neige, autre partie de l'ancien Imaüs ; les montagnes limitrophes de l'Inde, ou les monts Caboul et Candahar, s'appelaient anciennement *Paropamise* : leur prolongement à l'Est, depuis le pic de Caboul, forme les monts Himmalaïa (1), couverts d'une neige éternelle, et dont les plus hautes cimes, autant que l'esprit entreprenant des Anglais a pu nous l'apprendre, s'élèvent jusqu'à plus de 25,000 pieds au-dessus du niveau de la mer (2), et qui enlèvent aux Cordillères du Nouveau-Monde la gloire d'être les monts les plus élevés de notre globe. Il part aussi de cette chaîne plusieurs bras qui se dirigent en droite ligne vers le Sud jusqu'aux caps de Comorin et de Malacca, et qui forment les squelettes des deux presqu'îles indiennes.

La direction de ces chaînes de montagnes détermine également le cours des grands fleuves, qui prennent leur source sur leurs revers, et qui

---

(1) *Elphinston's Account of Cabul*, p. 85.

(2) D'après les mesures de Webb, *Asiatic Researches*, vol. XI.

sillonnent le continent en tous sens. Sur la chaîne septentrionale ou sur les hauteurs de l'Altaï et de ses branches, naissent les grands fleuves de la Sibérie, les plus considérables de l'Ancien-Monde. La Sibérie s'inclinant vers le Nord, ils coulent dans cette direction et déchargent leurs eaux dans la mer Glaciale : l'Irtich, le Jenisei et le Lena, sont des fleuves inconnus aux anciens, et n'appartiennent qu'à la géographie moderne. Mais les quatre fleuves principaux de l'Asie méridionale étaient déja fort célèbres; sortant de la chaîne du Sud ou du Taurus, ils se dirigent vers le Sud et se jettent dans le golfe Persique et la mer des Indes : ce sont l'Euphrate, le Tigre, l'Indus et le Gange. La chaîne de montagnes qui unit, sur la frontière de la petite Bucharie, les deux branches de l'Imaüs et du Mustag, donne naissance vers l'Ouest au Gihon ou Oxus et au Sir-Darja ou Iaxartes, et vers l'Est aux deux grands fleuves de la Chine Ho-ang-ho et Yang-tse-Kiang. Les deux premiers dirigent leur cours vers la mer Caspienne, et tous deux, ou du moins l'Oxus, se jetaient probablement dans cette mer, quoiqu'ils se perdent actuellement dans le lac Aral. Les deux derniers dirigent leur cours par la Chine septentrionale et méridionale vers l'Océan Pacifique. Qu'on y ajoute le Volga ou le Rha, qui n'a ce

pendant ce dernier nom (1) que dans Ptolomée, on connaît les principaux fleuves de l'Asie, du moins tous ceux qui ont de l'importance dans la géographie et dans nos recherches. Car ces fleuves ont non-seulement déterminé la division politique de l'Asie; mais servant de voies principales au commerce, leurs rivages devinrent le siége de la civilisation, de la splendeur et du luxe, qui s'y établirent avec le développement progressif des villes royales.

L'Asie est divisée, par ses grandes chaînes de montagnes, en trois parties, essentiellement différentes entre elles par le climat et la nature du sol, aussi bien que par le genre de vie et les mœurs de ses habitants. La partie la plus septentrionale, actuellement connue sous le nom de Sibérie, depuis le revers de l'Altaï jusqu'à la mer Glaciale, restée inconnue aux anciens, à l'exception de quelques traditions incertaines dont nous parlerons dans la suite, tiendra peu de place dans nos recherches. Son peu d'habitants, tous peuples chasseurs et pêcheurs, offrent, il est vrai, de l'intérêt à l'observateur de l'humanité, en lui montrant comment l'homme s'acclimate dans les contrées voisines du pôle boréal, où le sauvage même éprouve

(1) Vraisemblablement le même que l'Araxe, nom donné à plusieurs fleuves.

qu'elles ne conviennent plus à sa nature, et où il nourrit l'espoir de se trouver, au-delà du tombeau, dans un pays où une meilleure chasse aux rennes le dédommagera de ce qui lui manque ici-bas (1). Mais l'histoire n'y trouvera que peu de matières, tant que le philologue ne lui aura pas aplani les difficultés. Car, suivant le peu de traditions conservées parmi les habitants de ces contrées, traditions que leur extérieur et leurs *mœurs* semblent confirmer, ce sont, du moins en partie, des tribus détachées des grandes peuplades de l'Asie centrale, conduites ou par des guerres ou par d'autres motifs extraordinaires dans des régions couvertes de neiges éternelles, qu'aucun peuple n'aurait choisies spontanément pour demeures. Ces pays ne seront cependant pas exclus de notre plan; et la suite de notre ouvrage prouvera qu'ils furent habités déja dans une très-haute antiquité, et qu'ils eurent une popula-

---

(1) *Voyez* Georgi, p. 383, *Beschreibung der Völker des Russischen Reichs* (Description des peuples de l'Empire russe). La croyance à une espèce d'existence après la mort est, selon lui, généralement répandue parmi les peuples de la Sibérie; et l'on trouve que ce sont les habitants des contrées les plus sauvages qui se font les plus belles idées de leur état à venir; tandis que les autres se le figurent triste, et regardent par là même la mort comme un malheur, que les premiers voient s'approcher avec joie.

tion peut-être plus considérable qu'aujourd'hui.

Les vastes pays de l'Asie centrale, situés entre les deux chaînes de montagnes de l'Altaï et du Taurus, et en partie occupés par elles, offrent beaucoup plus d'attraits à l'antiquaire, ainsi qu'à l'historien. On comprend ces vastes pays de steppes, depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Océan Pacifique, sous le nom de *Grande-Mongolie*, ou bien *Tartarie* (1); ils sont habités par les peuples mongols, Calmouks et Songares, ainsi que par plusieurs autres tribus qui paraissent être issues du mélange des deux races. Quoiqu'ils soient traversés par quelques grands fleuves, qui se dirigent la plupart vers la mer Caspienne, ceux-ci ne suffisent pas pour arroser ces plaines infinies, et les rendre propres à l'agriculture. D'ailleurs ce sont les pays les plus élevés de notre globe; et voilà pourquoi ils ne jouissent pas d'un ciel aussi doux que celui de l'Allemagne méridionale et de

(1) En confondant continuellement les Mongols avec les Tartares, faute dont DE GUIGNES s'est particulièrement rendu coupable, il en est résulté une grande confusion dans l'ethnographie et dans la géographie. Les Mongols et les Tartares sont des races différentes : les principales demeures des premiers sont au Nord, et les derniers habitent au Sud du Sir-Darja, l'Iaxartes des anciens, de sorte que ce fleuve doit être regardé comme la frontière de la grande Mongolie et de la Tartarie proprement dites.

l'Italie, tout en étant situés sous la même latitude du 40me au 50me degré. Cependant on n'y trouve rarement que des districts tout-à-fait arides et stériles; ils sont au contraire en grande partie couverts de pâturages et de plantes qui, en beaucoup d'endroits, croissent à la hauteur des troupeaux qui s'en nourrissent (1). Cette nature du sol, jointe à une autre particularité, le manque presque absolu de forêts et de bois, détermine le genre de vie des peuples qui l'habitent. Ils ne pouvaient, tant qu'ils vivaient dans leur propre pays, se faire des demeures fixes et se livrer à l'agriculture. L'histoire n'en offre pas un seul exemple; mais, dans les pays qu'ils soumirent à leur puissance, ils changèrent fréquemment leur vie nomade contre celle de leurs tributaires. La Providence les avait plutôt destinés à être des peuples nomades-pasteurs. Aussi leurs vastes plaines ne sont-elles pas couvertes de villes et de maisons, mais de tentes et de camps, habités par des hordes errantes, et entourés souvent, à plusieurs lieues, de troupeaux innombrables de brebis, de bœufs, de chevaux et de chameaux, qui forment la richesse des particuliers, et suffisent la plupart du temps entièrement à leurs besoins bornés. Le

(1) *Hist. généalog. des Tartares*, p. 126, et ibi not.

lait et la viande de leurs juments et de leurs vaches leur donnent la nourriture, et de bonne heure ils apprirent l'art d'en préparer même des boissons enivrantes (1). Les peaux et le crin de leurs chameaux leur fournissent des habits et du feutre pour les tentes; le roseau du rivage de leurs lacs et de leurs rivières leur donne des arcs et des flèches. Le sol de leur pays immense est leur propriété commune; et, accompagnés de leurs troupeaux, ces peuples changent et quittent, selon les besoins de ces animaux, les lieux qu'ils ont épuisés, pour chercher de nouveaux pâturages.

Ce genre de vie eût aussi une grande influence sur les relations sociales. Des constitutions politiques, auxquelles nous nous accoutumons dès notre jeunesse, ne peuvent pas naître chez eux; car elles sont le résultat d'une vie plus tranquille, de propriétés territoriales et de demeures fixes. Elles sont remplacées par les liens naturels de la parenté, nécessairement beaucoup plus intimes chez eux, et en même temps beaucoup plus étendus qu'ils ne peuvent l'être en Europe, parce que ce lien comprend chez eux non-seulement des familles particulières, mais encore des tribus entières, et même des peuples. Chaque

(1) Pallas, *Geschichte der Mongol. Völk.* (Histoire des peuples mongols), I, p. 123.

peuple se divise en plusieurs tribus, qui souvent deviennent, à leur tour, de puissantes peuplades, et se partagent selon les circonstances en plus ou moins de hordes, dont chacune embrasse un nombre plus ou moins considérable de familles. Les chefs des familles et tribus remplacent les magistrats; ils sont à-la-fois les juges en temps de paix et les capitaines en temps de guerre, et exercent un empire qui dégénère souvent en despotisme effréné (1). Aussi les cas ne sont-ils pas rares où les chefs de tribus, par violence ou par élection spontanée, deviennent chefs d'un peuple entier, et ensuite de puissants conquérants qui, à la tête d'armées formidables, comme Cyrus, Attila et Timur, répandent la mort et la ruine sur des pays riches et fertiles, et inondent plus d'une contrée de leurs légions innombrables. La suite de ces recherches nous apprendra qu'il est fort important, non-seulement pour l'histoire de l'Asie, mais aussi pour l'histoire générale de l'humanité, de nous faire des notions exactes et justes sur ces peuples nomades, sur leur genre de vie et leurs institutions. De là partirent les plus grandes révolutions de notre espèce, qui décidèrent du sort de l'Asie,

(1) Pallas, Histoire des peuples mongols, I, p. 185, etc.

et ébranlèrent même quelquefois l'Afrique et l'Europe. Il était, à ce qu'il paraît, dans le plan de la Providence, que cette partie de ses enfants demeurât plus fidèle à la nature et de quelques degrés plus proche de son état originaire : l'histoire démontre que la Providence s'en sert pour remplacer les peuples dégénérés qui, corrompus par la mollesse et le luxe, ont préparé eux-mêmes leur ruine.

La troisième partie de l'Asie, comprise sous la dénomination d'Asie méridionale, embrasse tous les pays qui sont ou occupés par la chaîne méridionale du Taurus, ou situés au Sud de ces montagnes, avec la presqu'île de l'Asie-Mineure où cette chaîne prend son origine. L'Asie méridionale commence donc au 40me degré de latitude septentrionale, et s'étend jusqu'au tropique septentrional, au-delà duquel, bien en avant dans la zone torride, s'étendent les trois grandes presqu'îles de l'Arabie et de l'Inde citérieure et ultérieure. Elle renferme donc les pays les plus riches et les plus féconds du monde : l'Asie-Mineure, toutes les provinces de l'empire de la nouvelle Perse, du Tigre jusqu'à l'Indus; l'Indostan septentrional, avec les deux presqu'îles en-deçà et au-delà du Gange; enfin le Thibet et toute la Chine proprement dite. La nature a répandu toutes ses bénédictions sur la plu-

part de ces pays, excepté là où l'aridité du terrain ou de hautes montagnes s'y opposent. Ils ne jouissent pas seulement du ciel le plus doux; mais ils sont aussi, pour la majeure partie, arrosés d'une quantité de fleuves plus ou moins grands. Les espèces les plus estimées de fruits, de blé et de plantes y croissent; le règne animal, les quadrupèdes, comme les oiseaux et les insectes, s'y montrent dans toute leur beauté; le cotonnier et le ver à soie y sont indigènes : on y trouve les épices et les parfums les plus précieux, et même les objets auxquels la vanité des hommes a voulu attribuer le plus haut prix; l'or, les pierres précieuses et les perles, s'y rencontrent en quantité extraordinaire.

Nous ne pouvons nous étonner que l'homme entouré d'une telle nature soit devenu tout autre que dans les steppes solitaires de l'Asie centrale. La Providence ne l'avait pas destiné ici mener la vie pastorale; elle avait pourvu à ce qu'il y fût conduit à un genre de vie plus noble. L'histoire montre qu'il s'aperçut de bonne heure de cette destination, et qu'il ne l'oublia jamais. Déja la tradition la plus ancienne met en ces pays le commencement de l'agriculture, de la culture de la vigne, ainsi que l'origine des villes et des premières associations politiques. Il est vrai que chez eux aussi, surtout où il se trouve des

steppes riches en pâturages, comme entre l'Euphrate et le Tigre, il passe de nombreuses tribus nomades, et il n'est pas rare qu'on aperçoive près des murs d'une ville le camp d'une horde. Mais ces nomades viennent des landes septentrionales ou des déserts de l'Arabie; ou bien ils sont de ces peuples montagnards dont le territoire, à cause de son élévation, n'est pas propre à l'agriculture. Mais voici une remarque qui se reproduit dans toute l'histoire. Non-seulement les naturels du pays finirent par adopter des demeures fixes et des constitutions politiques; mais aussi les hordes nomades, séjournant au milieu d'eux par les droits de l'hospitalité ou de la conquête, échangeaient spontanément leur vie errante contre cette vie plus douce et plus tranquille. Le parallèle du 40me degré de latitude septentrionale forme en quelque sorte la frontière invariable entre les contrées pastorales et agricoles. Nous n'aurions peut-être pas besoin de dire que, la transition ne se faisant pas subitement, notre remarque ne doit s'appliquer que d'une manière générale; mais prise ainsi, elle ne laissera pas de se confirmer dans chaque période de l'histoire de l'Asie. Cette ligne sépare le Caucase de l'Arménie, la Sogdiane ou grande Bucharie de la Bactriane ou de Balk, et la Chine de la Tartarie chinoise : les parties méridionales de ce

pays ont toujours été habitées de préférence par des peuples fixés dans des villes, tandis que celles du Nord ont toujours été peuplées de hordes nomades.

Quelque multipliées et quelque universelles qu'aient été les révolutions politiques de l'Asie intérieure, il règne néanmoins dans l'histoire de ce continent une uniformité qui la distingue de celle de l'Europe. Des empires s'élèvent et s'écroulent; mais les nouveaux adoptent les formes anciennes. Ce phénomène surprenant s'explique en grande partie par lui-même, quand on jette un regard sur l'ensemble de l'histoire de l'Asie.

Les grands empires qui s'y élevaient ne se formaient pas de la même manière que nos états européens. Ils devaient généralement leur origine à de puissants peuples conquérants, et, à peu d'exceptions près, à des peuples nomades. Voilà le principal point de vue dont on ne doit pas s'écarter, lorsqu'on veut juger leur histoire et leurs institutions.

On a déja remarqué plus haut que toute l'Asie septentrionale et centrale est remplie de ces peuples nomades; mais ils occupent, en outre, différentes parties de la chaîne du Taurus, dans l'Asie méridionale, et pour ainsi dire toute la presqu'île arabique, excepté les parties les

plus méridionales ou l'Arabie Heureuse. Les immenses déserts sablonneux de ce pays sont encore moins faits pour l'agriculture et pour des demeures fixes que les steppes du Nord.

Le peu de notions données plus haut sur le genre de vie de ces peuples doit faire naître l'idée qu'ils sont très-propres à devenir conquérants. Leur genre de vie les endurcit contre toutes les fatigues de la guerre; leurs besoins bornés rendent superflus les bagages qui ralentissent les marches de nos armées civilisées; les troupeaux nombreux leur donnent abondamment des chevaux pour leur cavalerie, et leurs armées sont composées en plus grande partie et souvent uniquement de cavalerie; car, même en temps de paix, leur vie errante ne leur fait presque jamais quitter leurs selles. Les brigandages mêmes, auxquels ils inclinent d'habitude, sont pour eux une école de guerre, et leur inspirent, sinon la constante bravoure et le froid héroïsme de l'Européen, du moins une impétuosité dans l'attaque et une témérité qui proviennent de l'habitude du danger et de l'amour du butin. Semblables à des bandes de sauterelles destructives, ils sortent de leurs steppes ou de leurs déserts sablonneux, comme les Mongols et les Arabes; ou bien, ils descendent de leurs montagnes, comme les Parthes et les Perses,

inondent en conquérants féroces les plaines fertiles de l'Asie méridionale, et subjuguent les nations riches et civilisées qui les habitent. Ils étendent leur domination aussi loin que peuvent atteindre leurs hordes, et deviennent ainsi les créateurs d'empires puissants et immenses, en échangeant leur ingrate patrie contre des demeures plus heureuses. Mais ici la connaissance des arts, du luxe et de la mollesse, et l'influence d'un climat différent, produisent bientôt en eux un changement de vie. Les vainqueurs adoptent les mœurs des vaincus : ce que le nomade fait d'autant plus volontiers, qu'il n'a pas de patrie. Il se forme parmi eux une civilisation fondée moins sur une moralité élevée que sur le luxe; et plus est rapide la transition de la barbarie à la civilisation, plus est vif le désir des jouissances toutes sensuelles, plus aussi le luxe prend d'accroissement. Ainsi les vainqueurs s'affaiblissant eux-mêmes, ils maintiennent leur pouvoir plus ou moins long-temps, selon les circonstances. De leurs anciennes demeures sortent de nouveaux peuples, qui, purs de corruption, fondent un nouvel empire sur les débris de l'ancien, jusqu'à ce qu'ils partagent le même destin.

Voilà, à l'exception de la période macédonienne, la seule fois que des Européens ont régné

dans le cœur de l'Asie méridionale, un aperçu général de l'histoire de cette partie du monde. C'est ainsi que dans l'antiquité naquirent et disparurent les empires des Assyriens, des Chaldéens, des Perses et des Parthes, ainsi qu'au moyen âge celui des Arabes, et plus tard les états des Tartares et des Mongols, qui existent encore aujourd'hui, quoique en ruines.

Ceux qui connaissent cette origine des grandes monarchies asiatiques seront conduits naturellement aux remarques suivantes :

1° Le développement et l'accroissement des empires asiatiques ne sauraient être progressifs; ils prennent au contraire une étendue rapide et considérable dès leur origine, ou du moins bientôt après. Ce phénomène est fondé sur la manière dont les peuples nomades font leurs conquêtes, et sont forcés de les faire pour qu'elles puissent durer. Ils ont besoin de territoires très-étendus pour leur existence, et, en outre, il n'y a pour eux aucun motif de borner leurs conquêtes pendant qu'ils sont vainqueurs. Au contraire, le butin fait dans chaque pays devient un stimulant pour de nouveaux brigandages; et cette rapacité, jointe à leur ignorance de la géographie, enfante souvent chez eux l'idée de devenir les maîtres du monde entier, titre qu'ils se sont souvent donné. Sans avoir jamais com-

plètement réalisé cette idée, ils ont quelquefois réussi à un degré qui étonne l'historien. La domination des Arabes s'étendait depuis l'Espagne et Maroc jusqu'à l'Inde, et les armées mongoles combattaient, sous les successeurs de Gengis-Kan, en même temps en Silésie et auprès de la muraille de la Chine.

2° Les peuples de cette espèce ne peuvent donner sur-le-champ à leurs états une constitution politique arrêtée. Comment pourraient-ils leur donner ce qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes? Il est dans la nature des choses qu'au commencement leur constitution ne puisse être que purement militaire. L'administration des provinces conquises est confiée à des capitaines, à la tête de nombreuses armées nourries, ou par le pays lui-même, ou comme garnisons des villes, ou comme hordes errantes. Ces gouverneurs n'ont primitivement d'autres fonctions que de percevoir les présents ou tributs, imposés arbitrairement ou selon certaines règles, et de tenir à cet effet ces pays, subjugués par leurs armées, dans une complète soumission. Cependant cette institution se réduit souvent bientôt à abandonner à ces gouverneurs leurs provinces en échange d'une certaine somme qu'ils versent annuellement au trésor royal, en les laissant maîtres des moyens de recouvrer ces sommes et d'en extor-

quer de plus fortes encore pour s'enrichir eux-mêmes. Souvent les anciennes institutions politiques restent intactes : les princes vaincus ou leurs descendants gardent même quelquefois leurs états, si le défaut de soumission ou la haine personnelle n'amènent leur ruine. Telle était la coutume chez les Perses comme chez les Mongols; mais on se trompe gravement en cherchant l'origine de cet usage dans la mansuétude et l'humanité des conquérants : leur barbarie et leur ignorance en étaient la cause; car ces choses étaient d'abord tout-à-fait hors de leur horizon, et ils ne pouvaient ou ne voulaient pas s'en occuper.

3° Néanmoins il est tout naturel que de cette constitution purement militaire il se forme peu à peu une constitution politique. Aussitôt que les vainqueurs, par un long séjour parmi les vaincus, adoucissent leurs mœurs, ou en général se familiarisent avec les institutions politiques, ils passent entièrement, ou en partie, d'une vie nomade à une vie sédentaire et à l'habitation des villes. Il est vrai que le génie de quelques-uns de ces grands conquérants, comme celui de Timur et de quelques autres, s'élevait assez au-dessus des vues de leurs compatriotes pour s'attacher aussitôt à une législation civile; mais on ne doit pas oublier que néanmoins le développement et les progrès ne se faisaient que lentement

et par degrés. Ces gouverneurs militaires, dont le pouvoir n'était borné par aucune loi, se mêlaient peu à peu des affaires civiles, à mesure qu'ils se familiarisaient avec elles, et qu'ils en prenaient le goût; et ainsi de simples capitaines ils devenaient satrapes : souvent aussi la jalousie du despote adjoignait les satrapes aux capitaines. Voilà pourquoi les grands empires asiatiques forment ordinairement un seul corps, dont l'ensemble ne peut être maintenu que par un pouvoir unique, mais qui permet tant de variété dans les diverses parties, qu'on y trouve toutes les constitutions les plus opposées. Même sous le régime du despotisme, on y tolère non-seulement de petits tyrans et des souverains dont le pouvoir est limité, mais jusqu'à des républiques, dont les villes phéniciennes et grecques de l'Asie-Mineure, sous la domination des Perses, donnent un exemple.

Les remarques que nous venons de faire fourniront les moyens de résoudre une question, qui se présente d'elle-même à l'observateur des peuples d'Asie, et qui est du plus haut intérêt pour l'humanité en général; savoir : comment cette forme despotique, toute particulière aux grands empires asiatiques, s'est développée, maintenue et constamment renouvelée malgré tant de révolutions?

Là où tout provenait de la conquête et d'une domination toute militaire, la base de la constitution civile devait être despotique, et surtout lorsque chez des peuples conquérants le pouvoir absolu des chefs de tribus en avait jeté les fondements. Car, quelque étrange qu'il puisse paraître, c'est néanmoins un fait que chez plusieurs d'entre ces peuples, placés dans l'état de nature et d'une liberté apparente, le despotisme le plus dur avait pris racine, et que le chef de famille était le maître absolu de sa tribu (1). Mais cette contradiction n'est qu'apparente; car tout le gouvernement des tribus sort du pouvoir paternel, qui, chez tous les peuples non civilisés, croît en proportion de leur barbarie.

En outre, on ne peut méconnaître que la grandeur et l'étendue immense de ces empires favorisent le despotisme. Il est contre nature que plusieurs peuples obéissent à un seul; car il est évident que chaque peuple doit avoir son gouvernement particulier, quoique des circonstances puissent produire le contraire. Plus on s'éloigne de la nature, plus les inconvénients deviennent frappants. Une foule de peuples qui

(1) C'est le cas chez les Mongols. Pallas, *Geschichte der Mongolischen Völkerschaften*. I, p. 185.

différent entre eux par le langage, les mœurs, la religion, ne se laissent pas gouverner d'après les mêmes lois, et il en résulte que des volontés arbitraires prennent la place de la loi. Un gouvernement de satrapes demeure donc alors le seul moyen de contenir et de surveiller l'ensemble, et de cette manière le despotisme s'organise au sommet : le despote le plus puissant ne l'étant pas assez pour faire plier les satrapes sous le joug de la loi, lors même qu'il peut les tenir sous le joug de la contrainte.

Enfin, il faut reconnaître que le lien indissoluble entre la législation et la religion devait nécessairement beaucoup retarder les progrès du développement de la constitution, sinon les rendre entièrement impossibles. Une nouvelle législation aurait amené une nouvelle religion; et même des changements et des améliorations dans les lois ne pouvaient être regardés que comme des innovations religieuses. Les difficultés de ces réformes devaient s'accroître encore là où le culte public, et même tout le cérémonial de la cour, se trouvaient dans les mains d'une caste sacerdotale. Celle-ci avait le plus grand intérêt à ce qu'il ne s'y fît pas de changements.

Mais il faut avouer que toutes ces observations ne suffisent pas pour expliquer le plus triste de

tous les phénomènes de l'histoire du genre humain, c'est-à-dire l'éternel esclavage des pays les plus beaux, les plus riches, les plus fertiles de la terre, où l'esprit humain aurait dû, à ce qu'il semble, parvenir à sa plus haute perfection. Soit que les peuples d'Asie, dès leur enfance, fussent soumis aux chaînes du despotisme, soit que l'esprit de conquête resserrât ces chaînes, il nous reste toujours à décider comment leurs forces furent à jamais paralysées, et comment eux-mêmes, dans leurs périodes les plus florissantes, ne purent secouer un joug qui paraît insupportable à l'Européen civilisé.

Pour répondre à cette question, il faut remonter un peu plus haut, et chercher les causes de ce phénomène, moins dans l'organisation défectueuse de la société politique que dans celle de la société domestique. Cette dernière est et était autrement constituée chez les grands peuples asiatiques que parmi les peuples civilisés de l'Europe. La polygamie y a régné de tout temps jusqu'à nos jours, et la polygamie conduit naturellement à un despotisme illimité.

On ne peut contester que l'organisation plus ou moins bonne de la société domestique ne doive réagir sur la constitution publique. La vérité si souvent répétée, que les républiques, pour

subsister, doivent être fondées sur des vertus, se résout en un principe plus général, savoir, que la liberté politique et la moralité sont intimement liées entre elles, et que l'une tombe inévitablement avec l'autre. Il n'existe pas de coutume qui soit plus contraire que la polygamie au développement de la moralité en général, et particulièrement des vertus domestiques, sources principales du vrai patriotisme; ce qui explique ce phénomène général de l'histoire, qu'aucun peuple admettant la polygamie (1) n'ait jamais obtenu de constitution véritablement républicaine, ou même monarchique, mais libre et limitée : aussi peut-on assurer que dans le cas où il l'obtiendrait, il ne la conserverait pas.

La polygamie constitue nécessairement un despotisme de famille, parce qu'elle fait de la femme une esclave, et par là même du mari un

(1) C'est-à-dire un peuple où la polygamie est non-seulement permise, mais où elle est réellement un usage dominant. Elle était permise aussi chez les Grecs; mais jamais elle n'y fut généralement introduite. Nous devons nous contenter de désigner ici seulement un autre champ de recherches, l'examen des conséquences de la polygamie et de la monogamie sur le droit privé. Si nous ne nous abusons pas, il en résulte une classification toute nouvelle des législations, qui pourrait conduire à des résultats très-remarquables.

maître. La société des citoyens ne consiste donc pas ici en un nombre de pères de familles, mais de despotes domestiques, qui, voulant exercer une autorité absolue, reconnaissent aussi un pouvoir despotique. Celui qui commande en aveugle ne peut qu'obéir aveuglément.

Ensuite la polygamie, en rompant le lien de la tendresse conjugale, affaiblit en même temps le lien de l'amour paternel, et par là même l'intérêt que le citoyen prend à la conservation de l'état. Les idées de patrie et de famille, toujours séparées chez les peuples asiatiques, lorsque la première ne manque pas complètement, étaient toujours intimement unies chez les peuples civilisés de l'Europe. L'attachement à la famille enfantait l'amour de la patrie; le meilleur père de famille était toujours le meilleur citoyen. C'est de cette source que découlait non-seulement le respect pour les lois et pour ceux qui les maintiennent, mais aussi le courage héroïque et ce mépris de la mort, avec lequel le barbare Germain, combattant pour sa liberté, sa femme et ses enfants, offrait sa poitrine aux lances des légions romaines.

Mais c'est dans les classes plus élevées où les intrigues augmentent avec le nombre des femmes, et où le despote devient lui-même esclave de ses femmes et de leurs gardes, que la polygamie

a les suites les plus funestes. Les gouvernements de sérails furent toujours les mêmes, excepté les cas où le caractère personnel du despote occasionnait un changement passager. La suite de ces recherches prouvera plus clairement quelle frappante ressemblance existait entre l'intérieur des cours de Suse ou de Persépolis et celles d'Ispahan et de Constantinople, et combien les résultats étaient semblables.

Or, s'il est évident, que la polygamie tire le despotisme des rangs les plus inférieurs, il doit en résulter en même temps l'impossibilité absolue de l'ennoblir jamais *chez* les peuples d'Orient, tant qu'ils ne changeront pas toute l'organisation de leur vie domestique. Aussi ces peuples jouissaient-ils, même sous le despotisme, d'un état heureux, lorsqu'un prince d'un caractère à la fois juste et doux était monté sur le trône (1). Mais la forme du gouvernement n'en restait pas moins la même, et il eût été au-dessus du pouvoir du meilleur prince de la changer; car il aurait fallu d'abord transformer la nation entière

(1) Le souverain actuel de l'empire persan est sans doute de ce nombre; néanmoins les ambassadeurs d'Angleterre ont vainement cherché à lui communiquer une idée des bornes du pouvoir royal en Angleterre. MORIER, *Travels*, I, p. 225.

et déraciner ses mœurs; ce qu'il n'était pas à même de faire. — Puissent ces remarques, tout en jetant le doute sur les espérances de ceux qui croient à un progrès continuel de l'humanité, nous donner d'un autre côté la conviction que l'Europe, par son état moral, est garantie du joug d'un despotisme asiatique! Il est vrai que nous autres Européens avons eu aussi nos Nérons : mais leur tyrannie fut passagère, et les plus cruels d'entre eux n'osèrent jamais se mettre au-dessus de toutes les formes. Le caractère distinctif du despotisme asiatique est que les sujets n'y sont pas regardés comme des personnes, mais comme des choses, dont le despote peut disposer comme bon lui semble, tant qu'il n'est pas limité par les lois de la religion. En supposant que les jugements contre le crime de lèse-majesté et les tribunaux révolutionnaires ne fussent en effet que de simples formalités, ils avaient néanmoins le mérite de présenter l'aveu tacite du tyran, qu'il n'est pas au-dessus des lois, mais soumis à leur influence.

Le commerce des peuples d'Asie nous présente une uniformité semblable à celle que nous ont offerte jusqu'ici les constitutions des grands empires asiatiques. Quoique les voyages en Asie offrent moins de difficultés que ceux d'Afrique, la nature du commerce intérieur est en grande partie

la même dans les deux continents. Le marchand n'ose pas entreprendre un voyage tout seul; il se forme donc des réunions de marchands ou caravanes, comme nous les avons décrites plus haut. La nécessité de voyager en troupes nombreuses s'est fait toujours sentir dans ces longues routes, où l'on traverse souvent des steppes désertes et infestées, du moins sur les frontières, par des bandes nomades ordinairement adonnées au brigandage, ou qui vous imposent de fortes rançons. Aussi la nature a-t-elle donné à toute l'Asie méridionale et centrale la bête de somme sans laquelle un grand et long commerce par terre ne peut exister, le chameau. Celui-ci habite les déserts brûlants et sablonneux de l'Arabie, aussi bien que les steppes des Kirguises et des Kalmouks, sur la côte septentrionale de la mer Caspienne. A la vérité, les grands fleuves de l'Asie ont été aussi des routes pour le commerce; mais passant à travers des pays de steppes, leurs rives manquent ordinairement de bois pour la construction des vaisseaux, et même de fer en certaines contrées. C'est probablement par ces deux causes qu'il faut expliquer pourquoi la navigation des fleuves n'a pas acquis en Asie un aussi haut degré d'importance qu'en Europe.

Le commerce intérieur de ce continent était

donc toujours, comme en Afrique, un commerce continental, et se faisait de la même manière. Mais, le commerce d'Asie étant par lui-même infiniment plus considérable, parce que les nations qui s'en occupaient étaient, du moins pour la plupart, beaucoup plus civilisées, et les pays, traversés par ses caravanes, moins sauvages, nous ne pouvons être surpris de trouver en Asie beaucoup plus d'établissements pour la commodité et la prospérité du commerce. Il faut y compter principalement les grandes routes et les caravanserails ou bâtiments destinés à recevoir les caravanes. De grands empires, fondés par des peuples conquérants, comme ceux d'Asie, font bientôt sentir la nécessité d'établir des routes militaires, pour mieux assurer la domination en tenant sous le joug les peuples éloignés; car cela n'est possible qu'autant qu'on y peut conduire une armée.

Aussi, à l'époque des Perses comme à celle des Mongols, trouve-t-on les grandes routes royales, qui traversent toute l'Asie connue ou conquise, et qui sont construites avec un luxe et avec des efforts dignes de ces états despotiques, où toute la force et l'activité des peuples peuvent être concentrées sur un seul point (1). Les routes

(1) *Voyez*, sur les grandes routes de la Perse, HÉRODOTE,

ne sont pas toujours celles des caravanes; car il est de la nature des choses que celles-ci préfèrent souvent des chemins plus courts, quoique plus déserts ou plus difficiles : mais il n'en est pas moins vrai qu'ils ont bien favorisé le commerce intérieur des peuples d'Asie. L'établissement des caravanserails ou stations pour les caravanes remonte à une haute antiquité, et leur nombre s'est encore accru depuis les temps de Mahomet, où l'on a commencé de les considérer comme une bonne œuvre (1). Les caravanserails sont ordinairement de grands bâtimens carrés, renfermant une grande cour ou place, et se composant d'une double série de pièces vides destinées à recevoir les voyageurs, auxquels on laisse le soin de pourvoir à leurs commodités et à leur nourriture (2). Quand même on connaîtrait en Asie nos auberges d'Europe, elles ne suffiraient pas pour contenir plusieurs centaines et même des milliers d'étrangers et de bêtes de somme.

La remarque, que le commerce de l'Asie se faisait presque uniquement par terre, en entraîne

---

p. 52, auquel on comparera, pour celles des Mongols, Marco-Polo dans Ramusio, *Raccolta di Viaggi*, vol. II, p. 30.

(1) Dans Hérodote ils s'appellent καταλύσις, l. c.

(2) *Voyages de Tavernier*, I, p. 96.

une autre, que son histoire se lie entièrement aux révolutions politiques de ce continent. Quand parurent de nouveaux peuples conquérants, renversant avec leurs hordes nombreuses les empires déja organisés, ces grands changements ne pouvaient pas manquer d'influer aussi sur le commerce. Néanmoins toute l'histoire de l'Asie confirme que le commerce, quoique interrompu pour un certain temps, ou même un peu changé, n'a jamais été entièrement détruit, mais qu'on le trouve au contraire presque toujours beaucoup plus promptement rétabli qu'on ne pouvait s'y attendre. La cause en est facile à deviner. Les peuples conquérants apprirent bientôt à connaître les grands avantages qu'ils pouvaient eux-mêmes en tirer : les besoins des peuples conquis devinrent bientôt les leurs; les impôts et les présents des caravanes qui passaient, les enrichissaient eux ou leurs chefs; et enfin, il y a même parmi les peuplades barbares de l'Asie un certain goût pour le commerce. Mais l'anarchie, dans laquelle le despotisme dégénère ordinairement, a porté plus de préjudice au commerce asiatique que ces changements de domination et ces guerres des peuples conquérants. L'anarchie provoque bientôt d'innombrables bandes de brigands, qui anéantissent toute sûreté, dès que la faiblesse du gouvernement ne peut

les réprimer. Le commerce était presque anéanti par les troubles anarchiques qui ont agité longtemps la Perse.

Malgré les nombreuses et grandes révolutions politiques qu'a éprouvées l'Asie dans son intérieur, depuis Nabuchodonosor et Cyrus jusqu'à Gengis-Kan et Timur, le commerce de ses habitants restait en général constamment le même, sans compter quelques changements de détail et des interruptions momentanées. Il se rétablissait et reprenait son ancienne forme à mesure que l'état des nouveaux empires devenait celui des empires détruits. Ses principaux siéges ne changèrent pas; les pays qui les renfermaient brillèrent de nouveau par leurs villes riches et florissantes, se relevant de leurs cendres après les pillages et les dévastations les plus terribles. Les besoins de l'homme, ceux de luxe comme ceux de première nécessité, sont trop sensibles et trop pressants pour que la guerre ou le despotisme puissent les restreindre ou les détruire.

Il n'existe dans l'histoire qu'un seul évènement qui fasse époque dans la marche du commerce de l'Asie, la découverte du passage aux Indes orientales en faisant le tour de l'Afrique. Nous avons indiqué, et nous le prouverons par la suite, que déjà, dans la haute antiquité, la

navigation se faisait des côtes d'Arabie aux Indes; et il est suffisamment connu que ces relations commerciales, à quelques modifications près, ont duré presque continuellement, aux époques macédonienne et romaine, aussi bien qu'à celles des Arabes et des Vénitiens. Mais ce commerce maritime, même dans sa période la plus florissante, ne peut nullement être comparé à l'immense commerce de l'Asie par terre, à l'aide duquel la majeure partie des produits asiatiques, demandés en Europe, y étaient amenés par les ports de la mer Noire et de la Méditerranée.

Toutes ces circonstances changèrent aussitôt que les Européens eurent trouvé le passage par mer aux Indes orientales. Depuis ce temps, l'Europe ne reçut plus les produits asiatiques dont elle avait besoin par les anciennes voies à travers l'intérieur de l'Asie; mais elle alla les chercher immédiatement aux côtes méridionales, qui dès-lors devinrent les siéges principaux du commerce, surtout celles de la presqu'île en-deçà du Gange. L'influence de ce changement sur le commerce intérieur était inévitable; car une grande partie de celui-ci devait être transmise à ces côtes, qui devinrent l'entrepôt des marchandises d'Orient pour le navigateur européen. Néanmoins il resta encore très-actif, tant que les trônes persan et mongol furent occupés par

des princes qui joignaient à l'esprit de conquête le goût des arts paisibles, et qui avaient assez de pouvoir pour maintenir la tranquillité et la sûreté personnelles dans l'intérieur de leurs pays. Ce n'est que le despotisme de fer des Turcs, l'anarchie de l'empire persan et les dévastations de l'Inde septentrionale par les invasions et les brigandages des Afghans et des Marattes, qui ont achevé de détruire presque entièrement le commerce intérieur de l'Asie, et de changer en déserts les pays florissants situés sur les rives de l'Euphrate et de l'Indus, où les ruines de villes royales n'offrent que les débris d'une magnificence passée.

Parmi les différentes parties de l'Asie, celle du Sud, comprenant les Indes, se distingue par la variété et la richesse de ses produits; car ces pays produisent non-seulement, à quelques exceptions près, tout ce que possède le reste de l'Asie cultivée, mais encore une telle quantité d'autres productions appartenant exclusivement à leur climat, que la nature y paraît déployer, pour ainsi dire, une seconde création. Presque toutes les espèces d'épices, devenues plus nécessaires aux peuples civilisés de tous les pays à mesure que l'aisance et le luxe augmentèrent parmi eux, se trouvaient, dans l'antiquité comme de nos jours, dans ces seules contrées. Deux pro-

duits des plus importants, employés à nos habillements, le coton et la soie, appartenaient originairement à ces pays, et leur appartiennent encore aujourd'hui plus spécialement, quoique leur culture se soit répandue aussi en d'autres régions. C'est donc la fécondité naturelle de ces contrées qui en a fait le principal siége du commerce de l'Asie; leurs produits affluèrent toujours vers l'Occident, et ce courant ne tarit jamais, quoique diverses branches changent de direction. L'influence que le commerce indien exerça, dans tous les siècles, sur la civilisation humaine, mérite toute l'attention de l'historien; néanmoins elle n'est pas suffisamment expliquée, malgré les notions les plus importantes qui, dans les derniers temps, nous sont parvenues sur ce sujet. Il est d'un grand intérêt de connaître les canaux que le commerce s'est ouverts aux différentes époques, ou dans lesquels il a été conduit; et toute l'histoire nous apprend que les pays servant d'échelles ou d'entrepôts acquirent une aisance et une richesse qui changèrent tout-à-fait le genre de vie de leurs habitants. Mais en adoucissant les mœurs, elles répandirent en même temps chez eux le germe du luxe, qui prépara et effectua enfin leur ruine. En fournissant aux contrées les plus éloignées de la terre, relativement à

l'Europe, les dons de la nature les plus précieux, qui, sans être les plus nécessaires, sont du moins les plus recherchés, la Providence a réparti entre les habitants de notre globe les bases du commerce, et par là même de leur civilisation réciproque, qui resta dans une enfance perpétuelle chez tous les peuples isolés, lors même qu'ils s'élevèrent par leur propre force au-dessus de la première barbarie.

Ces idées fondamentales de l'histoire du commerce d'Asie, bien conçues, répandent sur sa marche en général, par les pays intérieurs de ce continent, avant la navigation autour de l'Afrique, une lumière qui nous permet de le suivre sans difficulté. C'est la nature du commerce par caravanes qui exige, comme nous l'avons indiqué plus haut, des places d'entrepôt où les marchands, à leur arrivée, déposent leurs marchandises pour les expédier de la même manière dans d'autres contrées. Car le chameau pourrait-il faire, avec sa charge, le chemin depuis le Gange jusqu'aux rivages de la Méditerranée sans interruption? Et d'un autre côté, les habitants de l'Asie intérieure auraient-ils pu recevoir les produits des pays plus riches, pour satisfaire à leurs besoins?

La nature elle-même a déterminé ces places; et voilà pourquoi elles sont restées les mêmes

dans tous les siècles, tant que le commerce de l'Asie fut florissant. De ce nombre sont les pays de l'Euphrate et le Tigre, surtout Babylone; les pays de l'Oxus, Bactra et Samarcande, et enfin les côtes de la mer Noire et de la Méditerranée.

Babylone fut de tout temps un entrepôt pour l'Asie occidentale, et par conséquent aussi pour l'Europe et les pays de l'Asie-Mineure. La position et la nature très-remarquables de ce pays seront décrites en détail. C'est là qu'une partie considérable des produits indiens était travaillée; et la fécondité du sol, qui passe toute croyance, en accroissait encore le nombre.

Bactra et Samarcande, comprises aujourd'hui sous le nom de Grande-Bucharie, n'offrent pas moins d'intérêt pour l'histoire du commerce. C'étaient les entrepôts des marchandises pour l'Asie septentrionale, transportées de l'Inde à la mer Caspienne, ou de la Chine et du Tangut à travers le désert de Cobi, ou bien par les montagnes du grand Thibet. Les caravanes, arrivées de tous ces pays, y trouvent leurs premières stations. Ces contrées, ainsi que les côtes occidentales de la mer Caspienne, sont, par leur position, les marchés naturels des nombreuses hordes de l'Asie centrale et septentrionale. C'est là que ces hordes, plus ou moins familiarisées avec les produits des pays méridionaux, se ren-

dont pour pourvoir à leurs besoins. On ne peut donc être étonné de trouver sur ces frontières de pays nomades un grand commerce de peuples et une si étrange variété d'habitants.

Enfin les côtes de la Méditerranée, la Phénicie et l'Asie-Mineure, étaient les entrepôts naturels des marchandises asiatiques, destinées à être transportées par mer en Europe ou en Afrique. Leurs habitants, Grecs et Asiatiques, favorisés par leur position, devinrent des peuples navigateurs, en se faisant les intermédiaires des trois continents. Ils échangèrent dans leurs marchés l'argent de l'Espagne et l'ambre jaune de la Prusse contre les épices indiennes et l'encens de l'Arabie. Leurs pays devinrent les plus riches du monde, et présentaient déja, avant l'origine de la monarchie perse, une suite de villes de commerce florissantes, formant une chaîne presque continue depuis le détroit de Byzance jusqu'à la frontière de l'Égypte : aspect que reproduisent de nos jours les côtes de l'Amérique septentrionale.

Si les réflexions précédentes répandent quelque lumière sur les voies et la nature du commerce de l'Asie en général, nous éclaircirions peut-être encore plus ce point en donnant un aperçu des principaux objets du commerce ancien comparés à ceux du commerce moderne. Nous manquons trop

souvent de documents pour suivre historiquement la marche du commerce jusque dans les contrées les plus reculées : mais lorsqu'on trouve des denrées qui n'appartiennent qu'à un seul pays, les relations de ce pays avec d'autres sont suffisamment prouvées, lors même qu'on ne pourrait déterminer la nature de ces relations. Un morceau de sucre ou une pincée de poivre, trouvés dans le coin d'un cabaret de village, seraient une preuve certaine du commerce avec les deux Indes, lors même qu'aucune statistique ne pourrait donner le moindre renseignement sur la navigation et le commerce des Hollandais ou des Anglais.

Quelque grande que soit, en effet, la variété des produits de l'Asie, nous croyons pouvoir ramener les principaux objets de son commerce aux classes suivantes : 1° objets précieux, parmi lesquels nous comptons aussi bien les métaux les plus rares, l'or et l'argent, que les pierres précieuses et les perles; 2° objets d'habillement, laine, coton, soie et fourrure; 3° épices et aromates.

L'abondance des métaux précieux, surtout l'or qu'on a toujours vu dans l'intérieur de l'Asie, doit surprendre ceux qui étudient l'histoire de ce continent : et pourtant les faits qui nous ont été transmis à ce sujet sur les rois de l'ancienne Perse, comme sur les Arabes et les princes mon-

gols, sont trop dignes de foi pour admettre aucun doute. C'était le goût constant des peuples asiatiques de faire usage de l'or encore plus pour des ustensiles de toute espèce, des ornements et des broderies, que pour la monnaie. Les trônes de leurs princes, ainsi que la plus grande partie de l'ameublement domestique, surtout la vaisselle de table, étaient déja, du temps de Salomon comme de nos jours, en or massif : leurs armes en étaient garnies; les habillements et les tapis brodés en or étaient toujours, comme encore aujourd'hui, une des marchandises les plus recherchées de l'Orient (1). Aussi ce luxe ne distinguait pas seulement les souverains de l'Asie : ils n'accaparaient pas tout l'or pour paraître seuls dans un éclat éblouissant; mais ce métal se répandait de plus en plus parmi les particuliers à mesure que le despotisme prenait une organisation plus étendue. Les satrapes de la Perse étaient comparativement aussi riches que leurs rois, et la même proportion avait lieu entre ces satrapes et leurs subordonnés (2). On cite également de

(1) *Voyez* là-dessus CHARDIN, II, p. 370, et XÉNOPHON, *Cyrop. Op.*, p. 215, édit. de Leunclav. Les deux écrivains sont en si parfaite harmonie sur la description de la richesse et de la magnificence des rois de Perse, qu'on les croirait contemporains.

(2) HÉROD., I, 192.

simples particuliers possesseurs d'immenses richesses (1); et, d'après le témoignage d'Hérodote, un peuple nomade de l'Asie orientale faisait la plupart de ses ustensiles en or (2). Ici donc naît la question de savoir où se trouvaient les mines d'or assez fécondes pour pouvoir fournir de ce métal tout un continent si étendu.

C'est dans le sein des montagnes seules que se trouvent l'or et l'argent, selon nos connaissances actuelles; cependant les torrents en détachent quelquefois des parties que l'on trouve déposées dans le sable de leur lit. Des pays plats, quelque féconds qu'ils soient d'ailleurs, ne fournissent pas d'or; pas même le riche Bengale, quoiqu'on l'ait supposé si souvent. En suivant le cours des grandes chaînes de montagnes qui traversent l'Asie, et en comparant les témoignages positifs des anciens, nous nous voyons amenés aux observations suivantes :

Les chaînes de montagnes de l'Asie paraissent devenir d'autant plus riches en or, qu'elles avancent vers l'Orient. La partie occidentale est faiblement pourvue de ce métal, tandis qu'il abonde dans la partie orientale.

Dans l'Asie-Mineure, le Pactole et le Méandre

(1) Hérod., VII, 27.
(2) Les Massagètes, Hérod., I, 215.

roulaient, dans leurs sables, de l'or détaché du mont Tmolus; mais rien ne prouve qu'on y ait exploité des mines. Néanmoins le produit des sables d'or, qui semblent avoir rempli le trésor des anciens rois de Lydie (1), était considérable, bien qu'il pût être médiocre comparativement aux richesses immenses du reste de l'Asie. Le Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne, contient aussi des métaux précieux; mais, d'après ce que nous en savons, plus d'argent que d'or (2). On y exploitait déjà des mines d'argent dans la haute antiquité : mais l'or n'y est pas mentionné comme indigène, à moins qu'on ne veuille interpréter ainsi la tradition sur l'expédition de Jason à la recherche de la toison d'or.

La chaîne du Taurus qui se prolonge par l'Arménie, la Médie, l'Hyrcanie et la Perse proprement dite jusqu'aux confins de la Bactriane ou Grande-Bucharie, si elle n'est pas entièrement dépourvue d'or, n'en a pas en abondance; du moins on n'y a jamais exploité des mines d'un produit considérable, à ce que dit l'histoire (3).

Les premières montagnes d'Asie aurifères

---

(1) Hérod., VI, 125, et Strab., p. 928.

(2) Strab., p. 826. *Müllers Sammlung., russ. Geschichten*, II, p. 14, etc. (Collection de Müller, Histoires russes.)

(3) Chardin, II, p. 28.

paraissent commencer à l'extrémité orientale de la Grande-Bucharie, là où la chaîne du Taurus se divise en deux branches qui renferment la Petite-Bucharie et le désert de Cobi. Les fleuves qui en descendent et se dirigent vers l'Ouest ou vers l'Est, où ils se perdent dans les sables de ce désert, roulent tous de l'or, et attestent l'existence de veines d'or dans ces montagnes. Celles-ci, ainsi que la partie limitrophe de la Grande-Bucharie et le désert de Cobi, ont été renommées, dans tous les âges, pour leurs mines aurifères. Mais surtout au temps des Perses, les Indiens septentrionaux, tributaires de la Perse, allaient chercher l'or de ces déserts: ce que démontrera plus clairement la suite de ces recherches (1).

Les chaînes du Taurus qui s'étendent vers l'Est sont toujours riches en or. Nous le savons des montagnes du grand Thibet, de la Chine, de Siam, de la Cochinchine et de Malacca (2). Mais ces pays étant fort peu connus des Européens, nous n'en avons que des notions générales. Au temps des Perses, ils sont encore complètement

---

(1) Hérod., III, 102; Abulgasi, *Histoire des Tartares*, p. 388, et ibid. not. *Müller's Sammlung, R. G.*, IV, 183, et Bruce, *Memoir*, p. 123, etc.

(2) Rochon, *Voyage à Madagascar et aux Indes*, p. 297.

inconnus, la géographie d'Hérodote finissant au désert de Cobi et aux montagnes limitrophes.

On ne connaissait donc pas alors d'autres pays riches en or, de toute l'Asie méridionale, que la Lydie et les montagnes qui bornent la grande et la petite Bucharie. Dans cette dernière, d'après le témoignage exprès d'Hérodote, non-seulement on lavait l'or, mais aussi on savait l'extraire des mines (1).

Cependant, quelque abondant qu'on en suppose le produit, et on peut le calculer d'après le tribut payé par les Indiens, il est tout-à-fait disproportionné avec l'immense quantité d'or répandue dans ces temps par toute l'Asie. D'où venaient ces trésors? Les recevait-on du Sud-Est de l'Asie? Ou bien avait-on déja exploré les mines de la Sibérie? Qu'il nous soit permis de répondre d'abord à cette dernière question.

Les découvertes des Russes ont suffisamment prouvé que la chaîne de montagnes connue sous le nom d'Altaï, et qui sépare la Sibérie de la grande Tartarie, n'est nullement dépourvue d'or. Ainsi paraît encore se confirmer notre remarque, que les branches orientales, qui sont les plus élevées et les plus étendues de la chaîne, renferment le plus d'or dans leur sein. Les mines

(1) Hérod., III, 106.

d'or russes ne commencent qu'au-delà du lac Baïkal, où elles se trouvent surtout le long de la rivière d'Onon, qui se jette dans l'Amur et appartient à la province de Nertchinsk; elles sont exploitées par les Daoures et les Tunguses (1). Les pays des Tunguses, situés plus vers l'Est, et qui sont aujourd'hui sous la protection de la Chine, contiennent le prolongement de cette chaîne de montagnes, et ont été de tout temps célèbres par leurs mines aurifères (2).

Nous avons remarqué que le mont Altaï, ainsi que les pays voisins, surtout vers l'Est, étaient anciennement encore hors du cercle des connaissances géographiques certaines. Ce que

---

(1) Georgi, *Beschreibung aller Nationen des Russischen Reichs*, p. 204 (Description de toutes les nations de l'empire russe). Nous connaissons le produit annuel des mines russes, en or comme en argent, par des publications toutes modernes. Les revenus en or sont évalués, dans les tableaux de l'ouvrage classique de M. de Herrmann : *Die Wichtigheit des Russischen Bergbaues* (Importance de l'exploitation des mines russes), à 1600 livres (40 pouds); celles en argent, à 50,000 livres (1250 pouds). Si le produit en métaux précieux n'est pas plus considérable, actuellement que l'on exploite les mines de l'Oural comme celles de l'Altaï d'après les règles de l'art, il est fort vraisemblable qu'il l'était encore moins dans l'antiquité.

(2) Müller, *Sammlung*, II, 200, etc.

l'on peut dire sur l'exploitation de ces mines se réduit donc à des aperçus plus ou moins vagues. Mais déja le temps des Perses offre des traces qui permettent d'avancer quelques conjectures.

1° Plusieurs peuples nomades de l'Asie septentrionale sont cités pour leurs richesses en or, comme les Massagètes, à l'Est de la mer Caspienne, qui en fabriquent leurs ustensiles; et les Arimaspes, plus reculés encore dans le Nord de l'Asie, qui passaient pour dérober ce métal aux griffons.

2° D'après l'assertion d'Hérodote, l'Europe septentrionale est un pays très-riche en or. « Le Nord « de l'Europe renferme une quantité d'or très- « considérable. Je ne puis dire où il s'y trouve; « on raconte que les Arimaspes, qui n'ont qu'un « œil, le dérobent aux griffons. Mais je ne crois « pas qu'il existe des hommes qui n'aient qu'un « œil (1). » Dans Hérodote, qui prend la mer Noire, la mer Caspienne et le fleuve du Phase pour les limites septentrionales de l'Asie, l'Europe du Nord comprend aussi toute l'Asie septentrionale, ou la Sibérie; et il savait ou supposait, quoique la grandeur et l'étendue lui en fussent inconnues, que l'Europe s'étendait vers l'Est jusqu'à l'Asie centrale, et qu'elle surpassait ce continent en grandeur. On peut donc enten-

(1) Hérod., III, 116.

dre par Europe septentrionale aussi bien l'Asie du Nord que notre Europe moderne. Cette dernière explication admise, l'opinion d'Hérodote se rapporterait aux monts Krapacks, qui de toutes les montagnes d'Europe, produisent encore le plus d'or; et en effet on dit que ce métal se trouvait abondamment chez les Agathyrses, qui habitaient ces contrées (1). Mais ce qui contredit cette explication, c'est qu'Hérodote distingue, dans ce passage, son Europe septentrionale de l'Europe occidentale; il est donc plus vraisemblable de croire qu'il parle ici plutôt de l'Asie du Nord que du Nord-Ouest de l'Europe, pris relativement à la Grèce. Une autre objection, c'est que, d'après un autre passage d'Hérodote, la fable des Arimaspes se rapporte évidemment à une contrée de l'Asie du Nord-Est (2).

3° Des relations modernes attestent qu'il se trouve, dans les montagnes de la Sibérie, une foule d'anciennes mines qui prouvent que depuis long-temps elles y ont été exploitées à peu près comme aujourd'hui. Ces mines ne sont que de simples fouilles, comme le sont encore de nos jours celles de la Daourie, dans la pro-

---

(1) Hérod., IV, 104.
(2) Hérod., IV, 27.

vince de Nertchinsk (1). En admettant la vérité de notre conjecture sur l'âge des mines de la Sibérie, il ne s'ensuit pas qu'on admette l'hypothèse de l'existence d'un peuple très-civilisé dans l'Asie du Nord, à une époque fort reculée; mais, au contraire, que cette exploitation des mines peut être exécutée également par des peuples barbares et même nomades, puisqu'elle n'exige pas de connaissances scientifiques, mais seulement quelques outils et une avidité active.

Quoi qu'il en soit, la quantité d'or en circulation au temps des Perses montre que les relations avec les pays abondants en or, soit au Nord, soit au Sud de l'Asie, ont été beaucoup plus étroites que l'histoire ne le rapporte. A ceux qui diraient que l'Asie seule n'avait pu fournir la masse d'or dont on parle, nous opposerons les éclaircissements donnés dans la suite de cet ouvrage sur les relations entre l'Asie et les pays de l'Afrique où ce métal abondait. Ceux qui connaissent l'état florissant des pays entre l'Indus et le Gange à l'époque des Perses, et les communications libres et ouvertes entre l'empire Perse et l'Inde, ne trouveront pas dénuée de vraisemblance la conjecture que l'Asie orientale avait dès-lors fourni son tribut en or.

---

(1) Georgi, *Beschreibung*, etc., p. 204.

L'immense quantité d'argent existante en Asie pendant le règne des Perses doit être encore plus surprenante pour celui qui connaît ce continent. Au dire d'Hérodote, les tributs de tous les peuples, à l'exception des Indiens et des Éthiopiens, étaient payés en argent (1) : aussi employa-t-on ce métal à la parure et à des ornements, quoique moins souvent que l'or. Les mines d'argent sont beaucoup plus rares en Asie que les mines d'or. La partie de l'Ouest des monts Caucase, ou le pays des Chalybes, mentionné par l'auteur de l'Iliade (2) : « loin de l'Alybe, de la patrie de l'argent », contenait les mines d'argent les plus fameuses de l'Asie. Les habitants de cette contrée étaient toujours adonnés au travail des mines; et beaucoup plus tard les Génois, étant les maîtres de la mer Noire, en ont exploité, et on voit encore les traces de leur exploitation (3). Nous savons, en outre, que la Bactriane avait, dans les anciens temps, des mines d'argent, même d'une profondeur considérable (4). Aussi

(1) Hérod., III, 95.

(2) Hom., *Il.*, II, 364.

(3) *Müller's Sammlung, R. G.*, II, p. 14. Il y en a même sur la côte septentrionale de l'Asie-Mineure, près de l'ancien Amisus (aujourd'hui Sansun). Porter, *Travels*, II, p. 696 : on a recommencé à les exploiter de nos jours.

(4) Ctés., *Ind.*, c. 11. « Elles sont plus profondes que

en Sibérie, en Chine et dans le Midi de l'Asie trouve-t-on de l'argent; mais la quantité de ce métal qu'on y transporte tous les ans de l'Europe, à cause de son prix plus élevé dans ces pays, prouve suffisamment sa rareté. On peut donc supposer avec certitude que la plus grande partie de l'argent fut importée alors de l'étranger en Asie, et la voie par laquelle ce transport s'effectuait est bien connue. Le pays le plus riche en argent était le Sud de l'Espagne, occupé par les Phéniciens. Ceux-ci exportaient ce métal aussi abondamment que de nos jours les Espagnols de l'Amérique méridionale, et le répandaient par le commerce intérieur dans toute l'Asie. L'énorme quantité d'argent répandue en Perse suffirait seule pour constater l'étendue du commerce par terre, quand même il n'y en aurait pas de témoignages certains.

Quant aux métaux moins précieux, nous nous

---

celles de l'Inde. » Encore aujourd'hui il se trouve dans la montagne de Waisli-Kara, district de Chiwa, dans le voisinage du fleuve Oxus ou Gihon, les traces de ces mines très-profondes, d'où l'on a extrait autrefois des minerais d'or et d'argent. Voyez *Allgemeine geographische Ephemer.* 1804, août, p. 447. MOHIER, *Travels*, I, 283, atteste qu'on les exploite encore aujourd'hui. La plus grande masse d'argent qui se trouve en Perse vient, selon lui, des mines de la Bucharie et de l'Aderbijan.

bornons à remarquer que les peuples nomades de l'Asie centrale, à l'Est de la mer Caspienne, connaissaient déja tous, à l'époque des Perses, l'usage du cuivre ou du fer, ce qui se voit dans la description qu'Hérodote fait de leurs armures (1). Cette circonstance ne confirme-t-elle pas la supposition que l'intérieur des montagnes septentrionales et de la chaîne de l'Altaï avait été exploré dès lors ?

Le goût des pierres précieuses n'était pas moins répandu en Asie que l'usage des métaux précieux, et il remonte bien au-delà de l'époque des Perses, comme on le sait par les livres de Moïse et par l'*éphod* et le *rational* des grands-prêtres israélites. On les employait non-seulement pour la parure et pour orner des meubles magnifiques, mais aussi et de préférence pour des bagues à cachet. L'usage de ces dernières paraît avoir été en vogue, surtout chez les Babyloniens, où, d'après Hérodote, chacun en portait une (2). Les Perses

---

(1) Hérodote (I, 215) dit des Massagètes, qu'ils n'avaient pas de fer, mais du cuivre, qui se trouve dans leur pays en quantité immense. Pour les autres peuples de ces contrées faisant partie de l'armée de Xerxès, il fait bien mention de leurs piques, glaives, poignards, etc.; mais il ne dit pas de quel métal ils étaient.

(2) Héroo., I. 195.

et les Mèdes, chez qui les manches de poignards et de sabres, les bracelets et les chaînes, les habillements, et même les harnais des chevaux, étaient garnis de pierres précieuses (1), avaient peut-être pris cette mode des Babyloniens. Les auteurs anciens citent ordinairement les sardoines, les onyx et sardonyx, les émeraudes et les saphirs, comme employés à cet usage. Mais de grandes difficultés arrêtent constamment les savants qui s'occupent à déterminer scientifiquement ces espèces de pierres (2). Les minéralogistes ont reconnu que le saphir des anciens n'est autre chose que notre *lapis lazuli* (3). L'application du nom d'émeraude est plus difficile à fixer, et cette pierre paraît souvent être confondue avec le simple spath fluor (4). Le nom

---

(1) Arrian., VI, 29.

(2) Cependant on a fait de grands progrès à ce sujet depuis la première édition de cet ouvrage. La plus grande partie de ce qu'il est possible de déterminer doit l'avoir été par l'édition de Marbodus, *De Gemmis*, donnée par Beckmann; par les recherches du comte de Veltheim dans ses *Mélanges*, et enfin par la polémique entre le conseiller Köhler et le médecin Brückmann.

(3) Beckmann, *Gesch. der Erfindungen*, III, p. 182, etc.

(4) Beckmann, *Beiträge zur Gesch. der Erfindungen*, III, p. 297, etc. Le comte de Veltheim, sur la statue de Memnon et l'émeraude de Néron.

de sardoines paraît avoir été générique, et avoir compris toutes les pierres de corne fines de différentes couleurs d'après lesquelles on les classait, du moins en partie. Les rouges furent appelées des carnéoles; les blanchâtres, ayant la couleur de l'ongle, onyx; celles qui étaient composées de deux couleurs, sardonyx (1). Les calcédoines étaient aussi de ce nombre.

Nous devons laisser aux minéralogistes à approfondir cet objet, et nous nous contentons ici de résoudre la question de savoir d'où l'on recevait alors les pierres précieuses. Pour une grande partie de ces pierres et surtout pour les calcédoines, nous espérons prouver suffisamment, dans nos recherches sur les Carthaginois, qu'ils les apportaient par le commerce de caravanes de l'intérieur de l'Afrique. Il est certain que les émeraudes étaient tirées des montagnes de la haute Égypte, ainsi que d'une île du golfe Arabique : la première espèce est appelée encore aujourd'hui chez les Perses émeraudes d'Égypte. L'Asie, qui nous occupe ici de préférence, n'était pas moins riche en pierres précieuses; mais sa partie orientale en était beaucoup mieux pourvue par la nature que la partie occidentale.

---

(1) Brückmann, *über den Sarder, Onyx und Sardonyx*, p. 3.

De véritables mines de diamants se trouvent, selon les rapports de Tavernier, qui le premier, parmi les voyageurs modernes, les a décrites avec exactitude, dans l'Indostan, et nommément sur sa côte orientale dans le royaume de Golconde (1).

---

(1) TAVERNIER, II, p. 267 et suiv. Tavernier ne connaît que trois mines de diamants : celle de Raolconde, près de Visapour (17° de lat. sept., et 95° de long.); celle de Coloor, dans les Circars, actuellement propriété britannique (17° de lat. N., 98° de long.), à environ trente lieues à l'Ouest de Masulipatan, où, lors de la visite de Tavernier, travaillaient 60,000 hommes (II, p. 278); enfin celle de Sumelpoor ou Guel sur la frontière Sud-Ouest du Bengale (22° de lat. N., 101° de long.). Ces mêmes mines se trouvent aussi sur une carte de Rennel, dessinée par lui-même, et que M. Blumenbach a bien voulu nous communiquer; mais, en outre, il y en a encore trois autres : celle de Gandicotta dans les anciens états de Tippo, à environ soixante lieues Nord-Ouest de Madras (14° de lat. N., 95° de long.), entre Gooti et Cuddalah; celle de Beiragoor, à trente lieues au Sud de Sumelpoor ou Sumbelpoor, déjà mentionnée sur la carte de Rennel; enfin, une troisième au-dessus de la presqu'île, près de Panna, à environ trente lieues Sud-Ouest d'Allahabad, sur le Gange (25° de lat. N., 100° de long.). Nous devons les éclaircissements les plus importants sur l'état actuel des mines de diamants de la presqu'île, à BENJAMIN HEYNE, mort trop tôt pour la science, (*Tracts historical and statistical of India*, London, 1814; *Tract second, Account of the diamond mines in India.*) L'auteur ne parle que des quatre ou cinq mines qu'il avait visitées lui-même. La première est auprès

L'âge de ces mines est inconnu, et aucun écrivain grec ne fait mention de véritables diamants du temps des Perses. Mais il sera démontré, à l'article de l'Inde, qu'ils y étaient connus depuis les temps les plus reculés. Quant à la patrie des autres pierres précieuses, un passage des fragments de Ctésias, auteur contemporain, nous donne un renseignement exact. Photius dit, dans ses extraits, que Ctésias avait

---

du village de Mallevilly, dans les Circars, à seize milles anglais dans la direction Ouest-Sud-Ouest d'Ellore des Circars, appartenant encore actuellement au Nizam; la seconde, sur la rivière de Panna, exploitée depuis plusieurs siècles : elle paraissait épuisée; mais on l'exploitait encore. Enfin, la chaîne de collines de Gandicotta. Ces mines ne sont presque que des puits profonds; l'exploitation en est pratiquée très-imparfaitement, et regardée comme une espèce de jeu de hasard. Pour les mines de Panna, dans le Bengale, les notions les plus importantes se trouvent dans WALTER HAMILTON, *Description of Hindostan*, II, p. 325. On lave les terres qui contiennent les diamants. Les Anglais laissent le lavage au Panna-Raja, quoique les mines soient de leur territoire immédiat. Cette dernière mine est la plus intéressante pour l'antiquaire, en ce qu'elle donne la preuve qu'il existe des contrées avec des diamants dans la partie de l'Inde qui était connue des anciens. La région de Panna était du pays des Prasiens, le plus puissant des peuples indiens, dont la capitale, Palibothra, dans le voisinage de Patna, est ordinairement regardée comme la capitale de l'Inde entière.

traité, dans sa description de l'Inde, « des grands chiens indiens, ainsi que de la grande montagne où étaient les mines qui fournissent les sardoines, les onyx et les autres pierres précieuses dont on se sert pour les bagues à cachet; que ces pierres se rencontraient sur les confins du grand désert de sable, dans l'intérieur duquel se trouve, à dix journées de la frontière, un temple du soleil (1). »

Il nous semble que ces montagnes doivent être cherchées sur les bords de la petite Bucharie (2). Ctésias décrit, comme Hérodote, l'Inde du Nord connue des Perses ou les contrées à l'Est de la Bactriane, c'est-à-dire les montagnes de Mustag ou l'Imaüs, patrie de l'or, comme nous l'avons vu plus haut. Des voyageurs modernes désignent les mêmes montagnes comme la patrie de ces pierres précieuses, et particulièrement du lazulithe, qui ne

(1) Ctés., *Indica*, cap. 5.

(2) Le comte de Veltheim, dans son Traité sur les montagnes d'onyx de Ctésias (*Sammlung vermischter Schriften*, II, p. 237), cherche, au contraire, à prouver que ces montagnes étaient plutôt les monts Balaguate près de Beroah, dans le Décan. Dans nos recherches sur le commerce des Babyloniens, nous reviendrons sur ce sujet. Nous ne contestons pas que des onyx soient venus de ces contrées; mais nous ne croyons pas qu'on puisse l'inférer du passage de Ctésias.

se trouve nulle part au monde d'une si excellente qualité : il en est déja question dans le voyage de Marco-Polo; et le commerce fait avec le lapis lazuli, et son grand prix, en ont toujours conservé la mémoire (1). Les relations du missionnaire Goez, qui voyagea en 1605 de l'Inde à la Chine par la petite Bucharie, sont encore plus instructives sur ce sujet. Les pierres précieuses (il les appelle jaspe et azur), formaient l'objet le plus important du commerce de ce pays (2), lequel était si productif, qu'on pouvait s'enrichir en peu de temps. Voilà donc une preuve que la petite Bucharie a été, du temps des Perses, un

---

(1) Marco-Polo dans Ramusio, II, p. 10. Comparez Abulgasi-Kan, *Histoire des Tartares*, p. 388, 416, et Beckmann, l. c.

(2) *Allgemeine Historie der Reisen zu Wasser und zu Lande*, vol. VII, p. 544, 549. (Histoire générale des voyages par mer et par terre.) D'après Goez, le lapis lazuli est le *yu* ou *yuche* (une note de cet ouvrage dit déja qu'il faut lire *tu-che*), dont sont faits les vasa murrhina, suivant la conjecture d'un écrivain moderne. (Hager, *Panthéon chinois*, p. 82.) Mais le nom de yu paraît être, en Chine, aussi vague que chez nous les noms de plusieurs pierres précieuses. Voyez *Mémoires concernant les Chinois*, vol. VI, p. 259, passage d'où il résulte qu'on donne ce nom, en Chine, à des pierres de presque toutes les couleurs.

pays des plus commerçants. Le temple du soleil, enfoncé dans l'intérieur du désert de Cobi, qui, selon l'usage asiatique, n'était autre chose qu'un caravanserail sous la protection d'un temple, nous indique peut-être la trace d'un commerce avec la Chine.

La perle, enfin, fut de tout temps du nombre des denrées les plus précieuses en Orient. Son éclat modeste, sa beauté simple et sa forme régulière paraissent avoir plus attiré l'habitant de l'Orient que le feu éblouissant du diamant, et une sympathie secrète semble en avoir fait la parure favorite dans les états despotiques de l'Asie. En Occident, le goût des perles n'a eu toute sa force que dans les temps de la décadence de la liberté romaine : on les estimait, à Rome et à Alexandrie, autant que les pierres précieuses. En Asie, ce goût datait d'une époque beaucoup plus réculée, et remontait au-delà de la domination des Perses. Il s'est conservé dans tous les siècles. Un collier de perles des plus grandes, porté autour du cou, comme en avait encore le sultan Tippo en mourant aux portes de sa capitale, et comme en a encore aujourd'hui le souverain de la Perse, est une partie essentielle de la parure royale en Orient. On sait qu'actuellement les perles se pêchent principalement dans le golfe Persique et sur les côtes de

Ceylan et de la presqu'île en-deçà du Gange. C'était déja leur patrie dans l'antiquité. Néarque, amiral de la flotte d'Alexandre, fait mention de la pêche des perles dans les îles du golfe Persique, en ajoutant qu'on pêchait les perles là comme dans la mer Indienne (1); par où il désigne sans doute le détroit entre Ceylan ou Taprobane et le cap Comorin, extrémité méridionale de l'Inde, d'où l'Europe tire encore aujourd'hui ces précieuses productions.

La connaissance des différentes étoffes pour l'habillement, en usage dans l'Orient dès ces temps reculés, offre plus de difficultés; mais elle est encore plus importante pour l'histoire du commerce asiatique. Ce n'est pas qu'il manque, dans les auteurs anciens, des passages qui mentionnent ou décrivent ces habillements; mais ces descriptions ne sont presque jamais assez exactes pour déterminer l'étoffe avec une certitude suffisante. Néanmoins c'est de cette détermination que dépend la résolution de quelques-unes des questions les plus intéressantes sur le commerce de l'Asie. Les matières propres à l'habillement, brutes ou façonnées, étaient toujours au nombre des objets principaux de ce commerce; car c'est le Levant qui est la patrie des étoffes les plus

(1) *Arriani Indica*, p. 194, ed. Steph.

précieuses dont on fait nos habillements. Outre le coton et la soie, qui lui appartenaient alors exclusivement, il possède la laine la plus fine, le poil du chameau et de la chèvre d'Angora, et le chanvre, qui est d'une aussi bonne qualité que celui d'Europe. La valeur de ces marchandises était encore augmentée par les excellentes teintures, en quoi les peuples asiatiques ont toujours surpassé toutes les autres nations, grace aux matières colorantes qu'ils ont en plus grande abondance.

L'examen de chacun des objets que nous venons d'énumérer demanderait un traité particulier. Un aperçu général ne saurait donc donner que les résultats des diverses recherches.

Il est certain que l'usage du coton était, du temps des Perses, non-seulement connu, mais aussi fort commun en Asie. Hérodote, le père de l'histoire, savait qu'il venait de l'Inde et qu'il servait aux Indiens pour leur habillement ordinaire (1). Il en fait mention dans plusieurs passages de son ouvrage, qui nous éclairent sur l'usage des vêtements de coton chez les Indiens, les Égyptiens et les Perses. Les *sindones byssi-*

(1) Hérod. III, p. 106. « Les arbres sauvages y portent une laine qui surpasse en beauté et en qualité celle des brebis. Les Indiens s'en servent pour leurs vêtements. »

mer des Perses (1) étaient certainement des vêtements de coton; ce qui devient incontestable par un passage de Théophraste que nous allons citer. Hérodote remarque que les Égyptiens enveloppaient leurs morts dans des *sindones* (2); ce qui s'accorde avec les recherches les plus modernes sur le vêtement des momies qu'on a reconnu généralement être du coton (3). Si l'on ajoute que fréquemment Hérodote paraît avoir employé le mot de lin au lieu de coton, comme, par exemple, dans la description des vêtements des prêtres égyptiens (4), il ne peut plus rester de doute sur l'usage des étoffes de coton généralement introduites aussi hors de l'Inde. Mais il s'y joint encore le témoignage décisif d'un grand écrivain et d'un grand naturaliste, de Théophraste (5), qui, quoique écrivant un peu plus tard, était encore le contemporain d'Aristote et d'Alexandre, et puisait lui-même à des relations

---

(1) Hérod., VII, 181.

(2) Hérod., II, 86.

(3) Blumenbach, *Observat. on some Egyptian Mummies*, p. 12.

(4) Hérod., II, 37. D'après les témoignages exprès d'autres auteurs, le vêtement des prêtres égyptiens n'était pas de lin, mais de coton. *Voy.* Forster, *De byso*, p. 86.

(5) Théophrast., *Hist. Plant.*, IV, 9.

antérieures, vraisemblablement à celle de Néarque. Il nous apprend « que de grandes plantations de cotonniers (*gossypium arboreum*, L.) se trouvent dans l'île de Tylos du golfe Persique; qu'on en fait des vêtements, appelés *sindones*, de différente qualité et d'un prix élevé ou modique, non seulement dans l'Inde, mais aussi dans l'Arabie » (dénomination qui embrasse également la Babylonie, Irak-Arabi). — Après ces témoignages positifs, il n'en faut pas d'autres pour prouver l'usage général du coton dans ces temps-là. Il est vrai qu'on voit, dans Hérodote, que l'Inde en était la véritable patrie; mais on le trouve déja répandu dans les îles du golfe Persique, en Arabie, et il est, selon toute apparence, aussi en Égypte; son emploi dans l'industrie formait une branche principale des manufactures de l'antiquité (1).

La question de savoir si l'Asie connaissait alors des étoffes et des vêtements en soie, et combien l'usage en était répandu, présente beaucoup plus de difficultés. Ni Hérodote ni aucun autre écri-

(1) L'ami de l'histoire naturelle trouvera tous les détails sur les espèces du cotonnier qui étaient employées par les anciens, dans Forster, *De bysso antiquorum*, p. 38, sq. *Voy.* aussi *Beckmann's Beiträge zur Waarenkunde*, n° I. (Pièces relatives à la connaissance des denrées.)

vain grec de la période perse ne fait mention expresse du ver à soie, de la soie ou des étoffes de soie. Les noms de Serica et du peuple des Sères, dans la suite si fameux, étaient encore inconnus. C'est Strabon qui en parle le premier, parmi les géographes grecs dont les écrits se sont conservés jusqu'à nos jours. Néanmoins il ne manque pas d'indices qui rendent très-vraisemblable l'usage ancien et répandu en Asie des vêtements et étoffes de soie.

S'il était reconnu que les mots traduits dans les écrits des Hébreux par soie avaient effectivement cette signification, toute recherche ultérieure serait superflue. Qui ne se souvient des rideaux de soie dans le temple, des cordons de soie dans le tabernacle, des vêtements de soie des Tyriens, d'après la traduction de Luther? Mais ces mots ne pouvant pas être déterminés avec certitude, et ne désignant pas la soie, selon plusieurs interprètes, nous devons avoir recours à d'autres preuves. Mais faisons d'abord la remarque suivante.

Il est faux que notre ver à soie soit le seul insecte de cette espèce dont le travail puisse être et soit réellement employé à des tissus. L'Asie possède plusieurs espèces de ces insectes, et il est hors de doute que déja dans l'antiquité les fils de plusieurs d'entre eux ont été vraiment

employés (1). Cependant les descriptions de l'insecte étant rarement exactes, et ne pouvant l'être par leur nature, on voit l'impossibilité dans laquelle on se trouve de déterminer avec certitude, là où il est question du *bombyx*, si l'on parle de notre ver à soie, ou bien d'un autre insecte. Quelque intéressante que puisse être la solution de ce doute pour le naturaliste, l'historien du commerce des peuples, satisfait de données générales, n'est pas obligé de s'y arrêter.

Le premier Grec qui fasse mention du ver à soie et qui décrive sa métamorphose est Aristote, dans son histoire naturelle (2). Mais ses descriptions ne s'appliquent pas exactement à notre ver à soie, et il est plus probable, quoique les opinions des commentateurs soient partagées là-dessus, qu'il parle d'une autre espèce. Les fils de cet insecte étaient, selon lui, dévidés par des femmes, et ensuite tissés, art dont l'invention est attribuée à une dame grecque, Pamphyle, de l'île de Cos. Aristote ne dit pas expressément

---

(1) Usage remarqué encore de nos jours, dans le Bengale, par WALTER HAMILTON, *Description of Hindostan*, I, p. 29.

(2) ARISTOT., *Hist. nat.*, V, 19.

d'où venait cette soie; mais Pline (1), en traduisant ce passage, et peut-être d'après un original plus complet que le nôtre, l'appelle *soie assyrienne*, c'est-à-dire asiatique en général. Il nous explique ces mots obscurs d'Aristote à sa manière. « Les femmes grecques, dit-il, ont défait, puis recomposé le tissu des étoffes de soie venant de l'Asie, et il en est résulté ce tissu plus fin, si connu des poètes romains sous le nom de vêtements de Cos. » Un savant célèbre a fondé là-dessus l'opinion, que tous les vêtements en soie de l'Asie n'avaient été que de demi-soie; les femmes grecques les décousaient, et, après avoir séparé le coton, reformaient le tissu de soie pure (2). Opinion favorisée, il est vrai, par le passage de Pline, mais qui ne ressort pas des mots d'Aristote tels qu'ils nous sont parvenus (3).

---

(1) Plin., L. XI, c. 22, 23.

(2) Forster, *De bysso antiq.*, p. 16.

(3) Déja Salmas., *Ad Solin.*, p. 101, a démontré que Pline avait mal compris Aristote, et avait introduit dans le texte son explication. Les mots d'Aristote : τὰ βομβύκια ἀναλύουσι αἱ γυναῖκες ἀναπηνιζομέναι, κἄπειτα ὑφαίνουσι, ne signifient autre chose que : « Les femmes dévident les cocons des vers à soie, et tissent ensuite avec les fils »; mais non, comme le veut Pline : « Elles dévident les tissus, et les tissent de nouveau. »

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il existait, du temps d'Aristote, un commerce de soie en Asie, soit que le tissu provînt de notre ver-à soie ou d'une autre espèce. Aussi y avait-il des étoffes de cette matière en Grèce, quoiqu'elles y fussent peut-être rares. L'examen des vêtements que nous croyons avoir été de soie, prouvera l'importance de ce commerce, du temps des Perses, dans l'intérieur de l'Asie. Nous voulons parler des vêtements mèdes, alors si renommés. Non-seulement les Mèdes s'en servaient, mais aussi les Perses les avaient adoptés, ainsi que plusieurs peuples voisins dont Hérodote nous donne les costumes. La certitude que ces vêtements étaient de soie, ou bien en demi-soie, comme on les fait dans quelques contrées de l'Asie orientale, nous attesterait l'ancienneté et l'étendue du commerce de la soie en Asie.

Mais il est impossible d'aller au-delà d'un certain degré de vraisemblance. Il n'existe pas de témoignage exprès et contemporain : cependant plusieurs circonstances s'accordent pour confirmer l'opinion que la soie faisait le fond de ces étoffes. Il est clair, par les descriptions d'auteurs du temps, que ces robes mèdes étaient une espèce particulière de vêtements qui se distinguaient par leur éclat, par le jeu, la variété et la magnificence de leurs couleurs, de tous les vê-

tements usités chez les Grecs (1). Ce n'était pas un costume général, mais celui des grands et des gens distingués, et par-là même regardé comme objet précieux. Une robe mède, accompagnée d'un sabre, d'une chaîne d'or et d'un coursier richement harnaché, formait le présent d'honneur ordinaire que les rois de Perse avaient coutume de faire à leurs favoris (2), comme aujourd'hui le cafetan (robe de soie). Ce qui antérieurement était nommé robes ou vêtements mèdes s'appela, dans la suite, chez les poètes romains, des robes assyriennes (3). Il est hors de doute que ces vêtements étaient en soie. L'Assyrie est, dans les écrivains moins instruits, comme la Médie, un nom général désignant l'intérieur de l'Asie, d'où l'on recevait les étoffes en soie. On ne savait pas qu'on fût obligé de les tirer d'un endroit aussi éloigné que la Serica, sur les confins de la Chine, ou même de ce dernier pays. A ces preuves se joint enfin un témoignage exprès, quoique d'un temps postérieur,

---

(1) Xénoph., *Cyrop. Op.*, p. 213.

(2) Xénoph., *Anab.*, I, p. 249. *Voy.* la description exacte du calat des Perses, dans Morier, *Travels*, II, p. 93, et l'on verra jusqu'à quel point les mœurs asiatiques sont restées les mêmes.

(3) On trouve les citations dans Forster, l. c.

donné par un écrivain digne de foi. « C'est de cette matière, » dit Procope (1) en parlant de l'introduction de la soie en Europe, « que l'on confectionnait les vêtements appelés autrefois mèdes chez les Grecs, et qu'on nomme aujourd'hui de soie. » Toutes ces preuves, prises ensemble, me paraissent avoir un haut degré d'évidence. Nous espérons revenir ailleurs sur cet objet.

La laine la plus fine, travaillée surtout en Babylonie et dans les villes de Phénicie, appartenait à plusieurs contrées de l'Asie. La brebis d'Arabie, et même ses deux variétés à large et à longue queue, sont connues et décrites par Hérodote (2). Aussi dans les montagnes de l'Inde septentrionale, dans le pays de Bélur, voisin de Cachemire, il y avait de nombreux troupeaux de brebis, faisant, comme de nos jours, la richesse des peuples qui y demeuraient (3). Enfin on sait combien l'Asie-Mineure, et surtout la contrée de Milet, étaient riches en brebis. La laine milésienne était considérée par les Grecs comme la plus fine, probablement parce que l'on comprenait sous ce nom la laine qui passait de l'intérieur de l'Asie et de l'Arabie par Milet.

---

(1) Procop., *Persic.*, II, cap. 18.
(2) Hérod., III, 115.
(3) Ctés., cap. 13, 22.

Le commerce de fourrures, devenu si fameux dans les temps modernes, non-seulement offre, chez les anciens, les traces les plus claires, mais manifeste encore sa grande étendue par nombre de preuves. Il n'eut pas alors la même importance qu'aujourd'hui : il ne faut pas en chercher la cause dans l'ignorance des pays où se trouvent les fourrures, mais plutôt dans le doux climat des pays habités par les peuples les plus civilisés de l'antiquité, qui ne permettait pas à cette branche de commerce de s'étendre. Les villes grecques du Nord de la mer Noire font exception. Les Grecs cherchaient les fourrures, comme les peaux des castors et des loutres, dans le cœur de la Russie (1), peut-être même sur les rives de la Baltique. Ils en trouvaient un grand débit dans la Thrace, dont les peuples aimaient à se vêtir de pélisses. Quelques Amazones même en paraissent revêtues dans les sculptures représentant leurs célèbres combats, et, ce qui est fort remarquable, elles n'en sont pas entièrement couvertes, mais elles les laissent tomber à l'instar de nos dolmans. En général l'usage de la fourrure n'est pas seulement employé pour satisfaire au besoin, mais il est l'objet du luxe, même dans les pays plus chauds, comme encore aujourd'hui

(1) Hérod., IV, 109.

chez les Turcs. Hérodote cite nombre de peuples portant des pelisses parmi ceux qui firent partie de l'expédition de Xerxès : plusieurs nations à l'Est et au Nord-Est de la mer Caspienne, autour du lac Aral, comme les Caspiens, les Utiens, etc., les habitants de pays montagneux et sauvages, sur la frontière Sud-Est de la grande Bucharie, les Pactyens du pays de Bélur, et autres (1).

La troisième classe principale des marchandises asiatiques est celle des épices et des parfums. Ils sont étrangers à l'Europe, et déja la consommation en était immense du temps des Perses. Aucun sacrifice ne pouvait se faire sans encens, suivant les idées des anciens, chez les Grecs comme chez tous les peuples qui n'étaient que peu civilisés. L'évaluation la plus générale de la masse d'encens brûlée sur les autels de tant de villes et de peuples tous les jours, fait aisément comprendre que cette branche de commerce doit avoir été des plus étendues et des plus importantes de toute l'antiquité.

L'Arabie, surtout sa partie méridionale, était la patrie de l'encens et des autres parfums les plus recherchés; mais il faut y joindre les provinces de l'Afrique situées vis-à-vis de l'entrée du

(1) Hérod., VII, 67, sq.

golfe Arabique, co[illegible] leur prévention hautaine contre
[illegible] temps et lieu. [illegible]
[illegible] Hérodote, que nous [illegible]ique de l'Asie a gravement in-
ma[illegible] les différentes es[illegible] et la diversité des langues
de p[illegible] par laquelle [illegible] les pays où, dans une petite
qu'a[illegible] dans l'Occiden[illegible] foule de langues di-
dans l[illegible]merce étaient l[illegible]algré une étendue im-
rures, [illegible]hénicie, ce que[illegible] de variété dans les
habités [illegible] (1); mais u[illegible] pays montagneux
quité, q[illegible]rande tra[illegible]antité de petite
commerce [illegible] la Baby[illegible] les plus exposée
Nord de la [illegible] sacrés [illegible] entraient dan
cherchaient [illegible] au contraire
castors et de[illegible]pandues d
sie (1), peut-é[illegible] ses vaste
tique. Ils en tr[illegible]aînes d
Thrace, dont les [illegible]peuples
pelisses. Quelque[illegible]ndu de
sent revêtues dans [illegible] l'Haly
leurs célèbres comb[illegible] autre
quable, elles n'en son[illegible]
mais elles les laissen[illegible]
dolmans. En général l'[illegible]
pas seulement employé[illegible]
soin, mais il est l'objet d[illegible]
pays plus chauds, comm[illegible]

(1) Hérod., IV, 109.

golfe Arabique, comme nous le démontrerons en temps et lieu. C'est au père de l'histoire, à Hérodote, que nous devons des notions exactes sur les différentes espèces de ces produits et sur la voie par laquelle ces marchandises se répandirent dans l'Occident. Les lieux d'entrepôt de ce commerce étaient les grandes villes maritimes de la Phénicie, ce que prouvera la suite de ces recherches (1); mais une quantité encore beaucoup plus grande traversait le golfe Persique pour aller dans la Babylonie et dans l'intérieur de l'Asie. Les rites sacrés et les sacrifices établis chez les sectateurs de Zoroastre, les Perses, favorisèrent extrêmement ce commerce. On cite des exemples d'un luxe presque incroyable en parfums à l'occasion de grandes solennités, d'enterrements et de fêtes.

Parmi les épices les plus connues et les plus usitées chez les anciens, la cannelle ou cinnamome occupe la première place. Actuellement elle n'appartient qu'à l'Inde; mais il est très-douteux que ce fût sa seule patrie dans l'antiquité. Des écrivains très-dignes de foi la font croître aussi en Arabie; mais, suivant d'autres, et surtout selon Hérodote, il est plus vraisemblable qu'elle

(1). *Voy.* plus bas le chapitre *sur le commerce des Phéniciens.*

passait seulement par l'Arabie, par suite des relations entre ce pays et l'Inde, dont nous traiterons plus bas.

Le but de ces observations n'était que de donner un aperçu des objets principaux du commerce asiatique dans l'antiquité, et de nous frayer par-là le chemin aux recherches plus spéciales contenues dans les parties suivantes. Le cercle étroit des idées qu'on se forme ordinairement sur ces objets engage l'historien à l'élargir peu à peu, afin que des vérités, qui sont le résultat de recherches scrupuleuses, n'aient pas l'apparence d'hypothèses éblouissantes, mais arbitraires.

La grande influence de la variété et ensuite des rapports respectifs des langues sur les relations et le commerce mutuel des peuples exige un court aperçu de la philologie pendant le règne des Perses. Cette diversité des idiomes influa beaucoup plus sur les relations des peuples anciens que sur celles des modernes. Il n'y avait pas encore de langues généralement répandues pour se faire entendre sur tous les points de la terre. Les peuples étaient beaucoup plus isolés, et l'étranger était souvent regardé comme ennemi. Aussi les documents conservés par les Grecs sur ce sujet sont-ils plus superficiels qu'on ne le souhaiterait; ce qui n'étonne pas quand

on se souvient de leur prévention hautaine contre les langues barbares.

La nature physique de l'Asie a gravement influé sur le caractère et la diversité des langues asiatiques. Il y avait des pays où, dans une petite étendue, on parlait une foule de langues diverses, et d'autres où, malgré une étendue immense, il n'y avait que peu de variété dans les dialectes. Presque tous les pays montagneux, habités ordinairement par quantité de petites peuplades, ainsi que les côtes les plus exposées aux invasions de tribus étrangères, entraient dans la première catégorie. On trouvera, au contraire, les langues principales et les plus répandues de ce continent dans son intérieur et dans ses vastes plaines. Les grands fleuves et les chaînes de montagnes, ces limites naturelles des peuples, constituent le domaine plus ou moins étendu des langues. Depuis la Méditerranée jusqu'à l'Halys régnait une même langue principale; une autre, de l'Halys au Tigre; et une autre encore du Tigre jusqu'à l'Indus et l'Oxus (1).

---

(1) Les preuves des faits qui suivent se trouvent rassemblées et expliquées dans notre traité : *De Linguarum asiaticarum in Persarum imperio cognatione et varietate*, publié dans le douzième volume des *Commentationen der Götti. Societät*, et dont on trouve un extrait dans les *Historische*

Les Phrygiens sont regardés comme le peuple le plus ancien de l'Asie-Mineure : aussi leur idiome, parlé jusqu'au fleuve Halys, passait, même dans les temps les plus reculés, pour une des langues les plus anciennes. Les documents les plus authentiques nous présentent cette langue comme fille de l'arménien; et cette analogie, elle l'avait encore conservée du temps des Perses. Il paraît que, conformément à la marche suivie par les peuples dans leur développement, les Arméniens aussi sont descendus de bonne heure de leurs montagnes pour se répandre dans la plaine de l'Asie-Mineure (1). Mais les côtes étaient occupées par des peuples très-différents entre eux, qui s'y étaient installés à des époques plus récentes. On entendait les dialectes grecs dans les riches villes commerçantes qui formaient une échelle le long de la côte occidentale, comme on entend l'anglais dans les villes de l'Amérique

---

Werke, III, p. 327, suiv. Nous nous sommes cru dans l'obligation d'indiquer ici au public plusieurs études exactes, accompagnées des preuves sur lesquelles elles sont fondées, mais dont nous ne pouvons communiquer, dans le présent ouvrage, les résultats.

(1) Hérodote (VII, 73), qui croit les Phrygiens un des peuples les plus anciens, venus de la Thrace, représente, au contraire, les Arméniens comme une colonie des Phrygiens.

septentrionale. Mais la langue du pays était le carien, et ses divers dialectes; car les Lydiens, les Mysiens et les habitants de la Carie proprement dite parlaient les dialectes d'une même langue mère. La côte septentrionale de la presqu'île était, en grande partie, occupée par des tribus venues de la Thrace, qui, en conservant leur langue, s'étaient fixées en Bithynie. Elles s'étendaient jusqu'au fleuve Parthénius, qui les séparait des Paphlagoniens, dont le langage était un idiome à part, ou peut-être un dialecte du phrygien. Les pays montagneux du Sud de la presqu'île, dans la Pisidie, la Pamphylie et la Cilicie, offraient, à ce qu'il paraît, encore une plus grande variété d'idiomes, dont les ramifications ne nous sont pas connues, ou ne le sont que d'une manière imparfaite.

Cette diversité de langues cessait aussitôt que, passé l'Halys, on entrait en Cappadoce, dénomination sous laquelle on comprenait alors également le territoire du Pont. Au-delà de ce fleuve on parlait une des langues principales de l'Asie, à l'Est jusqu'au Tigre, et du Nord au Sud, depuis les monts Caucase jusqu'à la côte méridionale de l'Arabie, et désignée ordinairement sous le nom de dialectes sémitiques. Ses différentes branches étaient le cappadocien, à l'Ouest de l'Halys; le syriaque, entre la Méditerranée et

l'Euphrate; l'assyrien, encore au-delà du Tigre, dans l'Adiabène ou le Kurdistan; le chaldéen, parlé à Babylone; l'hébreu et le samaritain, en Palestine; le phénicien, dans les villes maritimes de la Phénicie et dans ses nombreuses colonies; enfin l'arabe, non-seulement sur toute la presqu'île, mais encore dans les steppes de la Mésopotamie, fréquentées de tous temps par des hordes arabes. Plusieurs de ces dialectes existent encore; d'autres ne sont connus que par des fragments écrits. On ne saurait douter que, dans des temps inconnus à l'histoire, il ne se soit répandu, sur ces plaines immenses, une même nation qui conforma son genre de vie et ses mœurs aux localités. En Arabie, elle continua sa vie nomade; en Syrie, elle connut l'agriculture et des demeures fixes; en Babylonie, elle fonda la ville la plus magnifique de l'antiquité; sur les côtes de la Phénicie, elle construisit les premiers ports, et équipa des flottes qui lui assurèrent le commerce universel.

Le Tigre était la frontière de l'idiome sémitique, si ce n'est qu'un de ses dialectes semble avoir régné dans l'Assyrie proprement dite. Sur les rives opposées de ce fleuve commençaient les langues perses, qui, par leurs mots, leurs tours et leurs constructions, diffèrent tellement des sémitiques, qu'on y reconnaît aisément les bran-

ches d'un tout autre tronc. Les Grecs, malgré leurs nombreuses relations avec les Perses, ne nous ont presque rien laissé qui puisse servir à des études scientifiques sur ces langues. Il était réservé aux temps modernes de nous donner des éclaircissements importants sur ce sujet obscur, par la découverte du Zendavesta et les recherches heureuses d'Anquetil (1). Nous leur devons non-seulement la connaissance de plusieurs dialectes de l'ancien perse, mais encore des fragments écrits et des vocabulaires de trois de ces dialectes : le zend, parlé dans l'ancienne Médie, et employé dans les écrits originaux de Zoroastre; le pelvi, parlé dans les pays méridionaux contigus à l'Assyrie et à la Babylonie; et enfin le parsi, ou l'ancien perse proprement dit, qui, en se répandant sous la domination des Perses, semble avoir absorbé tous les autres dialectes. La comparaison des débris de ces anciennes langues nous montre, à la vérité, beaucoup de nuances, mais nous offre, cependant, une si grande identité d'expressions et de constructions, qu'il faudra reconnaître ces langues, ainsi que les

(1) Jusqu'à ce qu'un heureux hasard nous fournisse des dictionnaires plus complets du zend, du pelvi et du parsi, il faudra se borner à consulter spécialement les Traités de Kleuker, dans l'*Appendice au Zendavesta.*

peuples qui les parlaient, comme des branches d'un même tronc.

Déja Hérodote remarque parmi les peuples nomades de l'Asie centrale et septentrionale, une grande diversité de langues. Les marchands grecs, allant des villes commerçantes de la mer Noire par le Kaptchak actuel aux pays de la mer Caspienne et à la grande Bucharie, emmenaient avec eux sept différents interprètes, pour s'expliquer avec autant de peuples parlant une langue différente (1). Mais, quand on connaît les grandes peuplades, comme les Scythes et les Sarmates qui habitaient ces vastes pays de steppes, et qui, à quelques nuances près, parlaient certainement la même langue, on ne peut plus douter de l'existence de langues principales usitées dans ces immenses contrées, surtout en se rappelant que les différentes hordes d'une tribu avaient eu la même origine, et étaient unies par les liens de famille.

La plus grande variété de langage paraît avoir existé dans les pays montagneux du Caucase, comme elle y existe encore aujourd'hui. Une foule de peuplades plus ou moins grandes, attirées dans ces lieux par des guerres, mais encore plus par le commerce actif qui s'y faisait,

(1) Hérod., IV, 24.

y apportèrent chacune leur idiome (1). Dans la seule ville grecque de Dioscurias, sur les rives orientales de la mer Noire, on entendait, suivant Strabon, lors des grands marchés tenus dans son enceinte, plus de soixante-dix dialectes (2). L'histoire que Xénophon nous a conservée de sa fameuse retraite nous retrace les mêmes faits. En Arménie, il put encore se faire entendre par ses interprètes perses; mais, à mesure qu'il s'avança vers l'Occident et la mer Noire, il trouva autant de dialectes nouveaux qu'il rencontra de petites peuplades (3).

Les dialectes sémitiques et perses, dont les derniers s'étendent jusqu'à l'Indus, forment donc les principales langues de l'Asie. Ces anciennes langues, au-delà de l'Indus, sont encore trop enveloppées d'obscurité pour que leur étude offre des résultats certains. Il se peut cependant que, de nos jours, nous obtenions des éclaircissements plus étendus, si le rapport intime entre le zend et le sanscrit, langues saintes de la Perse et de l'Inde, se trouve confirmé; si l'esprit scrutateur des Anglais parvient à arracher à l'oubli plusieurs débris de l'ancienne littérature in-

(1) Hérod., I, 203.
(2) Strab., p. 761.
(3) Xénoph., *Anab.*, IV, *Op.*, p. 340.

dienne; et si un second Anquetil éclaircit les saintes écritures des Brames avec autant de succès que le premier l'a fait pour celles des Parsis.

Les langues asiatiques nous offrent un phénomène déja indiqué pour les langues perses anciennes, et que nous ne saurions passer sous silence. Non-seulement dans la Perse, mais aussi dans l'Asie orientale, surtout dans l'Inde en-deçà et au-delà du Gange, nous trouvons à côté des langues vivantes d'autres idiomes qui n'existent plus que dans les écrits : le zend et le pelvi en Perse sont de ce nombre, ainsi que dans l'Inde citérieure le fameux sanscrit, et le bali dans l'Inde ultérieure. Nous ne parlerons ici que de ce phénomène en général, et de son origine, et non des rapports plus ou moins intimes de ces langues entre elles.

Les langues ne peuvent naître et grandir que dans la bouche du peuple, quoiqu'elles ne se développent scientifiquement que par l'écriture et la littérature. Aussi ces langues mortes pour nous doivent avoir été nécessairement vivantes; ce qui s'expliquerait déja par la raison que plusieurs de nos idiomes actuels en paraissent dérivés. Il peut y avoir eu plusieurs causes qui les firent disparaître du rang de langues vivantes. Les changements amenés par des dialectes, suite

inévitable de toute langue répandue; le mélange avec d'autres peuples, et enfin surtout la conquête étrangère, ces causes et d'autres encore peuvent, dans la suite des temps, faire passer une langue par tant de phases, qu'il s'en forme de nouvelles langues susceptibles, à leur tour, d'un plus grand développement. Pour que cette langue primitive ne meure pas, et se maintienne à côté de ses langues dérivées, il lui faut un soutien, et elle le trouve surtout dans la religion en demeurant consacrée au culte. C'est ainsi qu'elle devient une langue sainte; ce qui lui donne aussi un caractère plus élevé aux yeux de la foule. Cela a principalement lieu pour les religions fondées sur des livres saints. Ces livres contiennent les dogmes ainsi que les prières et les liturgies du culte : voilà donc le principal moyen pour conserver des langues qui ont cessé d'être vivantes. Admettons des peuples où les prêtres forment une caste particulière, il en naîtra pour eux le besoin de s'occuper de la langue sainte, qui finit par devenir l'objet d'une étude savante. Il est généralement connu qu'il en est ainsi pour les langues de l'Asie. Lors même que le commun des prêtres évite la peine de les apprendre, en se bornant à réciter des formules de prières qu'il ne comprend pas lui-même, cependant les saintes écritures se conservent de cette manière; et il

ne manque guère parmi eux d'hommes studieux qui s'occupent à les interpréter.

Quelque étrange que nous semble ce phénomène, néanmoins il ne s'en est pas fallu beaucoup qu'il ne se renouvelât aussi dans l'Europe occidentale. On sait que ses langues sont, pour la plupart, filles d'une langue mère, aujourd'hui langue morte, c'est-à-dire le latin. En aliénant sa nature première, ses divers dialectes donnèrent naissance à autant de langues qui se développèrent avec la littérature des peuples. Mais le latin trouva un appui dans le culte public et nos écritures saintes. Le clergé seul l'entendait ou devait du moins l'entendre. Il était donc près de devenir une langue sainte, comme celles de l'Orient, lorsque deux circonstances vinrent l'en empêcher : la régénération de la littérature classique en Italie au XIVe siècle, qui en rendit l'usage général, et en fit même la langue des classes supérieures ; et la réforme, qui, par des sermons et la traduction de l'Écriture dans les langues vivantes, en restreignit l'usage aux églises, non-seulement chez les protestants, mais encore chez les catholiques. Nous n'avons voulu qu'indiquer ce phénomène en Asie; nous réservons les détails pour le moment où nous parlerons de chaque peuple en particulier.

Quoique la connaissance de l'Asie entière n'ap-

partienne qu'à nos temps, les Grecs en connurent cependant, à l'époque des Perses, une bien plus grande partie qu'on ne pourrait l'imaginer. Ils avaient vu les pays de l'empire perse, de la Méditerranée à l'Indus et au désert de la petite Bucharie, dans toute leur étendue. La connaissance de l'Asie centrale, ou des pays de steppes tartares et mongols, et des peuplades et tribus errantes dans ces lieux, surtout dans le voisinage de la mer Caspienne, date du temps d'Hérodote. Ce n'est que sur les points extrêmes de l'Asie septentrionale et orientale, que règne encore l'obscurité; mais quelques rayons ont déja éclairé ces ténèbres et font espérer une plus grande lumière.

Parmi les nombreux peuples asiatiques, nous ne pouvons nous attacher qu'à ceux qui ne brillèrent pas seulement par leurs conquêtes, mais qui furent civilisés et commerçants. Les Perses, comme nation dominante, attirent les premiers nos regards; la connaissance de leur empire et de leur constitution donne la mesure des constitutions de toutes les grandes monarchies élevées en Asie, dans les temps anciens et modernes. Les Indiens restent dans un lointain obscur. Les Phéniciens et les Babyloniens, possesseurs du commerce maritime et continental et de presque toutes les manufactures de cette partie du monde,

réclament ensuite notre attention. Enfin, en parlant des Scythes, nous présenterons tout ce que nous savons des peuples nomades de l'Asie centrale, et du commerce par caravanes qui passait par leur pays.

PEUPLES DE L'ASIE.

PERSES.

Les Perses, plus que d'autres nations, ont eu soin de conserver la mémoire de leurs exploits par des documents écrits. Néanmoins ils ont partagé le sort de la plupart des peuples de l'antiquité, qui durent abandonner leur gloire à des historiens étrangers. Quelque peine qu'ils prissent à noter les événements de leur empire, cependant les documents de leur histoire se sont perdus, à un petit nombre près que le hasard a épargné (1). Les inscriptions sur les ruines de Persépolis, ainsi que celles des monuments égyptiens, se survivront, pour ainsi dire, à elles-mêmes, tant que la véritable clef de leurs alphabets nous manquera. Néanmoins les relations des Perses avec d'autres peuples leur ont procuré, dans l'étranger, des historiens contemporains, qui, en Asie même, cherchèrent par tous les moyens à pénétrer la vérité. Ce sont ou des Juifs, comme les

(1) Les édits des rois des Perses, dans les livres d'Esdras et de Néhémie.

annalistes Néhémie et Esdras (1), et quelques-uns des prophètes postérieurs; ou des Grecs, comme Hérodote, Ctésias, Xénophon et Arrien. Le dernier emprunte ses récits presque littéralement aux écrits des deux compagnons d'Alexandre, Aristobule et Ptolémée Lagus (2), et il faut le ranger parmi les écrivains contemporains qui furent témoins oculaires de la chute de l'empire perse. La critique qui règne dans son ouvrage en rehausse encore le mérite, et en fait une des principales sources pour l'historien de l'antiquité perse. L'histoire de la retraite des dix mille par Xénophon est riche en renseignements sur l'état intérieur des pays perses, quoiqu'il n'écrivît, pour ainsi dire, qu'en capitaine. La Cyropédie, seul ouvrage grec où respire l'esprit oriental, n'est pas moins instructive. Son Cyrus est une image

---

(1) De ce nombre est aussi le livre d'Esther, qui, quoiqu'il ne repose que sur une fiction, est néanmoins un tableau fidèle de la cour de Perse.

(2) Arrien, dans son principal ouvrage, *De expeditione Alexandri M.* Pour ses *Indica*, il puisa dans Néarque, amiral de la flotte d'Alexandre, et rapporta le journal de sa navigation, depuis l'embouchure de l'Indus jusqu'à celle de l'Euphrate. Il faut bien se garder de confondre cet ouvrage avec le *Periplus maris Erythræi*, par un autre Arrien, qui, selon toute apparence, est l'ouvrage d'un marchand voyageur du deuxième siècle.

fidèle tracée d'après le portrait idéal d'un Dsemchid, Gustasp, et autres noms chantés en Asie. Le voile romanesque dont il enveloppe sa narration ne peut appartenir qu'à ces contrées. Dans les passages mêmes où l'on voit trop percer le philosophe émule de Socrate, et le capitaine grec, son ouvrage reste néanmoins un chef-d'œuvre aussi intéressant pour l'historien qui s'en sert avec critique, que pour l'esthétique. Ctésias était médecin à la cour d'Artaxerxe, prince contre lequel combattait Xénophon dans l'armée de son frère, le jeune Cyrus. La confiance qu'il sut inspirer lui fraya le chemin aux archives de la Perse, qui, jointes aux renseignements qu'on lui donna sur les lieux, lui fournirent les matières de son histoire de la Perse en vingt-trois livres. Mais le hasard ne nous a conservé de ce grand ouvrage qu'un faible extrait que nous devons au patriarche Photius, et en outre quelques fragments épars (1). Si nous possédions tout l'ouvrage de Ctésias, il prendrait sa place à côté d'Hérodote, qui, parmi les auteurs anciens, occupe le premier rang. Il est vrai qu'Hérodote ne vit l'Asie qu'en voyageur attentif; mais le désir de s'instruire et l'esprit observateur, le jugement,

(1) On les trouve ordinairement à la suite des éditions d'Hérodote.

la candeur et la simplicité dont toutes ses narrations portent l'empreinte, et qui lui gagnèrent le cœur et la confiance de l'étranger, mirent à sa disposition les mêmes sources auxquelles Ctésias avait puisé. Le père de l'histoire ne nous dit nulle part expressément qu'il ait consulté des documents écrits; mais, en le lisant avec quelque attention, on verra bientôt qu'une foule de ses récits ne peuvent guère découler d'une autre source.

L'autorité de ces écrivains, tant qu'ils ne parlent pas comme témoins oculaires, ou qu'ils ne répètent pas des récits qu'on leur a faits, dépend du prix et de la nature de ces documents écrits. En quoi consistaient-ils? Comment donnèrent-ils naissance aux archives perses, dont on nous parle si souvent sans éclaircir leur origine et leur nature? L'historien de l'Orient devrait commencer par la solution de ces questions; sans quoi il ne peut y avoir de critique historique, et nous devons bien nous garder d'attacher à ce mot une idée moderne étrangère à l'Asie.

Les Perses n'eurent pas de poètes historiques, et bien moins encore de véritables historiens, en général inconnus à l'Orient. Au contraire, leur histoire est essentiellement liée à leur politique, fruit du despotisme qui régnait chez eux, et de la vénération presque surnaturelle qu'ils

avaient pour leurs rois. Tout ce que faisait ou disait le roi était estimé digne d'être conservé. Il était donc ordinairement entouré d'écrivains chargés de noter ses actions et ses paroles, lesquels ne pouvaient guère le quitter, et jamais quand il se montrait en public. Les auteurs hébreux et grecs en parlent souvent et en différentes occasions. Ils suivaient le roi dans les fêtes (1), aux revues des armées (2), jusque dans le tumulte des batailles (3), et rapportaient les paroles qui lui échappaient dans ces moments. Ils étaient également chargés de la rédaction des ordonnances ou édits, qui, selon l'usage de l'Orient, étaient rédigés en présence du roi, scellés de son anneau, et aussitôt expédiés. Cet usage ne régna pas seulement chez les Perses, mais il fut en vigueur chez les principaux peuples de l'Asie. Nous entendons parler de ces écrivains du roi lors des premiers conquérants mongols (4). On sait qu'Hyder-Ali menait à sa suite quarante écrivains lorsqu'il paraissait en public (5).

---

(1) *Livre* d'Esther, 3, 12. 8, 9. Esdras, 6, 1.

(2) Hérod., VII, 100.

(3) Hérod., VIII, 90.

(4) Abulgasi, *Hist. des Tartares*, p. 323. Aussi le souverain actuel de Perse a-t-il son écrivain ou annaliste, pour écrire son histoire. Morier, *Travels*, I, p. 200.

(5) Sprengel, *Histor. Taschenbuch*, für 1786 (Almanach historique pour 1786), p. 247, 248.

Voilà donc la source de ces journaux ou chroniques royales des Perses (1), qui, déposés dans les différentes capitales de l'empire où résidaient les rois, à Suse, Babylone et Ecbatane (2), formaient les archives de ce peuple. L'histoire puisée à ces sources devait naturellement devenir plutôt une histoire de la cour que de l'empire, et voilà justement ce que confirment les fragments de Ctésias (3). Aussi, dans les récits d'Hérodote *sur la* Perse, envisagés de ce point de vue, beaucoup de choses se présentent sous un autre jour. On conçoit alors comment il put rapporter tant de discours des rois de Perse, et même des anecdotes de leur vie privée; ce qui donne une plus grande autorité à plusieurs documents importants de l'histoire ancienne qu'il nous a conservés. De ce nombre est surtout cette longue classification des peuples qui composent l'armée de Xerxès, accompagnée de la description de leur costume, de leurs armures et des noms des chefs. Autrement il serait impossible qu'Hé-

---

(1) Διφθέραι βασιλικαι, dans Ctésias; ces chroniques paraissent donc avoir été écrites sur des peaux ou parchemins.

(2) Esdras, 6, 1.

(3) *Voy.* l'anecdote racontée dans Esther, 6, 1. 2, où le roi se fait apporter la chronique et se fait lire l'histoire de Mardachai.

rodote eût pu, quarante ans après l'expédition, apprendre cela avec cette exactitude diplomatique. Mais aussi fait-il mention lui-même de la liste que le roi de Perse fit faire par ses écrivains lors de la revue de son armée (1), et dont il nous a conservé une copie selon toute probabilité historique.

« Mais comment, pourra-t-on dire, Ctésias et Hérodote ont-ils pu faire usage de ces écrits? savaient-ils la langue perse?» — Pourquoi ne l'auraient-ils pas sue? Du moins cela est certain pour Ctésias, qui passa plusieurs années à la cour de Perse. Pour Hérodote, qui avait tant voyagé et qui nous traduit des mots perses, cela est du moins fort vraisemblable (2). D'ailleurs la magnificence des rois de Perse, aussi bien que la nécessité, exigeait qu'ils eussent autour d'eux des écrivains et des interprètes de toutes les provinces de leur empire; car leurs ordonnances étaient rédigées dans toutes les langues (3). Il se peut donc aussi que ces documents aient été composés en plusieurs langues. Nous laissons à d'autres critiques à examiner jusqu'à quel point Hérodote et Ctésias ont puisé dans ces relations

(1) Hérod., VII, 100.
(2) Hérod., VI, 98.
(3) Esther, 3, 12.

écrites; car il est certain qu'ils durent aussi profiter de plusieurs traditions orales, fait que d'ailleurs ils se plaisent à reconnaître eux-mêmes.

On se plaint ordinairement de la quantité de contradictions qui se trouvent dans l'histoire ancienne des Perses; mais elles sont plutôt apparentes que réelles dans les historiens contemporains. Hérodote et Ctésias ne diffèrent que dans des choses secondaires, où il était difficile d'arriver à une certitude complète. En comparant les relations de ces Grecs avec les récits des annalistes hébreux, on ne trouve pas de concordance, mais du moins pas de contradictions. C'est très-naturel. Les derniers ne parlent que des rapports des Perses avec leur nation, et voilà justement ce que les Grecs ne font pas du tout. La seule difficulté qui restait encore, fondée sur la différence des noms de quelques rois est levée par les recherches de nos érudits (1). Elle peut d'autant moins surprendre, que les dénominations ordinaires des rois de Perse n'étaient en effet que de simples titres ou surnoms, dont Hérodote nous a conservé la signification (2). Les surnoms pouvaient subir des changements et

(1) Eichhorn, *Repertorium*, t. XV.

(2) Hérod., VI, 98. Darius s'appelait le *puissant*; Xerxès, le *guerrier*; Artaxerce, le *grand guerrier*.

être rendus différemment dans des langues différentes.

Toutefois on ne tombe pas seulement sur quelques contradictions, mais, pour ainsi dire, sur une tout autre histoire, quand on compare avec ces narrations d'historiens contemporains les récits d'annalistes et de poètes perses d'une époque beaucoup plus moderne. De ce nombre est le poète historique Ferdousi, de la période du califat, ainsi que plusieurs annalistes de temps encore plus récents, parmi lesquels il faut remarquer Mirkhond, et son fils, surnommé Khondemir pour le distinguer du premier, tous les deux du XIVe siècle. Dans leur exposé de l'histoire de leur peuple, ils puisaient dans des documents écrits, ou ils suivaient les traditions conservées en Orient jusqu'aux temps les plus rapprochés de nous (1).

Ces écrits sont sans doute utiles à l'antiquaire, en le familiarisant avec les idées de la nation, et

---

(1) Dans *Allgemeine Welthistorie* (Histoire universelle), t. IV, p. 318, etc., on trouve le résumé de l'histoire de Perse d'après ces sources orientales. Le jugement que nous en avons porté dans le texte ne regarde que l'antiquité perse. Quant aux périodes postérieures, comme celle des Sassanides, dont M. Silvestre DE SACY a donné une traduction dans ses *Monuments de la Perse*, on ne saurait contester leur mérite historique.

en lui présentant l'histoire sous les couleurs locales de l'Orient : mais on ne pourra leur attribuer un grand mérite en fait de critique, pour peu qu'on connaisse l'époque récente de leurs auteurs et les altérations et changements inévitables auxquels est exposée chaque tradition qui traverse une longue suite de siècles. Ils ne peuvent donc pas être mis en parallèle avec les relations d'auteurs contemporains ; et c'est uniquement sur celles-ci que nous allons fonder nos études.

PREMIÈRE SECTION.

APERÇU GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE LA PERSE PAR SATRAPIES.

L'empire Perse dut son origine à une des grandes révolutions politiques si communes en Asie, et dont nous avons indiqué plus haut la cause et la marche. Un peuple montagnard, barbare et presque entièrement nomade, s'étendit avec rapidité, soumit tous les pays de l'Asie méridionale, excepté la presqu'île arabe depuis la Méditerranée jusqu'à l'Indus et l'Iaxartes. Les pays même les plus voisins de l'Europe et de l'Afrique furent ébranlés et en partie subjugués par ses attaques. Malgré diverses révoltes qui éclatèrent dans ces provinces et d'autres, et qui ne furent pas toujours complètement apaisées, la Perse maintint son empire pendant le cours de deux siècles (1).

(1) D'après la chronologie la plus certaine, Cyrus obtint l'empire de l'Asie en 560, et Darius III périt en 330 avant J.-C.

Les conquêtes des Perses s'exécutèrent avec cette rapidité extrême qui est inséparable de la manière dont des peuples barbares, et surtout nomades, font leurs guerres. Déja leur premier chef, Cyrus ou Corès, subjugua toutes les provinces appelées dans la suite asiatiques. Quoique les premières destinées de Cyrus soient entourées de ces ténèbres ordinairement répandues sur l'histoire des hommes grands ou extraordinaires qui s'élèvent subitement des rangs les plus obscurs, il s'est cependant conservé assez de notices sur lui pour permettre d'embrasser la marche de ses conquêtes dans leur ensemble. Il y avait alors en Asie trois puissants empires, ou plutôt trois peuples dominants, dont les autres étaient tributaires : les Mèdes, proches parents des Perses; les Babyloniens ou Chaldéens, dans l'intérieur, et les Lydiens, dans l'Asie-Mineure. Ces derniers, sous leur roi Crésus, venaient d'étendre leurs conquêtes jusqu'au fleuve Halys, et s'étaient emparés de la majeure partie de la presqu'île de l'Asie-Mineure : ce qui donna à leur état à peu près l'étendue de l'Allemagne (1).

Les empires des Mèdes et des Babyloniens étaient plus anciens, mais fondés de la même

(1) Hérod., I, 28.

manière par des peuples conquérants. On donne pour frontière de la Médie, à l'Ouest, le Tigre, le long duquel s'élevait une suite de places fortes, parmi lesquelles on cite Mespila et Larissa (1). Mais les plaintes d'auteurs contemporains hébreux (2), et l'histoire d'Hérodote (3), rappellent que les Mèdes avaient coutume de porter leurs expéditions et leurs dévastations souvent jusque dans l'Asie occidentale, et même jusqu'aux bords de l'Halys. La frontière de leur empire, à l'Est, qui paraît avoir changé dans les différents âges, ne peut pas être fixée. Les livres du Zendavesta semblent mettre hors de doute que, dans les premiers temps, la Médie renfermait aussi l'Aria et la Bactriane jusqu'à l'Oxus et l'Indus, mais qu'il s'y forma, dans la suite, des dynasties indépendantes. Cependant il est certain que beaucoup de peuples furent assujétis aux Mèdes. Selon Hérodote, leur domination sur ces peuples était en proportion de la distance. « Les Mèdes, dit-il (4), à l'exemple des Perses, se croyaient le premier de tous les peuples, et traitaient les

(1) Xénoph., *Anab. Op.*, p. 308, 309.

(2) Isaïe, 13, 18.

(3) Hérod., I, 103, où l'Halys est désigné comme frontière.

(4) Hérod., I, 134.

autres avec d'autant plus de hauteur et de mépris, qu'ils en étaient plus éloignés. Dans la Médie, les nations dominèrent donc l'une sur l'autre : les Mèdes commandèrent à toutes, mais plus particulièrement à celles qui leur étaient limitrophes; celles-ci à leurs voisins, et ainsi de suite. » D'autres passages d'Hérodote nous apprennent que le gouvernement, comme dans d'autres empires asiatiques, se divisait en satrapies. Les tribus étrangères étaient gouvernées par des satrapes mèdes. Ce n'était probablement qu'une classification des peuples; chaque satrape avait peut-être l'obligation de percevoir les tributs de son voisin, et les plus rapprochés de la Médie étaient sans doute chargés de remettre le tout au roi. Avant la domination des Perses, les Mèdes étaient le peuple le plus riche et aussi le plus civilisé; car ils suivaient la religion des mages. Ils durent leurs richesses non-seulement à leurs conquêtes et aux tributs qu'ils levaient, mais encore à la situation de leur pays, traversé par les grandes routes commerçantes de l'Asie. A la cour de leurs rois, qui jouissaient d'un pouvoir illimité (1), régnait un cérémonial sévère (2), mais en même temps une magnificence

(1) Xénoph., *Op.*, p. 13.
(2) Hérod., I, 99.

qui ne pouvait naître et se satisfaire que de cette manière. La description de la cour perse, calquée entièrement sur celle des Mèdes, expliquera ce point.

Les Babyloniens, auxquels nous consacrerons un chapitre particulier, s'étaient élevés à un bien plus haut degré de civilisation. Tandis que la Médie embrassait plutôt les pays situés à l'Est, depuis le Tigre jusqu'à l'Indus, la Babylonie, au contraire, s'étendait beaucoup plus vers l'Asie occidentale, depuis le Tigre et l'Euphrate jusqu'aux rives de la Syrie et de la Phénicie. Avant Cyrus, les Babyloniens en étaient maîtres depuis environ cent vingt ans que Nabuchodonosor, fondateur de leur empire, avait exécuté ces vastes conquêtes.

Ces trois empires furent renversés successivement par Cyrus : une ou deux batailles décidèrent de leur sort. C'est le phénomène ordinaire de ces grandes monarchies despotiques, qui n'ont d'autre appui que l'armée du despote, et qui s'écroulent lorsqu'elle est vaincue! La force qu'acquiert un état par une bonne constitution, source du vrai patriotisme et de toutes les nobles vertus, et qui, dans une lutte à peu près égale, rend, pour ainsi dire, impossible sa ruine entière, ne pouvait guère exister chez des nations

où un despotisme absolu était la forme générale du gouvernement.

Un peuple aussi barbare que l'étaient alors les Perses ne pouvait donc pas donner sur-le-champ une constitution bien organisée à un empire d'une étendue si immense, et composé d'éléments si différents. Nous examinerons bientôt l'origine et le développement de cette constitution. Aussi une exacte division par provinces, fondée sur des limites géographiques déterminées, première base de l'organisation politique des grands empires, ne pouvait-elle être l'ouvrage des premiers conquérants. Lors même qu'on en aurait senti le besoin, le cercle limité des connaissances géographiques en aurait rendu l'exécution impossible. Mais on était si éloigné d'éprouver ce besoin, que, pendant les deux premiers règnes, il paraît qu'on n'en avait pas même ébauché le plan. Enfin, on ne put arriver à ce résultat que par le besoin qu'on éprouvait de percevoir les tributs d'une manière plus régulière. Aussi n'y avait-il à cet égard encore rien de fixé sous Cyrus et sous Cambyse : on les imposait arbitrairement aux peuples vaincus, suivant les temps et les circonstances; ils étaient présentés au roi, selon l'usage de l'Orient, sous le nom de dons, c'est-à-dire d'offrandes, qui, par leur arbitraire même, devenaient souvent fort

vexatoires. Ce ne fut que sous Darius, fils d'Hystaspe, le plus grand des souverains perses, qu'on jeta les fondements d'une organisation stable, et qu'on forma le premier plan d'une division de l'empire en provinces, ou, suivant les Perses, en satrapies.

Ce premier plan, un des monuments les plus intéressants qui nous restent de l'antiquité, nous a été conservé par Hérodote, d'après des documents perses (1). Mais en nous familiarisant avec

---

(1) Hérod., III, 89-97. D'autres auteurs ont déja fait observer que la liste des satrapies d'Hérodote ne convient pas à une époque plus récente de l'empire perse. Pour éluder cette difficulté, on établit que cette division d'Hérodote n'était que financière, par conséquent différente de la division territoriale. Cette explication est certainement fausse. Toute l'histoire de la monarchie perse n'offre aucune trace d'une telle distinction, qui, d'ailleurs, se trouve tout-à-fait opposée à ses institutions : ce que nous montrerons en parlant des finances de la Perse. Les institutions financières et territoriales se développèrent, au contraire, ensemble; et comme celles-ci sont encore présentées comme barbares et imparfaites dans ce document, les autres durent nécessairement subir aussi des modifications. Rennel, qui, dans sa *Geography of Herodotus*, nous a donné un excellent commentaire et une bonne carte de la liste des satrapies d'Hérodote, regarde comme essentiellement provinciale cette division où chaque satrapie n'aurait embrassé que des peuples voisins. Mais cette opinion est en contradiction avec

l'histoire perse, nous voyons bientôt que cette liste de satrapies n'est nullement applicable aux temps suivants. Elle porte d'ailleurs tellement l'empreinte d'un premier essai, que cela ne fait qu'ajouter à l'intérêt qu'elle inspire; car ici il ne faut pas encore s'attendre à une division en provinces d'après des démarcations géographiques, mais seulement à une classification des différents peuples qui habitaient les pays subjugués, et à la taxe des tributs qui leur étaient imposés. Bien plus, ces peuples ne sont pas même divisés par ordre géographique : on en trouve quelquefois de très-éloignés l'un de l'autre, qui sont réunis sans qu'on en sache la raison (1).

Aucun aperçu géographique et statistique ne

---

l'idée de l'auteur ancien, qui dit expressément que tantôt des peuples voisins, tantôt des peuples éloignés l'un de l'autre, étaient compris dans une même satrapie. Cependant ce dernier cas ne paraît avoir eu lieu que deux ou trois fois, et la carte ne perd donc rien de son utilité.

(1) Hérod., III, 89. On voit également par cette liste qu'elle a été dressée d'après les peuples alors vaincus, ou du moins qu'on regardait comme tels; car plusieurs d'entre eux, défendus ou par leurs montagnes ou par leurs vastes steppes, se rendirent bientôt indépendants, et ne payèrent point de tributs : nous en citerons ailleurs plusieurs exemples.

peut donc être fondé sur la liste des satrapies d'Hérodote. Il est, au contraire, du devoir de l'historien de choisir un âge où la division en provinces ait déja été sanctionnée. Cette division date de la dernière moitié et même de la fin de la monarchie perse. Quoiqu'il ne se soit pas conservé de liste véritable des satrapies de ces temps-là, il est cependant facile d'en composer une d'après les ouvrages d'auteurs contemporains, surtout de Xénophon et d'Arrien (1).

L'empire perse comprenait alors les pays asiatiques jusqu'à l'Indus, où Darius, fils d'Hystaspe, avait fait une expédition. Néanmoins ce fleuve forma toujours la frontière orientale, et il est désigné ainsi par les auteurs hébreux et grecs (2). On s'étonne avec raison que les Perses n'aient pas étendu leur domination sur un pays qui, par ses richesses, a le plus excité la cupidité des conquérants. Mais il faut se rappeler que, pendant presque tout le temps de leur règne, l'Oc-

---

(1) Dans Esther, I, 1, le nombre des pays gouvernés par le roi des Perses est évalué à cent vingt-sept. Il ne s'ensuit pas que ce fussent autant de satrapies, car chacune de celles-ci comprenait ordinairement plusieurs peuplades. Deux autres passages, chap. 8, 9, montrent clairement que celui-ci doit être expliqué de cette manière.

(1) Esther, I, 1. Hérod. IV, 44.

cident, et surtout les Grecs, les occupèrent trop, pour qu'ils aient pu étendre leurs conquêtes encore plus à l'Orient, où d'ailleurs, dans l'intérieur de l'Inde, des peuples belliqueux et nombreux opposaient des limites à leur ambition. Au Nord, la mer Noire et la mer Caspienne, et les monts Caucase, placés entre elles, constituaient une frontière naturelle (1) (le sommet élevé du Caucase n'a jamais été gravi par les Perses ni par un conquérant asiatique avant *Gengis-Kan*). Les peuples nomades plus avancés au Nord, dans les steppes d'Astrakan, n'étaient point leurs tributaires. Mais au-delà de la mer Caspienne, leur empire était défendu par deux grands fleuves, l'Iaxartes et l'Oxus, contre les brigandages des peuplades mongoles et tartares. La Sogdiane ou la grande Bucharie, située entre les deux fleuves, en était la province extrême. Au Sud, la Perse était bornée par la mer des Indes et le golfe Persique et par la presqu'île d'Arabie, dont les déserts sablonneux font échouer les plans de tout conquérant, et, vers l'Ouest, par la Méditerranée (2).

---

(1) Hérod., III, 97.

(2) Quant aux îles voisines de la Méditerranée et aux pays européens situés près de l'Hellespont, la nature de leurs relations avec la Perse changea d'après les circonstances et leurs rapports très-variables avec les Grecs.

L'Euphrate divise ce grand empire, pour ainsi dire, en deux parties, et il était regardé déja chez les Perses comme une ligne de démarcation. Cette division, fondée par la nature, facilite beaucoup l'aperçu de l'ensemble, et nous l'adoptons ici avec d'autant plus de raison. La partie citérieure ou occidentale comprend ainsi la presqu'île de l'Asie-Mineure, la Syrie et la Phénicie; la partie ultérieure ou orientale, les pays entre l'Euphrate et le Tigre, et depuis le Tigre jusqu'à l'Indus. Nous essaierons de les examiner séparément d'après leur division politique.

CHAPITRE PREMIER.

PAYS EN-DEÇA DE L'EUPHRATE.

§ Ier.

Presqu'île de l'Asie-Mineure, ou Natolie.

Peu de pays de l'antiquité offrent autant d'intérêt historique que cette presqu'île de l'Asie occidentale, nommée vulgairement *Asie-Mineure*. Sa position la rendit le théâtre des guerres entre les peuples asiatiques et européens, où se décida le sort de beaucoup d'empires puissants. Mais ce fut aussi ce qui la rendit toujours la proie des conquérants étrangers. Depuis les temps de Cyrus, destructeur de l'empire lydien, aucun peuple indigène n'y élève un état d'une grande étendue et d'une longue durée. Il faut ensuite se rappeler que la Natolie n'était pas habitée par une seule nation, mais par un grand nombre de peuplades, venues d'Europe et du fond de l'Asie, ou du moins établies dans ces lieux depuis les temps les plus reculés. Elles différaient

entre elles autant par leur civilisation plus ou moins avancée, que par leur origine. Les Ioniens et les Lydiens voluptueux, dont la mollesse est passée en proverbe, vivaient à côté des sauvages habitants du Pont, dont une partie demeurait dans les forêts, tandis qu'une autre menait une vie nomade sur ses chariots. Hérodote compte trente peuplades diverses, répandues sur cette presqu'île (1), et le nombre s'en est encore accru par la suite. Cette diversité seule, indépendamment des secousses continuelles du dehors auxquelles ce pays était exposé, aurait déja opposé de grandes difficultés à la formation d'un seul état indépendant.

Les Perses étaient les maîtres du pays; mais leurs relations n'étaient nullement les mêmes avec tous ses habitants. Une domination fondée par des conquêtes et par la force peut bien d'abord ne pas faire de différence entre les nations vaincues, mais elle en établit bientôt, et le despotisme revêt différentes formes d'après les localités, le genre de vie et la constitution des vaincus. Les Perses apprirent bientôt à leurs dépens que des nations libres et commerçantes, comme les Grecs de l'Asie-Mineure, tout en cédant à la nécessité, ne plient pas constamment

(1) Hérod., IV, 38.

sous le joug. Ils pouvaient bien, à l'aide de leur nombreuse cavalerie, soumettre les plaines, mais moins facilement les pays de montagnes. Voilà ce qui explique comment on put rencontrer, au milieu de l'empire perse, des peuples montagnards libres qui surent conserver leur liberté, ou par l'impossibilité où l'on était d'arriver jusqu'à eux, ou parce qu'ils étaient trop pauvres pour tenter les conquérants, ou encore parce que les Perses vainqueurs ne pouvaient exercer sur eux qu'un pouvoir incertain et limité par les circonstances. Car, quelque puissant que paraisse le despotisme au dehors, il est d'autant plus faible au dedans; l'anarchie l'accompagne immédiatement, ou du moins le suit de près.

L'Asie-Mineure comprenait alors dix pays ou autant de satrapies, comparables, pour l'étendue, aux cercles de l'empire germanique (1).

---

(1) Nous citerons les autorités pour chaque pays qui formait une satrapie. Les mots de notre texte « ou autant de satrapies », vont être expliqués. Tous les pays ne furent pas toujours de véritables satrapies; mais ils devaient du moins l'être, lors même qu'ils s'étaient rendus plus ou moins indépendants. D'après l'organisation primitive de Darius, les nations de l'Asie-Mineure avaient été divisées en quatre satrapies, Rennel, p. 233; mais, dans aucune partie de l'empire des Perses, les institutions n'ont dû éprouver plus de

La Lydie, la Mysie et la Carie étaient les trois pays les plus riches et les plus cultivés de la côte occidentale. Ils étaient, ainsi que les deux pays du centre, la Phrygie et la Cappadoce, entièrement soumis à la domination perse, à l'exception cependant des cités grecques qui s'y trouvaient. La souveraineté des Perses était moins assurée sur les pays montagneux du Sud, la Lycie et la Cilicie, ainsi que sur les trois pays septentrionaux, la Bithynie, la Paphlagonie et le Pont, qui portait alors le nom de petite Cappadoce.

La satrapie de Lydie (1) était la plus riche de l'Asie-Mineure, et les Perses la regardèrent toujours comme la première et la plus importante, parce que les Lydiens dominaient lors de la conquête perse. Sardes, capitale, et ancienne résidence des rois lydiens, était alors le séjour des satrapes (2); et même les rois perses, lorsqu'ils venaient en Asie-Mineure, y résidaient (3).

---

modifications que dans ces contrées où les relations et les guerres avec les Grecs, ainsi que la distance énorme des capitales, nécessitaient de fréquents changements.

(1) La Lydie, en y comprenant l'Ionie ou la partie littorale, est citée comme satrapie par Arrien, I, 12; Xénoph., *Op.*, p. 427, et ailleurs.

(2) Hérod., V, 100; Xénoph., *Anab. Op.*, p. 245.

(3) Hérod., IX, 108.

Elle était située dans une plaine, sur le fleuve Méandre, et ne paraît pas avoir été une ville magnifique; car ses maisons, ou du moins ses toits, étaient en roseaux (1) : mais elle contenait un fort, défendu par sa position et par un triple mur, et il y avait constamment une garnison perse (2).

Tout concourait en quelque sorte à rendre ce pays riche et florissant : une fécondité extraordinaire, un grand commerce, et même une montagne aurifère, le Tmolus. Autour de Sardes se trouvaient les vastes plaines dans lesquelles serpentaient le Méandre et le Caystre, et dont Strabon vante encore la fertilité (3). La Lydie était également un des entrepôts naturels des denrées asiatiques destinées pour l'Europe. Quoique ce commerce maritime fût entre les mains des villes grecques littorales, les Lydiens prenaient cependant part au commerce continental : il en existe nombre de preuves dans les auteurs

---

(1) Hérod., V, 101. Le feu les consuma alors. Dans la suite, on dépeint cette ville comme magnifique.

(2) Arrien, I, 7. Ses ruines subsistent encore, et sont si escarpées, qu'on ne saurait les gravir sans danger. *Voyez* le rapport fait par le docteur Sestren (*Allg. geogr. Ephem.* Febr. 1803).

(3) Strab., p. 929.

anciens. Leur capitale est décrite comme un lieu où se réunissaient des Grecs, des Phrygiens et jusqu'à des peuples nomades, pour échanger leurs marchandises (1). C'était surtout un marché principal du commerce d'esclaves, d'où les harems des grands de Perse tiraient leurs eunuques; car il paraît que cette mutilation s'y pratiquait comme par entreprise (2). Les Lydiens sont regardés comme les premiers qui aient monnayé l'argent (3), invention qui certainement ne pouvait être faite que par un peuple commerçant. Les premiers, ils avaient élevé des édifices publics pour y recevoir les étrangers. Aussi la vie que menaient chez eux les femmes, obligées de gagner une dot aux dépens de leur chasteté, est une preuve certaine d'une grande affluence de riches étrangers. Les rapports entre les deux sexes, dans les pays ou les villes, siéges d'un grand commerce, ont partout, et spécialement en Asie, un caractère tout particulier. On croit aussi de-

---

(1) Steph., *De Urb.*, V. Ασια. Cette ville est apparemment *Sardes;* car une tribu de cette ville fut appelée *Asia:* ce qui porta les Lydiens à se vanter d'avoir donné au continent son nom. Hérod., IV, 45.

(2) Hérod., VIII, 105.

(3) Hérod., I, 94.

voir favoriser les étrangers à cet égard; c'est ce qui complète un bon accueil. La manière d'agir, en pareil cas, varie selon les idées morales qui règnent dans le pays : la suite de cet ouvrage en fournira plusieurs exemples.

L'industrie des Lydiens paraît s'être portée de préférence sur des objets de luxe (1). Leurs tuniques et leurs robes étaient en pourpre; et ils étaient très-habiles à façonner les métaux précieux, dont ils avaient même découvert de nouvelles compositions. Les temples grecs étaient remplis des offrandes de leurs rois, décrites par Hérodote, quoiqu'il semble que ces présents fussent ordinairement travaillés par des artistes grecs. Ils faisaient le commerce de l'or en lingots, qu'ils vendaient aux Grecs pour les statues de leurs dieux (2). Ils fabriquaient aussi des jouets qu'ils portaient aux Grecs, ou que ceux-ci allaient chercher chez eux. Leur commerce paraît avoir été, en général, plutôt passif qu'actif. A l'époque des Perses, ils ne se présentent point comme peuple navigateur: aussi, dans des temps plus reculés, les colons qu'ils envoyèrent, dit-on, par mer en Étrurie, sont transportés par des vaisseaux grecs, et non

(1) Hérod., I, 50, etc.
(2) Hérod., I, 69.

sur leurs propres bâtiments (1). L'or se trouvait dans le mont Tmolus; et le fleuve Pactole, qui traversait la ville, entraînait l'or dans son cours, et on lavait les sables qui le contenaient (2); car rien n'autorise à croire qu'il y eût des mines bien organisées. Le trésor des rois lydiens, ainsi qu'ensuite celui des Perses, où l'on voyait accumulé ce sable d'or, en était rempli (3).

La côte de ce riche pays était couverte de colonies grecques, issues de la race ionienne. Aussi est-elle connue sous le nom d'Ionie, quoiqu'elle soit comprise, dans le cadastre perse, avec la Lydie (4). Douze de ces villes, parmi lesquelles les noms si célèbres de Phocée, d'Éphèse, de Smyrne, formaient, dans un espace d'environ quarante lieues, une chaîne presque continue d'établissements et d'édifices (5), qui étalaient déja sur la mer, aux yeux de l'étranger, la fertilité et les richesses de ces contrées. Favorisées par leur position, ces villes partagèrent, avec les Phéniciens, le privilége d'être les grands marchés du commerce asiatique et euro-

(1) Hérod., I, 94.
(2) Hérod., V, 101.
(3) Hérod., VI, 125.
(4) Arrian., I, 12.
(5) Hérod., I, 142, etc.

péen. Leurs ports étaient remplis des bâtiments de toutes les nations voisines de la Méditerranée. Leurs flottes, tant vaisseaux de commerce que navires de guerre, couvraient la mer Égée. Après avoir été ébranlées par beaucoup de commotions politiques, elles avaient conquis leurs constitutions républicaines, et elles les maintinrent. Il en résulta cet esprit de liberté et d'indépendance qui se grava si profondément dans leur caractère, que toute la puissance des Perses ne put que l'amortir parfois, sans jamais l'étouffer entièrement. Avec un courage héroïque, ces peuples avaient d'abord résisté à Cyrus, et une grande partie avait préféré l'émigration à l'esclavage (1). Ils se soulevèrent de nouveau sous Darius, fils d'Hystaspe, et, joints aux Athéniens, ils incendièrent la ville de Sardes. Ils prirent aussi part aux guerres des Grecs contre les Perses, ou comme auxiliaires forcés, ou comme adversaires. Leurs relations mutuelles étaient donc déterminées par la fortune de la guerre. Mais chez les Grecs d'Europe, c'était une idée dominante, de délivrer leurs compatriotes d'Asie; ce qui fournissait des prétextes continuels à des guerres avec les Perses. Cette idée politique, comme ordinairement toutes celles qui se prêtent à de tels pré-

(1) Hérod., I, 169.

textes, se survécut, pour ainsi dire, à elle-même. Mais aussi les Perses apprirent-ils à connaître que l'esprit commerçant ne se laisse pas imposer les fers d'un despotisme illimité. Cependant il leur importait beaucoup de régner sur ces villes dont ils tiraient la plus grande partie de leur marine; ils décidèrent de leur laisser du moins une apparence de liberté. Sans les gouverner par des satrapes, les rois de Perse surent y conserver des partisans, parmi lesquels ils nommaient les magistrats civils, les commandants des garnisons, composées de troupes mercenaires. Ainsi le gouvernement de ces villes fut tantôt oligarchique (1), tantôt confié à un seul chef, flétri ordinairement chez les Grecs du nom de tyran.

L'échelle des villes grecques commerçantes descendait le long de la satrapie de Carie (2). La partie septentrionale de la côte était occupée par des Ioniens; le Sud, ainsi que l'île de Rhodes, par des Grecs de race dorienne : ce qui a fait donner à cette contrée le nom de Doride. A l'Ionie appartenait encore Milet, reine de toutes

(1) Ce fut ainsi vers la fin de l'empire perse. On en trouve les preuves dans Arrien, I, 17, 18.

(2) La Carie est citée comme une satrapie dans Arrien, I, 20, et ailleurs.

les villes grecques de l'Asie, et alors, après Tyr, la première ville commerçante du monde, métropole féconde de plus de cent colonies, dont plusieurs égalèrent en richesse et en grandeur la mère-patrie, et la surpassèrent même dans la suite. Lors de la coalition générale contre les Perses, sous Aristagore, Milet fournit une escadre de cent trirèmes; de semblables flottes se montrent dans d'autres occasions. Son commerce immense ne s'étendait pas seulement sur la Méditerranée, mais de préférence sur la mer Noire et la mer d'Azoff, dont elle aurait bien désiré avoir seule la navigation. Les rivages des deux mers étaient de tous côtés remplis de colonies milésiennes, dans le principe fondées pour le bien de la métropole, mais qui devinrent bientôt des villes opulentes, d'où des négociants grecs avancèrent jusque dans le cœur de la Russie européenne et asiatique, et d'où, plus tard, si ce n'est même alors, les denrées indiennes affluèrent dans l'Occident (1). Les villes doriennes, parmi lesquelles Halicarnasse, patrie

(1) *Voyez* la belle dissertation de M. Rambach, *De Mileto ejusque coloniis.* Il serait à souhaiter que plusieurs de nos jeunes humanistes prissent ainsi pour objets de leurs dissertations quelque sujet spécial de l'histoire ou de la géographie ancienne.

du père de l'histoire, fut la plus importante, n'égalèrent pas les villes ioniennes pour la fertilité du sol, ni pour l'étendue de la navigation (1). Les Perses leur firent cependant partager le même sort.

Les Cariens, habitants originaires de ces contrées, avaient été forcés de se retirer dans l'intérieur du pays, pour faire place aux colons grecs. C'était autrefois une nation puissante et guerrière, qui occupait les îles de la mer Égée, et se livrait à la navigation et à la piraterie. Ils s'étaient soumis spontanément aux Perses (2), qui leur laissèrent long-temps leurs chefs ou rois, dont il est encore fait mention dans l'armée de Xerxès (3). Plus tard, leur pays fut traité absolument en province et désigné comme une satrapie par les auteurs plus récents.

La satrapie de Mysie (4), aussi appelée la Phrygie sur l'Hellespont, touchait au Nord à la

---

(1) Hérod., I, 142.

(2) Hérod., I, 174.

(3) Hérod., VIII, 87, où il fait mention du roi de Calynda, ville carienne.

(4) Elle est citée comme satrapie. Arrien, I, 12, et Xénoph., *Hist. græc. Op.*, p. 482 et 486, où Pharnabase est appelé, dans le premier passage, satrape d'Éolide, et, dans l'autre, satrape de Phrygie (savoir sur l'Hellespont).

Lydie. N'ayant jamais formé un état particulier, et étant habitée par plusieurs peuples, il fut difficile, même dans l'antiquité, d'en fixer les frontières. Des Grecs de la race éolienne avaient occupé le littoral, et étendirent la chaîne des colonies cariennes et lydiennes jusqu'à l'Hellespont et la Propontide, où Cyzique, colonie de Milet, éclipsa toutes les autres. Le sol du pays, quoique le climat fût moins doux, surpassait presque en fertilité l'Ionie (1). L'agriculture était l'occupation ordinaire des anciens habitants, des Mysiens (2), vraisemblablement frères des Lydiens et des Cariens, avec lesquels ils étaient unis par le même culte (3). La possession de ce pays était importante pour les Perses, parce qu'il était la clef de l'Europe, et elle leur devint toujours plus nécessaire à mesure qu'ils attachèrent plus de prix à leurs possessions européennes, dans leurs guerres avec les Grecs, et qu'ils eurent à craindre des invasions des Hellènes et des Macédoniens en Asie.

Cependant nous apprenons par Xénophon qu'on avait joint à la satrapie de Mysie la partie occidentale de la Bithynie, qui en était voisine,

---

(1) Hérod., I, 149.
(2) Hérod., I, 36.
(3) Hérod., I, 171.

où était Dascylium, résidence ordinaire des satrapes (1). Cette contrée fertile, et parsemée de villages et de bourgs, était soumise aux Perses; nous montrerons bientôt que leurs rapports avec la Bithynie orientale ne furent pas les mêmes.

Le plateau de l'Asie-Mineure comprenait les deux satrapies, la grande Phrygie et la grande Cappadoce, séparées par l'Halys, le plus grand fleuve de la presqu'île. La Phrygie (2), qui embrassait aussi le pays nommé plus tard Galatie, aurait été une des plus grandes satrapies, si les Perses, peut-être pour l'empêcher, n'en eussent détaché quelques districts frontières, pour les joindre aux satrapies limitrophes. Il faut y comprendre, vers l'Est, le district de la Lycaonie (3), comprise sous la Cappadoce, et, vers l'Ouest, le district de Milyas, dépendante de la Lycie (4). Les Phrygiens n'étaient pas seulement un des peuples les plus anciens et les plus grands de l'Asie-Mineure; mais ils avaient été autrefois un peuple puissant et souverain, dont le territoire paraît avoir renfermé la plus grande partie de la pres-

(1) *Voy.*, outre les passages indiqués, Xénoph., *Op.*, p. 509.

(2) La Phrygie est citée comme satrapie. Arrian, I, 25; Xénoph., *Anab.*, VII; *Op.*, 427, et ailleurs.

(3) Xénoph., loc. cit.

(4) Arrian, I, 24.

qu'île. Ils étaient connus comme peuple agriculteur depuis les temps les plus reculés (1), et ils surent soutenir cette réputation à l'époque perse (2). La nature de leur pays, qui présente généralement une grande plaine, fertile et baignée par plusieurs fleuves, ne put que favoriser ce genre de vie. Avec le même zèle, ils s'adonnèrent à l'éducation du bétail, et surtout des brebis (3). Dans les alentours de leur capitale Celænæ, il y avait des troupeaux dont la laine était recherchée, non-seulement pour son extrême finesse, égale à celle de la laine milésienne, mais encore pour son noir parfait, comparé à la couleur des corbeaux (4). Il paraît que c'est en général une propriété des pays du centre de l'Asie-Mineure, de donner au poil des animaux, par des causes qui nous sont inconnues, une douceur et une finesse toutes particulières. Ces qualités se trouvent non-seulement dans les brebis, mais dans les chèvres et les lapins; car on sait

(1) C'est ainsi qu'ils se montrent déja dans les traditions les plus anciennes relatives à quelques-uns de leurs rois, comme, par exemple, dans celle de Lityersas, *Bibliothek der alten Litteratur und Kunst*, St. VII; *Ined.*, p. 9, etc.

(2) Schol. *Theocrit.*, *ad Idyll.* X, 41.

(3) Hérod., l. c.

(4) Strab., p. 867.

que la chèvre et le lapin d'Angora (1) habitent ces contrées. Le poil de chèvre se tissait déja du temps des Perses, car Aristote remarque que l'on tondait les chèvres dans ces contrées comme les brebis (2). Aussi les vêtements de poil de lapin sont-ils mentionnés par des auteurs anciens, quoique plus récents (3).

Le chef-lieu de la satrapie était Celænæ, ville riche et magnifique. Elle était située sur la grande route de commerce qui conduisait de l'intérieur de l'Asie à Milet et à Éphèse. C'est ce qui en fit

---

(1) L'Angora actuel est l'ancienne Ancyra dans le Nord-Ouest de la Phrygie, ou bien dans la Galatie des temps postérieurs. Il ne faut pas cependant la confondre avec une autre Ancyra, sur la frontière de la Mysie, d'où vient le fameux marbre d'Ancyre. Encore aujourd'hui les collines autour d'Angora sont couvertes de milliers de ces chèvres. PORTER, II, p. 720.

(2) ARISTOT., *Hist. animal.*, VIII. *Op.*, I, p. 701.

(3) *Voy.* sur cette matière en général les recherches instructives de Beckmann sur le poil de chameau, *Vorbereitung zur Waarenkunde*, t. I, p. 466, etc. Nous sommes bien aise d'avoir pu y ajouter notre observation sur l'ancien usage du poil de lapin, prise de l'*Expositio totius mundi*, d'un anonyme, dans JAC. GRONOVII, *Geographica antiqua*, p. 261. Cet écrit date de la première moitié du quatrième siècle, et paraît avoir été composé originairement en grec. Nous n'en possédons qu'une traduction en latin barbare, mais pas sans mérite.

un des principaux entrepôts du commerce intérieur. Les marchands se dirigeaient de là à Carura, renommée pour ses grands caravanserails, et frontière commune de la Carie, de la Phrygie et de la Lydie (1). Dans cette ville habitait, du temps de Xerxès, le particulier le plus riche de toute l'Asie, qui put offrir au roi de Perse, à son passage, un cadeau de plusieurs millions d'argent comptant, pour subvenir aux dépenses de guerre, et qui garda encore d'énormes richesses en biens-fonds et en esclaves (2). La résidence ordinaire des satrapes de Perse était Celænæ, pourvue non-seulement d'un palais royal, bâti, dit-on, par Xerxès, mais encore d'autres établissements, et de grands *paradis* ou jardins de plaisance, assez vastes pour qu'on pût y tenir de grandes chasses de bêtes sauvages, et y faire camper et exercer une armée de douze mille hommes (3).

On cite encore d'autres villes riches et consi-

---

(1) STRAB., p. 867. Il les appelle πανδοχεῖα. Ou la *Carura* de Strabon est la *Cydraca* d'Hérodote (VII, 30, 31), où se séparaient les routes de Carie et de Lydie, ou de Sardes et de Milet, quand on venait de l'intérieur de l'Asie, et où Crésus avait marqué les limites qui séparent la Carie de la Phrygie; ou du moins elle était dans son voisinage.

(2) HÉROD., VII, 27.

(3) XÉNOPH., *Anab. Op.*, p. 246.

dérables de cette satrapie, du temps des Perses; Colossa, Sagalassus (1), et autres moins remarquables. Hérodote compte les Phrygiens parmi les peuples les plus opulents de l'Asie-Mineure.

La partie du Sud-Est, ou la Lycaonie, jointe, comme nous l'avons remarqué, à la satrapie de la Cappadoce, était une steppe saline, où se trouvait un grand lac salé, nommé Tatta. L'éducation des brebis était presque la seule occupation des habitants. Mais quoique leurs troupeaux fussent nombreux, ils ne fournissaient pas de laine aussi fine que ceux des environs de Celænæ (2).

La Cappadoce était, du temps des Perses, le nom commun des pays entre l'Halys et l'Euphrate, séparés, par le premier, de la Phrygie et de la Paphlagonie, et par le dernier, de l'Arménie. On confondait avec la Cappadoce proprement dite, les contrées nommées postérieurement le Pont. Les auteurs contemporains ne citent pas de divisions plus exactes; mais, selon Strabon, le pays était déja divisé par les Perses en deux satrapies, la grande Cappadoce et la Cappadoce sur le Pont (1), ce qui a

(1) Hérod., VII, 30; Xénoph., l. c.
(2) Strab., p. 852, 853.
(3) Strab., p. 808.

fait donner ensuite à ce pays le nom de royaume de Pont.

Mais lors même que cette division aurait été faite effectivement par les Perses, cependant il semblerait qu'elle ne fut pas toujours observée. Le peu de fragments conservés sur l'histoire de ces pays à l'époque perse nous apprennent que les souverains y placèrent, après la première conquête, un satrape membre de la famille royale ou de la race des Achéménides, dont les descendants conservèrent ce gouvernement sous le titre de rois. Ceux-ci étaient ordinairement tributaires des Perses; mais parfois aussi indépendants, selon les circonstances; ou bien ils possédaient même plusieurs autres satrapies limitrophes, dont on ne saurait fixer exactement les limites (1). Du temps de la retraite de Xénophon, la Cappadoce, la grande comme la petite, était gouvernée par Mithridate, qui, quoique ayant participé à la révolte du jeune Cyrus, garda sa

(1) Ces fragments de l'histoire des souverains du Pont et de la Cappadoce ont été rassemblés avec beaucoup de soin par VAILLANT dans son *Historia Achæmenidarum seu regum Ponti, Bosphori et Bithyniæ*. Ils nous apprennent que l'histoire du règne des premiers de ces princes, lors de l'empire perse, n'est fondée que sur des suppositions et des conjectures.

satrapie : on voit ce même Mithridate, après la défaite de Cyrus, paraître de nouveau comme tributaire du roi de Perse (1). Son fils Ariobarzane était satrape de Phrygie du vivant de son père; celui-ci mort, il obtint les pays qui avaient reconnu l'autorité de Mithridate (2). Aussi les souverains postérieurs du Pont jusqu'au grand Mithridate faisaient-ils descendre leur race de la famille des anciens rois perses, quoiqu'il soit facile de contredire l'exactitude de cette généalogie.

La grande Cappadoce ou la Cappadoce proprement dite (3) offrit toujours un sol mal entretenu et peu favorisé par la nature. On cultivait du froment dans les terres labourables; mais la majeure partie du pays était couverte de hautes steppes, seulement propres aux pâturages de brebis, et était sous l'influence d'un climat rude et ingrat. Ajoutez à cela le manque presque absolu de bois; ce qui entravait les constructions de maisons. La plus grande partie du pays resta donc sans villes; les habitants, vivant

---

(1) Xénoph., *Anab. Op.*, p. 427.

(2) Diod., II, p. 73, ed. Wessel.

(3) Outre le passage cité de Strabon, la Cappadoce, réunie à la Lycaonie, se trouve mentionnée comme satrapie dans Xénophon, *Op.*, p. 427.

en pasteurs sans être nomades, demeuraient dans des bourgs. Même leur soi-disant capitale Mazaca ressemblait plus à un camp qu'à une ville. Dans les régions fertiles, il y avait cependant deux cités, Comana et Morimena, remarquables surtout par leurs constitutions religieuses, qui leur étaient communes avec quelques autres villes de l'Asie-Mineure. Nous y reviendrons ailleurs (1).

Les Cappadociens eux-mêmes ne sont appelés par les auteurs du temps des Perses que *Syriens blancs* (2), pour les distinguer des véritables Syriens.

« Leur teint, dit Strabon, était plus blanc que celui de leurs compatriotes du Sud. » Il est pourtant vraisemblable qu'ils s'étaient donné eux-mêmes ce surnom par vanité.

La plupart des peuples orientaux regardent comme un honneur de porter un surnom em-

---

(1) Nous avons emprunté ces renseignements à Strabon; mais ils s'appliquent sans doute aussi à l'époque des Perses. Les écrivains du temps parlent bien plusieurs fois de la Cappadoce; mais ils en donnent si peu de détails, qu'on voit clairement qu'ils n'en savent rien. Il n'y avait pas, dans toute l'Asie-Mineure, de peuple plus barbare que les Cappadociens. Chez les Romains, ils n'avaient d'autre mérite que de bien porter les litières, vu leurs larges épaules.

(2) Hérod., V, 49; Strab., p. 819.

prunté de la blancheur du teint. De là viennent les noms de *Huns blancs*, de *horde d'or*, chez les Calmoucks et autres. L'impératrice de Russie n'était même désignée par les peuples de l'Asie orientale que par le nom de *la Czarine blanche*.

La Cappadoce sur le Pont, ou, plus tard, le Pont, était en partie également habitée par ces Syriens blancs, c'est-à-dire dans la partie occidentale, le long de l'Halys (1). Mais, en outre, il y avait beaucoup d'autres nations venues peut-être des contrées septentrionales, et qui en partie continuèrent à mener une vie sauvage. Il se peut que les terres de l'Ouest aient été soumises aux Perses, et aient formé une satrapie, comme le rapporte Strabon (2); mais les peuples de l'Est, défendus par leurs forêts et par leurs montagnes, ne craignaient guère les Perses : il paraît cependant qu'ils les accompagnaient dans leurs expéditions, mais de plein gré pour faire du butin. Xénophon et d'autres auteurs contemporains donnent sur eux plusieurs renseignements, qui ont tout l'intérêt qu'inspire à l'homme civilisé la peinture des mœurs et de la vie des nations barbares. Dans la partie orientale du

(1) Strab., p. 822.

(2) Strab., p. 808. Ce pays n'est nulle part ailleurs mentionné comme satrapie.

pays, étaient les Heniochi ou conducteurs de chariots, dont le nom indique leur manière de vivre et leur origine. Ils vivaient en nomades, et emportaient, suivant l'usage de plusieurs tribus tartares, leurs demeures avec eux sur des chariots. Tirant parti du voisinage de la mer, ils s'étaient aussi adonnés à la piraterie, à laquelle les invitaient les riches navires marchands des Grecs. Les Chalybes, renommés déja du temps d'Homère pour leurs mines d'argent, demeuraient avec eux dans les montagnes. Encore dans le siècle de Xénophon, ils exploitaient des mines; mais elles ne leur offraient que du fer (1). Ils étaient alors sous la domination de voisins plus puissants qu'eux, les Mosynéciens, un des peuples les plus barbares et les plus sauvages de l'Asie, dont le chef ou roi demeurait aux frais publics dans une tour de bois, qu'il ne pouvait quitter. Leurs habitations étaient élevées sur le faîte des montagnes à certaines distances, de sorte qu'ils pouvaient se prévenir mutuellement d'une attaque, par des signaux. Leur nourriture consistait en poissons secs et en châtaignes, que leur fournissaient abondamment leurs vastes forêts : selon Xénophon, on en donnait tant à manger aux en-

(1) Xenoph., *Op.*, p. 357.

fants des grands, que leur grosseur égalait presque leur hauteur. Ils exerçaient la piraterie, mais seulement dans des canots qui ne contenaient que trois hommes, deux combattants et un rameur. Leurs corps étaient peints de fleurs, suivant la coutume des peuples sauvages. Les Tibaréniens, leurs voisins, dont le territoire était moins montagneux, avaient des mœurs plus douces. Ce pays touchait à la grande et fertile plaine de Themiscyra, ancien séjour des fabuleuses Amazones, qui forme une des contrées les plus heureuses de l'Asie. Elle est, comme une grande partie des montagnes, couverte de forêts d'arbres fruitiers, dont les espèces les plus précieuses viennent sans culture. Le vin et les céréales y prospéraient également, et les grandes forêts renfermaient du gibier en abondance. Le littoral présentait des villes commerçantes grecques, Amisus et Trapezus (Trébisonde), colonies de Milet, fondées pour favoriser la navigation sur la mer Noire et le commerce avec les naturels.

Au milieu du pays s'élevait la ville de Comana, qui partageait son nom et sa constitution avec une ville de la grande Cappadoce. Cette constitution était religieuse; le pontife de la même divinité exerçait une espèce de souveraineté sur la ville et sur les environs, où le district urbain. Plusieurs milliers d'esclaves des

deux sexes appartenaient au temple, et étaient soumis au grand-prêtre; il possédait en outre des terres très-étendues.

Une telle hiérarchie s'était formée dans plusieurs villes de l'Asie-Mineure, comme à Pessinunte en Phrygie (1). Son origine n'est pas constatée; mais la tradition la fait remonter à une haute antiquité. Situées sur les grandes routes des caravanes qui allaient de l'Arménie dans l'Asie-Mineure, ces mêmes villes servaient également d'entrepôts au commerce. Le commerce et la religion y étaient resserrés par les liens les plus étroits. Les fêtes des prêtres étaient à-la-fois les jours de grand marché, où affluaient quantité d'étrangers, qui, comme tout ce qui avait rapport au commerce, jusqu'aux femmes publiques, étaient sous la protection immédiate du temple, ou bien consacrés à la divinité. Voilà donc ici le même phénomène qu'on retrouve dans plusieurs états de l'Afrique intérieure, où le commerce, lié avec la religion ou un certain culte, faisait naître, dès la plus haute antiquité, des associations politiques, et constituait une hiérarchie semblable à l'organisation de ces villes asiatiques.

A l'Ouest du Pont était située la Paphlagonie,

(1) Strab., p. 838, 851

qui en était séparée par l'Halys, large en cet endroit de deux stades, et qu'on ne pouvait passer qu'en bateau (1). La partie orientale du pays avait encore de hautes montagnes, qu'il fallait traverser pour aller d'Amisus à Trébisonde; mais la partie occidentale était une grande et belle plaine, arrosée par plusieurs fleuves. On élevait dans ces contrées d'excellents chevaux, et la cavalerie paphlagonienne était regardée comme la meilleure de toute l'Asie. Le pays était, à la vérité, occupé par les Perses, et les Paphlagoniens sont présentés dans la liste d'Hérodote comme peuple tributaire (2). Mais ils étaient trop puissants pour que les Perses eussent pu exercer sur eux une souveraineté absolue. Nous les voyons au contraire, du temps de Xénophon, presque entièrement indépendants, sous la conduite de leurs propres chefs, qui, quoique ordinairement alliés avec les Perses, n'hésitaient cependant pas, dans des circonstances favorables, à embrasser la cause des Grecs; car ils étaient assez puissants pour donner du poids à leur alliance au moyen d'une armée de cent vingt mille hommes (3). Il y avait

(1) Xénoph., *Anab. Op.*, p. 358.
(2) Hérod., III, 90.
(3) Xénoph., l. c.

aussi en Paphlagonie Sinope, colonie de Milet, la plus florissante de toutes les villes situées sur les rives de la mer Noire. Elle formait une république particulière avec un grand territoire; cependant elle fut, du moins à différentes époques, tributaire des Perses.

Il nous reste à citer, parmi les pays septentrionaux de l'Asie-Mineure, la Bithynie, située à l'Ouest. C'est en général un pays aussi fertile, aussi uni et aussi riche en pâturages que la Paphlagonie, quoique dans sa partie occidentale se trouve l'Olympe, montagne élevée et boisée. Elle était habitée, comme le Pont, par plusieurs peuples; mais ceux-ci étaient tous d'origine européenne, et venus de la Thrace voisine (1). A défaut de villes, ils demeuraient dans de grands bourgs, dont l'intérieur du pays était tout rempli. Les terres plates étaient riches en blés de diverse espèce, en légumes, en vignes, et en troupeaux de brebis. Mais on y tirait l'huile du sésame, comme dans beaucoup d'autres pays de l'Asie. De grandes forêts se prolongeaient sur la côte, et fournissaient beaucoup de bois, excellent pour la construction des vaisseaux, et employé par les habitants de la colonie grecque d'Héraclée (2). Il

(1) Hérod., l. c.

(2) Xénoph., *Anab. Op.*, p. 376, 377.

n'y a pas de pays de l'Asie-Mineure qui offre moins de notions sur l'époque perse, et dont les rapports avec celle-ci soient plus difficiles à fixer. Hérodote cite bien quelques-uns de ces peuples dans sa liste des satrapies, et parmi les armées de l'empire (1); mais il est cependant vraisemblable qu'ils n'étaient pas tous traités de même par les Perses. Le principal peuple était les Bithyniens; ils habitaient la partie occidentale du pays, et obéissaient à un gouverneur, qui ordinairement était aussi satrape de la petite Phrygie, et avait son siége sur la frontière entre les deux pays, à Dascylium, où se trouvait en abondance tout ce qui pouvait satisfaire le luxe énorme des gouverneurs (2). Les autres tribus thraces qui occupaient la partie orientale du pays, ne reconnaissant point son gouvernement, avaient un souverain choisi parmi elles, mais qui était allié et tributaire des Perses : de leur côté, les satrapes des provinces limitrophes lui envoyaient des

(1) Hérod., III, 90. VII, 72.

(2) Xénoph., *Hist. Gr.*, IV. *Op.*, p. 509. « Agésilas alla à Dascylium, résidence du satrape Pharnabaze. Elle était entourée de bourgs grands et nombreux, et abondamment pourvus de vivres. Il y avait aussi de grandes chasses ou dans des parcs enclos ou dans les champs. Un fleuve poissonneux la traversait, et les chasseurs y rencontraient également une quantité innombrable d'oiseaux sauvages. »

troupes auxiliaires en cas d'attaques, surtout de la part des Grecs; ce qui garantissait le pays contre toute invasion ennemie.

Nous avons encore à parler de la côte méridionale de l'Asie-Mineure, qui embrassait la Lycie, la Pamphylie avec la Pisidie et la Cilicie : tous ces pays sont parsemés de hautes montagnes; car c'est en Lycie que commence la chaîne du Taurus. La nature de leur sol en avait toujours rendu la conquête difficile; et quoique les Perses les comptassent parmi leurs provinces, ils n'en faisaient pas toujours partie.

Les Lyciens, les plus rapprochés de la mer, étaient les plus civilisés de ces peuples. Selon Strabon, leurs villes étaient confédérées depuis des temps reculés; elles formaient une république fédéartive, dont la constitution ressemble beaucoup à la ligue achéenne. Ils se réunissaient pour délibérer sur les affaires publiques; ils avaient leur chef, le lyciarque, et leurs magistrats (1). L'origine de cette institution est incertaine : on voit les Lydiens libres avant la période perse, lorsqu'ils succombent à l'attaque des capitaines de Cyrus (2). Quoiqu'on ne parle pas expressément d'un satrape de

(1) Strab., p. 980.
(2) Hérod., I, 28, 176.

Lycie, cependant leurs révoltes seules constatent qu'ils furent constamment soumis à l'empire (1). Les relations des Pamphyliens étaient les mêmes : leurs côtes étaient souvent le rendez-vous des flottes et armées perses. Les barbares Pisidiens, au contraire, assis sur les cimes de leurs montagnes, se souciaient si peu des Perses, que c'était, pour ainsi dire, un devoir ordinaire des satrapes voisins de guerroyer avec eux (2). La Cilicie, beaucoup plus étendue, nous offre le même spectacle. Ce pays renfermait au milieu de ses hautes montagnes, surtout à l'Est, de grandes plaines et vallons, d'une extrême fertilité, qui produisaient en abondance des blés de toute espèce, ainsi que des fruits et des vignes. C'est par ces contrées que passait la grande route, qui, des hautes montagnes de la Lycaonie, conduisait à Tarse sa capitale, ville considérable, riche et magnifique sur le Cydnus. C'est par cette route que Xénophon, à la suite du jeune Cyrus, entra dans la Haute-Asie (3). La Cilicie avait alors son propre souverain, Syennesis, qui, quoique tributaire, portait néanmoins le titre de roi, et qui

(1) Diod., II, p. 74.
(2) Xénoph., *Anab.*, I. *Op.*, p. 244.
(3) Xénoph., l. c., p. 248.

fut traité en ennemi par Cyrus, jusqu'à ce qu'il se décidât à offrir des présents. Les limites de son territoire n'étaient pas seulement bien déterminées; mais des postes perses étaient opposés aux postes ciliciens, et les défilés des frontières étaient gardés par des portes. Néanmoins nous trouvons en d'autres temps des satrapes dans ce pays (1). Dans les flottes des Perses, il y avait continuellement des navires ciliciens; et cependant Xénophon range toujours ce pays parmi les propriétés de l'empire (2). Voilà une preuve évidente que les Perses, à leur première conquête, avaient laissé à la Cilicie, ainsi qu'à tant d'autres pays, ses souverains et ses constitutions, et que leur domination demeura incertaine, et soumise aux circonstances.

§ II.

Syrie et Phénicie.

Une autre branche principale des pays en-deçà de l'Euphrate est formée des contrées comprises par les Grecs sous le nom de *Syrie*.

---

(1) Arrien, II, 4.
(2) Xénoph., *Op.*, p. 427.

Mais cette dénomination est si vague et si incertaine, qu'il faut, avant tout, en fixer le sens.

Le nom grec de Syrie répond, dans sa signification la plus étendue, au nom oriental d'*Aram*, et désigne tous les pays habités par le peuple des Araméens ou Syriens. Il comprend non-seulement les provinces en-deçà de l'Euphrate, mais souvent aussi la Mésopotamie et la Babylonie, ainsi que l'Assyrie proprement dite ou le Kurdistan, au-delà du Tigre. Rien n'est plus commun aux auteurs grecs et romains que de confondre la Syrie avec l'Assyrie. La Syrie embrassait la vaste plaine, depuis la Méditerranée jusqu'aux monts arméniens et perses, où l'on parlait un seul idiome général, quoique en différents dialectes, preuve qu'une seule grande peuplade s'était répandue sur ces contrées.

Dans une acception plus étroite, on comprend, au contraire, sous le nom de Syrie, les pays en-deçà de l'Euphrate, situés entre ce fleuve et la Méditerranée. On y compte aussi la Phénicie et la Palestine, ou on les en exclut, surtout la Phénicie, dont les habitants, quoique de la même origine, se distinguaient, comme commerçants et navigateurs, des peuplades placées au centre. Ils étaient de ce caractère tranquille et paisible qui est ordinairement propre aux habitants des plaines vastes et fertiles. Ils

furent plusieurs fois conquis par des étrangers, sans briller jamais eux-mêmes dans l'histoire comme grands conquérants. Cependant les souverains de quelques petits états, qui composaient ce pays, surtout ceux de Damas, cherchèrent à étendre leur territoire, et y réussirent quelquefois. En général, ils aimaient mieux se vouer à la culture de leur sol, qui produisait, dans plusieurs endroits, du vin (1), du blé (2), et autres denrées en abondance; ou bien, lorsque la nature du sol s'y opposait, à l'éducation du bétail, et surtout des brebis. Ces régions riches et fertiles s'étendaient principalement sur la partie septentrionale, là où la chaîne des montagnes de la Phénicie, qui descend le long de la mer, se divise en deux branches, le Liban et l'Anti-Liban, dont les cimes, couvertes de forêts, renferment une des plus délicieuses vallées de la terre, nommée chez les Grecs, à cause de sa situation, la *Basse-Syrie* (Célésyrie). Considérée comme la partie principale du pays, on la nomme souvent seule, lors même qu'il est question de toute la Syrie. Le reste était une

(1) Surtout dans la contrée de Chalybon, qui produisait le vin le plus estimé. STRAB., p. 1068.

(2) Surtout du froment, qui n'était nulle part plus excellent qu'en Palestine.

plaine continue, dont la fertilité diminuait à mesure qu'on s'éloignait des montagnes et qu'on s'approchait de l'Arabie. Le manque d'eau la transformait en un véritable désert; on n'y voyait que des tribus nomades avec leurs troupeaux et leurs tentes, et nulle trace de villes ou de demeures fixes (1). Néanmoins cette mer de sables contenait quelques parties fertiles : sur un de ces points cultivés s'élevait Palmyre, si fameuse par ses ruines, et où s'arrêtaient autrefois les caravanes indiennes et perses qui allaient à Tyr et aux autres villes commerçantes de la Phénicie, placées sur la côte de la Méditerranée. D'autres nombreuses cités se trouvaient ou dans le Nord ou dans les contrées montagneuses, comme Damas, qui fut quelque temps capitale du pays, Chalybon ou Haleb, etc.; ou enfin sur l'Euphrate, comme Thapsaque, Circésium ou Carchemisch, ordinairement choisie pour passer ce fleuve. Les contrées les moins fertiles étaient encore parsemées de petits bois de palmiers; tandis que les cimes élevées du Liban et de l'Anti-Liban étaient couronnées de forêts de cèdres et d'autres grandes espèces de bois, et offraient des magasins inépuisables à l'architecture civile et

(1) STRAB., p. 1093.

navale des villes commerçantes de la Phénicie.

Cette Syrie proprement dite était traitée par les Perses absolument comme province; leur cavalerie pouvait facilement traverser ces vastes plaines et les tenir sous le joug. La possession du pays leur était d'autant plus importante, qu'elle assurait leurs communications avec l'Égypte; et plus les Égyptiens s'efforçaient de se soustraire à leur domination, plus les Perses étaient jaloux de la maintenir. Suivant les récits des annalistes hébreux, Esdras et Néhémie, il semblerait que presque toute la Syrie ne faisait alors qu'une seule satrapie, dont le chef est cité ordinairement sous le nom de gouverneur au-delà de l'eau (1); elle comprenait sans doute aussi la Palestine, quoique les Juifs eussent quelquefois des gouverneurs de leur propre nation. Dans d'autres passages, il est aussi question de plusieurs satrapies (2). Plus tard, on en distingue la Célésyrie, unie à la Phénicie (3); ce qui rend vraisemblable que souvent la Syrie fut divisée en deux satrapies. La résidence ordinaire des satrapes syriens était auprès des sources du petit fleuve Daradacus, à vingt lieues à l'Ouest

(1) Esdras, 6, 6, et ailleurs.
(2) Néhémie, 2, 7, 9.
(3) Diod. Sic., II, p. 261.

de Thapsaque, sur l'Euphrate, où se trouvaient un palais et de grands jardins de plaisance, qui furent détruits par le jeune Cyrus (1). La résidence des satrapes de Célésyrie était probablement Damas; mais nous manquons, à cet égard, de témoignage exprès.

Les grandes villes commerçantes de la Phénicie, auxquelles nous allons consacrer une partie spéciale de notre ouvrage, jouissaient de grands priviléges (2), quoique le pays auquel elles appartenaient fût généralement, dans le cadastre perse, compris dans la satrapie de Célésyrie. Les Perses ne pouvaient pas méconnaître l'importance de ces villes, non-seulement pour leurs richesses, mais aussi parce qu'elles devaient leur assurer, par leurs flottes, la souveraineté sur la Méditerranée. En outre, elles s'étaient soumises de bon gré au premier conquérant perse (3); car elles calculaient probablement, avec raison, que les tributs à payer leur coûteraient moins qu'un siége et un pillage, dont le souvenir, depuis les conquérants assyriens et babyloniens, n'était pas encore effacé. Cette soumission spontanée leur assura le maintien de leurs con-

(1) Xénoph., *Anab. Op.*, p. 254.
(2) *Voy.* plus bas le chapitre sur les Phéniciens.
(3) Hérod., III, 19.

stitutions, et même de leurs chefs ou rois. Leurs obligations se bornaient à payer leurs tributs, que le satrape voisin percevait, à fournir des contingents pour la flotte dans les expéditions; et à ce prix, elles achetaient la stabilité de leur grand commerce continental dans l'empire perse. Elles portèrent à leurs souverains un attachement et une fidélité qui ne purent être ébranlés qu'en très-peu d'occasions.

CHAPITRE II.

PAYS AU-DELA DE L'EUPHRATE.

§ Ier.

Pays entre l'Euphrate et le Tigre.

La grande plaine renfermée par ces deux fleuves forme un triangle presque isocèle, dont les côtés sont ces fleuves, et la base la chaîne du mont Taurus, qui la borde au Nord. Les Grecs lui donnèrent, à cause de sa position, le nom de *Mésopotamie*, pays entre les fleuves : mais cette dénomination n'était pas encore connue à l'époque perse; car on la considérait alors, ou comme partie de la Syrie, vu que la tribu syrienne s'était avancée jusque-là; ou aussi comme un district de l'Arabie, à cause de la quantité de hordes arabes dispersées dans ses steppes. Les noms de Syrie ou bien d'Assyrie et

d'Arabie lui sont donc attribués alternativement (1).

Cette contrée, nommée plus tard Mésopotamie, est très-variée quant à la nature de son sol. La plus grande partie, tout le pays central, est une steppe déserte d'une étendue immense, sans la plus petite élévation ou inégalité, et manquant de bois et d'eau, sauf quelques fleuves qui, dans la saison aride, sont tout-à-fait à sec. Quelques petits arbustes et quelques plantes, en partie odoriférantes, surtout l'absinthe, sont ses seuls produits. Pour tout habitant on n'y rencontre que des hordes nomades, qui sortent de l'Arabie ou qui descendent des montagnes du Nord. Plusieurs districts sont même dépourvus d'herbes; mais en échange on y voit en grande quantité les bêtes du désert, des ânes sauvages et des autruches. Les premiers, retirés actuellement jusqu'aux steppes mongoles et aux déserts de la Perse, y vivaient autrefois en troupeaux; on les chassait avec des

(1) Elle porte partout le nom de Syrie ou bien d'Assyrie, quand on y comprend aussi la Babylonie. Xénophon l'appelle Arabie; c'est de ses récits que nous avons emprunté la description suivante. Voy. *Anab. Op.*, 255. Ni Xénophon ni Hérodote ne connaissent le nom de Mésopotamie.

chevaux, et on les prenait dans des filets (1). L'autruche aussi, qu'on trouve si fréquemment dans les déserts de l'Afrique et de l'Arabie, ne se rencontre guère aujourd'hui en Mésopotamie.

Le pays était plus fertile et plus cultivé sur les rives de l'Euphrate et à l'extrémité du Nord, au pied du Taurus. Il y avait là plusieurs villes assez considérables, comme Circésium, Anthemusias, et autres, près de l'Euphrate, et Zoba ou Nisibis au Nord. Ces villes datent de la plus haute antiquité; leurs habitants étaient, du moins pour la majeure partie, des Syriens: aussi toute cette contrée était-elle rangée par les Perses dans la satrapie syrienne; car ils semblent s'être peu occupés de la Mésopotamie déserte (2).

La partie méridionale, qui embrassait le di-

---

(1) Cet animal, décrit par ARISTOTE, *Hist. anim.*, VI, 24 et 36, est sans doute le dsiggetai des Mongols, dont Pallas a donné une description si intéressante. *Neue Nordische Beiträge* (Nouveaux renseignements sur le Nord), II, p. 1, etc. M. Porter l'a rencontré dans le désert de la Perse, et eut le bonheur d'en tuer un dont il nous a donné le dessin. PORTER, *Travels*, vol. I, p. 459.

(2) Dans la Cyropédie, t. VIII, p. 230, il y a une satrapie appelée Arabie. Nous n'osons pas déterminer s'il faut entendre par là la Mésopotamie, ou la Syrie orientale, ou bien toutes les deux.

strict de la Babylonie, fut toujours séparée, à l'époque perse, du reste de la Mésopotamie. Une muraille en briques cimentées avec du bitume, connue sous le nom de *médique* (1), allait depuis l'Euphrate jusqu'au Tigre, et séparait la Babylonie du désert. Cette muraille n'avait vraisemblablement, comme tant d'autres constructions de ce genre en Asie, d'autre but que de défendre ce riche pays contre les invasions des brigands nomades.

La Babylonie formait à elle seule une satrapie. Quoique une des plus petites par son étendue, elle surpassait cependant en richesses et en puissance toutes les autres provinces de la Perse (2). Nous consacrerons un chapitre spécial à l'examen de la nature et de l'état de ce pays si remarquable.

Les montagnes, limites de la Mésopotamie au Nord, étaient habitées, en partie, par des tribus barbares et belliqueuses, qui n'étaient pas soumises à la domination des Perses. Tous ces peuples, qui longaient le Tigre, depuis la petite rivière Centrites (Khabour) jusqu'à la frontière de l'Arménie (3), et s'étendaient jusqu'aux rives de

(1) Xénoph., *Op.*, p. 282.
(2) Hérod., I, 192.
(3) Xénoph., *Anab. Op.*, p. 322.

la mer Noire, en Cappadoce sur le Pont, nous sont connus par l'intéressante description de Xénophon, qui exécuta, en ces lieux, sa retraite à la tête des dix mille. Il y trouva d'abord les Carduches, dont les montagnes hautes et escarpées renfermaient les sources du Tigre et de l'Euphrate. Habitant des bourgs, et établis dans les vallées, ils avaient des vivres et du vin en abondance. Ils avaient déjoué toutes les tentatives faites pour les subjuguer, et avaient même détruit de puissantes armées (1) : aussi les satrapes voisins n'entrèrent en rapport avec eux qu'après des traités. C'était d'ailleurs un peuple assez riche; leurs habitations étaient bien bâties, et pourvues de quantité d'ustensiles en métal. L'abondance du vin était telle, qu'on le conservait dans des citernes (2). Plus au Nord, demeuraient dans des villes les Chaldéens (3), non moins guerriers que les

(1) Xénoph., l. c., p. 356.

(2) Porter, *Travels*, I, p. 130, dépeint la grande richesse naturelle de ces pays. Les montagnes sont couvertes de magnifiques forêts. Le vin vient sans culture et peut être récolté tout de suite. Il y a du riz, du froment et du blé en abondance.

(3) Rennel, *Illustration of the Expedition of Cyrus*, II, p. 233, a rendu vraisemblable que, dans Xénoph., *Op.*, p. 338, il faut lire Chaldéens, au lieu de Chalybes, men-

Carduchès. Ils portaient des cuirasses de lin, de longues piques et des glaives courts avec lesquels ils avaient coutume de couper la tête aux ennemis. Venaient ensuite les habitants du Phase et les Taochiens, dans l'intérieur des montagnes; ensuite les Macroniens, vêtus de bure; ceux de la Colchide, sur la mer Noire; et les Mosynéciens, les plus sauvages et les plus barbares de toutes ces nations, dans la partie orientale du Pont. A ce peuple se joignaient les Chalybes, qui lui étaient soumis, et dont les mines d'argent sont déja renommées du temps d'Homère. Mais Xénophon ne trouva chez eux que des mines de fer, dont l'exploitation leur fournissait alors leur subsistance (1). Tous ces peuples, quoique énumérés dans les armées perses comme mercenaires, s'inquiétaient, du reste, fort peu ou pas du tout des Perses; car la nature de leur pays ou de leurs places fortes les garantissait suffisamment contre les invasions de ces conquérants.

Mais il y avait dans ces montagnes un autre pays très-étendu, qui était soumis à l'empire, et qui

---

tionnés plus tard, et cela ne paraît pas douteux, puisque Xénophon, p. 356, les appelle lui-même ainsi. Les mêmes demeures leur sont aussi attribuées dans la Cyropédie. *Op.*, p. 70.

(1) Xenoph., *Op.*, p. 354.

formait une satrapie, l'Arménie (1). Sa situation en fait un des pays les plus élevés de l'Asie. Il est de tous les côtés entouré et rempli de montagnes, et la température y est par conséquent si froide, que, même dans la saison moins rigoureuse, il y tombe souvent beaucoup de neige qui rend les routes presque impraticables. Cependant il y a de la chaleur et de la fertilité dans les vallées et les basses contrées méridionales. Le blé, le vin, les légumes, y abondent; mais l'éducation du bétail (2) fut toujours l'occupation principale des habitants. A l'époque perse, ils n'habitaient point des villes, mais seulement de grands bourgs, et le satrape lui-même en avait un pour résidence; ou bien des cavernes sous terre, où ils avaient coutume de loger leur bétail. Chaque bourg avait son préposé ou juge, traité avec beaucoup de respect, et à qui il était permis de prendre, où bon lui semblait, tout ce qu'il lui fallait en fait de vivres. En général il régnait parmi ce peuple une grande simplicité de mœurs et une hospitalité presque patriarcale. Ils n'avaient pas

(1) Xénophon le dit expressément des Carduches, des Taochéens et des Chaldéens, l. c., p. 356.

(2) Strab., p. 800, etc., et pour ce qui suit, la belle description dans Xénophon, *Anab. Op.*, p. 327, etc.

encore été gagnés par l'esprit commerçant, et pas encore accoutumés aux longs voyages, qui les rendirent par la suite et les rendent encore aujourd'hui étrangers à leur patrie.

Cependant ils se livraient déja au commerce du temps des Perses; car ils faisaient beaucoup d'affaires avec Babylone, où ils portaient leur vin par l'Euphrate (1) : ils trafiquaient aussi avec Tyr et les autres villes phéniciennes, qui leur achetaient leurs troupeaux, surtout leurs mulets et leurs chevaux (2). Ceux-ci étaient tellement estimés, qu'ils étaient obligés d'en donner vingt mille, comme tribut, au monarque (3): ces chevaux étaient moins grands, mais plus vifs que ceux de Perse; ils appartenaient à la race mède dont nous parlerons encore ailleurs.

§ II.

Pays de la Haute-Asie entre le Tigre et l'Indus.

Nous voici arrivés aux principaux pays de la monarchie perse, siége du peuple dominant, et

(1) Hérod., I, 194.
(2) Ézéch., 27, 24.
(3) Strab., p. 797.

qui renfermaient les capitales de l'empire. On les comprend encore, de nos jours, sous la dénomination de *Perse*, quoique le Farsistan ou la patrie primitive des Perses n'en occupe qu'une faible partie. En Orient ils étaient connus, dès la plus haute antiquité, sous le nom général d'*Iran* (ou Ariana chez les Grecs) (1), et leurs habitants, tant qu'ils avaient des demeures fixes et des constitutions politiques, s'appelaient Iraniens par opposition aux Turaniens ou hordes nomades de l'Asie centrale. La géographie des peuples et surtout des Orientaux se fonde ordinairement

---

(1) Il faut bien distinguer dans les auteurs grecs les noms d'*Aria* et d'*Ariane*. Le nom d'Aria appartient à une province que nous déterminerons plus bas; celui d'Ariane est le même qu'Iran, formé apparemment du mot *Ériene* de l'ancienne langue zend. Tout l'Iran a à peu près la forme d'un long carré, dont les côtés occidental et oriental sont le Tigre et l'Indus; le côté Sud, le golfe Persique et la mer des Indes; et enfin le côté septentrional, la mer Caspienne, les monts Taurus et le fleuve Oxus. L'Ariane des Grecs a les mêmes frontières (Strab., p. 1048), à l'exception du côté occidental, où elles étaient déterminées arbitrairement, puisque la Perse proprement dite en était exclue. Aria n'est dans Strabon que la partie fertile de ce pays, comme nous le verrons ailleurs. Hérodote ne connaît pas le nom d'Ariane, et ne fait mention que du peuple des *Arii* comme frères des Mèdes, VII, 62, 66.

sur cette division : Notre pays, et ce qui ne l'est pas.

Quelque variée que soit la nature de ces contrées étendues, au moins quatre fois plus grandes que l'Allemagne, elles jouissent cependant toutes, à l'exception des régions montagneuses, d'un climat délicieux. La fertilité plus ou moins grande dépend de la quantité d'eau plus ou moins considérable. Il n'y en avait pas dans quelques régions, et on y pourvoyait en détournant les grands fleuves dans un grand nombre de branches et de canaux. Ainsi l'Oxus, divisé en quatre bras, arrosait une grande plaine (1); ainsi Cyrus passa tout un été à diviser le Gyndes en une foule de canaux (2). Cependant les régions dépourvues de fleuves ne manquent que rarement d'eau, pourvu qu'il y ait assez d'habitants pour la recueillir dans des citernes, pour creuser des puits, ou pour chercher des sources qu'on conduit, par des canaux souterrains, d'un endroit à l'autre (3).

---

(1) Hérod., III, 117. Son Aces est vraisemblablement l'Oxus.

(2) Hérod., I, 189.

(3) Morier (*Journey to Persia*, II, p. 163) nous fait un rapport exact sur la construction de ces canaux et la manière d'y procéder. Polybe (X, 28, 3) le décrit à l'égard des anciens Perses.

Cette remarque, faite par les voyageurs modernes les plus dignes de foi, explique ce phénomène, que plusieurs contrées, comptées dans l'antiquité parmi les plus riches et les plus florissantes, aient, dans les temps modernes, pris un aspect tout différent. Une seule invasion y détruisant les conduits hydrauliques suffit pour changer aussitôt en désert le pays le plus fertile. Et combien la Perse n'en a-t-elle pas essuyées!

La Perse proprement dite (Fars, Farsistan) (1) mérite d'abord notre attention comme pays principal. Elle formait une satrapie (2) indépendante de la Susiane (Kusistan), qui la sépare de la Babylonie, quoiqu'on trouve, même dans l'antiquité, ces deux pays souvent réunis. D'une étendue moyenne, un peu plus grande que la Hongrie, cette contrée offre cependant beaucoup de variété (3). La partie la plus méridionale, ou la

---

(1) *Pars* est la prononciation perse, et *Fars* la prononciation arabe. La désinence de *stan* est perse et signifie *pays*. Cela explique les noms des pays de l'Asie supérieure, où règne la langue perse, qui finissent presque tous par *stan*. Ainsi *Farsistan*, *Indostan*, *Kurdistan*, le pays des Perses, des Indiens, des Kurdes, etc.

(2) Arrien, III, 8.

(3) Strabon, p. 1027. Chardin, I, p. 6, etc.

côte du golfe qui en a emprunté le nom, est une plaine sablonneuse, presque inhabitable dans les mois d'été par la chaleur et l'aridité du climat, et par les vents pernicieux qui soufflent des déserts du Kerman. Du côté de la mer, le pays est presque inaccessible; car le rivage plat, sans baies, n'a de ports qu'en fort peu d'endroits. Mais, à quelque distance de la mer, le pays s'élève, pour ainsi dire, en forme de terrasses. Sur les degrés de ces terrasses, se trouvent des collines arrosées de plusieurs petites rivières, couvertes de riches prairies, et parsemées de troupeaux et de villages. Des fruits de toute espèce y croissent en abondance, et la chaleur excessive y diminue. Enfin, dans la partie septentrionale, ces contrées riantes font place à de hautes montagnes incultes, qui sont le prolongement de la chaîne du Taurus, et qui, bien que renfermant quelques vallées fertiles, ne peuvent guère être habitées que par des peuples nomades et pasteurs, vu qu'elles ne se prêtent presque pas à l'agriculture. Le sol y est aride et ingrat; le doux climat du pays intérieur devient si rude dans ces montagnes qu'on les voit encore couvertes de neige dans la belle saison. Néanmoins ce pays fut le siége primitif de ceux qui devaient dominer sur l'Asie. Endurcis par l'âpreté de l'air de leurs montagnes, il

leur devint facile de vaincre les peuples amollis de la plaine. Mais la politique avait beau les attacher à leur terre stérile (1), ils succombèrent bientôt aux tentations du luxe, et préparèrent ainsi eux-mêmes la ruine de leur empire.

Si la Perse est remarquable par elle-même pour l'histoire, elle l'est beaucoup plus par les débris de l'architecture qu'elle nous présente encore aujourd'hui. Les ruines de Persépolis sont le monument le plus important que le temps nous ait conservé de la période la plus florissante de ce peuple. Solitaires et uniques dans leur genre, elles s'élèvent au-dessus de l'océan du passé qui a englouti tous les monuments d'alentour, et a soustrait à nos regards, depuis bien des siècles, Babylone et Suse. Leur vétusté et la majesté de leurs formes commandent la vénération; leur architecture excite même la curiosité du voyageur indifférent. Ces colonnes n'appartiennent à aucun genre connu; ces alphabets et inscriptions énigmatiques, ces animaux fabuleux qui se trouvent à l'entrée, cette quantité d'allégories et de figures qui couvrent les murs, tout nous ramène à la haute antiquité et dans ces régions faiblement éclairées par la lueur incertaine des tradi-

(1) Hérod., IX, 122.

tions de l'Orient. Aussi la première question qui se présente, de savoir ce qu'était Persépolis, n'est pas encore résolue d'une manière conforme à la critique historique. Cependant elle pourrait l'être, puisque des voyageurs et des dessinateurs ont fait ce qui était en leur pouvoir, et ont fourni d'abondants matériaux aux savants (1).

L'opinion commune avait fait de Persépolis la capitale et la résidence des rois perses. Mais si on pénètre dans l'antiquité, cette opinion paraît bientôt sujette à de grandes inexactitudes. Aucun des auteurs contemporains, hébreux ou grecs, ne cite le nom de Persépolis. Elle ne sort de l'obscurité que lors de la déca-

(1) Parmi les premiers voyageurs qui parlent de Persépolis, nous ne citerons ici que les trois principaux : Le Bruyn (*Voyage au Levant*, vol. IV, p. 301, etc.), Chardin (II, p. 140), et Niebuhr (*Reise nach Arabien*, etc., II, p. 121, etc. Mais, quelque reconnaissance que nous leur devions, cependant leurs relations et leurs dessins ont été surpassés par le dernier voyageur anglais, sir Robert Ker Porter (t. Ier, de ses *Travels*). Non-seulement il eut sur ses devanciers l'avantage de plus de loisir et d'un plus long séjour dans ces contrées; mais il leur est encore tellement supérieur comme dessinateur, que cela seul lui assurerait la première place, s'il ne la méritait pas pour la grande fidélité et la conscience qu'il déploie.

dence de l'empire perse; et c'est à l'époque de sa destruction que s'attache, pour ainsi dire, le commencement de sa gloire. Les auteurs anciens connaissent cependant très-bien les autres villes principales de ce grand empire. Hérodote, Ctésias, Néhémie, Xénophon et autres parlent souvent de Suse, de Babylone et d'Ecbatane. Ce n'est pas même l'effet du hasard s'ils ne nomment pas Persépolis à côté d'elles; car ils fixent exactement le temps et les mois de l'année que les rois de Perse avaient coutume de passer dans leurs résidences : et, d'après cette distribution, il ne reste pas de temps pour le séjour à Persépolis (1).

Il est donc certain que cette ville ne peut pas être mise en parallèle avec les autres capitales de l'empire. Elle ne fut pas une résidence particulière, ou du moins permanente, des souverains de cette monarchie. Néanmoins les historiens les plus dignes de foi l'appellent la capitale de tout l'empire (2); et la conduite d'Alexandre, qui, en épargnant Babylone et Suse, crut se venger sur la Perse, et compléter son triomphe en détruisant Persépolis, prouve que cette ville avait une des-

---

(1) On trouve les passages rassemblés dans Brisson, *De Regno Pers.*, p. 88.

(2) Elle est appelée *caput regni*, μητρόπολις τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας, *regia totius Orientis*, etc. Brisson, l. c., p. 96.

tination plus relevée. Cette obscurité énigmatique, dont Persépolis s'enveloppe, augmente encore l'intérêt qu'elle inspire. Le flambeau de la critique peut seul éclaircir ces ténèbres. Il nous conduira peut-être, par des routes jusqu'à présent impraticables entre des ruines et des tombeaux, à un point de vue plus élevé, où se dissiperont les brouillards du passé pour nous ouvrir une perpective plus libre sur ces champs de la destruction.

Pour expliquer ce qu'était Persépolis, il faut d'abord savoir ce qu'elle est aujourd'hui. Nous tâcherons donc de donner à nos lecteurs une idée générale de ses ruines; sans cependant entrer dans des détails qui, sans les dessins publiés par Niebuhr, Chardin et Porter, ne seraient pas intelligibles (1).

Les ruines de Persépolis se trouvent sur un plateau appelé actuellement Merdasht, d'après un village. Ce plateau communique au Nord avec un autre, nommé Murghaub, et s'étend du 30e au 31e degré de latitude septentrionale,

(1) Pour aider l'imagination de nos lecteurs, nous avons ajouté à cet ouvrage un plan des antiquités de Persépolis ou Tchil-Minar. Nous les prions de recourir aux dessins de Chardin et de Niebuhr, ou plutôt à ceux de Porter, auxquels notre travail se rapporte.

environ vingt-quatre lieues du Nord au Sud sans suivre la ligne directe. Un fleuve assez considérable, Bend-Emir ou l'Araxe des anciens, qui reçoit le Kur (Cyrus), s'écoule dans un petit lac près de Shiras, et fait la grande fertilité de ces plaines. Elles sont couvertes, en beaucoup d'endroits, d'antiquités, mais qui datent de différents siècles bien éloignés l'un de l'autre. On y trouve des inscriptions en diverses langues et des monuments d'un goût très-varié. Il est donc nécessaire d'en fixer d'abord exactement les classes, avant de déterminer celle dont il est question ici.

Il faut admettre trois classes. A la première appartiennent les monuments de la Perse antique, qui sont certainement de l'ancien empire, et dont quelques-uns remontent peut-être même plus haut. La seconde comprend les monuments et inscriptions de la période des Sassanides ou de la Perse moderne, formée de l'empire des Parthes, dans le troisième siècle de notre ère. La troisième classe, enfin, se compose des inscriptions arabes, perses modernes, et autres, qui y ont été gravées sous le califat et encore plus tard; on en trouve les copies et l'explication dans Niebuhr (1).

(1) Niebuhr, p. 139, etc.

Nous pouvons passer entièrement sous silence cette dernière classe, qui ne présente que des réflexions morales sur l'instabilité des choses humaines, et sur des sujets analogues. Nous n'aurons que fort peu à dire sur la seconde, pour ne plus nous en occuper.

Ces monuments consistent ou en reliefs ou en inscriptions, taillés dans le roc, à une distance d'environ deux lieues des ruines de Persépolis ou Tchil-Minar (1). On les appela Nakchi-Rustam (l'image de Rustam), croyant qu'ils représentaient les actions de cet ancien héros de la Perse. Mais nous en possédons des explications suffisantes depuis qu'un savant français (2) est parvenu à déchiffrer les inscriptions gravées à-la-fois en grec et en perse (3). Elles se rapportent

---

(1) Niebuhr, p. 154, tab. XXXII. Récemment dans Porter, pl. XIX-XXIV.

(2) De Sacy, *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse.* Paris, 1793, in-4°. Les inscriptions de la troisième classe y sont aussi expliquées en forme de supplément.

(3) Ou, pour parler plus exactement, dans l'ancienne langue pelvi. Parmi les Sassanides, cette langue n'était plus langue vivante, mais langue scientifique ou savante, à peu près comme chez nous le latin; car les traductions les plus anciennes des écrits en zend avaient été faites en cette langue. Actuellement on trouve à peine un seul prêtre des Perses qui la comprenne. Nous autres Européens ne la con-

aux rois de la race des Sassanides. La forme de leur coiffure, encore représentée sur leurs monnaies, montre que ces reliefs ne sont autre chose que les images de ces mêmes souverains. En faisant remonter leur famille à celle des princes de l'ancienne Perse, dont ils voulaient être les descendants, ils cherchèrent à perpétuer la mémoire de leurs actions auprès des monuments de ces princes. La contrée de Persépolis, alors nommée Isthakar, devint, sous eux, aussi classique qu'elle l'avait été sous les premiers, quoiqu'elle ne fût pas la seule où il y eût des monuments.

La première classe des monuments de l'ancienne Perse, dont nous allons nous occuper à présent, diffère complètement des deux autres. Heureusement que leur caractère et le genre de travail les distingue tellement des monuments plus modernes, qu'on ne saurait guère les confondre. De ce nombre sont : 1° les ruines du palais de Persépolis, nommé actuellement par les Arabes *Tchil-Minar* (les quarante colonnes), et deux grands mausolées placés auprès d'elles;

---

naissons que par les petits vocabulaires apportés par Anquetil-Duperron. Les inscriptions de la Perse ancienne de la première classe, dont nous parlerons plus bas, diffèrent entièrement de tous ces monuments.

Gravé par Adam

E PERSÉPOLIS.

2° quatre mausolées semblables, nommés de préférence *tombeaux des rois*, avec les restes de quelques monuments antiques, à environ deux lieues du palais au Nord-Ouest près de Nakchi-Rustam : entre Tchil-Minar et Nakchi-Rustam plusieurs ruines détachées de colonnes, de piliers, et de quelques tombeaux qui cependant ne sont pas achevés; 3° dans la plaine de Murghaub, les antiquités de Pasargada; et enfin 4° plus au nord les monuments de Bisutun, sur la frontière de la Médie, avec quelques débris épars, d'une moindre importance. Il est donc évident que toute cette région était, dans la haute antiquité, un sol classique, et qu'on ne peut pas borner les recherches à un seul endroit.

Les principaux monuments sont ceux de Tchil-Minar (1). Ce sont apparemment les restes d'un grand et magnifique édifice, qui excite déja l'attention par sa position extraordinaire sur le point où se touchent la Perse montagneuse et la plaine, de manière qu'il occupe encore le pied des montagnes d'où il semble sortir. La chaîne élevée de

(1) Voyez-en le plan. Il n'y a pas précisément quarante colonnes; mais les Perses emploient quarante pour beaucoup, et nomment aussi d'autres palais de ce nom. Le palais royal d'Ispahan porte chez eux le même nom. CHARDIN, II, p. 33.

rochers en marbre gris de la plus haute beauté présente une ouverture en forme semi-circulaire, dont les deux bras renferment encore le fond de l'édifice, tandis que le devant avance de beaucoup dans la plaine. Le sol est une plate-forme taillée dans le roc, et dont les quatre côtés répondent aux quatre points cardinaux (1). La position et la nature du terrain utilisées par l'architecte donnent à l'édifice la forme d'un amphithéâtre qui représente trois terrasses élevées les unes sur les autres. Le tout est construit en marbre que fournissaient les montagnes, et les blocs énormes sont réunis, sans chaux ni mortier, d'une manière si admirable, qu'on a de la peine, avec l'attention la plus forte, à en découvrir les jointures. Des escaliers de marbre conduisent des terrasses inférieures aux supérieures; ils sont si larges et si commodes, que dix cavaliers pourraient les monter sur le même rang (2). L'escalier de la première terrasse *a*, *b* conduisait à un portique dont il ne reste que

(1) Porter, *Travels*, I, p. 582.

(2) Les trois terrasses sont indiquées sur le plan par les lettres A B C. Porter (p. 644) distingue même cinq terrasses. Nous croyons faciliter l'aperçu en n'en admettant que trois, et en considérant la quatrième et la cinquième, qu'on ne peut guère distinguer l'une de l'autre à cause de leur délabrement, comme parties de la troisième.

quatre pilastres *c* et *d*, qui formaient, deux à deux, l'entrée au Nord et au Sud. Deux animaux fabuleux, d'une forme colossale, sont taillés dans chacun d'eux, et semblent être, pour ainsi dire, les gardiens des portes. Entre les pilastres *e*, se trouvaient quatre colonnes. Tout le reste est en ruine. De cette première terrasse on monte par de semblables escaliers, quoique moins larges, *g* et *i*, à une autre terrasse, contenant une ou plutôt quatre colonnades différentes H, dont il existe encore un certain nombre de colonnes. Elles sont cannelées, hautes de quarante-huit à cinquante pieds, et si grosses, que trois hommes peuvent à peine les embrasser. De doubles têtes d'animaux, réunies par la nuque, remplacent les chapiteaux; elles laissent entre elles un creux, où il y avait probablement des solives qui supportaient un toit plat (1), de sorte que le tout formait un grand péristyle. Par ce péristyle on arrive enfin à plusieurs édifices isolés, dont l'un et le plus grand *r* occupe encore la même terrasse; les autres plus reculés, *s*, *t*, *x*, *w*, forment réunis comme une troisième terrasse. Ils contiennent tous quantité de chambres de différente gran-

(1) Porter (I, p. 635) a rendu cela fort vraisemblable. Il y compare avec justesse la description du palais de Salomon. 1 *Reg.*, 7. 2, 3.

deur, et paraissent avoir été habités. L'intérieur de ces monuments offre une foule de représentations figurées, qui redoublent l'intérêt qu'elles inspirent à l'antiquaire, puisqu'elles se rapportent à la destination des établissements. Nous avons mentionné, à l'entrée *c* et *d*, les animaux fabuleux en guise de gardiens. Les parois près des escaliers *g*, *i*, sont couvertes de plusieurs figures humaines, qui paraissent représenter une procession, et qui se distinguent l'une de l'autre par les costumes et les attributs les plus variés. Les parois et entrées des édifices du fond ne sont pas moins riches en ouvrages de ce genre. On y voit des personnes d'un rang élevé avec leur suite et leurs insignes d'honneur, ou des combats d'animaux sauvages ou fabuleux entre eux ou contre des hommes.

Dans le mur du rocher (1), d'où sort la plate-forme qui sert de fondement à l'édifice, on aperçoit deux grands tombeaux ou lieux de sépultures, D, E. Une façade, considérablement élevée au-dessus du sol et derrière laquelle se trouve une chambre carrée, est taillée dans le roc même. Il a fallu, pour y entrer, pratiquer une ouverture, et toutes les recherches pour trouver l'ancienne entrée sont restées sans succès. Le

(1) Aujourd'hui la montagne s'appelle *Rachmed*.

roc a été taillé à pic pour rendre le monument tout-à-fait inaccessible. Cependant les façades des deux tombeaux se ressemblent presque entièrement, phénomène surprenant qui se reproduit encore dans quatre autres tombeaux, à environ quatre lieues au Nord des premiers, à Nakchi-Rustam, dans une montagne surnommée par cette raison *montagne des tombeaux des rois* (1).

Voilà l'aperçu général de ces fameux monuments, dont nous tâcherons de donner l'explication.

Une seule montée, du côté de l'Ouest, conduit à la première terrasse. C'est un double escalier en blocs de marbre, de cent trois marches en deux étages, et d'une grandeur telle, qu'ils préparent parfaitement le voyageur à la vue des choses importantes qui l'attendent: cependant on ne peut guère douter qu'une grande partie de la moitié inférieure ne soit actuellement couverte de terre.

---

(1) D'après Porter, la planche XVI représente la montagne de Nakchi-Rustam; la planche XVII contient le tombeau le plus profond, exploré aussi par lui intérieurement: d'après Chardin, au contraire, les deux tombeaux appartiennent à Persépolis; ils ne diffèrent l'un de l'autre que dans quelques ornements accessoires.

Déja sur la première terrasse A, les animaux fabuleux qui gardent, pour ainsi dire, la double façade *c* et *d*, attirent notre attention. D'une grandeur colossale, de vingt pieds de longueur et de dix-huit de hauteur, ils reposent sur une plate-forme d'une élévation de cinq pieds; la tête et la partie antérieure se détachent du reste du corps, qui est en relief. Plusieurs autres animaux merveilleux sont sculptés sur ces ruines, comme ornements d'architecture ou comme représentations figurées. Leur ensemble forme une mythologie toute particulière, source des créations des artistes anciens. Elles peuvent toutes être expliquées; mais l'explication amène au résultat indubitable, que cette mythologie était d'une origine *persico-orientale*, ou plutôt *bactrico-indienne*. Le siége de tous ces animaux fabuleux est la haute chaîne de montagnes de Badagchan et de Cashgar, vraisemblablement le séjour primitif de la race persico-médique. Cette chaîne sépare la Bactriane de l'Inde et de la Chine, et ses côtés à l'Est et au Nord sont bordés par le désert de Cobi. Fameuse par sa richesse en or et en pierres précieuses, elle devint également l'antique pays fabuleux de l'Orient, où s'engendraient les traditions de ces êtres merveilleux, employés non-seulement par les poètes des nations asiatiques, mais aussi dans l'Europe occidentale.

Les fragments conservés des *Indica* de Ctésias nous apprennent d'une manière incontestable que c'était là leur patrie primitive. Cet écrit contenait les traditions racontées, du temps de Ctésias, par les Perses, sur l'Inde et les pays au Nord de l'Inde; mais ces traditions, quoique fabuleuses, n'étaient pas des fictions hardies, inventées à plaisir. Ces pays étaient encore alors un pays fabuleux pour les Perses; et quel autre que Ctésias, qui demeura si long-temps à la cour de Perse, pouvait mieux rassembler ces traditions? Mais c'est là que se trouve la description de plusieurs de ces animaux merveilleux, presque trait par trait; et si nous possédions l'ouvrage entier, nous les y trouverions peut-être tous. On les rencontre aussi en grande partie dans l'*Histoire des animaux* d'Élien, et dans ses *Histoires diverses*, où il a beaucoup emprunté à Ctésias. Les éléments de ce cercle de mythes sont des animaux réels : le lion, le taureau, le cheval, l'âne sauvage, le rhinocéros, l'autruche, l'aigle et le scorpion. Les figures merveilleuses se formèrent par la combinaison de leurs membres, et par des embellissements arbitraires que se permit l'imagination des poètes et des artistes. C'est par cette raison même qu'on ne peut prétendre que la description réponde trait pour trait aux sculptures; et il suffit que le caractère

imité sur celui du cheval, ou bien de l'âne sauvage. Nous ne concevons pas comment ce dernier voyageur a pu le prendre pour le taureau, avec lequel son dessin ni celui de ses prédécesseurs n'a pas la moindre ressemblance (1). Mais, quelle que soit la forme du corps, l'animal est toujours la licorne, par conséquent un animal fabuleux; car ce ne sont point des animaux ordinaires qui gardent l'entrée, comme on le verra par la description du couple suivant. La représentation d'un autre animal ailé, avec une corne,

---

(1) *Voy.* le dessin, pl. XXXV. Quand M. Porter, contraire à notre opinion, ajoute, I, p. 587, « que si je voyais moi-même cet animal, je n'hésiterais point à y reconnaître le taureau », il peut paraître hardi de contredire un tel témoin oculaire. Mais nous jugeons d'après son propre dessin, que chaque lecteur peut examiner, et nous avons deux autres témoins oculaires en faveur de notre opinion. NIEBUHR, II, p. 126, pas plus que MORIER, *Voyage*, p. 132, n'ont pensé au taureau. Le premier y voit la licorne, plusieurs fois représentée ici; le dernier remarque la ressemblance de ses formes avec celles d'un cheval. Jamais la mythologie perse n'attribue une seule corne au taureau, pas même au taureau primitif du Zendavesta. Mais si, d'après Porter, le corps et les muscles étaient plus forts que ceux du cheval ou de l'âne sauvage, nous ne penserions pas au taureau, mais au rhinocéros. Nous accordons volontiers que ce dernier animal ait eu de l'influence sur la fiction de la licorne. Voy. l'*Appendice* de TYCHSEN dans le tome suivant.

dans l'intérieur du palais, et dont nous parlerons plus bas, est différente de celle de la licorne.

Le second couple d'animaux merveilleux, à la façade orientale *d*, et tourné de ce côté vers les montagnes, est de la même grandeur, mais d'une tout autre forme. Cet animal est ailé, a le corps d'un lion, les pieds d'un cheval, mais la tête d'un homme, avec une longue barbe, artistement frisée, et est orné du diadème ou de la tiare. Il est également natif de ces montagnes, et nous en devons aussi la description à Ctésias. Nous le prenons pour le *Martichoras* ou égorgeur d'hommes. « Il y a, dit-il, un animal indien d'une force énorme, plus grand que le lion le plus grand, rouge comme le cinabre, couvert d'un poil épais comme les chiens. Martichoras est son nom chez les Indiens; ce qui veut dire en grec : qui mange des hommes. Sa tête n'est pas celle d'un animal, et il porte une face d'homme. Ses pieds sont comme ceux du lion; à sa queue il a un aiguillon comme le scorpion. » Cette description s'accorde aussi, à quelques exceptions près, avec l'animal représenté. La queue de scorpion lui manque; mais elle n'était pas étrangère à cette mythologie, comme nous le verrons ailleurs en parlant du griffon. Il n'a pas de pieds de lion, mais de cheval; il porte des

ailes, dont Ctésias ne fait pas mention. Mais le caractère essentiel de cet animal merveilleux est la face humaine; ce qui même, selon Porter, ne se retrouve dans aucune autre de ces figures d'animaux (1). Voilà pourquoi nous l'avons reconnu pour le Martichoras, quoique, dans la forme des autres membres, il y ait des points non conformes à la description de Ctésias, différence qu'on observe encore dans quelques sculptures plus petites, où l'animal est représenté avec la figure humaine (2). Le nom même renferme un sens caché, qui recouvre un symbole. Encore aujourd'hui le téméraire guerrier Merden-Chor s'appelle, chez les Perses, l'égorgeur d'hommes (3). Le diadème dont il est orné désigne clairement le souverain, le roi; ce qui est confirmé même par la forme de la barbe artistement bouclée. Le tout est donc le symbole du courage et de la sagesse du monarque, ainsi que la licorne est dans l'Orient l'image de la vitesse et de la force: emblèmes les plus appropriés à l'entrée du palais d'un souverain.

Un écrivain moderne, que nous aurons occa-

---

(1) Porter, I, p. 592.

(2) Comme, par exemple, dans Niebuhr, tab. XVIII, *b*.

(3) Voy. l'*Appendice* de Tychsen.

sion de citer souvent (1), croit reconnaître dans ces animaux merveilleux les chefs de la création animale pure, ou la création d'Ormuzd, en opposition à celle d'Ahriman; et il rejette par cette raison notre explication de Martichoras, en disant que, comme chef du règne impur, ou de celui d'Ahriman, il n'avait pu trouver sa place devant le palais. Cependant ce n'est pas la licorne qui paraît comme chef de la création pure dans le Zendavesta, mais le taureau, ou bien le taureau primitif, dont les races pures doivent être issues, et qui ne devient jamais licorne. Il n'est pas question d'un chef du règne animal impur dans le Zendavesta; et bien moins encore est-il prouvé que le Martichoras ait été regardé comme tel, car le Zendavesta n'en fait aucune mention. Nous ne décidons pas si partout les chefs du règne d'Ormuzd se plaçaient à l'entrée du palais. En le supposant, il faudrait pouvoir prouver que ces deux espèces d'animaux eurent deux chefs, qui seraient encore représentés en deux formes, puisque, comme Rhode en convient lui-même, il ne pouvait y avoir ici un chef du règne animal impur.

---

(1) Rhode, *heilige Sage der Perser*, p. 219, etc. (Traditions sacrées des Perses.)

Entre les deux façades *e*, il se trouvait autrefois quatre colonnes, dont il ne subsiste actuellement que deux. Elles sont cannelées, et ont des chapiteaux d'une forme toute particulière (1). On ne sait si elles avaient une autre destination : mais la première vue montre que ces chapiteaux sont aussi étrangers à l'architecture égyptienne qu'à celle des Grecs.

Le reste de la place de cette première terrasse n'offre qu'une citerne carrée *f*, taillée dans le roc vivant. Un tel bassin, souvent pourvu d'une fontaine, se voit fréquemment dans les péristyles des palais asiatiques. Les recherches plus exactes de Porter ont montré que cette citerne recevait, par des canaux souterrains, son eau d'un grand étang, situé à l'Est du palais, dont il existe encore des traces. Ainsi tombent aussi les hypothèses élevées sur la destination de ces souterrains (2).

De cette première terrasse A, nous montons par les magnifiques escaliers *g*, *h*, *i*, *k*, à la seconde terrasse B. Mais avant de commencer la description de ses monuments, nous devons d'abord nous attacher à ces escaliers et aux sculptures qui se trouvent sur les murs. Un

(1) Porter, pl. XLV. B.
(2) Porter, I, 594.

double escalier conduit aussi à la terrasse supérieure. Sa longueur est de deux cent douze pieds, et chacune de ses deux parties a dans le milieu, au point où elle tourne, un palier. Cet escalier, qui va des péristyles aux édifices, n'étonne pas moins que le premier, par sa grandeur et sa disposition commode, quoique la partie inférieure soit couverte de décombres : mais ce qui lui donne plus d'importance, ce sont les sculptures sur ses parois.

Sur le mur à gauche, à compter du côté du portique *g*, on voit, en quatre séries, une foule de personnages dans un certain désordre naturel, et dont la plupart s'entretiennent entre eux. Pour celui qui connaît les anciennes cours de l'Orient, l'endroit où on aperçoit ces figures, et leur caractère, lui en offriront sans peine l'explication. Ce sont, pour parler avec les Orientaux, les amis, ou, comme ils s'appellent aussi, les parents du roi, placés devant les portes du palais; ou bien, comme nous dirions, les courtisans et les serviteurs du roi. La majesté du souverain exigeait, selon l'usage des Perses, qu'ils se rendissent continuellement en foule devant la porte, c'est-à-dire dans les antichambres de la résidence (1), pour remplir les ordres du roi

(1) La *Cyropédie*, VIII, p. 202, et en beaucoup d'au-

aussitôt qu'il les appelait. Ces péristyles en étaient donc constamment remplis, et si l'artiste les représente causant ensemble, il n'a fait que copier fidèlement la nature. Un examen approfondi des détails en donnera les preuves certaines.

Le caractère essentiel de ces figures consiste dans leurs vêtements, leur parure et leurs attributs.

Le costume est, comme on voit au premier coup d'œil, de deux espèces. Quelques-uns portent une robe large et longue, d'autres au contraire un habit étroit et léger. Les premiers nous semblent être ceux qui ont déja reçu du roi en présent le vêtement mède, le cafetan ou calat des Persans modernes, ou bien ceux qui, par leur rang, étaient en droit de le porter. Les autres seraient ceux à qui l'on n'aurait pas encore accordé cette distinction, et qui portent par conséquent l'ancien costume perse.

Tout ce qu'on a dit de l'habillement mède convient aux premiers. Un vêtement large et long, qui descendait jusqu'aux pieds, enveloppait tellement le corps, qu'on n'en pouvait pas

---

tres passages, en donne une idée claire. Ils s'appellent ordinairement ἔντιμοι, ὁμότιμοι, et συγγενεῖς, qui signifie également une dignité, mais pas toujours la véritable parenté. *Voy.* Esther, 3, 2, 3.

apercevoir les défauts (1). On se trompe cependant lorsqu'on croit que tous les Perses empruntèrent à-la-fois des Mèdes cette espèce de vêtements. C'était plutôt le costume de la cour, c'est-à-dire du roi et de tous ceux auxquels il en avait fait présent (2). Ce fut aussi dans la suite le présent d'honneur ordinaire, lors même que l'usage en fut devenu général. Mais les vêtements donnés par le roi se distinguèrent alors par leur finesse et par la beauté des couleurs.

L'autre costume est apparemment celui des anciens Perses. Il était de cuir, et serrait étroitement le corps. « Vous combattrez, dit Sandane à Crésus (3), contre un peuple qui porte des habits et des pantalons de cuir. » L'artiste ne pouvait pas indiquer plus particulièrement la matière; mais la forme du costume répond au passage cité. Ils portent aussi le poignard au côté droit, suivant la coutume des Perses (4).

La coiffure diffère, ainsi que le reste. Ceux

---

(1) On trouve les passages rassemblés dans Brisson; p. 544, etc.

(2) Xénoph., *Cyrop.*, VIII, p. 206, 213, et ailleurs.

(3) Hérod., I, 71.

(4) Hérod., VII, 61.

qui portent l'habit mède ont aussi la coiffure semblable à celle du roi, qui la donne avec le vêtement (1). Mais ici se présente une difficulté, que nous ne savons comment résoudre : c'est que sa forme ne paraît pas répondre à celle de la tiare mède, qui se terminait en pointe. Il n'est pas prouvé cependant que la forme de l'ancienne coiffure *mèdo-perse* fût toujours la même (2). Les modes de l'Orient, du reste peu variables, changent surtout en ce point. Les Sassanides, qui conservent habituellement la même coiffure, l'ont cependant changée parfois, comme on le voit sur leurs monnaies. Nous ne connaissons pas la tiare mède par des dessins, mais uniquement par des descriptions. Pour la coiffure des anciens Perses, con-

---

(1) Esther, 6, 8.

(2) On trouve la plupart des passages relatifs à ce sujet rassemblés dans Brisson, p. 61, etc. En les comparant tous entre eux, sans se contenter de raisonner d'après quelques-uns seulement, on sera vraisemblablement conduit au même résultat que nous, savoir que la forme la plus ancienne de la tiare ne peut guère se déterminer avec certitude. Même sur les dariques, les rois de Perse ne paraissent pas avoir la *tiara recta*. Tychsen, *Commentatio*, I, *De nummis veterum Persarum*, dans les *Comment. Rec. Soc. Gott.*, vol. I.

sistant ici en un capuchon, il ne s'en est conservé aucun détail.

La parure de ces figures indique qu'elles sont d'un rang élevé. C'est celle que portent les grands en Perse, et qui consiste en bracelets et boucles d'oreilles. Elle est commune au costume des Mèdes et des Perses. Mais ce sont aussi des présents d'honneur du roi; ils ne pouvaient être portés que par ceux qui les tenaient de lui (1).

Quant à la partie artificielle de la coiffure, nous montrerons ailleurs, en parlant du costume royal, que c'est une espèce de perruque, en usage à la cour de l'ancienne Perse, comme elle le fut au dix-septième siècle dans les cours européennes.

Ces personnages ont différents objets dans leurs mains : quelques-uns un vase; d'autres un bâton court, arrondi par le bout; d'autres, des choses difficiles à distinguer. Le vase est ou un gobelet d'or, donné aussi en présent, et désigne un commensal du roi, une des plus grandes dignités chez les Perses (2); ou un flacon de parfums, comme de myrrhe, ou de quelque matière li-

---

(1) Xénoph., *Cyrop.*, VIII, p. 224. *Anab.*, I, p. 257. Quantité d'autres passages se trouvent dans Brisson, p. 204.

(2) Esdras, 3, 3, et Xénoph., *Anab.*, I; *Op.*, p. 269. Hérod., III, 132.

quide; et dans le cas où ces parfums auraient été offerts dans les sacrifices, ce vase pourrait indiquer quelque rapport avec la religion, et peut-être avec les mages, et désigner la réception dans leur ordre : ce qui est d'autant plus vraisemblable, que, dans les autres bas-reliefs, le roi lui-même tient dans sa main un vase semblable.

Nous ne croyons donc pas qu'on ait voulu caractériser par là des échansons, quoiqu'ils fussent aussi rangés parmi les premiers dignitaires de l'ancienne cour des Mèdes (1). Il nous semble que les autres personnages à bâtons courts sont les Mélophores, élite des hommes les plus beaux et les plus distingués de la garde royale, qui se tenaient autour du roi, et qui portaient, au lieu d'une lance, un bâton, terminé en haut par un bouton d'or, de la forme d'une pomme (2). En voyant la plupart de ces figures armées, on a cru qu'elles devaient représenter des gardes-du-corps : cependant cette opinion est réfutée par la diversité de leurs costumes et par la liberté de leur allure. D'ailleurs nous rencontrerons ces

---

(1) Xénoph., *Cyrop.*, I, *Op.*, p. 10.

(2) Μηλοφόροι (porteurs de pomme). Ils étaient choisis dans les dix mille immortels (*Voy.* les passages dans Bardon; p. 270), et ressemblaient en quelque sorte à nos chambellans.

gardes-du-corps autre part. Il était de l'étiquette de paraître armé à la cour de Perse (1), de même qu'on ne se montre pas sans épée à nos cours. Ces personnages ne sont pas non plus complètement armés; ils n'ont qu'un poignard, que les Orientaux ne quittent pas facilement, dont le manche, garni de pierres précieuses chez les grands, fait en même temps une principale partie de la parure. D'autres portent encore un arc, mais en étui, comme chez nous l'épée dans le fourreau. Il faut se garder de prendre ces étuis pour des boucliers : Niebuhr en a donné une explication exacte (2). Le Perse avait, au surplus, son arc toujours sous la main, comme on le voit dans plus d'un récit, par exemple, dans la relation du meurtre de Smerdis (3).

La différence du rang des personnages est aussi indiquée, suivant l'étiquette, par leur attitude et leurs gestes. Quand ceux qui n'ont pas encore le cafetan parlent à d'autres qui en sont parés, ils mettent la main devant la bouche, pour que leur haleine ne les atteigne pas. D'autres couvrent

---

(1) Xénoph., *Cyrop. Op.*, p. 202.
(2) Nieb., II, p. 128.
(3) Hérod., III, 78.

leurs mains de la manche de leur robe; ce qui était également une marque de respect (1).

Une tout autre scène se présente sur la paroi de l'escalier à droite *i*. On aperçoit une longue procession d'hommes diversement vêtus, sur plusieurs rangs, qui semblent monter au palais, et qui portent divers objets dans les mains. Cinq ou six personnes, habillées de même, font une division séparée de l'autre, pour toute distinction, par un grand pan de muraille. La première personne a les mains vides, et un des officiers de la cour la mène par la main (2).

Il est vrai que nous ne possédons que la moitié de cette scène; car la partie supérieure du mur, qui en était aussi couverte et qui formait un parapet saillant, n'existe plus; mais ce qui en reste suffit pour expliquer la scène : c'est une représentation des nations de l'empire, qui offrent en corps des présents au roi, ou les lui font offrir par les envoyés de leurs satrapes.

Suivant les idées de l'Orient, le roi est non-seulement le souverain, mais le propriétaire du pays. Ce droit de propriété s'exerce par des

---

(1) Xénoph., p. 214, 215, et *Hist. Gr. Op.*, p. 454.

(2) On en trouve un dessin complet dans Chardin, tab. LVIII; Niebuhr, tab. XXII, XXIII, n'en a représenté qu'une partie. *Voy.*, avant tout, Porter, pl. XXXVII-XLIII.

tributs arbitrairement imposés, et par les offrandes forcées qu'on fait au roi, des plus beaux produits de chaque contrée : cela a lieu (1) à certaines occasions solennelles, comme à la fête du roi (2), et, chez les Perses surtout, au commencement de l'année, qui tombe à l'équinoxe de printemps. Les gouverneurs des provinces avaient alors réuni les présents, sans lesquels, en Orient, l'inférieur ne paraît pas devant son supérieur. La description faite par un voyageur moderne de la célébration du nouvel an, prouve évidemment que l'idée de notre bas-relief est empruntée à une solennité de ce genre, soit la fête du nouvel an, dont les Perses attribuent l'origine au fondateur de leur empire, Dsemchid, ou quelque autre cérémonie. « La fête du Neuruz, dit Morier (3), commença par l'entrée des présents des différentes provinces. Vint d'abord celui du gouverneur de Shiras. Le maître des cérémonies s'avança et conduisit les porteurs du présent et un serviteur qui en lisait la liste. Les présents consistaient en une longue suite de coffres portés sur la tête par des hom-

(1) *Cyrop.*, VIII, *Op.*, p. 230.

(2) PLATON, *Op.*, II, p. 127. STEPH.

(3) MORIER, *Voyage*, I, p. 207. *Neuruz* est le nom persan de cette fête.

nes, et remplis de schals, d'étoffes, de perles; et d'autres pleins de sucre et de confitures : venaient ensuite des mulets chargés de fruits. Le second présent fut celui du prince d'Hamadan, fils aîné du roi; il se composait d'armes blanches, de lances et d'armes à feu, avec un convoi de cent chameaux et mulets. Le troisième fut celui du prince de Jezd, composé de schals et d'étoffes des manufactures de sa capitale. Ensuite le présent du prince de Mesphed; et enfin celui d'Hussein-Kan, le plus précieux de tous, qui consistait en cinquante mulets, couverts de schals fins de Cachemire, et portant chacun en outre une charge de mille tomans (à peu près mille ducats). »

Sur notre bas-relief ce ne sont vraisemblablement pas les nations elles-mêmes, mais leurs gouverneurs ou satrapes, qui envoient les présents en leur nom; ce qui cependant revient au même dans la représentation, puisque les envoyés et leur suite sont pris dans le peuple. Mais on y députe des nations différentes, et non différentes corporations : c'est ce qui est constaté par le costume particulier de chacune d'elles. Celui qui aurait une connaissance exacte des divers costumes et coiffures de l'Orient pourrait, en les comparant aux indications d'Hérodote, dans sa grande liste des nations de l'armée de

Xerxès, nous donner peut-être quelques éclaircissements qui, sans cela, ne sont guère possibles, à moins qu'on ne veuille recourir à de vaines conjectures. Nous nous bornerons donc, sans entrer dans de plus grands détails, à quelques observations générales, qui suffiront pour mettre hors de doute la justesse de notre explication.

Ce sont des peuples différents; c'est ce que montre leur costume : ils appartiennent aux contrées les plus diverses, à des pays très-chauds et très-froids. Nous trouvons un personnage vêtu de fourrures (1), un autre ayant pour tout vêtement un léger tablier autour du bas-ventre (2). La plupart ont des habits larges; mais il y en a aussi qui portent des robes étroites. La même remarque s'étend encore aux pantalons : on distingue chez plusieurs peuples ces pantalons larges

(1) Chardin, t. LVIII, J. H.

(2) *Ibid.*, F. S. Il est à propos de remarquer que l'envoyé de ce peuple, qui, au reste, ne se distingue en rien de ses compatriotes, est cependant complètement habillé, probablement parce que la décence l'exigeait. On peut voir en eux les ambassadeurs indiens, ce qui paraît confirmé par leurs présents, qui se composent ou de vases placés dans une balance et qu'on dirait remplis d'or, ou de parures, ou enfin de l'âne sauvage, animal préféré pour les chasses royales, lequel y est si bien représenté, qu'il est, selon Porter, impossible de le méconnaître.

et longs (ἀναξυρίδες), décrits par Hérodote comme le costume ordinaire des Mèdes et d'autres nations (1). La plus grande variété cependant règne dans les coiffures, qui sont la parure principale des Orientaux. Mais le manque de notions sur les modes qui régnaient anciennement dans ce genre nous empêche de donner là-dessus des renseignements positifs. Les dessins exacts de Porter ne peuvent que nous rendre encore plus réservés; car ils démontrent que les coiffures des personnages de la série supérieure ne sont plus reconnaissables, et que pour le reste, il faut peu ajouter foi aux dessins de Chardin. Hérodote, à la vérité, dans sa liste des peuples, de l'armée de Xerxès, donne des indications très-exactes; mais comme il n'y décrit nécessairement d'autres coiffures que des casques, nous n'y pouvons trouver aucun point de comparaison pour celles qui nous occupent.

Les présents, qu'apportaient les nations, peuvent être divisés en quelques classes générales. Ce sont ou des vases de différentes formes,

(1) Suivant Niebuhr, p. 133, la série supérieure, presque détruite, contient encore des restes de figures vêtues de peaux de lion. Ce sont sans contredit les Éthiopiens au-delà de l'Égypte d'Hérodote, ou bien les peuples sauvages de la Nubie, qui paraissent encore avec ce costume dans l'armée de Xerxès. Hérod., VII, 69.

tels qu'on les voit encore actuellement en Orient; il faut les supposer remplis de parfums et d'autres objets précieux; ou des vêtements, comme schals, robes, et fourrures; ou des objets de parure, comme colliers et bracelets, car c'est ainsi que j'explique les petits serpents dont se parent plusieurs personnes (1); ou divers objets, à l'exception d'armes; des fruits précieux, surtout confits, à juger d'après la forme de quelques vases où on les conserve ordinairement en Orient; enfin des animaux, comme des chevaux, des chameaux, des bœufs, des mulets, des brebis, jusqu'à l'âne sauvage dompté, et mené par un licou. Tous ces animaux sont ici représentés dans leur forme naturelle sans ornement fabuleux. Les chevaux sont libres ou attelés au char. Aussi le cheval de parade mède ne peut se méconnaître dans la seconde série. On conçoit que chaque animal en représente un certain nombre de son espèce. Les restes de la série supérieure contiennent encore, selon Niebuhr (2), l'image d'une lionne. Tout cela est conforme aux coutumes de l'Orient, et surtout de la Perse. Les animaux sauvages ou domestiques étaient offerts en présent communément au roi. Les uns

(1) Chardin, M et N.
(2) Niebuhr, l. c.

étaient gardés dans les grands parcs pour la chasse, ou bien comme curiosités (1); les autres servaient de parade ou à propager la race.

Il y avait des satrapies, comme par exemple la Cilicie et autres, où un certain nombre de chevaux faisait partie des tributs annuels (2); les autres objets dont nous avons parlé se donnent encore de nos jours comme présents en Orient; c'est ce qui est prouvé par la description du cortége du nouvel an, par Morier.

L'arrangement de la procession montre évidemment que ces présents sont destinés au roi, et non, comme pensaient Chardin et d'autres écrivains, aux sacrifices faits à des divinités.

L'envoyé de chaque nation marche en tête: il ne porte rien lui-même; mais il fait porter les dons par sa suite et à deux mains, car c'est ainsi qu'on les présente toujours. Le cérémonial est encore actuellement le même à Constantinople, et dans toutes les cours de l'Orient (3). Chaque député est conduit par la

(1) Ctésias, apud Ælian. IV, 21. Xénoph., *Cyrop.* I, *Op.*, p. 14, etc. *Voy.* aussi la description de l'audience à la cour de la Perse moderne, dans Kaempfer *Amœnit. exoticæ*, p. 216, etc.

(2) Hérod., III, 90.

(3) Chardin, IV, tab. XXXII, donne le dessin et la description de cette cérémonie à la cour de la Perse moderne.

main, par un maître de cérémonies qui porte une baguette. Autre usage tout-à-fait perse. La baguette était, chez les Perses, la marque distinctive de cette classe d'officiers de cour, qui s'appellent, chez les Grecs, *porteurs de baguettes ou de sceptres* (σκηπτουχοι). Personne ne pouvait paraître devant le roi sans être introduit par eux (1). Au surplus leur costume est tout-à-fait celui des autres officiers de cour, si ce n'est qu'ils ont alternativement l'un le costume mède, l'autre le costume perse. La baguette est leur seule distinction.

Le nombre de groupes de la procession est fixé par Porter à vingt, y compris deux qui ne sont pas visibles sur le dessin. Cela semble se rapporter aux vingt satrapies dans lesquelles Darius, fils d'Hystaspe, divisa l'empire. Nous n'y gagnons rien pour la détermination de chaque satrapie; car nous ne pouvons supposer que l'ordre est le même que dans Hérodote: mais cela nous fait connaître la période du règne de ce roi. Sous ce rapport, il est à remarquer que les costumes perse et mède se trouvent l'un à côté de l'autre dans la représentation de la cour, et qu'à la procession ils alternent régulièrement pour les maî-

(1) Voyez-en les preuves dans Brisson, 309, etc. Cyrus avait trois cents de ces serviteurs. Xénophon, p. 215.

tres de cérémonies. Toute la scène ne caractérise-t-elle pas l'époque *médo-persique?* Nous finirons l'explication de ces deux grands bas-reliefs en observant que la place assignée à chacun d'eux paraît choisie à dessein. La représentation de la cour se trouve à gauche de celui qui entre, c'est-à-dire du côté d'honneur, suivant l'usage de l'Orient (1); celle des sujets apportant des présents est à droite, c'est-à-dire du côté moins honorable. On ne saurait croire que cette disposition fût simplement l'effet du hasard. Mais quels sujets plus convenables aurait-on pu choisir pour sculpter sur ces murs? Quels objets auraient été à-la-fois plus simples et plus parlants?

Sur les marches des deux escaliers on voit une rangée d'hommes armés; ce qui fait un homme sur chaque marche. Leur position comme leurs armes montrent qu'ils font partie des gardes-du-corps du roi. Ceux du côté droit *k*, où monte la procession, sont armés de pied en cap; ce qui est conforme à un cortége si solennel. Ils ont tout-à-fait le costume et la coiffure mèdes, mais sans les colliers ou autres parures qu'on voit

(1) Xénoph., *Cyrop. Op.*, p. 220. Cette coutume tirait son origine de ce que le côté gauche était sans défense, et par conséquent celui de la confiance. Xénoph., l. c.

aux officiers de la cour. Ils tiennent des deux mains une longue pique, appuyée devant eux sur la terre. Le carquois pend sur leur dos, et l'arc n'est pas dans son étui, mais attaché à l'épaule gauche. Les militaires du côté gauche *g*, *h* sont vêtus et armés plus simplement. Ils n'ont qu'une pique, sans flèches et sans arc; leur tête est seulement entourée d'une bandelette. Tout ceci est conforme à l'étiquette de la cour de Perse. Les gardes-du-corps du roi formaient un corps fort nombreux; ils sont nommés par les Grecs *doryphores* (porteurs de piques). Quelques auteurs prennent ce corps pour le même que les dix mille immortels; mais c'est ce qui est encore incertain. Ils gardaient continuellement toutes les entrées du palais. On croit que Cyrus leur donna l'uniforme mède sous lequel ils paraissent ici. Ils formaient le premier corps quant au rang.

Cependant on voit, par les descriptions des Grecs, qu'il y avait aussi d'autres corps, comme celui des *aichmophores* ou porteurs de lances, distingués des premiers. Nous n'osons décider si cette différence a lieu dans nos sculptures, et si ceux qui sont armés d'une simple lance, du côté droit, appartiennent aux derniers (1).

---

(1) *Voy.* les passages dans Brisson, p. 270-280.

Sur le côté supérieur du mur, on voit quatre fois répétée la scène du *Lion déchirant la Licorne*. Il s'agit de savoir si ces combats d'animaux sont de simples ornements, ou s'ils renferment un sens allégorique. Nous pencherions pour la première idée, si les Perses avaient connu, comme les Romains, des combats de bêtes sauvages. Mais, quoique la chasse ait été un des principaux plaisirs de leurs rois, cependant il n'est point fait mention de pareils combats dans leur empire. Il faut donc croire qu'il y avait dans ces représentations un sens plus profond. Nous avons montré plus haut que la licorne est le symbole de la force et de la vitesse. Si le lion nous présente au contraire l'image de la souveraineté, en Orient comme en Occident, et principalement pour la Perse, l'explication la plus simple ne serait-elle pas que rien ne peut résister à la puissance des souverains de la monarchie perse; et que, même la plus grande puissance, doit lui céder? Si la licorne avait dû représenter un empire déterminé, comme quelques auteurs le prétendent, selon Porter, par exemple, celui de Babylone, pourquoi cette même représentation serait-elle répétée quatre fois, lorsqu'il aurait été plus naturel de représenter alors plusieurs empires? Nous partagerons encore moins l'opinion que cela désignait la victoire du bon principe

sur le mauvais; car jamais la licorne n'a été employée comme le symbole du mal chez les Perses.

Les escaliers conduisent à la seconde grande terrasse B, qui, par sa grandeur et sa magnificence, offrit jadis un des aspects les plus majestueux. « Rien, dit Porter, ne produit plus d'émotion que la vue de ces ruines, si grandes, si magnifiques, si délabrées, si dévastées, si désertes, où les descendants du grand Cyrus tenaient autrefois leur cour, où Alexandre célébra son triomphe! (1) » Le premier objet qui frappait l'œil était un péristyle des plus grands, entouré de portiques secondaires, sur le devant et des deux côtés. Ces derniers étaient soutenus chacun par douze colonnes; dans le milieu se trouvait le grand péristyle, porté sur trente-six colonnes. Les colonnes des portiques latéraux ont chacune soixante pieds, et celles du péristyle central cinquante-cinq. Elles sont toutes cannelées, et ont des chapiteaux formés de têtes de chevaux, ou, suivant Porter, de taureaux (2), qui se touchaient

(1) L'espace de cette plate-forme contient, suivant Porter (II, p. 632), trois cent cinquante pieds du Nord au Sud, et trois cent quatre-vingts pieds de l'Ouest à l'Est.

(2) Porter, I, pl. XLV, A. Nous ne concevons pas comment cet auteur voit encore ici des têtes de taureaux, lorsque les cornes manquent, et que la tête, l'encolure, le sabot,

par l'encolure, mais de manière à laisser un intervalle entre eux. L'examen de Porter a mis hors de doute que ces vides étaient destinés à recevoir des solives, et que les colonnes portaient un plafond, vraisemblablement de bois de cèdre, pour garantir des rayons du soleil. La même chose aura eu lieu pour les parties latérales, au moyen de rideaux, comme cela est décrit dans le livre d'Esther (1) : « Dans le vestibule pendaient des étoffes blanches, rouges et jaunes, bordées de franges de lin et d'écarlate, retenues par des anneaux d'argent sur des colonnes de marbre. Les bancs étaient d'or et d'argent posé sur du pavé de marbre vert, blanc et noir. » Il n'existe plus rien, il est vrai, de ces bancs; mais nous croyons devoir rapporter une remarque très-intéressante de Porter. Les piédestaux des douze colonnes centrales du grand portique étaient tous de quelques pieds plus hauts que ceux des autres, et semblaient montrer clairement qu'il y avait eu là une estrade élevée, qui ne pouvait guère avoir eu d'autre destination que de porter le trône

---

indiquent clairement le cheval, et que même les brides sont marquées.

(1) Esther, 1, 6. La représentation d'un portique semblable devant la porte du palais d'Ispahan se voit dans Chardin, II, tab. XXXIX.

royal. Il était naturel que le siége du souverain se trouvât sur une place élevée; mais la suite de cet ouvrage prouvera que cela avait lieu aussi chez les Perses.

Il ne peut donc plus y avoir de doute sur la destination de ce portique. Son emplacement, sa nature, et les reliefs des escaliers, l'indiquent clairement. C'était là que se célébraient les grandes fêtes de l'empire, où le roi, entouré de ses grands et de ses officiers, était assis sur son trône, quand les députés des peuples venaient pour lui offrir leurs présents. L'aspect des sculptures préparait les envoyés à la scène qui les attendait. La haute majesté de ces colonnades devait les remplir tous de vénération, bien avant qu'on n'aperçût le souverain lui-même dans sa splendeur.

Aussi, dans le reste des édifices de cette terrasse, ainsi que de la troisième, ce sont les sculptures conservées sur leurs murs, qui peuvent nous donner des éclaircissements sur leur destination. La plupart en fournissent de plausibles, quand on suit la simple idée, déja confirmée, qu'elles se trouvent en rapport intime avec les lieux où on les voit, et qu'elles représentent, par un emblème, le véritable but de l'édifice ou de la salle (1).

---

(1) C'est encore aujourd'hui l'usage en Perse, si ce

Le plus grand et le plus beau des autres édifices se voit encore sur la seconde terrasse *r*, entre la colonnade, et la montagne avec les deux tombeaux. Il forme un carré long et large de deux cent dix pieds, ayant à chaque côté deux entrées ornées de bas-reliefs. Les entrées du Nord *m*, *m*, plus grandes que les autres, étaient les principales. Devant chacune d'elles est posé, comme gardien, un de ces animaux merveilleux, d'une grosseur colossale, mais extrêmement mutilé. Tous les deux sont tournés au Nord. Deux autres, au contraire, en direction opposée, éloignés des premiers de deux cent soixante-dix pieds, et l'un de l'autre seulement de dix pieds formaient la grande entrée *u*, par laquelle on arrivait autrefois dans la cour de l'édifice. Les reliefs, aux deux principales entrées, contiennent deux fois la même représentation, et donnent des éclaircissements sur sa destination (1). Le roi paraît ici dans toute sa magnificence, donnant audience à un ambassadeur. Il est assis sur le siége royal : on voit à ses

---

n'est seulement que la sculpture est remplacée par la peinture. Les sujets, dans les salles du grand palais d'Ispahan, représentent en partie les fêtes de la cour (Morier, I, 165), en partie les portraits des rois (Porter, I, 365).

(1) Niebuhr, tab. XXIX; Chardin, tab. LXIII.

pieds l'escabeau d'or qui était porté continuellement après lui (1). Il tient dans sa droite le sceptre d'or; dans sa gauche, le vase sacré ou le gobelet *Havan* (2), destiné aux sacrifices et désignant le serviteur d'Ormuzd. Derrière lui est un eunuque, qu'on distingue par son vêtement et sa figure efféminée, la bouche enveloppée et un chasse-mouches à la main. Vient ensuite le porteur des armes du roi, avec son poignard et son arc dans l'étui (3). Les deux espèces de gardes-du-corps y paraissent dans tout leur éclat et complètement armés; l'une en uniforme mède, et l'autre en uniforme perse. Elles forment cinq lignes l'une au-dessus de l'autre, et chacune porte

---

(1) Le siége des rois de Perse n'était pas un trône, comme nous nous le représentons, mais une simple chaise (θρόνος, chez les Grecs), qui était cependant si élevée qu'il fallait mettre un escabeau (ὑποπόδιον) dessous. Il était en or et couvert d'un tapis magnifique. La peine capitale attendait celui qui osait s'y placer. *Voy.* Brisson, p. 102, etc. On le voit plusieurs fois dans ces monuments, toujours de la même forme et exactement tel qu'il est décrit. *Voy.* Esther, 5, 1, 2.

(2) Zendavesta, III, 204. Xerxès s'en servit pour sacrifier au soleil, et le jeta dans la mer en expiation. Hérod., VII, 54.

(3) Ce sont les armes du roi, car le porteur d'armes a, en outre, son propre poignard.

de dix hommes, apparemment dans le même ordre dans lequel ils étaient rangés réellement (1). Devant le roi sont deux vases précieux, vraisemblablement pour encenser, et derrière ces vases l'ambassadeur. Il est représenté parlant, mais dans cette position respectueuse dans laquelle on approchait toujours du roi, la main devant la bouche pour que son haleine n'atteignît pas le monarque. Derrière lui est un autre eunuque avec un vase. Tout annonce ici magnificence et grandeur. Les ornements des murs au-dessus du dais représentaient la licorne et le lion. Le tout est entouré d'une garniture de roses magnifiquement travaillée.

La figure assise sur la chaise n'est autre que le roi; ce qui est prouvé par les éclaircissements donnés jusqu'ici. L'observation suivante dissipera encore le moindre doute qui pourrait s'élever : nous pouvons d'autant moins la passer sous silence, qu'elle nous transporte de nouveau dans l'antiquité perse. Aussi souvent que la personne du roi paraît dans ces monuments, elle est toujours représentée bien plus grande que toutes les autres.

« Quand Cyrus se montrait en public, dit

(1) Pourta, I, pl. XLIX.

Xénophon (1), son char était dirigé par un grand cocher; mais il le surpassait encore. Cette idée était tellement nationale en Perse, que les rois portaient une chaussure particulière, qui produisait cette grandeur apparente (2). On aperçoit ici, d'ailleurs, le roi dans toute sa parure. A la tiare et aux bracelets on reconnaît encore la trace des garnitures en or. C'est ici surtout qu'on voit plus exactement représentées la coiffure artificielle et la barbe (3). Nous avons parlé de la première, qui était une perruque bouclée. Le grand soin que les Perses donnent encore aujourd'hui à la croissance de leur barbe, laisse douter si celle-ci était naturelle ou bien artificielle; mais il est visible qu'elle doit sa forme à l'art. Les représentations de la cour et de la garde

---

(1) Xénoph., *Cyrop.*, VIII. *Op.*, p. 215.

(2) Xénoph., l. c., p. 206.

(3) La copie la plus exacte de cette coiffure, sur une mesure plus grande, se trouve dans Morier, *Voyage*, II, pl. I. La barbe était même portée dans une bourse. Morier, II, p. 32. Le soin de la barbe est encore actuellement le même; mais les perruques sont complètement inconnues. On ne s'effraya pas peu lorsqu'un Anglais ôta la sienne. Morier, I, p. 60. Les coiffures artificielles ont été anciennement très-répandues dans l'Asie méridionale. On les trouve aussi, selon Niebuhr, sur les sculptures d'Éléphantis dans l'Inde.

ont montré que tout ceci faisait alors partie du costume de cour.

La scène que nous venons d'examiner se trouvait aux portes principales, par lesquelles l'ambassadeur était introduit, en venant par les colonnades. Aux portes de derrière *n*, *n*, il y a une autre scène, très-facile aussi à expliquer (1). L'ambassadeur n'y est plus; on ne voit que la seule figure du roi sur son trône, comme auparavant; ce trône, ou bien cette chaise royale, est ici comme porté par trois rangs d'hommes, posés l'un sur l'autre les mains levées comme des cariatides. Chacun a un costume et une coiffure particulière; il est donc clair qu'ils doivent représenter autant de nations différentes, et que le tout est une image de la grandeur de l'empire et de la puissance du roi. Nous n'osons pas déterminer ces peuples, qui sont au nombre de quatorze. Leurs costumes ressemblent à ceux de la grande procession. Si nous avions les deux reliefs au complet, ils nous sembleraient peut-être les mêmes. Mais nous devons faire ici deux observations, 1° que la première figure est en costume mède, preuve que les Mèdes étaient, pour le rang, la première nation, mais, comme

(1) Niebuhr, tab. XXX; Chardin, tab. LXIV; Porter, I, pl. L.

les autres, soumis au roi; 2° qu'on reconnaît évidemment, selon Niebuhr, le profil et les cheveux crépus des nègres à une des figures inférieures (1). Il paraît qu'on avait choisi les peuples les plus éloignés et les principaux pour donner une idée de la grandeur et de la majesté du souverain. En même temps, cela nous prouve que ces sculptures datent d'une époque où la domination perse s'était déja répandue sur l'Égypte. Quelles idées ne doit pas concevoir l'historien sur le commerce des peuples les plus anciens, quand il voit représentées sur ces monuments de la haute antiquité de l'Asie orientale les nations de l'Afrique intérieure!

Au-dessus de l'image du roi plane une figure qui, quant à la partie supérieure, lui ressemble absolument; mais elle est ailée; et sa partie inférieure est enveloppée d'un vêtement semblable au panier des femmes de l'ancien régime. C'est le *Ferver*, type du roi ou de Zoroastre. Nous en parlerons lorsque nous traiterons des tombeaux. Il est donc certain qu'il ne faut pas imaginer ici une ame défunte, puisqu'il accompagne le roi pendant sa vie. Il a encore un autre intérêt pour nous, en nous offrant, sur cet édifice, comme

(1) Niebuhr, II, p. 147; Porter, II, p. 670, remarque la même chose.

sur le tombeau, les traces certaines de la doctrine de Zoroastre.

Dans l'intérieur de l'édifice, on voit pratiquées dans les murs latéraux quelques grandes niches, artistement travaillées. Elles se trouvent encore actuellement d'ordinaire dans les palais des grands, quoique en de plus petites dimensions, et sont destinées à contenir de grands vases de fleurs, surtout de rosiers, de toutes les fleurs celle dont la végétation est la plus vigoureuse en Perse (1).

Les quatre entrées latérales *p, p* et *o, o,* deux de chaque côté, ont d'autres ornements. A chacune d'elles, le roi est représenté combattant avec un animal sauvage. Que ce soit le roi et non un être plus élevé, un des *amchaspans*, c'est ce que prouve la figure qui est purement humaine. L'art, chez les Perses, ne présente jamais les êtres supérieurs sans leur donner des insignes surnaturels, tels que des ailes. Les animaux sont debout devant lui. Il prend, de sa main gauche, chacun d'eux par la corne, en lui enfonçant, de la droite, le poignard dans la poitrine. Le premier de ces animaux est le grif-

(1) Porter, I, p. 671. Il a vu un rosier, couvert d'innombrables fleurs, de la hauteur de quatorze pieds, p. 337. Peut-on s'étonner de les voir comme ornement sur presque toutes ces sculptures?

fon (1); le second et le troisième lui ressemblent; le quatrième paraît être un lion.

La fable du griffon s'est répandue, non-seulement dans toute l'Asie, mais aussi, dès l'antiquité, en Europe. Cependant, dans ces contrées, l'animal merveilleux paraît dans sa forme primitive, et nous apprenons à connaître sa véritable patrie. Il appartient, comme les autres animaux, aux montagnes *bactrico-indiennes* et au désert voisin, si riche en or. Heureusement la tradition s'en est conservée, ainsi que la description de l'animal, tel que nous le voyons trait pour trait dans Ctésias. « Le griffon, dit Élien (2) d'après cet auteur, est un quadrupède de l'Inde. Il a les griffes d'un lion; mais son dos est ailé. Le devant est rouge, les ailes blanches, le cou bleu. Sa tête et son bec sont comme ceux de l'aigle. Il fait son nid sur les montagnes et demeure dans les déserts, où il garde l'or. » La description de Ctésias est si exacte, qu'une comparaison avec

(1) PORTER, pl. LII, LIII, LIV.

(2) ÉLIEN, *Hist. anim.*, IV, 26. On n'en trouve l'image que dans CHARDIN, et non dans NIEBUHR, mais aujourd'hui plus exactement dans PORTER, pl. LII. *Voy.* sur le nom du griffon l'*Appendice* de TYCHSEN, d'où il résulte que le mot grec γρὺψ est d'origine perse, et, pour la signification et l'étymologie, le *Greif* des Allemands.

la figure devient superflue. On pourrait s'imaginer qu'il avait copié le statuaire, ou bien que le statuaire avait travaillé d'après lui. La corne seule, symbole de la force, a été ajoutée.

L'autre animal (1) n'est mentionné dans aucun auteur : mais il a tant de ressemblance avec le premier, qu'il doit appartenir à la même fable. Il a également le corps et les pieds du lion, est aussi ailé, et il n'en diffère que par la tête et la queue. La tête et la gueule ressemblent à celles du lion; la queue est celle du scorpion. C'est donc visiblement un composé des autres animaux fabuleux, sans que la moindre chose y soit ajoutée. La queue du scorpion fait partie de la mythologie *bactrico-indienne;* cela est prouvé plus haut par Ctésias lequel attribue cette queue au Martichoras, qui n'en a pas dans nos sculptures (2). On voit donc que l'artiste a fait une composition arbitraire, ou bien que la fable qu'il a suivie était différente. Le troisième animal est encore le même, mais sans ailes, quoique couvert de plumes, et

(1) La figure ne s'en trouve pas dans CHARDIN, mais seulement dans NIEBUHR, loc. cit., et en outre dans LE BRUYN et KAMPFER, et dans PORTER, I, pl. LIII.

(2) Voilà pourquoi RHODE, p. 225, se croit en droit de reconnaître cet animal pour le martichoras. Mais il lui manque le trait caractéristique, la figure humaine.

sans la queue de scorpion (1). Le quatrième, tout différent des précédents, n'est copié que par Niebuhr (2), et Porter n'en fait pas même mention. C'est probablement un jeune lion, que le roi serre contre lui plutôt qu'il ne le combat. Nous ne pouvons pas le prendre, avec Rhode (3), pour un chien que le roi protége comme animal sacré. Le dessin est trop imparfait pour qu'on puisse en décider, et nous nous arrêterons aux trois premiers seulement.

Or, que signifient ces représentations? Ne sont-ce que de simples ornements, ou bien doit-on y chercher un sens allégorique? Notre première opinion était que l'artiste avait eu l'idée de représenter le roi comme chasseur hardi et heureux. Certainement on peut dire beaucoup en faveur de cette interprétation. Elle répond à l'esprit de l'Orient, où la chasse et la guerre sont des occupations aussi honorables l'une que l'autre, où le grand chasseur a une gloire égale à celle du héros, où la chasse est l'image et l'exercice de la guerre, et exige souvent des princes d'aussi grandes préparations. Mais cela est surtout conforme à la manière de penser des

(1) Porter, pl. LIV.
(2) Niebuhr, tab. XXV, D.
(3) Rhode, p. 226.

Perses, qui, en faisant de la chasse un objet important de luxe, n'ont, malgré leur civilisation plus avancée, jamais entièrement renoncé à leurs premières habitudes. Voyez-en les descriptions dans la Cyropédie; et qu'on se rappelle l'épitaphe de Darius, fils d'Hystaspe : « J'avais le prix parmi les chasseurs; je pouvais tout ce que je voulais (1). »

Le genre de représentation qui nous occupe est aussi analogue à la simplicité de cette explication. Nulle trace de gêne et de recherche dans les poses. L'animal est toujours debout devant le roi, qui le prend, d'une main, à l'oreille ou à la corne, et de l'autre, lui enfonce le poignard dans la poitrine. Les vêtements du roi, au surplus, diffèrent de son costume de cour. Il n'a ni la tiare, ni la robe large mède; il n'est pas armé en guerrier, comme il conviendrait au vainqueur d'un ennemi. Au contraire, il est en tunique, les bras nus, ainsi que l'exigeaient les occupations de la chasse.

Si nous renonçons néanmoins à cette explication, la raison principale en est que les animaux ne sont point naturels, mais fabuleux, ou bien monstrueux, et ont certainement un sens allégorique. Aussi le sujet la repousse-t-il; car c'est un combat, et non une chasse. C'est avec le

(1) Strabon, p. 1062.

poignard que le roi tue l'animal, et non avec les armes de la chasse.

En admettant l'allégorie, nous avons à déterminer si sa signification est historique, ou bien religieuse. Les partisans de la première voient dans ces monstres des empires ou des peuples vaincus, par analogie avec les animaux de Daniel, qui représentent les quatre monarchies. Mais nous n'avons aucune preuve que des empires détruits par les Perses aient été symbolisés à l'aide de ces êtres fabuleux. En outre, on reconnaît dans tous ces animaux le type du griffon, avec des modifications seulement pour certaines parties. La représentation de différents empires aurait exigé l'image d'autant d'espèces d'animaux, ce qui n'a pas été fait.

Il ne reste donc que l'interprétation religieuse et politique, pour laquelle nous nous décidons. Le roi, comme serviteur d'Ormuzd, doit combattre la création impure d'Ahriman (1). De ce nombre sont les griffons, habitants du désert, et, selon Hérodote, gardiens de l'or, dangereux aux voyageurs qui en veulent chercher. Mais ils sont en même temps l'image symbolique des *dews*, ou des mauvais génies de l'empire d'Ahriman. C'est donc

(1) *Voyez* dans le chapitre suivant l'examen de la doctrine de Zoroastre.

la représentation du roi qui satisfait à son devoir comme serviteur d'Ormuzd, et, en les combattant, lutte contre l'empire d'Ahriman ou de l'obscurité. Il en résulte que ces combats du roi avec les animaux d'Ahriman n'ont rien de commun avec les combats, plusieurs fois répétés et expliqués ci-dessus, de la licorne avec le lion.

Comme les sculptures sur les murs prouvent que ce grand édifice était destiné à recevoir les ambassadeurs des souverains et des peuples étrangers, de même tout constate combien l'ensemble en était convenablement organisé et orné. Tout était combiné pour exciter la vénération et le sentiment de la majesté. Le grand vestibule, avec les colonnes d'animaux qui en gardent les entrées, y préparaient. L'intérieur du bâtiment montrait le roi comme souverain de beaucoup de nations qui soutenaient son trône, et comme serviteur de la Divinité dont il exécutait les commandements. Ces accessoires sont donc en harmonie avec les parties principales et le caractère général du bâtiment. Ils sont, les uns et les autres, des représentations figurées de la grandeur et de la piété du roi.

Viennent à présent les bâtiments qui, réunis, forment la troisième terrasse C, et qui, n'étant point situés au même niveau, sont ad-

mettre par Porter une quatrième et une cinquième terrasse. Leur situation, comme leur organisation intérieure, et les figures représentées sur les murs, ne laissent aucun doute que ce ne fussent les demeures habitées, en prenant ce mot dans sa plus large acception. On y arrivait en passant tout droit par les colonnades, qui, par conséquent, devaient suivre le péristyle où les principaux officiers de la cour avaient leur place. L'édifice ne se compose pas d'un seul bâtiment, mais de quatre ou cinq qui ne furent pas construits sur le même plan, ni probablement à la même époque; ce qui paraît confirmé surtout par l'architecture d'un de ces édifices *r*, qui semble beaucoup plus ancien que les autres (1). Tous étant tombés plus ou moins en ruine, il n'est pas possible d'en donner une explication détaillée, et nous nous bornons à quelques observations générales.

La personne du roi, qui se reproduit partout et en diverses attitudes, et qui se distingue par ses attributs et par son élévation, montre évidemment que ces bâtiments étaient destinés au roi, et non aux prêtres ou aux officiers de la cour, comme l'ont cru quelques auteurs. On l'aperçoit sur plusieurs piliers des portes inté-

(1) Niebuhr, p. 142; Porter est de la même opinion.

rieures, non assis, mais marchant : derrière lui sont deux serviteurs, plus petits d'environ une tête l'un tenant un chasse-mouches, et l'autre un parasol, signes de la dignité royale chez les Perses (1). La représentation est généralement la même, sauf les objets que le roi porte dans la main ; cependant c'est presque partout le vase sacré (2). La forme de ce vase est toujours la même dans la main du roi comme des courtisans, et ressemble tellement au lotus, plante sacrée dans tout l'Orient, que l'idée en a été certainement empruntée. Nous le prenons pour la coupe sacrée, *Havan*, si souvent citée dans le Zendavesta (3), et apparemment indispensable aux libations, qui ne devaient pas manquer aux prières du jour. En se rappelant que toute la vie privée du roi de Perse était soumise à un cérémonial sévère, on ne trouvera rien de plus conforme à ces monuments, en général, que de

---

(1) On voit dans Xénophon, *Cyrop*, VIII, p. 241, que ces besoins des climats brûlants étaient connus aussi chez les Perses. Suivant Porter, I, 657, l'ombrelle est encore aujourd'hui le signe de la dignité royale.

(2) Chardin, tab. LXII, et Niebuhr, tab. XXV, *c*, où les différents objets sont aussi représentés sous les lettres *f g k*.

(3) *Zendavesta*, I, 143, et surtout 221 ; II, 231, et ailleurs.

supposer qu'ils en contenaient une complète représentation, d'après les préceptes des mages; c'est ainsi qu'on voyait le roi s'illustrant, comme serviteur d'Ormuzd, par tel ou tel acte religieux. Il est certain que chaque représentation répondait encore exactement à la chambre où elle se trouvait, comme on le verra dans la suite. Deux gardes-du-corps, en costume mède, sont placés ordinairement aux entrées; et des combats d'animaux, tels que ceux que nous avons cités, s'y trouvent souvent.

Mais avant d'arriver aux autres bâtiments, il faut passer par une place (1) qui ne contient plus d'édifices, mais dont les collines, marquées Z sur le plan ne se sont formées que des monuments détruits. C'est à ce sujet que le voyageur le plus moderne, que nous avons eu souvent occasion de citer, a établi une conjecture trop vraisemblable et trop intéressante pour que nous puissions la passer sous silence. Porter suppose que là avait été le véritable palais de Persépolis, détruit par Alexandre. On entend ici par le mot de palais, le monument destiné aux grands festins que le roi avait coutume de donner, à certaines époques, à ses courtisans et aux

(1) Suivant Porter, I, 646, sa longueur est de trois cent quinze pieds.

grands (1). Il n'est point douteux que ce ne fût l'usage à la cour de Perse. « La troisième année de son règne, est-il dit du roi Ahasveros (2), il donna un banquet à tous ses princes et serviteurs, c'est-à-dire aux grands de la Perse et de la Médie, aux gouverneurs et aux dignitaires de ces pays, pour faire voir la richesse et la magnificence de son royaume, et sa propre majesté, pendant cent quatre-vingts jours. » Il serait superflu de rapporter d'autres exemples. Les ruines montrent qu'il y avait autrefois en ce lieu un grand édifice, et les alentours nous apprennent que, s'il avait cette destination, il ne pouvait pas être mieux placé. Sur le devant étaient la salle de l'empire et la salle d'audience; sur le derrière, les demeures particulières du roi. Quel emplacement pouvait être plus convenable? Le palais ayant cette destination, il était tout naturel qu'Alexandre y donnât son festin de victoire, et on s'explique naturellement pourquoi il n'existe plus; car ce fut justement cette partie qui fut détruite pendant la célébration de la bacchanale. Si l'entablement et le toit étaient, selon Quinte-Curce (3), de bois de cèdre, la flamme dut y trou-

(1) *Banqueting house*, dans Porter.
(2) Livre d'Esther, I, 3. 4.
(3) Quinte-Curce, V, 7.

ver un ample aliment. Les autres bâtiments furent conservés, et il n'est pas étonnant qu'on n'y voie aucune trace des ravages du feu. Il faut espérer que de nouvelles fouilles viendront à l'appui de cette conjecture; et Porter se plaint, avec raison, que les ambassadeurs anglais, qui avaient de si grandes ressources, aient négligé d'en faire exécuter. Actuellement les décombres mêmes sont couverts d'une herbe élevée, et ils ensevelissent la magnificence et l'orgueil des souverains et des conquérants du monde, dont les noms ont jadis rempli tous ces pays.

C'est par ce théâtre de ruines qu'on arrive au plus grand édifice de la troisième terrasse Y. Il avait au milieu un portique carré; chaque façade était de quatre-vingt-dix pieds, et le plafond porté par trente-six colonnes sur six rangs; de là on entrait, à l'Est et à l'Ouest, dans deux petites antichambres qui conduisaient à d'autres appartements. On ne saurait guère douter que ce ne fût la véritable demeure du roi. Car sa personne, accompagnée de ses serviteurs ordinaires, se reproduit en plus d'un endroit sur les murs. Les sculptures mêmes des fenêtres de deux pièces semblent indiquer qu'elles servirent de salles à manger. On y retrouve plusieurs fois les figures de trois serviteurs de cour, dont l'un porte une outre de vin, l'autre un vase dans le

genre de ceux où l'on sert encore aujourd'hui les mets, le troisième un autre vase, ou un gobelet, avec son couvercle (1). L'art a certainement tout fait pour montrer la destination de ces monuments, qui ressort encore de leurs ruines.

Ce serait une peine inutile que de chercher à déterminer l'usage de tous les autres bâtiments dont on découvre les débris. L'édifice S paraît, par sa grandeur et sa disposition, ressembler à ceux que nous venons de décrire. Peut-être était-ce le harem ou la maison de la reine, comme on l'appelle dans le livre d'Esther (2) : ou bien une partie de l'édifice dont nous avons parlé était-elle réservée à cet usage. Ce point reste livré aux conjectures. Cependant le petit bâtiment offre des restes qui lui feraient attribuer une destination religieuse. On voit aux quatre entrées la figure élevée du roi qui marche. Dans sa gauche, il tient la baguette à bouton d'or, et dans sa droite le vase sacré. Il est suivi de ses serviteurs, portant le parasol et l'éventail. Dans l'intérieur de l'édifice, au contraire, il est assis sur son trône : derrière lui se trouve l'esclave au chasse-mouches, et non celui au parasol, qui là lui était inutile. Mais partout, aux entrées

(1) Porter, I, pl. 47.
(2) Esther, 2, 9. XLVII.

comme dans l'intérieur, le roi est accompagné du Ferver, qui plane au-dessus de lui, et le désigne comme serviteur d'Ormuzd. On n'y rencontre pas de gardes, étrangères à ce sanctuaire. Au milieu de l'édifice s'élèvent encore quatre piliers isolés, qui ne peuvent guère avoir d'autre objet que de renfermer l'autel avec le feu sacré. Il y a donc beaucoup de vraisemblance dans l'opinion de Porter (1), que cet édifice était le sanctuaire où le roi, suivant les préceptes des mages, faisait tous les jours ses prières et présentait ses offrandes. L'emplacement et la disposition locale parlent en faveur de cette idée : le roi n'avait que peu de pas à faire pour s'y rendre de sa demeure.

Les inscriptions gravées sur ces monuments n'ont pas moins que les sculptures excité l'attention générale. Elles se trouvent disséminées sur différents points, aux deux bouts des escaliers qui conduisent à la seconde terrasse, dans l'intérieur, aux fenêtres et aux parois, ordinairement là où se montre la figure du roi (2); or la distribution de toutes les parties fait supposer avec raison qu'elles se rapportent à lui. Mais les caractères et la langue inconnus de ces inscrip-

(1) Porter, I, p. 660.
(2) Porter, I, p. 654.

tions les enveloppèrent long-temps d'un voile mystérieux et impénétrable. Lors de la première publication de notre ouvrage, nous ne pouvions rien dire à ce sujet; mais depuis, le génie observateur du siècle a poussé aussi à l'étude approfondie de ces écritures, qui, si elle laisse encore subsister quelques obscurités, les a du moins éclaircies de manière à pouvoir en donner un aperçu général. Aucun des interprètes modernes ne doute plus que ces inscriptions ne se partagent en trois écritures différentes, comprises sous le nom générique de *cunéiforme* (1), vu que leurs

(1) C'est à des Allemands que nous devons une copie de ces inscriptions, d'une grande utilité pour les archéologues (car Niebuhr a eu ce mérite avant Chardin, Le Bruyn et Kämpfer, et ne le partage dans ces derniers temps qu'avec Porter), et l'explication la plus satisfaisante (Grotefend, dans ses traités, présentés à la Société de Göttingue, voyez *Gött. gelehrte Anzeigen*, 1802, n°s 149 et 178, et 1803, n°s 60 et 117). Si nous regardons les explications de Grotefend comme les plus justes, ce n'est pas parce qu'elles sont les plus conformes à nos idées sur les antiquités, mais uniquement parce que, abstraction faite des raisons philologiques, elles paraissent encore le mieux répondre à l'esprit de l'Orient, au caractère des édifices et à l'histoire. Selon Niebuhr, on ne peut guère s'attendre ici qu'aux noms et aux titres des rois. Et ces titres ne correspondent-ils pas parfaitement avec les coutumes et la religion des Perses? Nous en trouvons, à une époque plus récente, également au-dessus des figures

caractères sont tracés avec des coins. La plus ancienne et la plus simple d'entre elles est, sans doute, l'écriture littérale; le second tableau de M. Grotefend (voyez Appendice du 2e vol.) prouve qu'il en est de même de la deuxième, ainsi que de la troisième, sur laquelle avait régné jusqu'à lui, le plus d'incertitude.

Ces trois espèces de caractères montrent naturellement que les inscriptions ont été rédigées en trois langues différentes; ce qui sera d'autant moins contesté, qu'on a reconnu dans la moyenne une répétition exacte de la première. Quant aux inscriptions de la première espèce (1), les interprètes sont d'accord sur ce qu'elles sont conçues en ancien mède ou zend, resté constamment la langue sacrée des mages. Les inscriptions de la seconde espèce paraissent être écrites en pelvi; et si l'opinion se confirmait que celles de la troisième fussent en assyrien ou en

---

des rois, dans les inscriptions fort claires des Sassanides, successeurs et imitateurs des anciens monarques. Nous nous bornons à ces remarques, en renvoyant aux Appendices joints au second volume. Nous ne parlons plus des essais faits par Lichtenstein, dans son *Tentamen palaeographiae*, vu que leur inexactitude est entièrement constatée.

(1) Niebuhr, tab. XXIV, A, B, G; tab. XXXI, H, I. De la seconde, sont D, F, K, et de la troisième, C, E, L. *Voyez* l'Appendice de M. Grotefend.

babylonien, on aurait trouvé non-seulement les trois langues principales de l'empire perse, mais même celles qu'on parla, selon toute apparence, dans les trois capitales, résidences ordinaires des rois : le mède à Ecbatane, le pelvi à Suse, et l'assyrien, qui était sans doute un dialecte araméen, à Babylone. Toutes les inscriptions expliquées jusqu'ici se rapportent à Darius et à Xerxès; à Darius, toutes celles qui sont désignées dans Niebuhr par B (1), H (2) et J; et à Xerxès, celles qu'il marque par A (3) et G (4).

Nous avons essayé de nous familiariser avec

---

(1) Tab. XXIV. Suivant Grotefend : « Darius le roi vaillant, le roi des rois, le roi des peuples, le fils d'Hystaspe, le successeur du souverain du monde, dans la constellation de Moro. » Voy. *Götting. gel. Anzeigen*, 1802, n° 149.

(2) Tab. XXXI. Suivant Grotefend : « Darius le souverain, le roi vaillant, le roi des rois, le roi de tous les peuples zélés (orthodoxes), le fils d'Hystaspe, le successeur de Dsemchid, souverain du monde. » Voy. *Gött. gel. Anz.*, 1803, n° 117. L'explication de I n'a pas encore été publiée.

(3) Tab. XXIV. Suivant Grotefend : « Xerxès le souverain, le roi vaillant, le roi des rois, le roi de tous les peuples purs, le roi de l'assemblée pure, pieuse et très-puissante, le fils du roi Darius, successeur de Dsemchid, souverain du monde. » *Gött. gel. Anz.*, 1803, n° 117.

(4) Tab. XXIV. Suivant Grotefend : « Xerxès le roi vaillant, le roi des rois, le fils du roi Darius, successeur du souverain du monde. » *Gött. gel. Anz.*, 1802, n° 149.

l'ancien palais des souverains perses. Les habitations des vivants sont ici à côté des demeures des morts. Cette remarque prend une plus haute importance, si elle nous conduit à décider avec certitude à quelle époque ces monuments appartiennent; si l'on peut prouver qu'ils sont vraiment perses, et les sépultures des successeurs de Cyrus. Heureusement il s'est conservé assez de traditions, surtout dans les fragments de Ctésias, qui le prouvent jusqu'à une grande évidence.

D'après le témoignage général des auteurs anciens, les corps des rois étaient enterrés, et non brûlés (1); ce qui aurait été contraire aux lois de Zoroastre en profanant le feu; ils n'étaient pas non plus exposés auparavant à des bêtes féroces, comme le prescrivait la coutume des mages (2). Mais l'endroit où on ensevelissait les rois n'était pas indifférent; le cérémonial religieux, au contraire, exigeait qu'ils fussent enterrés dans le pays natal, dans la Perse proprement dite, quelque part qu'ils mourussent. Pour la plupart des souverains, c'est rapporté expressément; et pour les autres, cela s'entend de soi-même. Cambyse

(1) On trouve les passages dans Brisson, l. c., p. 320, etc.

(2) Hérod., I, 140. III, 16, et *Anhang zum Zendavesta, von Kleuker*, vol. II, partie III, p. 21.

fit transporter le corps de Cyrus par l'eunuque Bagapates en Perse, mais à Pasargada, où Alexandre vit encore son tombeau (1), et non à Persépolis. Ses successeurs, cependant, trouvèrent leurs sépultures à Persépolis, et dans son voisinage à Nakchi-Rustam. Le corps de Cambyse y fut conduit par Ixétas (2). Darius, fils d'Hystaspe, y fit élever son tombeau, de son vivant (3). L'histoire se tait au sujet de Xerxès. Les dépouilles mortelles de son fils Artaxerxe y furent transportées en même temps que celles de son épouse (4); et les restes de son fils Xerxès II, tué après quarante-cinq jours de règne, le rejoignirent encore en chemin (5). L'histoire nous dit d'Artaxerxe III qu'il ne fut privé de cette sépulture que par une méprise (6). Aussi cette coutume dura-t-elle jusqu'à la fin de l'empire perse; car ces mêmes honneurs furent encore accordés au dernier Darius par ordre d'Alexandre (7).

Il est donc certain que la coutume con-

---

(1) Ctes., *Pers.*, cap. 9.
(2) Ctes., *Pers.*, cap. 13.
(3) Ctes., cap. 15.
(4) Ctes., cap. 44.
(5) Ctes., cap. 45.
(6) Élien, V, H, VI, 8.
(7) Arrien, III, 22. Justin, XI, 15.

stante a été d'enterrer les rois de Perse dans leur patrie. Diodore nous apprend où ils y avaient leurs tombeaux. Après avoir fait une admirable description du palais de Persépolis, il ajoute (1) : « Du côté oriental du palais, à quatre cents pieds de là, il y a une montagne appelée *montagne royale*, où sont les tombeaux des rois. On y a taillé plusieurs chambres dans le roc; mais on n'y a pratiqué aucune entrée, car les cercueils sont montés et descendus à l'aide de machines. »

Cette description s'accorde tellement avec les tombeaux de Tchil-Minar, pour la distance et le genre de travail, qu'elle ne laisse plus de doute. Les tombeaux sont précisément à la même distance des ruines des bâtiments, et nos observations précédentes ont déterminé que l'établissement répond parfaitement au récit de l'écrivain.

Ce témoignage général de Diodore est appuyé par l'autorité d'un auteur contemporain ; ce passage est si important pour l'explication des monuments de Persépolis, que nous le transcrivons ici en entier. « Darius, fils d'Hystaspe, dit Ctésias (2), ordonna, encore de son vivant, qu'on

(1) Diod., II, p. 215.
(2) Ctes., *Pers.*, cap. 15.

lui fit un tombeau dans la double montagne (1) : il fut donc construit. Le roi eut lui-même le désir de le voir, mais il en fut empêché par les Chaldéens et par ses parents. Ces derniers, cependant, voulurent s'y faire porter; mais les prêtres qui les montèrent furent saisis d'effroi, et lâchèrent les cordes, de sorte qu'ils tombèrent dans la tombe et périrent. Darius en fut très-affligé, et il fit couper la tête à ces prêtres, au nombre de quarante (2). »

L'expression de montagne double est obscure. L'explique-t-on par la forme de la montagne dont les deux branches constituent, pour ainsi dire, le monument de Tchil-Minar? Ou bien Ctésias écrivit-il : Montagne inaccessible (3)? Quoi qu'il en soit, celle-ci n'est autre que la montagne royale de Diodore, comme l'atteste la description suivante, où l'on reconnaît évidemment un tombeau du genre de ceux de Tchil-Minar.

C'est dans cette montagne que se trouvent les

---

(1) Ἐν τῷ διισσῷ ὄρει.

(2) Aussi Porter ne put-il entrer dans le tombeau de Nakchi-Rustam (où il avait fallu pratiquer une ouverture qui n'existait pas, et qui fut percée à soixante pieds au-dessus du sol), qu'en s'y faisant monter de la même manière, et non sans danger. Porter, I, 520.

(3) En lisant ἀδύτῳ, au lieu de διττῷ.

deux grandes façades de tombeaux D et E, dont on voit la copie dans Chardin (1). Elles se ressemblent, à quelques points accessoires près; et comme l'emplacement en est exactement déterminé, et que l'intérieur répond à l'ancienne description, on ne saurait plus douter qu'un des deux tombeaux de Tchil-Minar ne soit celui de Darius, fils d'Hystaspe, construit par son ordre encore de son vivant, et dans lequel il fut effectivement déposé après sa mort. Lequel des deux lui est consacré? voilà ce qui reste indécis; mais cela importe peu, vu leur grande analogie. Chardin, d'après la tradition de l'Orient, attribue le second à Darab ou Darius. Mais on ne peut guère s'attacher à cette donnée; car, en parlant de Darab, les Orientaux pensent ordinairement au dernier Darius, vaincu par Alexandre, dont il ne peut être nullement question ici. Si cependant on veut se contenter de cette autorité, on a du moins une faible indication pour un de ces tombeaux (2).

---

(1) Chardin, tab. LXVII, LXVIII. Ils ne sont pas copiés dans Niebuhr et Porter; le dernier n'a donné que le tombeau de Nakchi-Rustam.

(2) Nous ne voyons pas la raison que Porter peut avoir eue de prendre le tombeau de Nakchi-Rustam pour celui de Darius. Le tombeau de Tchil-Minar est aussi inaccessible que celui de Nakchi-Rustam.

Cependant un grand pas est fait pour l'éclaircissement des monuments de Persépolis; car nous avons aujourd'hui la certitude de posséder, du moins dans un de ces deux tombeaux, un monument originairement perse, et qui date du règne du plus grand de leurs rois. Nous reviendrons sur les résultats qu'on en peut tirer pour l'ensemble, et nous nous occuperons d'abord de l'explication des reliefs exécutés sur les façades de ces tombeaux. Ils sont ici au fond absolument les mêmes qu'à Nakchi-Rustam : nous choisissons ce dernier monument (1), pour en donner l'explication, parce que ses figures sont mieux tracées dans la copie de Chardin, avec laquelle nous conseillons de comparer le dessin de Porter.

Le tout présente la façade d'un bâtiment de deux étages, dont le premier ne contient que la fausse entrée, indiquée au milieu de quatre pilastres qui soutiennent l'étage supérieur: ce dernier montre un fronton chargé de divers ornements, et on y aperçoit, sur le haut, le sujet principal. Une figure d'homme âgé, tenant à la main un arc difficile à tendre, est placée devant un autel allumé. Au-dessus de l'autel plane un globe, et au-dessus de ce personnage, une autre figure

(1) Tab. LXVIII, dans CHARDIN.

qui lui ressemble, à cela près qu'elle a un anneau au lieu de l'arc, et que la partie supérieure en est seulement visible, tandis que la partie inférieure est cachée par un vêtement large.

La scène est évidemment religieuse, comme cela doit être sur un tombeau. Il faut donc aussi l'expliquer par la religion politique de la Perse, par celle de Zoroastre. Nous l'examinerons ailleurs de plus près; ce que nous en disons ici s'entendra facilement.

La scène représente le roi comme sectateur de Zoroastre, comme adorateur d'Ormuzd; l'explication de tous les personnages en fournira les preuves.

Le personnage qui est devant le feu est l'image du roi, et non, comme le veut Porter, celle d'un prêtre. Il se reconnaît à l'arc qu'il tient à la main, et qui, comme symbole de la bravoure et de l'habileté à la guerre ou à la chasse, était ordinairement choisi par les rois de Perse, quand ils voulaient se faire représenter. L'inscription qui était, selon Strabon, sur le tombeau, et dont heureusement il nous a conservé une traduction, le confirme. « J'étais l'ami de mes amis, le meilleur cavalier et le meilleur archer; j'avais le prix parmi les chasseurs; je pouvais ce que je voulais (1). » Une circonstance remarquable, c'est la

(1) Strab., p. 1062.

grosseur donnée à l'arc. C'était faire preuve de force que de tendre un arc semblable. Darius faisant la guerre contre le roi des Scythes *Scytarces*, les deux rois s'envoyèrent mutuellement leurs arcs comme marque de défi; l'arc du Scythe ayant été reconnu le plus fort, Darius se retira (1). Le roi est encore désigné par les figures accessoires. On voit, d'un côté, trois gardes-du-corps en costume mède; de l'autre, trois courtisans dans l'attitude des personnages (2) qui, comme nous le ferons voir ailleurs, devaient accompagner le défunt et rester auprès de son tombeau. Si le roi ne paraît plus orné de la tiare, c'est qu'il n'était plus roi. Il est debout, la main droite levée, dans l'attitude d'un homme qui prie.

Sur l'autel brûle le feu sacré, objet principal d'adoration de l'ancienne religion perse : c'est le symbole du feu primitif, ou de la faculté créatrice de la Divinité, d'où sortit même Ormuzd, l'auteur de tout bien (3). Mais ce feu joue un rôle encore plus élevé par rapport au roi. Comme l'image vivante d'Ormuzd, le roi est le premier serviteur du feu sacré, et en est par conséquent

(1) Ctes., *Pers.*, cap. 17.
(2) Porter, pl. XVII.
(3) *Zendavesta von Kleuker*, tom. I, p. 50, etc.

comme inséparable; on portait ce feu devant lui quand il se montrait en public : il était tenu de lui rendre hommage journellement, et on l'éteignait à sa mort (1). Nous apercevons donc le roi dans cette attitude, où les mages le voyaient tous les jours, et dans laquelle ils devaient aimer le plus à le voir représenté comme sectateur de leur culte.

Le globe planant au-dessus du feu est l'image du soleil, seconde divinité nationale des Perses. L'éclat, la lumière, le soleil, sont, chez eux, les idées autour desquelles tourne toute leur religion, parce qu'ils sont aussi pour eux les symboles de la sagesse, de la bonté et de la perfection. Ils adorèrent toujours le soleil, le visage tourné vers lui, surtout à son lever. On voit le roi dans cette même pose; et dans la sculpture, le soleil est aussi à l'orient du roi.

Ce sont là les deux principales divinités des Perses, auxquelles les rois, venant à Pasargada, offraient des sacrifices sur les hauteurs des montagnes voisines, conformément aux préceptes des mages.

La demi-figure ailée qui plane au-dessus de l'image du roi, et semble être comme une répétition exacte de sa propre figure, paraît la plus

(1) *Voyez* les preuves dans Brisson, l. c., p. 351.

difficile à expliquer. Il ne faut nullement penser que ce puisse être l'image de l'ame du mort; car nous avons vu que la même figure l'accompagne de son vivant : elle est pour l'observateur d'un intérêt d'autant plus grand, qu'elle prouve sans contredit que la scène est fondée sur les doctrines et la religion de Zoroastre. L'image est, pour parler avec le Zendavesta, le Ferver ou du roi ou d'Ormuzd lui-même.

Suivant la doctrine de Zoroastre, tout homme, ainsi que tout être animé, a son type, émanation la plus pure de la pensée d'Ormuzd, qui créa tous les êtres conformes à ces différents types. On l'appelle son *Ferver* (1). Comme type, on se figure sa forme tout-à-fait ressemblante à la copie, mais plus pure, plus sublime et impérissable. Cependant comme les êtres eux-mêmes diffèrent par leur nature plus ou moins parfaite, il en est de même de leur type. Les Fervers de Zoroastre, de Bahman, et autres, sont les premiers de tous; de même aussi les Fervers des rois : tous réunis composent le peuple pur d'Ormuzd; et en voyant le souverain continuellement accompagné du Ferver, nous avons encore le symbole de l'idée

(1) *Voyez* sur cette idée le *Zendavesta*, tom. I, p. 14, etc. On n'a donc qu'à confondre le *Ferver* avec l'ame.

principale, qu'il est l'adorateur et le favori d'Ormuzd, enfin qu'il est bon roi.

La première opinion, que c'est le Ferver du monarque, est attestée, au premier coup d'œil, par la ressemblance de la figure. Les insignes qui, déposés par le roi mort, ne pouvaient plus appartenir à son Ferver, parlent en faveur de l'autre opinion qui le reconnaît pour Ferver d'Ormuzd (1). Ces insignes sont la tiare et la bague : la bague est le symbole de la souveraineté du monde, et non de l'éternité, comme on l'avait dit à tort; la ceinture en forme de bague est le *costi* ou la ceinture des prêtres. Ormuzd lui-même avait aussi son Ferver; cela résulte d'un passage du Zendavesta, où Ormuzd (2) engage Zoroastre à l'adorer.

La scène principale expliquée, les ornements et les accessoires n'offriront plus de grandes difficultés. Des deux côtés du fronton

---

(1) Cette dernière opinion est celle de Grotefend, *Amalthea*, tom. II, p. 78, où l'explication de la bague comme symbole de la souveraineté du monde est aussi suffisamment prouvée. Qu'on adopte l'une ou l'autre opinion, l'idée principale est toujours la représentation du roi comme adorateur d'Ormuzd.

(2) Vendidad, questions 19. *Zendavesta von Kleuker*, t. II, p. 377.

on voit les parties antérieures de l'animal fabuleux, la licorne, pris le plus souvent comme ornement. L'étage même sur lequel se trouvent le roi et l'autel, est porté par deux rangées d'hommes, placés l'un au-dessus de l'autre, comme des cariatides. Nous ne regardons pas ces figures comme de simples ornements; mais nous y voyons plutôt quelque allusion à l'idée de la domination, comme nous l'avons avancé précédemment. En dessous, sur l'entablement qui semble porter le second étage, est sculptée une meute de chiens : ce qui nous fait encore reconnaître le culte de Zoroastre; car, suivant les préceptes des mages, le chien est un animal sacré, dont le soin et la garde sont très-expressément recommandés dans les livres du Zend (1).

Le premier étage, qui doit représenter l'entrée, n'est remarquable que sous le rapport de l'architecture. Les colonnes de chacune de ses façades portent la double tête de licorne; et sur les deux façades, comme sur l'étage supérieur, sont sculptés des hommes armés de piques, deux à deux, appartenant à la garde du roi. Dans l'in-

(1) Le chien est l'animal d'Ormusd; le loup, son ennemi naturel, est l'animal d'Ahriman ou du mauvais principe. Le premier est donc l'image de la vigilance et de la lutte contre Ahriman. *Zendavesta*, Suppl., II, III, 44.

tervalle laissé entre la nuque des deux têtes de licorne, sont enfermés des blocs de pierre portant l'entablement supérieur; preuve certaine que, là où se trouvent des colonnes avec ces chapiteaux à doubles têtes de licorne, elles étaient destinées à supporter de tels entablements.

L'explication de ce tombeau est également la clef de celle de tous les autres. Les représentations de ceux de Tchil-Minar, et de Nakchi-Rustam, sont, pour le fond, tout-à-fait identiques. Partout on remarque les mêmes quatre figures; les tombeaux de Nakchi-Rustam seulement, autant qu'on en peut juger par les dessins imparfaits de Chardin, paraissent avoir moins d'ornements, différence que n'offre pas le monument que Porter a visité et copié. Sur un des tombeaux il y a une grande inscription cunéiforme, qui, si elle est copiée et expliquée, nous donnera des renseignements positifs sur la destination de ce monument.

A cet examen se rattache une autre recherche qui peut seule éclaircir entièrement ce point. Quel but avaient ces tombeaux magnifiques? pourquoi les avait-on disposés d'une manière si étrange, et dans quel rapport se trouvaient-ils avec le palais voisin? Les honneurs rendus aux morts dépendent, chez les peuples, de l'idée qu'ils se forment de l'état qui suit la mort. Se-

lon la doctrine de Zoroastre, il y aura une résurrection générale qui rétablira toutes les choses, étendra partout le règne d'Ormuzd, l'empire de la lumière, et détruira le règne d'Ahriman, du mauvais principe (1). Cela exigeait naturellement la conservation du corps, jusqu'au moment où il sortirait de sa tombe pour reparaître dans une nouvelle magnificence quand la mort n'existera plus (2). On regardait cet état intermédiaire comme une continuation de la vie présente : le tombeau du roi était considéré comme une demeure qui devait être pourvue de toutes les commodités dont il jouissait durant sa vie. En partant de cette idée fondamentale, il en résulterait que le luxe des tombeaux augmentait à mesure que le luxe se répandait dans la société. Les rois morts avaient non-seulement leurs habits et leurs meubles, mais aussi leur trésor, et, à ce qu'il paraît, chacun avait le sien (3); ce qui fit entasser des richesses immenses à Persépolis. Cela seul nécessitait de

(1) Zendavesta, I, p. 27, etc.

(2) Voy. le *Supplément au Zendavesta*, t. I, p. 140.

(3) Le trésor voisin du tombeau de Cyrus est souvent mentionné. *Voyez* Arrien, l. c. Pour les grands trésors des autres rois, déposés à Persépolis, voyez aussi Diodore, Arrien, Quinte-Curce, et tous les historiens d'Alexandre.

nombreuses gardes, qui occupaient le palais, et avaient même des postes sur les montagnes voisines (1). Les premiers officiers de la cour étaient obligés de suivre le corps du roi, et de rester auprès de son tombeau. Bagorazus, à qui Secundianus l'avait ordonné, tomba en disgrace pour avoir quitté le monument funèbre d'Artaxerxe (2). Bagapates, intendant du sérail de Darius, fils d'Hystaspe, suivit son maître après sa mort, et vécut auprès de son tombeau encore sept ans (3). On peut en conclure avec vraisemblance que le harem du roi défunt dut aussi se rendre à Persépolis; du moins cela expliquerait comment les soldats d'Alexandre purent y trouver, en pillant le château royal, tant de femmes distinguées, ainsi que beaucoup de leurs vêtements les plus précieux (4).

Ces tombeaux, taillés dans le roc, étaient du goût des Perses : c'est ce que montrent aussi les

---

(1) Diod., l. c. Des ruines de ces vieux châteaux se trouvent encore sur quelques montagnes voisines. Chardin, II, p. 141. Le plus remarquable, dont Porter a vu les débris, était situé à l'entrée de la plaine de Merdasht, qu'il dominait. Porter y trouva des traces évidentes d'un palais et d'un temple. Porter, I, p. 515.

(2) Ctes., *Pers.*, cap. 46.

(3) Ctes., *Pers.*, cap. 14, 19.

(4) Diod., II, p. 214.

monuments funèbres de la montagne de Telmissa en Lycie. Le comte de Choiseul-Gouffier y reconnut des imitations de ceux de Tchil-Minar (1), et un observateur plus moderne confirme cette opinion (2). Ces monuments nous apprennent que non-seulement les rois, mais aussi les grands, se préparaient leurs derniers asiles dans ces tombeaux de roc, dont la situation et la disposition

---

(1) Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, I, p. 118. « Quelle analogie frappante entre les tombeaux de Persépolis et ceux de Telmissa! » *Voy.* la copie de la pl. LXVII.

(2) H. v. Hammer, *topographische Ansichten in der Levante*, 1811, p. 109, 110 (Vues topographiques du Levant). « La montagne de tombeaux de Telmissa est située à cinq cents pas des anciens murs de la ville. On pourrait aussi l'appeler double, quand on veut comprendre sous une seule dénomination la montagne du château et celle des tombeaux. Dans le principe, les tombeaux n'avaient pas d'entrée, et ils ne pouvaient être construits dans les rochers qu'au moyen d'échafaudages. Après avoir déposé les restes des morts, l'ouverture était fermée par une table de pierre roulant dans des coulisses de pierre. Lorsque le ciment dont on l'entourait s'était durci, et que l'échafaudage était abattu, il était presque impossible d'y pénétrer. Tout paraît indiquer que Telmissa, habitée par des Grecs et gouvernée par les Perses, fut le séjour de satrapes, qui, voulant imiter la cour des rois dans la mort comme dans la vie, firent élever dans leur province des tombeaux à l'instar de ceux de Persépolis, pour reposer, comme leurs souverains, dans de magnifiques sépultures. »

n'ont pas empêché leurs cendres d'être troublées.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que les tombeaux forment une partie principale des antiquités de Persépolis, et se lient intimement à tout le reste. On concevra maintenant comment Persépolis a pu être regardée comme la vraie capitale de l'empire, comme la métropole, suivant l'expression de Diodore. Elle fut considérée comme la véritable patrie des rois de Perse, non-seulement durant leur vie, mais aussi après leur mort.

Avant de poursuivre le cours de nos recherches, nous devons encore faire quelques remarques sur le nom de cette capitale. D'où vient le nom grec de *Persépolis*, ville des Perses? Ordinairement on suppose que le nom de Persépolis fut *Isthakar* ou *Esthakar*, ancienne capitale de la Perse, qu'on dit avoir été située dans la contrée de Tchil-Minar et de Nakchi-Rustam. Mais il n'est aucunement prouvé que ce nom appartienne à l'ancien perse, comme le prétendent les historiens modernes qui ont traité de l'Orient (1). Les auteurs hébreux, en parlant de Suse et d'Ecbatane, ne le citent pas; et en supposant que le nom d'Isthakar dérivât de l'ancien perse, cela n'expliquerait pas l'origine du nom

(1) HERBELOT, *Bibl. Or.*, art. *Isthakar*.

grec. Comme il est contraire à la coutume des Hellènes de composer de cette manière les noms des villes, on ne saurait admettre que Persépolis en fournît le seul exemple.

Nous sommes d'avis que Persépolis est la traduction du nom de *Pasargada*, qui signifie, suivant les auteurs grecs, *camp des Perses* (1). Pour obtenir cette signification, il faut lire *Parsagada*, au lieu de Pasargada (2); et cette forme, vraisemblablement plus correcte, s'est conservée partout dans le récit de Quinte-Curce (3) : l'interprétation grecque est donc entièrement fondée. La difficulté subsiste cependant, en ce que Persépolis et Pasargada sont citées par les auteurs grecs comme deux villes différentes; ce qui exige un plus ample examen.

Les compagnons d'Alexandre, ou les premiers Grecs qui font mention de Persépolis, parlent, quand ils veulent s'expliquer exactement, du palais royal des Perses, sans rien dire de la

---

(1) Steph. S. V. Πασσαργάδαι, pris d'un auteur ancien.

(2) Les Grecs on changé ce nom de différentes manières; ils écrivent *Pasargada*, *Passargada*, etc. *Voyez* sur l'étymologie de ce mot les notes de M. Tychsen dans les Appendices. Ousely, II, 317, regarde aussi le nom de Persépolis comme une traduction de Pasargada.

(3) Quinte-Curce, V, 6.

ville; et la description qu'ils en donnent ne laisse pas douter que ce ne soit l'édifice de Tchil-Minar (1). Quand ils parlent d'une manière plus vague, ils confondent aussi les noms de la ville et du palais, et, dans ce sens, la dénomination de Persépolis est appliquée à tous les deux (2). Ils appellent, au contraire, Pasargada l'endroit où était le tombeau de Cyrus, et où il y avait aussi, suivant d'autres relations, un palais royal (3). Ils distinguent constamment celui-ci du monument funèbre; et il est certain que l'ancien palais de Tchil-Minar et Pasargada ont été deux endroits différents. Mais le nom de Persépolis, pris dans un sens plus large, en désignant non-seulement le palais de Tchil-Minar, mais aussi la ville, ou plutôt toute la contrée où se trouvait cette foule de monuments de l'ancienne Perse, ne pouvait-il pas aussi comprendre le tombeau de Cyrus? Suivant les relations de Chardin, ces ruines s'étendent à dix lieues à l'entour. C'est ce que rapportent encore des voya-

---

(1) Arrien, III, 18; VI, 30. Pour se convaincre surtout de cette dernière assertion, on n'a qu'à lire la belle description du palais de Persépolis dans Diodore, II, p. 215.

(2) Arrien, VII, 1, et dans d'autres auteurs.

(3) Arrien, VI, 29; Steph., l. c.

geurs plus modernes (1). Que ne pouvait-il pas y avoir dans une telle étendue? Pasargada pouvait être située loin de Tchil-Minar, sans être hors de cette enceinte. Les plaines fertiles et bien arrosées de Merdasht et de Murghaub furent jadis les lieux favoris où campèrent les Perses avant qu'ils se rendissent maîtres de l'Asie. Tout le district s'appela donc camp des Perses, Pasargada, nom qu'il conserva lorsque après l'établissement de leur domination, ces postes se changèrent en villes et en résidences. Mais, chez les Grecs, l'usage restreignit ce nom à la partie où était le tombeau de Cyrus.

La situation de cette dernière Pasargada est tellement fixée par les recherches modernes, qu'elle ne laisse guère subsister de doutes. Nous devons ces renseignements à Morier, et après lui à Porter. Tous deux conviennent de la situation de l'ancienne Pasargada dans la plaine de Murghaub, ainsi nommée d'après un village où il y a des restes fort remarquables de l'ancienne architecture perse. Nous avons dit plus haut

(1) Ouseley, II, p. 421. Le chemin de Tchil-Minar à Pasargada passe par Sirvaed, village où l'on n'arrive qu'après un voyage de cinq heures. Partout on voyait les restes de bâtiments, de piliers et de portes, construits dans le même style que ceux de Tchil-Minar.

que cette plaine touche à celle de Merdasht, où sont les ruines de Tchil-Minar (1). On a mesuré exactement la distance de Tchil-Minar jusque-là, et on a trouvé qu'elle est de quarante-neuf lieues anglaises (2). Malheureusement aucun des auteurs anciens n'indique d'une manière positive la distance de Persépolis à Pasargada; mais il résulte des récits des compagnons d'Alexandre, où puisait Arrien, qu'elle n'a pu être fort considérable. Alexandre se rendit de l'une à l'autre, et la prise de Persépolis amena aussi immédiatement celle de Pasargada. Une distance de quarante-neuf lieues anglaises ne paraît cependant pas assez grande pour faire révoquer en doute cette donnée, surtout quand on pense que tout ce chemin était couvert de monuments, et que le nom de Pasargada pouvait aussi très-bien comprendre la plus grande partie de ce chemin (3).

---

(1) *Voyez* plus haut, p. 211.

(2) Ouseley, II, p. 421; et Porter (I, 508), qui l'a exactement mesurée.

(3) Les raisons contre l'identité de Murghaub et de Pasargada sont exposées par Höck, *Veteris Persiæ et Mediæ monumenta*, p. 58, etc. Mais elles ne nous paraissent pas suffisantes depuis que nous possédons les descriptions de Porter. La distance d'environ vingt lieues ne paraît pas être trop grande. De plus, il n'est pas prouvé que Pasargada fût

Quoique Morier ait donné les premiers renseignements sur Murghaub et ses antiquités, nous devons cependant encore à Porter des recherches plus exactes. La plaine de Murghaub est arrosée par le Kur-Aub, le Cyrus des anciens, qui se jette dans le Bend-Emir ou Araxe; ce qui fait qu'il est souvent confondu avec ce dernier fleuve. Cette plaine est des plus fertiles, et était aussi fort bien cultivée lorsque Porter la visita. Les monuments qui s'y trouvent appartiennent évidemment pour la plupart à l'époque de l'ancienne Perse, si l'on en juge par leur caractère et leurs inscriptions cunéiformes. Porter rencontra également en ces lieux une plate-forme sortant du rocher, et formée par des blocs de marbre taillés et artificiellement joints ensemble. Ces blocs ont trois cents pieds de longueur et deux

---

située justement à l'Est de Persépolis (elle se trouve au Nord-Est), puisque cela ne peut pas être conclu du passage de Pline, VI, 29. Ensuite la route prise par Alexandre, à son retour de l'Inde, ne s'y oppose pas, car il n'alla nullement avec l'armée à Pasargada : il lui en fit prendre, sous Héphestion, le chemin direct (Arrien, VI, 29), et lui-même ne s'y rendit qu'accompagné d'un corps léger pour y régler les affaires de l'empire, auxquelles il n'aurait pu se livrer dans le palais incendié de Persépolis. Sa marche qui se dirige vers le Nord est donc plutôt pour que contre cette conjecture.

cent quatre-vingt-dix-huit de largeur, dimensions qui feraient supposer qu'autrefois il y avait là un grand édifice (1). Actuellement cet endroit s'appelle *Takt Suleiman* (trône de Salomon).

Dans la plaine, on voit des piliers isolés contenant une inscription en écriture cunéiforme; il y a même, sur un point, quatre de ces piliers qui forment un carré. Les recherches de Porter ont démontré que l'inscription est toujours la même (2). Mais sur l'un de ces piliers, placé près des fondements d'un édifice, où l'on n'aperçoit plus que les piédestaux de deux rangées de colonnes, on voit au-dessous de l'inscription ordinaire une figure en relief, qui est fort remarquable. Elle représente un homme d'une grandeur colossale, haut de douze pieds, vêtu d'une robe longue et d'une coiffure singulière, et portant quatre ailes (3). Cette figure ne se reproduit plus sur aucun des monuments perses; mais on la trouve, sans la

---

(1) Porter, I, 484.

(2) Porter, I, 489, où l'inscription est copiée avec une exactitude diplomatique. Les mots, au nom du roi près, sont les mêmes qu'à Tchil-Minar; d'après la traduction de Grotefend : *Cyrus le maître, le roi, le souverain du monde.* La troisième lettre du nom du roi reste cependant douteuse. *Voy.* l'Appendice sur Pasargada.

(3) Porter, I, pl. XIII.

coiffure, sur des cylindres babyloniens. Ce n'est pas le roi, puisqu'il lui manque tous ses insignes jusqu'à ses cheveux et sa barbe bouclés. C'est un être d'une nature supérieure, comme le montrent les ailes, qui, propres aux êtres surhumains chez les Perses, comme chez d'autres nations, ne sont jamais attribuées à un mortel. Les ailes se distinguent non-seulement par leur grandeur, mais aussi par leur quantité; car elles ne sont pas au nombre de deux, mais de quatre, comme des chérubins, auxquelles Porter les compare (1). La coiffure, surtout, est frappante. Entre deux cornes de bélier placées horizontalement, il y a trois figures ressemblant à des amphores; sur chacune de ces figures s'élève un globe blanc. Porter vit exactement la même coiffure sur une tête de femme, dans les ruines de Thèbes de la Haute-Égypte. Ces figures sont trop compliquées pour qu'on puisse croire à une analogie fortuite. Les cornes de bélier désignent toujours, chez les Égyptiens, le culte d'Ammon, et les globes blancs, chez les Perses, la lumière, élément et symbole d'Ormuzd. On ne peut donc méconnaître ici la fusion du culte perse et du culte égyptien, qui ne se retrouve sur aucun autre monument connu des anciens Perses. Cependant

(1) Porter, I, 495.

il manque au monument perse les quatre clefs, insignes de l'ordination, qui pendent aux cornes d'Ammon sur le monument égyptien. Une figure semblable, avec quatre ailes, mais sans la coiffure, étranglant de chaque main une autruche, se trouve sous le cylindre babylonien, publié par M. de Dorow. C'est, suivant l'explication de Grotefend, le *Sérosch*, un des Izeds ou génies ou serviteurs les plus élevés d'Ormuzd (1). Mais que ce soit, dans la scène dont il s'agit ici, le Sérosch, ou bien Ormuzd lui-même, c'est toujours un des êtres supérieurs de l'empire d'Ormuzd.

Pasargada était, suivant Strabon, l'ouvrage de Cyrus, qui y fonda une ville et un siége royal. La plaine de Murghaub contient, d'après Morier (2), tant de ruines, qu'on ne peut douter qu'il n'y ait existé autrefois une grande ville; et la nature des monuments démontre clairement qu'ils appartiennent à l'architecture de l'ancienne Perse.

Cependant le plus curieux des monuments de Pasargada est celui dans lequel on croit reconnaître le tombeau de Cyrus, fondateur de l'empire perse, (3). Il se trouvait à Pasargada:

---

(1) Amalthea, II, p. 87, et surtout Dorow, *Morgenländische Alterthümer* (Antiquités de l'Orient, 1er cahier).

(2) Morier, I, 146; Strab., p. 1061, 1062.

(3) Voyez-en la copie dans Porter, I, pl. XIV, et la descrip-

l'antiquité nous l'atteste; et Arrien (1) nous en a même conservé une description très-détaillée, puisée dans les relations d'Aristobule, témoin oculaire. « A Pasargada, écrit-il, dans le *paradis* royal, était le tombeau de Cyrus : tout autour était planté un bois de divers arbres; il y avait des eaux abondantes, et une herbe touffue couvrait la prairie. Le tombeau lui-même avait une base de pierres de quatre pieds, de forme carrée. Au-dessus s'élevait une maison de pierre, couverte, et où l'on entrait par une porte si étroite, qu'un homme d'une petite taille n'y passait qu'avec peine. Dans la maison, cependant, il y avait un cercueil en or, où était enterré le corps de Cyrus : auprès du cercueil était un siége dont les pieds étaient travaillés en or moulé; la base était couverte de tapis babyloniens; mais sur le cercueil se trouvaient des vêtements précieux, de travail mède et babylonien, de différentes couleurs, et des colliers, ainsi que des sabres et des boucles d'oreilles en or et en pierres fines. Dans son voisinage était construite une petite maison pour les mages, auxquels était confiée, de père en fils, la garde du tombeau,

---

tion détaillée, p. 468, etc. Le peuple l'appelle aujourd'hui *le tombeau de la mère de Salomon.*

(1) Arrien, VI, 29.

usage qui se maintenait encore du temps de Cambyse. Le roi leur donnait, tous les jours, une brebis, une mesure de blé et de vin, et tous les mois un cheval pour le sacrifier à Cyrus. Sur le tombeau était l'inscription suivante, en lettres perses : « O mortel, je suis Cyrus qui ai assuré aux Perses la souveraineté, et qui ai gouverné l'Asie. Ne m'envie pas mon tombeau ! » L'édifice qui se trouve encore ici est-il le tombeau de Cyrus? Cette question ne saurait être indifférente à quiconque s'intéresse à l'antiquité, et c'est par la comparaison que nous devons la résoudre.

S'il résulte des précédentes observations, que la plaine de Murghaub est l'emplacement de l'ancienne Pasargada, il faut y chercher le tombeau de Cyrus. Suivant Arrien, il était dans le jardin de plaisance du roi, sur une plaine abondamment arrosée et couverte d'herbe touffue. Tout cela est dans le même état aujourd'hui; les groupes d'arbres seulement ont disparu (1). La base était composée de blocs de pierres longs de quatre pieds, et de forme carrée. Dans le bâtiment encore existant, le fondement forme un carré oblong, non équilatéral, en blocs de marbre blanc d'une grosseur énorme, placés l'un sur l'autre par couches,

(1) PORTER, I, p. 503.

qui sont au nombre de sept, ou de dix, quand on compte celles de l'édifice même (1). Le bâtiment répond parfaitement, quant à l'extérieur, à la description d'Arrien. La circonférence, l'entrée étroite, le toit en pierre, tout cela s'accorde. Dans le plancher composé de deux grands carreaux de marbre, on voit encore les trous où étaient attachées les ferrures qui tenaient probablement autrefois le monument avec le cercueil placé dedans (2). La chambre n'a dans l'intérieur que dix pieds de longueur, sept de largeur et huit de hauteur, et ne peut guère avoir servi qu'à un tombeau. Il est vrai que la base n'est pas un carré tout-à-fait équilatéral, mais allongé; cependant, comme le côté long de la couche inférieure a quarante-quatre pieds, et le côté étroit quarante, la différence n'est pas marquante. Le tout était, en outre, entouré d'une colonnade carrée, consistant en vingt-quatre colonnes, dont on voit encore dix-sept. C'est sans doute l'enceinte (περίβολος) dont Arrien fait

---

(1) *Voyez* la copie de Porter, l. c. Le rapport d'un autre témoin oculaire, Onésicritus dans Staab., p. 1062, qui l'appelle δικαστιγος, et ajoute que le corps avait reposé dans la partie supérieure, est tout-à-fait en harmonie avec tout cela.

(2) Porter, I, p. 500.

mention en passant. Jusqu'ici tout paraît être conforme, autant qu'on peut attendre de la conformité là où il n'y a pas de description fondée sur des mesures exactes. Il ne reste plus qu'une objection, l'inscription qui manque (1). Cependant on voit gravé, dans l'intérieur, une inscription récente en arabe; il est vraisemblable que, pour la mettre, on a effacé l'ancienne. Et ne pouvait-elle pas aussi se trouver sur une table de marbre rapportée, qui se serait perdue depuis, ou bien sur la colonnade formant l'enceinte (2)? Enfin on oppose que le bâtiment n'est pas construit dans l'ancien style perse. Mais la description d'Arrien nous apprend que le tombeau de Cyrus était fait dans ce style et dans le goût antique. Il y a, en outre, un bâtiment semblable près de Nakchi-Rustam, vis-à-vis de la montagne, où sont les tombeaux des rois (3). Lorsqu'on construisit le monument de Cyrus, l'architecture ne s'était pas encore élevée au degré de splendeur qu'elle

(1) Les raisons contre cette hypothèse se trouvent exposées dans Höck, *Veteris Persiæ monumenta*, p. 59. Mais dès qu'on a reconnu l'identité de Murghaub et de Pasargada, les objections ne peuvent plus avoir beaucoup de poids.

(2) Porter, l. c.

(3) C'est le bâtiment décrit dans le *Voyage de Niebuhr*, II, p. 159. Niebuhr n'a pas été à Murghaub.

atteignit par la suite; ou plutôt les tombeaux en roc n'étaient pas encore usités comme sous les rois suivants. La grande simplicité, jointe à une solidité qui bravait les siècles, était ce qu'on pouvait attendre ici, et ce qu'on y trouve en effet. Ces raisons nous font donc pencher pour cette opinion : celui qui exige, au lieu la vraisemblance, une certitude complète, méconnaît la question qui est à résoudre.

Quoi qu'on en pense, il reste constant que Pasargada fut autrefois une résidence des rois de Perse, et que Cyrus y séjourna plus d'une fois; et le motif n'en est pas inconnu, car ce fut à Pasargada que Cyrus remporta sur les Mèdes la victoire qui assura aux Perses la suprématie, et jeta les fondements de leur empire. D'après les témoignages les plus exprès, c'est en ce lieu que se donna la bataille contre Astyage, qui décida du sort de l'Asie (1). Pouvons-nous donc nous étonner que le vainqueur y établît sa résidence, et qu'il y fît même construire son tombeau? Pasargada fut encore après lui, aux yeux des Perses, un sanctuaire auquel se rattachaient des idées et des institutions religieuses. C'était le lieu où les rois, avant de commencer leur règne, étaient sacrés par les mages. Là on leur

(1) Strab., l. c. Steph., V. Παισεργάδα.

faisait mettre l'habit de Cyrus; ils devaient y prendre une nourriture et une boisson consacrées, et subir encore différentes cérémonies secrètes; sans quoi ils n'étaient pas regardés comme rois (1). Ensuite ils venaient y faire de temps en temps leurs sacrifices. Nous lisons que Cyrus fit sept fois ce saint pélerinage (2); et on rapporte la même chose de Darius, fils d'Hystaspe (3). Porter a indiqué, non sans vraisemblance, les parties de Murghaub destinées à ces coutumes religieuses. La plate-forme que nous avons décrite semble avoir été très-bien disposée pour y revêtir publiquement le roi de l'habit de Cyrus. L'édifice auquel appartenait le pilier, avec l'image d'Ormuzd, était peut-être le sanctuaire où le roi était sacré par les mages; car cette cérémonie était certainement fondée sur le culte religieux. L'imagination se plaît à reproduire les détails de ces grandes scènes de l'antiquité la plus reculée; elle en a le droit, quand il est prouvé que nous sommes sur le théâtre où elles se passèrent.

---

(1) Nous devons ces renseignements à Plutarque dans sa vie d'Artaxerxe. *Op.*, I, p. 1012.

(2) Xénoph., *Cyrop.*, VIII, *Op.*, p. 228, 233. Xénophon dit expressément que cette coutume durait encore de son temps.

(3) Ctes., *Pers.*, cap. 19.

Il n'entre pas dans notre plan d'énumérer minutieusement tous les monuments de l'ancienne Perse, dispersés dans ce pays; car d'autres l'ont déja fait suffisamment (1). Ils s'étendent depuis le golfe Persique jusqu'à la Médie (2). Cependant Niebuhr observe que plusieurs colonnes et fragments de Tchil-Minar ont été employés à d'autres constructions (3). Nous nous arrêterons seulement aux monuments en roc de Bisutun, connus depuis peu, et dont Porter nous a communiqué le premier une relation et une copie exactes (4). Ils ne sont qu'à quelques lieues de Kirmanchah, si fameuse par ses monuments qui remontent aux temps des Sassanides (5). Le rocher de Bisutun s'élève à quinze cents pieds de hauteur perpendiculaire. Au pied de ce roc est taillée une plate-forme, semblable à

---

(1) Höck, *Veteris Mediæ et Persiæ monumenta*, Gött., 1818.

(2) Le monument plus méridional connu jusqu'ici est, selon nous, près du port de Congun, sur le golfe Persique, à 27 ½ degrés de latitude, Morier, I, p. 51. Il dit qu'il y avait des ruines et des sculptures du caractère de celles de Persépolis.

(3) *Niebuhr Reise*, vol. II, 166.

(4) Porter II, 154, pl. LX. Les copies antérieures sont tout-à-fait incorrectes.

(5) Sous le 34e degré de lat. sept., sur la frontière de la Médie.

celle de Tchil-Minar, où se trouvait, ou du moins a dû se trouver jadis un édifice. Il y a sur le flanc du rocher une sculpture colossale, dont les figures et les inscriptions rappellent l'art perse ancien. Il faudrait deux mois, dit Porter, pour copier toutes les sculptures et inscriptions; sans compter les dangers qu'on court à se faire hisser au haut du rocher. Il n'a copié que douze figures; mais elles suffisent pour donner l'idée de toute la scène. Le principal personnage est le roi. Il est représenté armé et en vainqueur, et fait conduire devant lui une foule de captifs, dans une attitude tranquille, comme regardant un ennemi terrassé. Il tient dans sa main un arc; sa taille plus élevée désigne ici encore le roi: d'ailleurs le Ferver voltige au-dessus de lui. Il a la coiffure et le costume mèdes, ainsi que deux gardes-du-corps placés derrière lui, dont l'un tient un arc, et l'autre une lance. Plusieurs captifs le précèdent. Leur maintien humble et soumis les désigne assez; mais leurs mains attachées derrière le dos et les cordes passées autour de leur cou ne laissent pas le moindre doute: leurs habits sont parfois plus ou moins longs. Ils ont tous la tête découverte, à l'exception du dernier, qui porte un bonnet pointu en forme de pain de sucre. On voit sur l'habit du troisième une inscription en caractères cunéiformes; et presque chaque

figure, suivant Porter, en a une au-dessus d'elle. Le roi a la main droite levée, plutôt en signe d'exhortation que de menace. On pourrait croire qu'il leur promet leur grace. On ne saurait méconnaître qu'on a voulu le représenter parlant. Il n'est pas orné de la tiare; la chevelure de sa tête est bouclée, mais sa barbe est enveloppée dans une bourse. Tout annonce que le roi n'est pas en costume de cour, mais habillé en guerrier. Ce qui est encore digne de remarque, c'est que parmi les captifs, celui qui suit est toujours un peu plus grand que celui qui précède, et que le dernier avec la coiffure pointue est le plus grand de tous. On ne peut presque plus reconnaître le personnage prosterné que le roi foule sous ses pieds; il lève les bras dans l'attitude d'un suppliant : il est cependant clair que le discours du monarque s'adresse non à lui, mais aux captifs.

L'explication d'un monument encore si peu connu ne peut être que très-incomplète. Il est constant que c'est un monument de l'ancienne Perse, et qu'il représente un de ses rois en vainqueur, devant qui on amène des captifs auxquels il paraît faire grace. Nous pouvons aussi admettre avec certitude que la scène se rapporte à un évènement spécial, et qu'elle ne présente pas une allégorie générale de la grandeur du souverain perse; car les captifs conduits devant lui n'ap-

partiennent pas à plusieurs nations, mais à une seule, tout au plus à deux, si l'habit plus ou moins long désigne cette différence. Quel est donc ce roi, et quels sont ces captifs? Il faut nous contenter de probabilités; il est cependant vraisemblable que cette représentation appartient aux premiers temps de l'empire perse, au règne de Cyrus. La sculpture paraît là encore dans toute sa simplicité, moins perfectionnée que sur les murs de Persépolis. On ne voit nulle trace d'animaux fabuleux et d'images allégoriques. La scène même est présentée comme historique; ce que l'emplacement paraît confirmer. Sous les successeurs de Cyrus, sous Darius et Xerxès, la sculpture se concentra, pour ainsi dire, à Persépolis et aux environs, dans la Perside. Ce fut le sol classique de cet art. La montagne de Bisutun est située hors de cette ligne sur la frontière de la Médie. Si l'on avait voulu représenter dans ces temps plus modernes la soumission d'un ennemi puissant, ne l'aurait-on pas fait dans cette contrée sur les rochers de Merdasht? La circonstance même de l'inscription placée sur l'habit d'un des captifs, et dont il ne se trouve aucun autre exemple, ne semble-t-elle pas déceler une période plus ancienne de l'art? Mais en admettant que ces sculptures fussent de la naissance de l'empire perse,

quel autre roi que Cyrus aurait-on pu représenter? L'histoire ne permet pas de penser à Cambyse, car le théâtre de ses exploits fut l'Égypte. Au contraire, tout s'accorde pour désigner Cyrus. Il détruisit l'empire lydico-phrygien de Crésus. Les peuples qui figurent dans ces tableaux seraient-ils des Lydiens et des Phrygiens? La coiffure haute et pointue serait-elle le bonnet phrygien semblable à celui de Pâris et d'Atys (1)? Cet endroit aurait-il été, avant la fondation de Persépolis, la résidence ordinaire de Cyrus, d'où il se rendit plusieurs fois aux fêtes et aux sacrifices de Pasargada? Ce sont là des conjectures, et nous ne les donnons que comme telles, mais cependant des conjectures vraisemblables. Enfin, lorsque ces monuments seront entièrement copiés, ces sculptures ne nous retraceront-elles pas toute l'histoire de ce roi, aussi célèbre dans nos livres sacrés que dans les ouvrages des Grecs?

Après être entré dans ces détails, nous croyons pouvoir en tirer quelques résultats généraux pour toute cette classe de monuments antiques de la Perse :

1° Les monuments de Persépolis sont d'une origine vraiment perse ; une foule de documents

(1) Traité de Grotefend dans *Amalthea*, II, p. 98, etc.

se réunissent pour en donner la preuve certaine. Il est constaté historiquement, autant que cela se peut pour ces temps reculés, que ces anciens tombeaux sont les sépultures des rois perses: ce fait une fois reconnu, il s'ensuit que les bâtiments de Tchil-Minar sont de la même origine; car l'architecture, les représentations religieuses et mythologiques, sont non-seulement les mêmes dans les deux endroits; mais les tombeaux *font* en quelque sorte partie des édifices, avec lesquels ils forment par leur rapprochement comme un seul corps. En outre, il n'y a rien dans ces monuments en contradiction avec le costume ou les usages perses; tout, au contraire, s'y rapporte parfaitement. Le costume est médo-perse; la religion, celle de Zoroastre; car lors même qu'on ne voudrait pas admettre le culte du feu comme une preuve suffisante, la représentation du Ferver le prouverait d'une manière irrécusable. La disposition de la cour est exactement la même que chez les Perses, d'après les relations qui nous en sont parvenues. Si le moindre doute avait pu subsister, il est actuellement levé par l'explication des inscriptions où on lit les noms des rois de Perse.

2° Quoique l'âge de ces monuments paraisse suffisamment constaté, il est cependant très-vraisemblable que les Perses ne les ont pas élevés

eux-mêmes, mais qu'ils les ont plutôt fait construire par d'autres. Cette conjecture est parfaitement en harmonie avec la marche ordinaire des choses en Orient. Les peuples barbares, passant de la vie nomade et conquérante à des demeures fixes, ne peuvent pas tout de suite se bâtir des villes et des palais; mais ils emploient à cela des nations subjuguées, qui ont porté l'architecture et les beaux-arts à un certain degré de perfection. Ainsi firent les Mongols en Chine, les Chaldéens à Babylone. Pour les Perses, l'histoire nous apprend expressément qu'ils firent venir, sous Cambyse, des architectes égyptiens, pour élever des palais dans les capitales de leur empire, à Suse et à Persépolis (1). Cependant il faut avouer que les monuments de Persépolis n'offrent aucune trace d'art égyptien, ni dans le caractère et l'ensemble de l'architecture ni dans les scènes sculptées, comme nous le verrons plus particulièrement ci-après. Des artistes égyptiens n'auraient pu imaginer des idées de ce genre, pas plus que les architectes de nos bâtiments gothiques, subitement transportés en d'autres pays, n'auraient été capables de construire des édifices dans le goût grec. Cette architecture qui se

(1) Diod., I, p. 55.

plaît à élever des terrasses, et qui est restée absolument étrangère à l'Égypte, était beaucoup plus ancienne que la conquête de Cambyse; elle était purement asiatique, comme le prouvent les descriptions des jardins suspendus de Sémiramis à Babylone. Si cependant on ajoutait foi à ces descriptions, le travail de ces architectes égyptiens ne dut guère s'élever au-dessus de l'exécution mécanique. On put parfaitement les employer à cela, ainsi qu'à manier et à façonner de grandes masses de pierres, peut-être même à faire des sculptures d'après des modèles tracés : c'est ce qui saute aux yeux, lorsque l'on connaît les monuments égyptiens. Mais, tout en admettant cette supposition, il reste encore à décider d'où cette architecture tirait son origine, quels avaient été les maîtres des Perses, et où ils avaient pris leurs modèles. La réponse la plus naturelle est sans contredit que les Perses empruntèrent cet art des Mèdes, auxquels ils durent toute leur civilisation.

D'après tout ce qu'on raconte du luxe et de la cour des Mèdes, et de leur capitale Ecbatane, qui était originairement une citadelle construite en forme de terrasse (1), nous devons admettre que l'architecture avait reçu chez eux un certain

(1) *Voyez* la description dans Hérodote, I, 98.

degré de développement. Ce qui n'était jusqu'ici que conjecture est aujourd'hui vérifié par les relations des voyageurs les plus modernes. Les ruines de l'ancien château royal d'Ecbatane, auquel nous retournerons bientôt, montrèrent à Morier et à Porter le même caractère d'architecture, la même forme de colonnes, les mêmes espèces d'écriture qu'ils avaient appris à connaître à Tchil-Minar. N'en faut-il pas conclure que les Perses durent aux Mèdes leur architecture, ainsi que leurs lumières? Toutes les scènes représentées sur ces monuments portent si évidemment l'empreinte de la religion des mages, établie chez les Mèdes, qu'on ne saurait douter que ces édifices n'aient été construits sous la direction et d'après les idées de la caste sacerdotale. Ces sculptures, qui ne nous semblent au premier abord que de simples ornements, ont certainement un but plus élevé, et sont dans le rapport le plus intime avec les édifices mêmes. La religion et la caste des mages, ainsi que la domination mède, ne se bornèrent pas seulement à la Médie; mais elles s'étendirent aussi sur les pays orientaux, surtout aux bords de l'Oxus, jusqu'aux monts limitrophes de l'Inde: elles pénétrèrent donc dans les contrées même qui avaient donné naissance aux fables des animaux merveilleux que nous voyons repré-

sentés sur ces monuments. Là se trouvait la Bactriane, qui, par sa fertilité, par sa position entre l'Oxus et l'Indus, et par ses rapports avec l'Inde, était de temps immémorial un des plus riches pays et une des provinces principales du grand empire mède, dont les souverains paraissent avoir résidé beaucoup plus à Bactra qu'à Ecbatane (1). Comme la religion et la législation de Zoroastre prirent leurs premières racines dans la Bactriane, et qu'elles se répandirent au loin (2), on peut regarder cette contrée comme le berceau de la civilisation des Mèdes. Dire que les Perses empruntèrent leur architecture de cette nation, signifie seulement qu'ils en furent les disciples.

Les relations des anciens attribuent, à la vérité, les monuments de Pasargada et de Persépolis en partie aux deux premiers souverains de la Perse, Cyrus et Cambyse (3). Cela peut fort bien s'accorder avec l'opinion qui représente Darius et Xerxès comme les principaux fonda-

---

(1) C'est ce que nous apprend le Zendavesta, où Bactra est citée comme la résidence ordinaire des rois.

(2) Cela n'arriva pas sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, comme on le croit communément, mais bien avant l'origine de la dynastie perse, comme nous le prouverons ailleurs.

(3) Dion., II, p. 215. Steph. V. Πασαργάδαι. Arrian, *Hist. anim.*, I, 59.

teurs de cet empire. Niebuhr a observé que les bâtiments de Persépolis ne semblent pas être de la même époque, ni avoir été construits sur le même plan; ce qui est vrai surtout pour la troisième terrasse. Il est certain, et les temples égyptiens le constateront encore davantage, que la plupart des premiers grands monuments de l'architecture antique se sont élevés bien plus lentement qu'on ne le croit d'ordinaire. On peut donc supposer avec raison que plusieurs rois perses ont fait travailler aux constructions de Persépolis, surtout lorsque c'était aussi un devoir religieux, ou que le besoin exigeait peu à peu qu'on les agrandît.

3° La destination de Persépolis n'est plus aujourd'hui une énigme pour nous. Ce n'était pas plus un temple qu'une véritable résidence, du moins dans les temps florissants de l'empire perse. Elle sortit, comme la plupart des capitales de l'Asie, du camp royal des premiers conquérants de la Perse, et fut leur première demeure : mais dans la suite elle cessa de l'être. Elle devint, par les idées de patrie, de domination et de religion qu'on y rattacha, le séjour des rois morts; elle fut pour la nation, non un temple, mais un sanctuaire qui, fondé sur le sol natal, était le siége des dieux du pays. Enfin le plan de cette ville et ses monuments en firent

l'emblème de l'empire et de son bonheur, sous un despotisme modéré d'après les idées de l'Orient, emblème où tous les états et professions, le roi, les grands et le peuple, voyaient retracés par des allégories, leurs devoirs et leur caractère distinctif. Ainsi elle devint, comme l'antiquité nous la présente, la capitale de l'empire, le Capitole perse, *caput regni, metropolis Persarum;* ce qui explique comment le conquérant macédonien put assouvir sa haine et sa vengeance sur ses monuments. La destruction de Persépolis devait montrer à toute l'Asie que l'ancienne dynastie perse était renversée, et qu'un nouvel astre se levait pour les pays de l'Orient.

4° Nous allons terminer ces recherches sur Persépolis par quelques observations sur l'ancienne architecture orientale, telle qu'elle se montre ici. Ces ruines sont encore sous ce rapport du plus haut intérêt, parce qu'elles nous transportent dans des régions inconnues, et dans un cercle d'idées tout-à-fait étranger. Nous en pouvons juger avec beaucoup plus de certitude, depuis qu'un connaisseur et un dessinateur, tel que Porter, les a décrites avec talent, et copiées avec la plus scrupuleuse fidélité. Ce n'est plus maintenant une conjecture, mais une certitude, que l'architecture, et sa sœur la sculpture, étaient nécessairement arrivées, dans l'intérieur de l'Asie,

bien avant l'époque perse, à une plus haute perfection qu'on ne se l'est figuré jusqu'ici : car, pour le contester, il faudrait supposer que les chefs-d'œuvre que nous montrent les monuments de Tchil-Minar, eussent pu s'élever tout seuls comme par enchantement. L'architecture s'y montre accomplie pour la partie mécanique. Il n'y a pas de pays sur la terre, à l'exception peut-être de l'Égypte, qui offre des murs comparables aux ruines de Persépolis. Il est vrai que l'architecte avait cet avantage, que les montagnes voisines lui fournissaient les matériaux sur les lieux. Le travail et l'assemblage des grands blocs de marbre n'ont été poussés par aucun autre peuple à un tel degré de perfection. Mais ce qui réclame encore plus d'attention, c'est le caractère de cette architecture, qui paraît tout opposée à celle de l'Égypte, avec laquelle on l'a faussement comparée. Si je ne m'abuse, les édifices de ces deux peuples révèlent leur genre de vie primitif. En contemplant ceux des Égyptiens, nous sommes naturellement conduits à remarquer que tout y est construit en forme de grottes et de cavernes, et qu'un peuple troglodyte bâtit ses édifices à l'imitation des grottes qu'il avait habitées. Les temples gigantesques de Thèbes et de Philæ présentent évidemment l'image de rochers creusés; leurs colonnes épaisses

et courtes sont les soutiens qu'on avait dû laisser subsister du rocher même dans ces cavernes; tout y présente des masses écrasantes et une puissante résistance. Les constructions de Persépolis, au contraire, semblent déceler un peuple qui ne demeura point dans les grottes de ses montagnes, qui se répandit librement sur les hauteurs et dans les forêts; et qui, tout en choisissant des demeures fixes, fit en sorte de limiter le moins possible, dans ces constructions, sa liberté primitive. Ces terrasses, qu'on prendrait pour un prolongement des montagnes, parsemées d'une forêt de colonnes, et de bassins où jaillissaient sans doute autrefois des sources artificielles d'eaux limpides; ces escaliers, que montent aisément l'Arabe et son courcier chargé (1), et qui sont comme les grandes routes des nations représentées sur les murs : tout cela se rapproche autant du caractère d'une campagne riante, transformée par l'industrie des Perses en paradis, que les temples imposants de l'Égypte ressemblent aux grottes de leurs montagnes. Les colonnes de Persépolis s'élèvent avec une forme élancée, mais solide, et nous présentent l'image du palmier et du lotus, qui leur ont probablement

(1) Le Brun, IV, p. 358.

servi de modèles. Tandis que chez les Égyptiens tout est couvert et souvent écrasé, ici tout est ouvert, libre, et en harmonie avec le caractère du peuple qui fit du soleil, des éléments et du firmament, les objets de son adoration.

La sculpture imprime aussi aux monuments de Tchil-Minar le cachet d'un génie particulier, la gravité et la dignité. L'art plastique porte ici l'empreinte d'une cour, et d'une cour orientale. On n'y rencontre aucune figure de femme, et pas une personne nue; car les secrets du harem ne devaient pas être livrés à la curiosité publique. Dans les figures d'hommes, il n'y a pas de mouvement violent, pas même lorsque le roi tue le monstre; ce n'est que dans les combats d'animaux que l'artiste fait voir qu'il savait exprimer de grandes passions. Comme presque tous les sujets représentaient la cour, ou du moins se rapportaient à elle, il ne pouvait y avoir d'autres poses que les attitudes reçues à la cour. Cependant cette gravité et cette dignité ne dégénèrent point en roideur. On ne cherchait pas à faire naître le sentiment du beau, mais la vénération; but qui a été parfaitement atteint. Il est à remarquer qu'on ne rencontre pas la moindre trace de statue. La sculpture des Perses se borna, comme il paraît, au relief, plus ou moins saillant, jusqu'à la demi-bosse

dans les animaux fabuleux qui gardent l'entrée. Quelle différence entre le caractère du bas-relief historique chez les Perses et celui des Égyptiens, où des combats et des marches triomphales forment les sujets favoris! D'un côté, l'expression du mouvement le plus violent; de l'autre, l'expression du repos. La sculpture des Perses ne se distingue pas moins de celle des Égyptiens et des Indiens dans le choix des sujets. Quoiqu'elle ne se refuse pas à représenter aussi des êtres surnaturels, comme les Fervers et les Izeds, elle ne représente cependant pas les divinités elles-mêmes. Mais elle conserve avec l'architecture les rapports les plus intimes et les plus justes; toutes deux sont grandioses sans être colossales, et une simplicité majestueuse fait leur caractère commun. L'idée la plus simple à-la-fois et la plus naturelle, d'où l'artiste pût partir, était de faire servir l'architecture d'interprète à la sculpture. Elles se prêtaient mutuellement la main, et le statuaire animait, pour ainsi dire, l'œuvre de l'architecte, en s'efforçant de déterminer allégoriquement la destination de toutes les parties du monument. Ses images variées faisaient ainsi des diverses parties de l'édifice un grand ensemble. A cette idée première, et à la religion du peuple, se rattachent toutes les figures secondaires, jus-

qu'aux plus petits ornements. Tout, à l'exception des animaux merveilleux, est la copie fidèle de la nature. L'artiste emprunta aux membres de ces animaux la plupart de ses ornements, qui se bornent particulièrement à la tête de la licorne, aux griffes du griffon. Quelque bizarres que semblent, à la première vue, les figures de ces créations fabuleuses, un examen plus approfondi nous montre cependant qu'en les décomposant, leurs parties isolées n'appartiennent qu'à cinq ou six animaux réels, le cheval, le lion, l'onagre, l'aigle, le scorpion, et peut-être le rhinocéros. Mais autant le cercle des mythes du sculpteur est borné, autant son horizon s'élargit quand il représente le monde réel. Il connaît les nations de plus d'un continent, et il distingue exactement leurs profils et leurs costumes. Il rend aussi fidèlement le nègre aux lèvres épaisses, et aux cheveux crépus, que l'Indien à moitié nu. Le travail mécanique et le fini de l'architecture se reproduisent sous son ciseau. On reconnaît encore tous les clous dans les roues du char sur le grand bas-relief, et les cheveux du nègre sont si bien caractérisés, qu'on ne saurait les confondre avec la chevelure de l'Asiatique (1). Cette exécution presque minu-

(1) Niebuhr, II, p. 130, 147.

tieuse, qu'on retrouve dans les inscriptions, répétées la plupart deux fois, accompagna probablement toujours l'art dans son enfance. Elle était naturelle, tant que l'artiste ne prétendait qu'à copier scrupuleusement la nature; mais elle dut disparaître, dès qu'il s'avisa de créer quelque sujet original. L'habileté mécanique n'en mérite pas moins notre admiration.

Nous quittons maintenant les ruines de Persépolis. L'historien, obligé d'interpréter les débris épars d'anciennes villes royales par les fragments encore plus incomplets d'anciens auteurs, a peut-être quelques droits à l'indulgence de ses lecteurs. Prétendre tout expliquer, serait, dans ce cas, la preuve la plus certaine qu'on s'est trompé.

La province de Suse (la Susiane), bornait à l'Ouest le district de Pars, et le séparait de la Babylonie. On la prend souvent pour une partie de la Perside; mais elle en était séparée dans la division par provinces, et formait une satrapie dont l'étendue comprenait la moitié de la Perse (1). La route qui menait de l'une à l'autre passait par une chaîne de montagnes élevées et escarpées, habitées par des peuples barbares et belliqueux,

(1) Elle est citée comme satrapie dans ARRIEN, III, 16, et ailleurs.

centre de cette province était située Suse, ville aussi connue des Grecs que des Orientaux. Les uns et les autres la représentent comme la résidence ordinaire des rois de Perse, lesquels y fixèrent leur séjour vraisembleblement pour être plus près de la puissante Babylone (1). On y voyait tous les grands établissements et les édifices que réclamait le luxe de ces souverains : des palais, des cours, des jardins d'une étendue immense (2). Mais le temps en a détruit jusqu'aux derniers vestiges. Quelque étrange que cela puisse paraître à celui qui vient de quitter les ruines de Persépolis, les auteurs cependant nous en donnent une raison plausible. Les bâtiments de Suse n'étaient pas, comme ceux de Persépolis, construits en marbre, mais, comme ceux des Babyloniens, en briques cuites au soleil, et ils eurent le même sort que ces derniers (3). L'emplacement même de Suse est incertain. On a cru la retrouver dans Schuster, ville moderne assez considérable sur le Karun. Mais les recherches les plus récentes rendent plus vraisemblable que Schuch, située à

(1) Hérod., V, 49, et surtout Strab., p. 1058. Les auteurs juifs, comme Esdras, Néhémie, Daniel, l'auteur du livre d'Esther, etc., font tous mention de Suse comme d'une résidence royale.

(2) Livre d'Esther, I, 2, etc.; Steph., v. Σοῦσα.

(3) Strab., p. 1059.

vingt lieues à l'Ouest de Schuster, dans le voisinage du fleuve Kerah, est l'ancienne Suse (1). Dans Schuster nous ne connaissons pas de monuments qui indiquent une haute antiquité; les ruines de Schuch, au contraire, ne laissent pas de doute qu'elles n'appartiennent à l'époque babylonico-perse. On y voit des terrasses en briques, et, selon Strabon, tout-à-fait semblables à celles de l'ancienne Babylone, dont la plus grande a deux, et une autre un mille anglais de circonférence : elles embrassent, réunies, une étendue de dix à douze milles anglais (2). Il

(1) Les raisons de Rennel pour placer Suse à Schuch, et celles de D. Vincent pour la placer à Schuster, sont exposées dans Kinneir, *Memoir*, p. 101, etc. Tous deux veulent déterminer sa situation d'après le système fluvial de la Susiane; qu'il serait trop difficile de fixer, et sur lequel les anciens eux-mêmes ne s'accordent pas, ainsi que l'affirme Kinneir, p. 104. La raison décisive en faveur de Schuch semble fondée d'abord sur l'état actuel de ses ruines, comparé avec les récits de Strabon, et ensuite sur sa position. Strabon, p. 1058, fixe la distance de Persépolis à Suse à quatre mille stades, environ cent soixante-quinze lieues. Schuster n'en est qu'à cent dix-sept lieues : mais Schuch en est à plus de cent trente-trois lieues en ligne droite. Suivant Quinte-Curce, V, 3, Alexandre alla en quatre journées de Suse jusqu'au Pasitigre, qui, d'après cet auteur doit être le Karun : détails qui s'accordent avec la position et la distance de la ville de Schuch.

(2) Kinneir, *Memoir*, p. 101.

y eut donc certainement une grande ville dans ces régions. Teinmouth y vit plusieurs blocs de marbre sculptés; il en a copié un qui présente d'un côté des figures d'animaux, de l'autre une écriture cunéiforme, dans le genre de celle de Babylone (1). La contrée est aujourd'hui absolument déserte et ne retentit que du rugissement des lions et du cri des hyènes; elle est cependant encore renommée par le tombeau de Daniel, ce qui indique du moins que les anciens Orientaux y cherchaient aussi l'ancienne Suse. Quelques-uns attribuent la fondation de cette ville à Cyrus, d'autres à Darius fils d'Hystaspe (2); mais c'est depuis Darius que Suse se montre comme résidence ordinaire des rois de Perse. Elle sortit peu à peu comme Pasagarda, du camp des souverains. La tradition poétique des Grecs fait remonter son origine plus haut, en l'attribuant, à Memnon un des héros de l'Orient; ce qui lui valut le surnom de Memnonium (3). Son époque florissante, ou

(1) Porter en a donné la copie, II, p. 415.

(2) Strab., p. 1059; Plin., VI, 27.

(3) Hérod., V, 53, 54; Strab., l. c. Memnon n'est pas un personnage historique, mais un héros de la fable; cela est prouvé par Jakobs : *Ueber die Gräber des Memnon* (Sur les tombeaux de Memnon). Les passages des anciens qui concernent Suse se trouvent rassemblés dans Brisson, p. 88, etc.

plutôt historique, tombe sous la domination perse. Ce que nous lisons de ses constructions, semblables à celles de Babylone, donne également la preuve que les Perses firent élever leurs édifices par les peuples vaincus, de qui ils empruntèrent le caractère de leur architecture.

La contrée située au Nord de la Perse jusqu'à la frontière de la Médie était inculte et presque tout-à-fait déserte. Sa majeure partie était occupée par des montagnes qui bordaient la grande steppe, connue sous le nom de Désert-salé, et dont nous parlerons encore ailleurs. Ce pays montagneux était habité par des peuples rapaces, parmi lesquels les Parétacéniens, race originairement mède (1), étaient les plus puissants, et après eux les Cosséens, établis sur les montagnes limitrophes de la Médie. Ces dangereux voisins qui infestaient les routes, et qui forçaient même le roi de Perse, lorsqu'il allait, au printemps, avec sa cour à Ecbatane, de payer un tribut pour passer librement (2), n'avaient jamais été soumis. Alexandre, qui les vainquit et qui fit de leur pays une satrapie (3), reconnut cependant, en différentes occasions, combien il était difficile de les tenir sous le joug. Ses successeurs ne purent

(1) Hérod., I, 101.
(2) Strab. p. 796, extrait de Néarque.
(3) Arrien, III, 19.

changer le genre de vie de ces hordes rapaces. Mais à la longue les Parétacéniens se civilisèrent, et devinrent, du moins en grande partie, agriculteurs (1).

On passait chez ces peuples pour entrer dans la Médie, qui était une des principales provinces de la Perse, et l'un des pays les plus grands et les plus fertiles de l'Asie. Elle égale à peu près l'Espagne en étendue, et elle est presque sous le même degré de latitude. Ce pays était non-seulement des plus fertiles, mais encore des mieux cultivés et des plus riches; et les Mèdes avaient, bien avant la domination perse, joui d'un grand pouvoir en Asie. Cependant un territoire aussi vaste devait être inégal : la partie septentrionale, très-montagneuse (2), nommée plus tard *petite Médie* ou *Atropatène* (3), était sous un climat plus âpre que celle du Midi *(grande Médie*, ou *Irak-Adjémi)* formée de vastes plaines parsemées d'éminences. Il y avait dans ces contrées, et sur-

---

(1) Pline, VI, 26; Mannert, V, 501.

(2) Hérod., I, 110; Strab., p. 796. C'est aussi de ce dernier que sont empruntées les relations suivantes.

(3) Aderbijan chez les modernes. Le nom paraît être en rapport avec la religion de Zoroastre, l'adoration du feu; Anquetil l'a très-bien interprété du zend, ancienne langue du pays. Zendavesta, II, p. 49.

tout dans le voisinage de la ville de Nysa, de grands pâturages, où croissait, en abondance, l'*herba medica* des anciens, probablement notre trèfle. On y trouvait, en outre, la meilleure race de chevaux alors connue en Asie : ces chevaux nyséens excellaient autant par la beauté de leur couleur blanche et par la hauteur extraordinaire de leur taille, que par leur marche sûre et leur vitesse (1). La mode en fit un des objets les plus recherchés du luxe, et les grands de la Perse s'en servirent comme de coursiers de prix. Cette race ne paraît pas s'être éteinte en Perse : encore aujourd'hui le schah, dans des occasions solennelles, monte un cheval de parade blanc, selon le témoignage de Porter. Comme les souverains de la Perse recevaient en tribut de toutes leurs provinces ce qu'elles

(1) Hérod., VII, 40, et nombre d'autres passages rassemblés dans Brisson, p. 175 et 667.

(2) Porter, I, p. 333. C'est donc la même race que nous avons aussi en Allemagne. La plaine où se trouvaient ces fameux pâturages paraît avoir été située entre Casbin et Téhéran, près de l'ancienne Raga; Mannert, V, p. 170. Porter (I, 206), qui cherchait sans raison la plaine de Nysa près de Kermanchah, fut cependant étonné de la beauté et de la vitesse des chevaux de la plaine de Casbin, lorsqu'il la parcourut à cheval, à la suite du prince héréditaire Abbas-Mirza (I, 299, 300).

produisaient de plus précieux, celle-ci élevait dans ses haras et dans ses pacages les chevaux qu'elle destinait au roi, à qui elle fournissait tous les ans, outre son impôt en argent, trois mille chevaux, quatre mille mulets et environ cent mille brebis (1). A cette richesse en bestiaux, elle joignait une grande abondance des fruits les plus exquis, du raisin, et toutes les diverses espèces comprises sous les noms de citrons, d'oranges, etc. (2). On y trouvait enfin le *silphium*, objet si important de l'ancien commerce, qui se vendait au poids de l'or, quoiqu'il fût d'une qualité inférieure à celle de l'Afrique, où l'on en plantait considérablement dans l'intérieur du district de Cyrène, non loin du désert (3).

---

(1) Strab., p. 797.

(2) Beckm., *Anleitung zur Waarenkunde*, t. I, p. 527, etc. (Manuel de la connaissance des marchandises).

(3) On prend d'ordinaire le silphium des anciens pour l'assa fœtida. Sans entrer dans un examen approfondi, qu'on trouve parfaitement développé dans *Badæus ad Theophrastum*, VI, 3, nous rappellerons seulement que les compagnons d'Alexandre trouvèrent le silphium en grande quantité sur les hautes et froides montagnes de Candahar. Arrien, III, 28. Les voyageurs les plus modernes ont donné à ce sujet les témoignages les plus positifs : l'*assa fœtida* croît en Médie, dans le Kerman et le Caboul, et forme en-

Quand on pense qu'indépendamment de cette abondance de produits, le costume et les robes des Mèdes, aussi recommandables par la finesse de leurs étoffes que par la bonté de leurs couleurs, avaient été adoptés par les grands de l'Asie, il ne sera guère nécessaire de prouver que les produits industriels de ce peuple ne le cédaient en rien aux produits naturels du pays.

Si, en admettant notre conjecture énoncée plus haut, il était reconnu que ces robes fussent de soie, en tout ou en partie, il faudrait en conclure que les Mèdes commerçaient avec les pays situés au-delà du désert; mais cette matière ne doit pas encore nous occuper ici.

Mais quand on admettrait le contraire, nous savons cependant, par l'expérience de nos jours que les tisseranderies et les teintureries sont, pour ainsi dire, naturelles à ces contrées. Aussi les teintures perses sont-elles louées par les écrivains contemporains pour leur beauté, et elles ne doivent avoir été surpassées que par celles des Indiens (1). La capitale de ce pays était Ecbatane, dont Hérodote décrit l'origine et l'état primitif (2).

---

core de nos jours un article important du commerce des Indes, où il est très-recherché. KINNEIR, *Geography.*, p. 225. POTTINGER, *Travels*, I, p. 226.

(1) CTESIAS, *Ind.*, 21.

(2) HÉROD., I, 98.

C'était, dans le principe, une citadelle plutôt qu'une ville; mais comme elle ne servit pas seulement de demeure aux anciens rois mèdes, et que les souverains perses y établirent aussi leur résidence à certaines époques, elle devint une des premières villes de l'Asie. La magnificence de son palais ne le cédait pas à l'éclat des *palais* de Suse et de Babylone. Nos données sur ce sujet sont plus positives, vu qu'une description plus détaillée en est conservée dans Polybe, auteur que personne n'accuse d'exagération. Cela confirme encore d'une manière irrécusable tout ce qui a été dit sur les richesses que l'Asie possédait en or et en argent du temps de la domination perse et avant cette époque (1). Le palais royal était placé, selon Polybe, au-dessus du fort; il avait sept stades de circonférence, et on y voyait partout une splendeur qui faisait juger des trésors dont pouvaient disposer ses fondateurs. Quoique toute la boiserie fût de bois de cèdre ou de cyprès, elle n'était cependant pas nue : les solives, les plafonds, les colonnes dans les péristyles et dans les cours, étaient garnis de plaques d'argent et d'or; toutes les tuiles étaient en argent. Ces plaques furent enlevées par Alexandre, Antiochus et Séleucus Nicanor. Néanmoins

(1) Polyb., X, 27.

Antiochus-le-Grand y trouva encore assez d'argent pour en faire monnayer pour près de quatre mille talents. S'il en était resté tant après des spoliations réitérées, quelles doivent avoir été les immenses richesses accumulées en ces lieux! et quelle image imposante ne devons-nous pas nous faire du luxe et de la magnificence des anciens souverains mèdes!

L'ancienne Ecbatane se trouvait sur l'emplacement, ou du moins très-près de l'Hamadan moderne, au pied de la montagne d'Orontes, appelée aujourd'hui Almend (1). Quoique sa situation ne fût pas douteuse, ce n'est cependant que les voyageurs les plus modernes, Morier et surtout Porter, qui ont le mérite de l'avoir reconnue. La ville s'étendait du sommet d'une colline occupée par le fort, dans une plaine des plus pittoresques, arrosée par les eaux qui descendaient de l'Orontes. Il ne subsiste plus rien de son magnifique palais; mais les deux voyageurs anglais reconnurent distinctement la plateforme qui le portait. Porter découvrit même dans le roc les trous où tournaient les pivots des grandes portes qui en fermaient l'entrée (1).

---

(1) Mannert, V, p, 160.

(1) Porter, II, 103, etc.; Morier, II, p. 267.

Quoiqu'il ne vît plus de ruines de l'édifice, il trouva cependant la base et le fût d'une colonne qui avait évidemment le caractère de l'architecture de Persépolis. Le fût était cannelé; son diamètre, de quatre pieds plus petit que celui des grandes colonnes de Tchil-Minar; et les ornements du chapiteau annonçaient clairement la forme de la feuille de lotus (2). Morier découvrit ensuite, sur un rocher de l'Orontes, deux fragments avec des inscriptions en lettres cunéiformes; chacun de ces fragments était divisé en trois cases, et ses inscriptions, trois fois répétées, ressemblaient à celles de Persépolis. Mais, pour qu'Echatane devînt une des premières villes de l'Asie, il fallut que tout concourût à l'élever à ce rang. Ses environs fertiles, la douceur du climat, le séjour de la cour la plus brillante, et sa position sur la grande route commerçante qui menait de l'Ouest à l'Est de l'Asie, lui procurèrent un éclat dont il ne reste presque plus aucune trace dans l'Hamadan moderne.

La Médie formait une satrapie particulière de l'empire perse; mais il est très-difficile d'en fixer les limites, vu que toutes les parties de la

(2) Porter, II. 115. Le dessin dans Morier, II, 269.

Médie n'étaient pas comptées dans cette satrapie. Outre le district de Parétacène, habité par une peuplade mède, on en avait détaché les contrées montagneuses aboutissant à la pointe méridionale de la mer Caspienne, séjour des Tapuriens et des Mardes, dont les noms se sont conservés jusqu'à nos jours dans le Tabristan et le Masanderan, et auxquelles se joignait probablement encore le fertile Ghilan. Les Tapuriens étaient soumis à la domination des Perses, et leur pays formait une satrapie. Pour les Mardes au contraire, tribu perse qui habitait des montagnes presque inaccessibles, et qui était aussi pauvre que belliqueuse, on n'avait pas osé les attaquer depuis long-temps, lorsque Alexandre les soumit et réunit leur territoire à la satrapie de Tabristan (1). Ils ne prirent aucune part à la campagne de Xerxès contre la Grèce : du moins ils ne sont pas cités par les historiens; mais ils paraissent dans l'armée de Darius à Arbelles, et les Mardes spécialement en qualité d'archers (2). Il se peut qu'ils aient combattu comme mercenaires, ou bien, qu'ils aient suivi l'armée dans l'espoir du butin.

Un autre pays faisait encore originairement par-

(1) ARRIEN, III, 23, 24.
(2) *Id.*, III, 11.

tie de la Médie, quoiqu'il en fût séparé dans le cadastre perse : c'était l'Aria, située plus à l'Est, et qui tirait son nom du fleuve Arius (aujourd'hui Héri). Mais les Mèdes et les Arii n'étaient dans le principe, qu'un seul peuple. Selon Hérodote, les Mèdes auraient aussi porté autrefois le nom d'*Arii* (1). Il se peut que le gouvernement des vrais Mèdes eût provoqué cette séparation, ou bien que la politique perse eût jugé à propos d'affaiblir par ce moyen la Médie, d'ailleurs trop grande et trop puissante. Le district d'Aria forma sous les Perses une satrapie particulière (2), et la nation des Arii fut distinguée de celle des Mèdes (3). La route qui allait de Médie à Aria traversait les Portes Caspiennes, nom par lequel on désignait le défilé étroit et fortifié à une journée de Raga, près de la ville moderne de Téhéran, placée entre les deux

(1) Hérod., VII, 62. Il suit de là que ce que nous lisons de la civilisation mède ne se borne nullement à la Médie proprement dite, mais se rapporte aussi aux pays situés plus à l'Est, et comme ceux-ci touchaient à la Bactriane, l'unité de civilisation chez ces peuples n'a rien d'étrange.

(2) Aria est citée comme satrapie, Arrien, III, 25, et ailleurs. Cet auteur ne prend pas ce nom dans l'acception la plus étroite comme Strabon; mais il comprend aussi par là le pays depuis la Médie jusqu'à l'Arachotus.

(3) Hérod., VII, 66.

pays (1). Plusieurs exemples démontrent que les Perses aimaient à garnir ces défilés de portes de fer et de murailles, et cela surtout pour opposer une digue aux invasions des hordes nomades, précaution qui ne devait pas être inutile dans ce cas particulier. La nature physique de l'Aria était tout autre que celle de la Médie. C'est un grand pays de steppes, fertile seulement dans quelques parties. Il est important de se faire une idée exacte de cette vaste contrée, qui comprend actuellement le Korasan méridional, le Kerman septentrional, et à l'Est le Séhistan, puisque de là dépend en grande partie la détermination des grandes routes commerçantes de l'Occident à l'Orient de l'Asie. L'intérieur de cette steppe est un désert qui se réunit aux landes de la Caramanie ou qui s'y perd. Sa partie occidentale est tellement imprégnée de sel, que le sol en est couvert : ce qui lui a fait donner le nom de Désert salé. Elle commence au-delà de la chaîne de montagnes, où les peuples

(1) Il y a dans les pays montagneux, près de la mer Caspienne, plusieurs défilés étroits, qui portaient généralement chez les anciens le nom de *Portæ Caspiæ*, parce qu'ils conduisaient à la mer Caspienne. Mais on entend par là plus spécialement le défilé entre la Médie et l'Aria. STRAB., p. 796. Les auteurs sont d'accord sur sa situation.

brigands dont nous avons parlé avaient leurs demeures; et elle offre presque l'aspect d'un champ de neige. Là où les couches de sel cessent, le désert continue encore : il s'étend, sauf quelques faibles interruptions, à plus de cent trente lieues vers l'Est, et presque à la même distance du Nord au Sud. Au Nord il est borné par la chaîne du mont Taurus (1), où se croisent, entre les 35e et 36e degrés de latitude, les grandes routes du commerce, et au Sud, environ sous le 30e degré de latitude, par les montagnes du Kerman et du Beluchistan : le désert, inaccessible en été, n'est franchi en hiver qu'avec beaucoup de peine. Ces régions ne nous sont connues complètement que depuis le temps où deux officiers anglais, Pottinger et Christie, ont osé les traverser comme marchands de chevaux et comme pélerins. Elles contiennent, dans leur intérieur, un lac assez considérable, nommé aujourd'hui Zurra, sans doute l'Aria des anciens. Un grand

(1) La grande carte de Kinneir, dont nous nous servons, est celle qui indique le mieux la direction de cette chaîne de montagnes. Elle s'étend, sans beaucoup dévier, depuis les Portes-Caspiennes au 71° de longitude, jusqu'au voisinage de Caboul au 85°; elle se divise ensuite en plusieurs bras au Nord et au Sud, qui occupent les pays limitrophes des Indes.

fleuve, appelé aussi Aria dans l'antiquité, et actuellement Ilmend, qui vient du Sud-Est, se jette dans ce lac. Christie rencontra, plus au Nord, un autre fleuve, le Hérat, auprès de la ville de ce nom. Sur les rivages de ces fleuves règne une grande fertilité, ce qui s'accorde avec les éloges que fait Strabon de la province d'Aria. Les bords de l'Ilmend, dit Christie (1), étaient à la vérité cultivés et fertiles, et formés d'un sol noir et bien arrosé; mais la plus grande largeur de ce district ne surpassait pas deux milles anglais : ensuite le désert recommençait par une grande pente, et continuait, sans eau et sans végétation, jusqu'à la grande route de commerce de Hérat à Candahar. La vallée où se trouve la ville de Hérat, qui contient encore aujourd'hui près de cent mille habitants, est très-fertile : on y trouve du froment, du blé et des fruits en abondance; et nombre de villages entourent cette cité, un des points principaux du commerce asiatique, et renommée surtout pour l'éducation des chevaux et des chameaux. Nous regardons avec Kinneir cette Hérat comme l'ancienne Aria (2),

(1) POTTINGER, p. 407, *Appendice.*

(2) Aria et Artacaone ne sont qu'une même ville : MANNERT, V, p. 98, l'a prouvé. Nous pensons aussi qu'Alexandrie, dont il est question plus tard dans les descriptions de

ou Artacaone, double nom qu'elle portait jadis, ville de tout temps fameuse à cause de la route de caravanes qui y passait pour aller à Candahar, Caboul, et dans l'Inde septentrionale. On évitait, par ce chemin de plaine, les montagnes de l'Hyrcanie, au pied desquelles se dessinait la grande route; et on était ainsi moins exposé aux attaques des peuples brigands.

Les pays montagneux, compris sous le nom de Parthie et d'Hyrcanie (le Corkan moderne), ne formaient, sous la domination des Perses, qu'une seule satrapie, et Alexandre ne changea rien à cette disposition après sa conquête (1). La Parthie, district alors resserré et sous un climat rude, était une des provinces les plus pauvres de l'empire perse. Les rois, qui avaient coutume de la traverser rapidement avec leur nombreuse suite,

---

l'Aria, n'en diffère pas. Arrien ne fait point mention d'une nouvelle ville fondée dans l'Aria par Alexandre; ce qui d'ailleurs n'eût pas été possible, vu la rapidité de son passage. Sous les Macédoniens, d'anciennes cités reçurent souvent de nouveaux noms. Alexandre se détourna de sa marche vers la Bactriane, pour aller à Aria vers le Sud : ce qu'on peut accorder avec la position de Hérat, située, d'après la carte de Kinneir, sous le 34 $\frac{1}{2}$ degré de latitude, au Sud, et non, comme le croyait Mannert, au Nord de la montagne. *Voy.*, sur la ville de Hérat et son importance pour le commerce, *Kinneir's Geography*, p. 181, 182.

(1) Strab., p. 782, et Arrien, III, 22.

parce qu'elle n'était pas assez riche pour fournir à leur subsistance, ne se doutaient pas que les cavaliers barbares qui l'habitaient descendraient un jour de leurs montagnes pour s'emparer, comme leurs prédécesseurs, des royaumes de l'Asie. L'Hyrcanie, plus riche et qui étale dans ses vallées la plus belle végétation, ne paraît pas avoir été beaucoup mieux cultivée. Le revers de ses montagnes était couvert d'épaisses forêts que la nature semblait y avoir placées pour servir à la navigation de la mer Caspienne, mais dont les habitants ne firent point usage. Sa capitale s'appelait Zandrakarta; elle avait aussi une résidence royale (1), qui, selon Arrien, devait être située au pied des montagnes, sur la grande route.

Au-dessus de ces pays erraient, dans les grandes plaines sablonneuses du Chivan, sur le rivage oriental de la mer Caspienne, plusieurs peuples nomades, qui, quoique figurant souvent dans les armées perses, étaient néanmoins libres, ou du moins ne payaient de tributs que quand les circonstances l'exigeaient. Tels étaient les Dahiens, dont le nom s'est conservé dans celui de Dahistan; les Paricaniens, et plusieurs

(1) Βασιλεια. ARRIEN, loc. cit. Nous supposons Zandrakarta située dans la contrée du Nichabour moderne.

autres, auxquels nous reviendrons dans nos recherches suivantes.

A l'Aria touchait la Bactriane (1), une des satrapies les plus riches et les plus puissantes de la Perse (2), et qui est connue maintenant sous le nom de Balk. La Bactriane avoisinait l'Inde septentrionale, et s'étendait le long d'un des principaux fleuves de l'Asie, l'Oxus ou le Gihon, qui, en la séparant de la Sogdiane, la bornait au Nord. Cette position en fit de bonne heure un des pays les mieux cultivés, et sa capitale fut, suivant les traditions de l'Orient, le siége de rois puissants bien avant la domination perse : plus tard les satrapes de la Bactriane cherchèrent aussi plusieurs fois à s'affranchir du

---

(1) Entre l'Aria et la Bactriane les géographes grecs modernes placent la Margiane, qui tire son nom du fleuve Margus (Morg). Mais, sous la domination perse, la Margiane ne formait pas une satrapie; elle appartenait en partie à l'Aria, en partie à la Bactriane. Ce ne fut qu'après les temps d'Alexandre que fut connu le nom de Margiane, lorsque Antiochus Soter fonda dans cette province une ville appelée de son nom, et qu'il fit entourer tout le district fertile, où les ceps de vigne devenaient aussi gros que de grands arbres, d'une muraille de soixante-dix lieues de circonférence. STRAB., p. 785.

(2) La Bactriane est très-souvent mentionnée comme satrapie. ARRIEN, III, 21.

joug de leurs souverains (1). Même après la ruine de l'empire, Bessus s'y déclara encore roi de l'Asie (2). La capitale de cette province était sur les bords d'une petite rivière qui se jetait dans l'Oxus. On la confond d'ordinaire avec Zariaspa; mais les compagnons d'Alexandre parlent de Bactra et de Zariaspa comme de deux villes différentes (3). Un sol fertile et une heureuse position firent toujours fleurir la Bactriane, destinée par la nature elle-même à être l'entrepôt du commerce de l'Inde septentrionale; et elle put échanger ses propres produits contre les marchandises indiennes. Les grandes routes de caravanes qui allaient dans l'Est de l'Asie descendaient au pied de ses montagnes, et conduisaient à sa capitale. La proximité des pays aurifères de l'Inde y fit établir le principal siége du commerce universel; et même dans la plus haute antiquité, on y voit briller la lumière d'une douce civilisation, reflétée encore aujourd'hui par les ruines de Persépolis. Malheureusement tout ce que nous savons de l'ancienne Bactriane se réduit à ces

(1) CTESIAS, *Pers.*, cap. 8, etc. Dans Ctésias, la Bactriane paraît toujours comme un des principaux pays de l'empire perse; ce que l'examen de Persépolis doit avoir suffisamment expliqué.

(2) ARRIEN, III, 25.

(3) On trouve les passages dans CELLAR., II, p. 711.

notions générales. Les compagnons d'Alexandre se bornent à nous apprendre qu'il y avait été, et qu'il y avait laissé une grande partie de son armée, environ quatorze mille hommes, pour occuper le pays (1); ce qui montre suffisamment le cas qu'il faisait de sa possession.

Aucun de nos voyageurs modernes n'est allé jusqu'à Balk, et c'est à Elphinston que nous devons quelques notions recueillies dans le Caboul (2). Balk, actuellement sous la domination des Tartares-Usbecks, est située au Nord de la montagne Hindou-Kow, qui s'abaisse vers l'Oxus, et assure ainsi à ce pays un climat plus doux. Elle passe chez les Asiatiques pour la cité la plus ancienne du monde et le berceau de leurs rois; ce qui lui a valu le surnom de mère des villes. Aujourd'hui elle jouit de peu de considération (3), et une partie seulement est habitée; mais ses ruines s'étendent au loin et attestent son ancienne grandeur. Ses environs sont fertiles, grace à l'arrosement du sol par dix-huit canaux qui tirent leurs eaux d'un grand réservoir de la montagne.

---

(1) Arrien, IV, 22.

(2) *Elphinston's Account of Cabul*, p. 462, etc.

(3) Selon Kinneir, *Geography*, elle ne doit avoir actuellement que six à sept mille habitants.

Au-delà de l'Oxus se trouvait la Sogdiane, la satrapie de Perse la plus septentrionale (1). Bornée au Sud par l'Oxus, le Sir-Darja ou Iaxartes faisait sa limite au Nord. Ces fleuves suivant la même direction se jetaient dans la mer Caspienne. On sait que la principale branche de l'Iaxartes, qui est l'Ian-Darja moderne, aujourd'hui presque tout-à-fait à sec, courait anciennement au Sud, tandis qu'à présent elle se dirige vers le Nord; elle est large de huit cents pieds, et roule lentement ses eaux. Son lit est parsemé de joncs épais et très-élevés (2). Ces fleuves ne se jettent plus dans la mer Caspienne, mais se perdent dans le lac Aral, inconnu aux anciens. La steppe sablonneuse placée entre le lac Aral et la mer Caspienne offre néanmoins des traces de l'ancien cours de ces fleuves, dont les bras sont remplis de limon. L'ancienne Sogdiane forme actuellement la partie septentrionale de la grande Bucharie; et son nom se retrouve encore dans celui du pays dont Samarcande ou Maracanda est la capitale, et qui est appelé Al Sogd. La Sogdiane est une contrée fort remarquable dans

(1) La Sogdiane est citée comme satrapie, Arrien, IV, 15.

(2) C'est ce que nous apprennent les relations des voyageurs russes.

l'histoire, autant par elle-même que pour son commerce. Par sa position elle forme, pour ainsi dire, la limite entre les nations agricoles et nomades; aussi était-elle habitée dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, par deux espèces de peuples : ou par des hordes errantes, descendues en grande partie de l'Asie septentrionale pour s'emparer du pays, ou par des peuples sédentaires, qui avaient leurs demeures dans des villes et des places fortes, et se livraient à l'agriculture et au commerce. De même que de nos jours les Buchares se distinguent des Tartares-Usbecks (1), de même on distinguait du temps d'Alexandre les Sogdiens des hordes errantes des Scythes nomades, dont les nombreuses cohortes de cavaliers traversaient la contrée avec leurs troupeaux et leurs tentes, profitaient de toutes les occasions pour attaquer et faire du butin, et, à l'apparence du moindre danger, se retiraient aussitôt dans leurs

(1) *Müller's Sammlung Russ. Gesch*, IV, p. 205. Les Tartares-Usbecks et leurs kans sont les maîtres du pays, et forment, pour ainsi dire, la noblesse; tandis que la masse de la population, environ les trois quarts, se compose de Taidschis ou anciens habitants, qui, exclus de toutes les places du gouvernement, ne s'occupent que d'agriculture et de commerce.

steppes et leurs déserts, où personne ne pouvait les joindre (1). Il n'y a pas long-temps que les entreprises commerciales des Russes nous ont fourni quelques éclaircissements plus positifs sur l'état actuel de ce pays (2). Les caravanes russes vont d'Orenbourg à Chiwa et à Buchara; ce qui a permis d'explorer de plus près la nature des steppes de l'Asie centrale et de la Bucharie, du moins de la partie occidentale de celle-ci. On sait maintenant que la nature du sol a bien changé sur quelques points. La certitude que le lac Aral recule de plus en plus (3), et la plaine sablonneuse qui le sépare de la mer Cas-

---

(1) Les meilleurs renseignements sur la Sogdiane se trouvent dans Arrien, IV, p. 2, etc. Il distingue expressément les Sogdiens, habitants des villes, des Scythes nomades, dont trente mille cavaliers étaient alors répandus dans ces contrées.

(2) Surtout par le moyen de la grande caravane qui se rendit en 1820 dans la Bucharie, à laquelle étaient attachés le docteur Éversmann comme médecin, et mon respectable ami le colonel de Mayendorf. Le premier a publié un ouvrage, intitulé : *Reise von Orenburg nach Buchara, herausgegeben von Lichtenstein* (Voyage d'Orenbourg à Buchara, publié par Lichtenstein), Berlin, 1823; et nous devons au dernier plusieurs communications manuscrites, sur lesquelles nous nous appuierons souvent ici, ainsi que dans nos recherches sur les Scythes.

(3) *Eversmann's Reise*, p. 65.

pienne, ainsi que les petits lacs salés qu'elle renferme, ne laissent presque pas de doute que le lac Aral ne fît autrefois partie de la mer Caspienne : c'est pourquoi il ne put être mentionné dans l'antiquité (1). L'ancien lit de l'Oxus, qui s'écoule dans la mer Caspienne, est encore visible (2). Ce n'est que dans le XVIe siècle qu'il doit avoir changé de cours, selon la tradition des habitants, par suite d'un tremblement de terre : on ne croit pas impossible de le faire rentrer dans son ancien lit. Le pays a éprouvé les plus grands changements par le sable qui y est apporté du Nord et de l'Ouest; accident qu'aucune force humaine ne saurait empêcher, et qui a changé en déserts des districts entiers, autrefois fertiles; de sorte qu'aujourd'hui le sol ingrat de cette province n'est fertilisé que par l'irrigation au moyen d'innombrables canaux plus ou moins grands, qui donnent aux alentours de Buchara, ainsi qu'à toute la contrée jusqu'à Samarcande, l'aspect d'un riant jardin (3). Il en est de même

---

(1) Eversmann, p. 81, 86.

(2) Ceci est confirmé par le témoignage d'un témoin oculaire, Muravief (Voyage en Turcomanie et à Chiwa, 1819-1820, Paris, 1823), qui se rendit de Bacou à Chiwa par la mer Caspienne.

(3) Eversmann, p. 86.

du district de Chiwa sur l'Oxus (1). La partie septentrionale du pays, au contraire, jusqu'au voisinage de Buchara, est un désert presque entièrement sablonneux, connu actuellement sous le nom de Désert rouge, dont le trajet est de cinq journées (2).

Samarcande, qui, dans des temps plus rapprochés de nous, vit naître le conquérant Timur, était déja, sous la domination perse, une ville florissante. Anciennement elle porta le nom de Maracande et de ville royale des Sogdiens; car quoiqu'elle fût une satrapie et qu'elle reçût des gouverneurs perses, elle peut avoir eu jadis ses rois, ainsi que tant d'autres cités. Située au sein d'une contrée renommée dans le Levant pour ses fruits précieux, on la met au rang des paradis de l'Asie. L'échange de ses fruits contre les denrées de l'Inde a été de tout temps une des branches les plus importantes de son commerce (3). Favorisée par sa position, Samarcande était d'ailleurs un des grands marchés

(1) MURAVIEF, loc. cit. Nous ne doutons presque pas que ce district de Chiwa ne soit le même dont HÉRODOTE, III, p. 117, décrit l'irrigation artificielle par l'Aces (Oxus), et qui payait un tribut annuel au roi de Perse.

(2) EVERSMANN, p. 52.

(3) *Histoire générale des Tartares*, p. 278; STRAB., p. 785.

de l'Asie, comme Buchara l'est encore aujourd'hui (1). Malheureusement les caravanes russes n'y passèrent pas. Cependant, selon les renseignements recueillis à Buchara, Samarcande a actuellement environ cinquante mille habitants; mais elle n'est plus si importante pour le commerce, soit parce que le séjour du kan est à Buchara, soit parce que la route commerçante de Balk à Samarcande par les montagnes offre plus de difficultés que celle de Balk à Buchara, qui traverse une plaine. A mesure qu'on approche par Buchara du lac Aral et de la mer Caspienne, le sol devient de plus en plus stérile, et on y voit errer actuellement des hordes de Turcomans ou Turkmans. A l'époque de la domination perse, ces peuples étaient bien plus nombreux et plus puissants que de nos jours, et nous pouvons l'assurer avec d'autant plus de conviction, que notre guide constant, Hérodote, nous est ici encore d'un grand secours. Il semble être dans ces contrées lointaines comme chez lui; et c'est avec une exactitude digne des suffrages de tout historien, qu'il a énumeré et dépeint les différentes tribus de ces nomades.

(1) Eversmann, p. 76, etc. Les caravanes de Caboul, de Cachemire, de Cashgar, d'Urgenz et d'Orenbourg se réunissent toutes à Buchara, où se trouve le marché principal des pierres précieuses et de l'indigo.

Mais nous réservons les développements ultérieurs pour un autre chapitre, où l'étude des peuples nomades de l'Asie centrale nous rappellera dans ces régions.

Pour se garantir des attaques de ces peuples et défendre les frontières de leur empire, les Perses avaient jugé à propos d'élever sur la même ligne plusieurs villes aux alentours ou plutôt le long des bords de l'Iaxartes. On y trouvait sept places fortes (1) : la fondation de la plus grande est attribuée à Cyrus, qui lui donna son nom (2). Mais, à l'exception de cette ville, qui avait un fort et qui était défendue par dix-huit mille hommes, les autres ne paraissent pas avoir été fort importantes, ni avoir eu d'autre destination que de résister aux attaques des hordes errantes; car Alexandre les conquit toutes en peu de jours. Il fonda près de l'Iaxartes une nouvelle ville, à laquelle il donna son nom, qu'il destinait aussi à couvrir les frontières de l'em-

---

(1) ARRIEN, IV, 2.

(2) Les Grecs la nomment Cyreschata, qu'on traduit par la ville de Cyrus la plus reculée. Mais d'autres écrivains ont déja fait remarquer que c'est vraisemblablement un nom corrompu de Corascarta ou Corescarta (ville de Cyrus), ainsi que Tigranocerta, et autres. STEPH., *De Urb.* v. Κύρου πόλις, et *ibid. notæ.*

pire, et en même temps à devenir le centre du commerce avec les peuples de l'Asie centrale (1). On voit encore maintenant des monceaux de ruines sur les bords du Ian-Darja (2), autrefois la principale branche de l'Iaxartes; mais nous n'osons fixer l'époque à laquelle elles appartiennent.

Nous voici arrivés aux frontières de l'empire perse. Mais, avant de les franchir et de donner un aperçu des pays limitrophes de l'Inde, il nous faut parler des provinces méridionales qui descendent le long des bords du golfe Persico-Indien, et qui commencent au-delà de ses rivages, depuis les limites de la Perside jusqu'à l'Inde. Plus l'obscurité qui couvre maintenant ces pays est profonde, plus on doit s'étonner d'y voir répandue, dans ces temps reculés, une clarté qu'on ne rencontre pas dans des contrées plus rapprochées et plus célèbres. Nous devons ces lumières aux compagnons d'Alexandre, et à Arrien, qui puisa dans leurs relations; car nul danger et nulle difficulté ne purent détourner le conquérant macédonien, à son retour de l'Inde, d'effectuer sa retraite par ces pays, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il risquait ainsi les avantages de toutes ses victoires, en

(3) Arrien, IV, 3.

(2) Eversmann, loc. cit., p. 45, 50.

exposant son armée aux ennemis les plus dangereux, la faim et la soif. Aussi cette retraite, qui a fourni aux historiens postérieurs à Alexandre les contes les plus ridicules, prouve plus que toute autre chose sa persévérance dans une résolution arrêtée, ainsi que la parfaite discipline de son armée, que ne purent ébranler ni une extrême disette ni la situation la plus désespérée (1).

La Caramanie, aujourd'hui le Kerman (2), touchait immédiatement à la Perse. Elle en était séparée par une rivière qui se jette dans la mer, vis-à-vis de l'île Catéa ou Keiche (3), s'étendait le long du golfe Persique, et allait même jusqu'à la Gédrosie ou le Mécran. La Caramanie formait, sous la monarchie perse, une satrapie, dont les habitants avaient emprunté les mœurs, la langue et les armes du peuple dominant (4). Le pays plat n'était sablonneux et couvert de chétives cabanes de pêcheurs que sur quelques points; sur les autres il y avait des champs fertiles qui s'étendaient jusqu'à la mer, parmi lesquels on cite particulièrement la superbe plaine d'Or-

(1) Arrien, VI, 28.

(2) Il faut se garder de confondre le Kerman avec la Caramanie actuelle, partie méridionale de l'Asie-Mineure.

(3) Arrien, *Indica*, *Op.*, p. 194, ed. Steph.

(4) Arrien, loc. cit., et *De exped. Al.*, VI, p. 27.

mus, vis-à-vis de l'île du même nom (1). Mais, à quelque distance de la mer, le sol s'élevait et abondait en produits; les fruits de toute espèce, mais surtout les olives et les raisins, y prospéraient singulièrement. On prétendait aussi avoir trouvé dans les fleuves, qui n'y sont pas rares, des traces de métaux précieux; et les compagnons d'Alexandre font mention de deux montagnes, dont l'une produisait de l'arsenic et l'autre du sel (2). Mais cette fertilité diminuait au Nord, où la Caramanie venait aboutir, près de Parétacène (3), à une grande steppe salée que les voyages de Pottinger nous ont mis à même de mieux connaître. Cette steppe, qui occupe la majeure partie de la Caramanie (4) entre le 30e et le 34e degré de latitude, et les 68e et 72e degrés de longitude, se perd dans les déserts d'Ariana, selon les indications de Strabon. La qualité salsugineuse de son sol la rend surtout propre à l'éducation des brebis, et il est connu que le Kerman est encore actuellement la patrie de la laine la plus fine. On croyait autrefois que

(1) Néarque dans Arrien, *Ind.*, p. 191. Harmozia. Voyez à ce sujet la description du golfe Persique, dans le chapitre sur le commerce des Babyloniens.

(2) Strab., p. 1057.

(3) *Ibid.*, loc. cit.

(4) Pottinger, *Travels*, p. 229.

l'on obtenait cette laine, non par la tonte, mais simplement en la peignant, et en ramassant celle qui tombait naturellement (1), erreur réfutée par les voyageurs les plus modernes (2). Kerman, capitale actuelle de l'ancienne Caramanie, est renommée aujourd'hui dans toute l'Asie pour ses manufactures de schals, aussi fins, mais pas aussi chauds ni aussi moelleux que ceux de Cachemire (3). Le Kerman était jadis bien mieux cultivé que de nos jours; ce qui fait supposer que ses habitants n'ont pas négligé de tirer parti des avantages que leur offrait le débit facile de leur laine aux fabriques babyloniennes et perses.

Le littoral, actuellement presque tout-à-fait inconnu, depuis le Kerman jusqu'aux frontières de l'Inde, était compris, dans l'antiquité, sous le nom de Gédrosie : mais ce nom s'est perdu, et a été remplacé par celui de Mécran. C'est le pays le plus désert et le plus stérile de toute la Perse. La côte de la mer des Indes et une grande portion du sol présentent ici une vraie mer de sable :

---

(1) TAVERNIER, I, p. 87. *Beckmann's Waarenkunde*, I, p. 476. (Connaissance des marchandises.)

(2) POTTINGER, p. 225. Il donne des notions exactes sur l'espèce de brebis de ce pays, qui, lorsqu'elle est transplantée, dégénère aussitôt.

(3) *Ibid.*, p. 226.

plusieurs torrents la traversent, à la vérité; mais ils sont ordinairement à sec, et ce n'est que lorsque des averses et des ondées tombent sur les montagnes septentrionales, qu'ils s'enflent au point d'inonder tout le pays riverain, et d'emporter tout ce qui se trouve sur leurs rivages (1). L'armée d'Alexandre trouva les contrées limitrophes de l'Inde tellement riches en arbustes odoriférants, surtout en myrrhe et en nard, que les Phéniciens, qui accompagnaient l'armée et qui connaissaient fort bien ces produits précieux, les recueillirent et en chargèrent leurs bêtes de somme (2). Mais ces traces de végétation disparurent bientôt devant lui. A mesure qu'il approcha de l'Ouest, le pays devint de plus en plus stérile, et se changea bientôt en désert. Les traces des chemins étaient effacées par le vent et les tourbillons de sable, et les guides n'avaient que les astres pour se diriger. Cependant il est fait mention de la capitale de ce pays, située dans l'intérieur, et nommée Pura, où Alexandre arriva après beaucoup de dangers, en soixante journées, à compter de la frontière de l'Oritæ (3);

(1) Arrien, VI, p. 25.

(2) *Ibid.*, VI, p. 22.

(3) Nous ne doutons presque pas que cette ville ne soit la ville actuelle de Puhra, petite, il est vrai, suivant Pottin-

mais il fut contraint de se hasarder de nouveau dans le désert, qui ne se termine qu'à la frontière de la Caramanie. Tandis qu'il traversait l'intérieur du pays, sa flotte se dirigeait le long de la côte, sous la conduite de Néarque, vers le golfe Persique. Ce capitaine nous a laissé une description si exacte de cette expédition, qu'elle pourrait servir encore aujourd'hui aux navigateurs (1). Les habitants de cette côte étaient des sauvages qui se nourrissaient presque exclusivement de poissons, et portaient le nom générique d'Ichthyo-

---

GER, p. 169, mais bien construite, et composée de quatre cents maisons, au milieu d'un bois de palmiers, dont les fruits rapportent aux habitants un revenu considérable. Elle est située, suivant la carte de Pottinger, qui y fut lui-même, par 28° de latitude et 60° 15' de longitude à l'Est de Greenwich. Il résulte du récit d'Arrien qu'Alexandre avança fort loin dans le pays, pour se procurer du blé et des dattes, qu'il n'avait pu trouver dans le désert.

(1) Depuis la première apparition de notre ouvrage, un nouveau jour a été répandu sur les côtes de la Gédrosie et de la Caramanie par la nouvelle édition du voyage de Néarque (*The periplus of Nearchus, by D. Vincent. Lond.*, 1798). Le savant éditeur a fait usage, dans son travail, des cartes et plans dessinés par deux capitaines de vaisseau anglais, qui avaient exploré ces côtes aux frais de la Compagnie des Indes orientales. Cette comparaison des relations des capitaines anglais avec les récits de l'amiral d'Alexandre, a été très-avantageuse à ce dernier : elle a confirmé presque toutes ses indications.

phages. « Peu d'entre eux, dit Néarque (1), sont de véritables pêcheurs; car peu ont des canots et entendent l'art de pêcher : la plupart prennent les poissons au reflux. Quelques-uns cependant font des filets, qu'ils tressent avec l'écorce intérieure des palmiers, en la tordant comme les cordes de lin. Les filets couvrent souvent une étendue de deux stades. Quand la mer se retire, on ne trouve rien sur le sol mis à sec; mais les cavités où l'eau reste renferment des poissons de toutes les grandeurs, qu'on prend dans des filets. Ils mangent les plus petits et les plus délicats tout crus; ils mettent sécher au soleil les plus grands et les plus durs, et en font de la farine, qui sert de pain ou bien de bouillie. Ils nourrissent aussi leurs troupeaux de poisson sec; car leur pays n'a point de prairies et ne produit pas d'herbes. Ils prennent encore beaucoup d'écrevisses, d'huîtres et d'escargots. Le sel vient tout seul dans leur pays, et ils en font de l'huile. Ceux d'entre eux qui habitent un pays tout-à-fait désert, dénué d'arbres et de fruits, vivent uniquement de poissons. Il y en a cependant fort peu qui fassent des semailles, et qui se servent de pain en guise de légumes; car les poissons sont leur

(1) *Nearchus apud Arrianum in* Indic., p. 188, etc.

véritable blé. Ils construisent leurs demeures de la manière suivante : les plus riches emploient les os des grands animaux de mer jetés sur la côte, en place de poutres et de planches; les portes sont faites des os les plus larges. Mais les pauvres, en plus grand nombre, font leurs maisons avec des arêtes de poissons. »

Le genre de vie de ce peuple misérable est encore aujourd'hui le même qu'il était il y a deux mille ans, sans excepter la nourriture de leurs bestiaux (1). Ils tiraient de leurs poissons tout le parti qu'on pouvait en tirer; la possession d'os et d'arêtes plus ou moins grands établissait chez eux, quant à l'aisance et à la manière de vivre, une différence qui se montrait dans leurs habitations. C'est en général le peuple que nous connaissons sous le nom de Balluches, qui n'a commencé à sortir de son obscurité que depuis les voyages de Pottinger et de Christie. Il s'étendait aussi dans l'intérieur du pays, et la peinture qu'en firent les compagnons d'Alexandre, lors de son passage dans ces contrées,

---

(1) Voy. *Niebuhr's Beschreibung von Arabien* (Description de l'Arabie), p. 310; et MARCO-POLO dans RAMUSIO, II, p. 60, qui donne sur ces peuples les mêmes détails, confirmés encore par les relations plus modernes de MORIER (I, p. 450), qui fit le voyage le long de la côte.

n'offre rien de bien attrayant. Les prisonniers, est-il dit, avaient des corps velus, et leurs ongles ressemblaient aux griffes des bêtes sauvages. Ils se couvraient des peaux de ces animaux et d'écailles de poissons. Les Balluches sont encore de nos jours fort rapaces, et entreprennent de véritables expéditions de brigands. Ils se divisent en deux classes, distinctes par leur langue, leur taille et leur origine, mais qui se confondent par de fréquents mélanges en une seule nation : ce sont les Balluches proprement dits et les Brahus. Ils n'ont d'histoire ni les uns ni les autres. Cependant les Balluches appartiennent, par leur idiome et leur caractère, aux Perses, et les Brahus aux Indiens. Ils mènent plutôt une vie pastorale que sédentaire, et forment une foule de tribus gouvernées par des chefs qui redoutent peu les souverains de la Perse occidentale et orientale (1).

La sécheresse et l'aspect sauvage disparaissaient dans les contrées septentrionales, et la fertilité commençait dans les montagnes. A la Gédrosie venait se joindre l'Arachosie (ou l'Arocage), province cultivée et peuplée (2). Ces deux pays réunis ne formaient qu'une seule satrapie; il en fut

(1) Pottinger, p. 53, etc.; 270, etc.

(2) La carte de Rennel porte le nom d'Arocage, qu'on

de même sous Alexandre (1). Les Perses ne semblent pas s'être intéressés beaucoup au sort de ces côtes incultes et de leurs sauvages habitants : car nous ne trouvons le nom des Gédrosiens ni dans leurs armées, ni dans la liste de leurs tributaires. Ils avaient le privilége de la pauvreté, le seul qui puisse, en quelque sorte, garantir de l'ambition des conquérants.

Venait ensuite le pays des Zarangéens, qui fait actuellement partie du Séhistan, et dont l'ancien nom s'est conservé dans celui de Zarang (2), sa capitale actuelle. C'est une grande région presque tout-à-fait plate, et bornée au Sud par la

---

ne trouve pas dans les cartes de Kinneir et de Pottinger. Nous croyons que c'est le Saravan de Pottinger, province du Balluchistan actuel, dont la capitale est Kélat, et sur laquelle Porter (*Travels*, p. 264) nous a donné des notions exactes. C'est encore aujourd'hui la province principale du Balluchistan. Pottinger se trompe certainement, lorsqu'il place l'Arachosie plus au Nord dans le Candahar. La marche de Cratérus, à laquelle elle se rapporte, ne put se prolonger si loin dans le Nord. Comme l'Arachosie formait une satrapie avec la Gédrosie (le Mécran), elle devait joindre celle-ci au Sud.

(1) Arrien, VI, 27.

(2) Sur la carte de Kinneir, elle s'appelle Dooshak ou Zullaba; cependant le nom de Zaranga y est ajouté. Elle était située à soixante-dix lieues de Hérat, sur l'Ilmend, au 32° degré de latitude septentrionale. Mannert, V, p. 71.

Gédrosie, au Nord par la Bactriane, à l'Est par l'Arachosie, et à l'Ouest par l'Aria. Elle est séparée de l'Aria par le grand lac Arius ou Zurra, où se jettent tous les petits fleuves qui arrosent ce pays et les contrées limitrophes. Sous les Perses, elle formait une satrapie (1), et ses habitants sont cités dans la liste des tributaires de Darius, ainsi que dans ses armées. Les Zarangéens étaient comptés probablement parmi les plus civilisés de tous ces peuples; car on les voit briller dans l'armée de Xerxès par la belle teinture de leurs vêtements (2); ils avaient donc des fabriques à eux, ou bien ils étaient en relations commerciales avec l'Inde ou la Perse. Encore aujourd'hui la route des caravanes, qui conduit d'Ispahan à Candahar, passe par leur capitale (3).

Les Zarangéens avaient pour limites, à l'Est, les montagnes du Candahar, appelés Hindou-Kow (le Caucase indien des Grecs). Ils avaient pour voisins plusieurs petites peuplades, comme les Drangiens et les Dragogiens, dont il fallait traverser le pays pour se rendre du territoire de Zaranga à Arachotus. C'est à tort que ces der-

---

(1) Arrien, III, 25.

(2) Hérod., VII, 67.

(3) Tavernier, I, p. 526. Sur la carte de Kinneir, elle se détourne un peu plus au Nord.

niers peuples ont été souvent confondus avec les Zarangéens (1). On doute s'ils furent soumis à la domination perse, ou bien s'ils conservèrent l'indépendance dans leurs montagnes; car leur indigence et l'âpreté de leur climat, où Alexandre ne souffrit pas moins de la neige et du froid que de la faim, paraissent les avoir préservés du joug étranger (2). Leurs noms s'étant effacés dans l'histoire, il serait superflu de vouloir déterminer exactement leurs demeures, à l'aide de nos cartes les plus modernes. Mais nous devons quelque attention à une autre peuplade de leur voisinage, qui, nommée autrefois *Agriaspes*, est connue chez les Grecs sous le nom d'*Évergètes* (ou bienfaiteurs). Ils jouissaient de la prérogative de ne point payer de tributs, et de conserver même, en quelque sorte, une constitution libre (3). Cette faveur leur fut accordée en récompense de ce qu'ils avaient amené à Cyrus, menacé de la famine ainsi que son armée, lors de son expédition contre les nomades, trente mille charges de blé sur des chariots; ce qui leur valut aussi le nom de bienfaiteurs du roi. Quelque

(1) ARRIEN, III, 28. Cette confusion a lieu même sur les cartes de Danville.

(2) *Ibid.*, l. c.

(3) *Ibid.*, III, p. 27; DIODORE, II, p. 222.

singulier que puisse paraître ce récit, il s'accorde cependant parfaitement avec les mœurs des Perses. Celui qui avait le bonheur de pouvoir obliger le souverain en personne recevait le titre de bienfaiteur du roi. Son nom était inscrit aussitôt par les écrivains du roi sur la liste dressée à cet effet; et le service qu'il avait rendu au monarque y était rapporté. Ce titre lui donnait les plus grands droits à la reconnaissance du roi, qui ne pouvait se dispenser, pour son honneur, de le récompenser d'une manière digne de son rang (1).

Il était donc de la dignité de Cyrus de donner, dans une occasion si extrordinaire, à tout un peuple, le nom de *ses bienfaiteurs;* et la récompense qu'il y joignit était, aux yeux des Perses, la conséquence naturelle de ce titre.

---

(1) Brisson, p. 194. Il règne encore de nos jours une coutume semblable. On récompense celui qui apporte une bonne nouvelle au roi. Morier, II, 103.

CHAPITRE III.

INDE PERSIQUE.

Nous avons transporté nos lecteurs jusqu'aux provinces les plus orientales de l'empire perse, et jusque dans le voisinage de l'Inde; mais une partie de ce pays était aussi soumise à la grande monarchie, et formait une satrapie. Les limites cependant sont incertaines, et il est impossible d'éclaircir ce point, si l'on n'étend pas en même temps le cercle de ces recherches, en répandant quelques lumières sur toute la partie de l'Inde qui était alors sortie de l'obscurité, ou qui en sortit à la chute de l'empire perse. Le nom d'Inde persique désigne moins l'Inde soumise aux Perses, que l'Inde qui leur était connue par les rapports qu'ils entretenaient avec elle, et par la division géographique et statistique de leur empire. Nous réservons une partie spéciale de notre ouvrage à l'examen général de l'Inde ancienne.

Il nous faudra faire précéder ces études par deux remarques nécessaires pour en faciliter l'intelligence.

1° Quand il est question de l'Inde ancienne, il ne faut pas se représenter sous ce nom l'Indostan tout entier, mais seulement sa partie septentrionale, ou les pays situés entre l'Indus et le Gange. Cependant nous ne prétendons pas avancer par-là que ses autres parties, et surtout celle de la côte occidentale de la presqu'île en-deçà du Gange, fussent restées tout-à-fait inconnues. C'est de celle-ci qu'entrèrent dans ce pays les Perses et les Grecs, peuples auxquels nous devons nos premières connaissances sur l'Inde. Cette partie dut donc sortir la première de l'obscurité. Les pays riverains du Gange restent encore enveloppés de ténèbres : on y voit poindre dans le lointain le grand empire des Prasiens, au-delà du Bengale actuel. L'horizon s'élargit à mesure qu'on approche de l'Ouest et de l'Indus; et il s'ensuit que les pays sur lesquels nous sommes aujourd'hui le moins instruits, étaient précisément les plus connus dans l'antiquité.

2° Les limites de l'Inde à l'Ouest et au Nord n'étaient pas alors les mêmes qu'aujourd'hui. Elle n'était pas bornée à l'Ouest par l'Indus, mais par une chaîne de montagnes qui, sous le nom de Kho, d'où se forma la dénomination grecque de *Caucase indien*, s'étend depuis la Bactriane jusqu'au Mécran ou à la Gédrosie. Elle renfermait les empires de Candahar et de Caboul, mainte-

nant la Perse orientale ou l'Afghanistan, qui sont considérés comme faisant partie de l'Inde ancienne; et plus au Sud, le pays peu connu des *Arabi* et des *Haurs*, limitrophe de la Gédrosie, et cité sous ce nom dans l'antiquité (1). Elphinston et Pottinger ont répandu, par leurs voyages, une nouvelle clarté sur la géographie de ces contrées.

La frontière occidentale est restée toujours la même; et ce n'est que depuis les conquêtes de Nadir-Schah que l'Indus a été fixé comme sa ligne de démarcation (2). Au Nord, l'Inde ancienne n'était pas moins étendue. Tout le pays montagneux au-dessus de Cachemire, le Badagshan, le Belur, les montagnes occidentales limitrophes de la petite Bucharie, ou le petit Thibet, jusqu'au désert de Cobi, tel qu'il était connu alors, en faisaient partie. Ces dernières régions nous serviront de point de départ; mais elles sont malheureusement encore couvertes d'une obscurité que les relations des géographes et voyageurs modernes n'ont pu dissiper entièrement : car plus le commerce s'éloignait de ces pays depuis la découverte de la route aux Indes orientales par mer, plus ils échappaient aux regards de l'Occident. Alexandre, allant de Bactra, plus

(1) Les *Arabitæ* et *Oritæ* d'Arrien, VI, 21, etc.
(2) Rennel, *Memoir*, etc., p. XIX.

au Sud, vers Taxila ou Attock, ne passa pas chez ces peuples : c'est donc en vain qu'on cherche quelques éclaircissements sur ce qui les concerne dans les historiens de son expédition. Mais deux écrivains des plus anciens, Hérodote et Ctésias, qui les connurent plus particulièrement, seront nos guides.

Hérodote, après avoir donné quelques renseignements sur les Indiens méridionaux, au-delà de l'Indus jusqu'à Guzerat, ajoute ce qui suit (1) : « Il y a des Indiens près de la ville de Caspatyrus « et du pays de Paktyika (ville et empire de Ca- « boul). Ils demeurent plus au Nord que les autres « Indiens, et mènent une vie semblable à celle « des Bactriens (leurs voisins). Ils sont aussi les « plus guerriers parmi tous les Indiens, et ce « sont eux encore qui, communément, vont « chercher l'or. Car on rencontre dans cette « contrée un grand désert de sable, où il y a des « fourmis plus petites que des chiens, mais plus « grandes que des renards. Chez les rois de Perse « on en voit qui sont apportées de ces contrées. « Ces animaux fouillent la terre, et amoncèlent « le sable, comme les fourmis des Grecs; mais « ce sable amoncelé est du sable d'or. C'est pour « le chercher que les Indiens vont dans le désert

(1) Hérod., III, 102-106.

« en attachant ensemble chacun trois chameaux,
« deux mâles, et une femelle au milieu, qui a
« laissé un poulain à la maison. Arrivés dans
« cette contrée, ils remplissent leurs sacs de
« ce sable, et retournent aussi vite que possible;
« car les fourmis les sentent, comme disent
« les Perses, et les poursuivent. Mais la femelle
« du chameau court le plus vite, parce qu'elle
« pense à son poulain. C'est ainsi que, d'après
« le témoignage des Perses, les Indiens obtien-
« nent la majeure partie de leur or. C'est dans
« l'Inde que l'or se trouve en plus grande
« abondance : les mines exploitées en fournis-
« sent; les fleuves en roulent dans leurs eaux;
« enfin, on va le chercher dans le désert, comme
« je viens de l'indiquer. »

Hérodote a déterminé si exactement la place qu'occupe ce désert aurifère, qu'on ne peut s'y méprendre. Les Indiens qui habitent dans le voisinage demeurent près de Bactra et de Paktyika, au Nord des autres pays de l'Inde, par conséquent dans les montagnes du petit Thibet ou dans la petite Bucharie; et le désert voisin ne peut être, d'après sa position, que le désert de Cobi, qui est borné par ces montagnes.

Il n'est pas douteux que les récits de notre auteur ne se rapportent à ce désert. Nous avons remarqué que la haute chaîne de mon-

tagnes qui en fait la limite est extrêmement riche en mines d'or. Les fleuves qui vont à l'Ouest par la grande Bucharie roulent du sable d'or; il en est de même de ceux qui prennent leur cours vers l'Est, et qui se perdent ou dans les sables ou dans les lacs intérieurs. Et qui ignore que le Thibet limitrophe est un pays aurifère? On ne peut s'étonner que ces fleuves donnent actuellement moins d'or; car là où la mine de ce métal n'est pas exploitée, mais seulement emportée par le courant, il doit diminuer peu à peu. Cependant, au siècle dernier, des caravanes apportèrent encore en Sibérie du sable d'or de ces contrées : ce qui fut cause qu'on alla, sous Pierre-le-Grand, à la recherche de ces pays supposés riches. Cette expédition échoua, et n'améliora pas l'état des finances; mais elle ne fut pas sans utilité pour la géographie (1).

Le récit d'Hérodote sur les fourmis qui cherchent de l'or ne peut surprendre celui qui connaît l'Orient. Il se peut que cette tradition soit fondée sur l'histoire, et qu'une espèce d'animaux qui creusent la terre, à la manière des mulots, ait donné lieu à ce récit (2), ou que ce ne soit

(1) *Müller's Sammlung Russ. Gesch.*, IV, p. 188, etc. Bruce, *Memoir*, etc., p. 176, etc.

(2) Ces fourmis n'étaient pas de véritables fourmis, mais

qu'une simple fiction. Qui oserait trancher cette difficulté, vu que nous ne connaissons presque pas l'histoire naturelle de ce pays? Hérodote ne cache pas la source à laquelle il a puisé : il dit en différentes occasions, qu'il l'avait entendu dire aux Perses; et quand il ajoute qu'on avait montré cet animal chez le roi de Perse, la première conjecture prend encore plus de consistance. Mais, lors même qu'il n'en serait pas ainsi, nous n'aurions qu'à nous rappeler que nous sommes dans le pays fabuleux de l'Orient, patrie originaire de tous les animaux merveilleux dont nous avons parlé plus haut; qu'il existe pour chaque désert des traditions de caravanes; et que celle

---

de plus grands animaux couverts de peaux : voilà ce que nous apprenons par la relation d'Hérodote et par le récit de Mégasthènes dans ARRIEN, *Ind.*, *Op.*, pag. 179, qui a vu ces peaux, dont la grandeur surpassait celle des renards. Le comte DE VELTHEIM, *Sammlung einiger Aufsätze*, t. II, p. 268, etc. (Collection de quelques Mémoires), a exposé l'ingénieuse idée qu'il y avait en ces lieux un grand lavage d'or, où on se servait de peaux de renards (*Cànis Corsak*, LINN.), qui se trouvent en grand nombre dans ces contrées, et qui creusent la terre; ce qui aurait donné lieu à la tradition. Quoique cette conjecture puisse paraître hasardée, elle mérite néanmoins beaucoup d'attention, vu qu'elle est conforme à l'histoire naturelle du

qui concerne le désert de Cobi, et qui subsiste encore (1), s'y applique parfaitement.

Les relations de Ctésias sur l'Inde se rapportent aussi en grande partie à ces pays montagneux du Nord jusqu'au Thibet, ou bien à l'Inde fabuleuse, y compris ces montagnes. C'est de ce point de vue qu'il faut les examiner pour bien les apprécier. Elles contiennent des données qui sont du plus haut intérêt pour le naturaliste et pour l'historien du commerce et du genre humain; et il est certain que bien des choses qui restent dans l'obscurité, et ne semblent être que des contes, s'expliqueront un jour, lorsqu'un Pallas ou un Humboldt auront visité ces contrées (2). Nous reviendrons ailleurs sur ce que

---

pays. Pour éclaircir ce point, il faut attendre que des voyageurs modernes aient vu ces animaux.

(1) *Voyez* les récits de Marco-Polo, qui les visita, dans Ramusio, II, p. 12.

(2) C'est une entreprise périlleuse que de vouloir réduire des contes à leur juste valeur; mais souvent la vérité perce d'une manière trop évidente. Wilford, *Asiat. Res.*, IX, p. 65, etc., a dévoilé le fond de quelques-unes de ces fables, entre autres d'un des contes les plus insipides, sur des hommes vivant dans l'Inde, qui n'ont d'évacuations que par l'urine. Ce sont des Fakirs, prétendus saints, qui ne vivent que de lait, et savent en empêcher la coagulation par des vomitifs. Nous aurons occasion de citer ailleurs de ces exemples rapportés par Wilford. Nous

Ctésias dit de leurs produits, et nous nous bornerons ici à quelques remarques concernant leur géographie et le genre de vie de leurs habitants.

Ctésias parle de ces pays : c'est ce que prouvent expressément ses indications locales. Ses Indiens sont voisins des Bactriens (1); ils vivent tous sur de hautes montagnes (2), en partie autour des sources de l'Indus (3), en partie au-dessus (4). Il ne peut donc pas être douteux qu'il parle des mêmes contrées limitrophes de l'Inde septentrionale, que nous comprenons sous la dénomination de grand et de petit Thibet et de mont Himmalaïa. Cependant nous ne prétendons pas établir par-là qu'il parle uniquement de ces pays, et que tout ce qu'il dit de l'Inde s'y rapporte. Nous n'avons de ces relations sur

---

ne placerons ici qu'une seule remarque. Quand on lit dans Elien, *Hist. Anim.*, IV, 41, le fait raconté par Ctésias, que le roi de Perse recevait en présent du roi des Indes un remède somnifère, n'y reconnaît-on pas l'opium? Plusieurs de ces traditions se trouvent, suivant Wilford, dans les Pouranas, et découlent par conséquent d'une source indienne. Sur les noms persico-indiens dans Ctésias, voyez l'*Appendice* de Tychsen dans le second volume.

(1) Ctesias, *Ap. Æl. Hist. Anim.*, IV, 27.

(2) Ctesias, *Ind.*, 12-20.

(3) *Ibid.*, l. c., 21.

(4) *Ibid.*, l. c., 24.

l'Inde que des extraits faits sans ordre et d'une manière incomplète, par Photius. Il se peut donc que dans quelques-uns des écrits de ce dernier auteur il soit question des parties plus méridionales de l'Inde; mais il est certain que la plupart tracent les pays du Nord.

Ces pays sont habités par plusieurs peuplades qui diffèrent entre elles par leur couleur et leur langage. On y trouve des Indiens blancs ou presque blancs, dont Ctésias vit lui-même deux femmes et cinq hommes à la cour de Perse (1). D'autres au contraire sont d'une couleur plus foncée, au rapport d'un voyageur moderne (2).

Ctésias dépeint aussi la figure des hommes de ce pays comme approchant du merveilleux. Il parle de tribus de nains, qui ont des têtes de chiens, et des queues. Ce sont, il est vrai, des traditions fabuleuses, mais tout-à-fait indiennes; car elles se reproduisent deux mille ans plus tard mot pour mot dans Marco-Polo, qui visita ces mêmes contrées (3).

Les Indiens s'occupent exclusivement de l'é-

---

(1) Ctesias, l. c., 9.

(2) Forster, *Travels*, etc., p. 227.

(3) Ctesias, *Ind.*, cap. 11, 22, etc.; et Marco-Polo dans Ramusio, vol. II, p. 52, 53. Marco-Polo rapporte en

ducation des troupeaux, et surtout des brebis. Leurs chèvres et leurs brebis sont plus grandes que les nôtres. Ils ont aussi une espèce de brebis à longue queue, indigène dans tout l'Orient (1). La partie occidentale du Paropamise, qu'Alexandre traversa, était aussi couverte d'innombrables troupeaux de brebis. Là croissait la plante si fameuse de l'antiquité, le silphium, qui contribuait tant à la prospérité de ces animaux (2), et que les relations des derniers voyageurs nous ont fait si bien connaître (3). Et si l'on fait attention que la laine la plus fine vient encore actuellement du Thibet et des montagnes qui entourent Cachemire, on reçoit ces

---

outre que les Indiens, pour maintenir et mettre à profit la croyance de ces merveilles, envoyaient de ces monstres empaillés dans l'étranger. Pour peu que cette ruse soit ancienne, elle expliquerait les témoignages d'auteurs grecs, qui prétendent avoir vu ces animaux fabuleux des Indes dans les musées des rois de Perse. Sur les têtes de chiens, *voyez* WILFORD, l. c.

(1) CTESIAS, *Ind.*, cap. 13, 22, 24.

(2) ARRIEN, III, 28.

(3) Outre les données sur l'*assa-fœtida*, dans POTTINGER, l. c., *voyez* avant tout *Elphinston's Account of Cabul*, p. 302, où se trouve une description détaillée de cette plante si importante pour le commerce indien.

données avec plus d'intérêt et de confiance.

Le prix de cette laine était rehaussé par les teintures les plus précieuses. Plusieurs substances colorantes, mais surtout la cochenille, étaient indigènes de ces pays; et il en venait des vêtements d'une si grande beauté et d'un éclat si extraordinaire, que les rois de Perse eux-mêmes avaient coutume de les porter (1).

Il y a aussi des lacs considérables, dont un est surtout remarquable par l'huile qui couvre sa surface, et qu'on enlève pour apprêter différents mets (2).

Tout en élevant leurs troupeaux, ces peuples vivaient encore de la chasse, où ils n'employaient pas des chiens, mais des oiseaux de proie, des faucons, des vautours et des aigles, usage qui se répandit dans une grande partie de l'Asie (3).

Malgré toutes les choses singulières que Ctésias nous raconte de la figure de ces Indiens, il ne nous les présente pas cependant comme des sauvages, mais comme les plus justes, c'est-à-dire les plus civilisés des hommes (4). Pour ce qui est

---

(1) Ctesias, *Ind.*, 21. Ælian., *Hist. Anim.*, IV, 46.
(2) Ctesias, *Ind.*, cap. 11.
(3) Ctesias, *Ind.*, cap. 22. Æl., l. c., IV, 26.
(4) Ctesias, *Ind.*, c. 8.

de leur commerce, ils expédient dans l'étranger des vêtements précieux et le produit de leurs troupeaux, et ils échangent l'*électrum*, résine qu'ils tirent des arbres, sur lesquels se trouve la cochenille (1), contre du pain, de la farine, et contre des robes faites d'écorce d'arbres. Ils achètent aussi des glaives, ainsi que des arcs et des flèches, dont ils se servent à la chasse. Ils sont très-habiles à tirer de l'arc, et invincibles dans la guerre, parce qu'ils demeurent au milieu de montagnes inaccessibles (2).

Quelque intéressantes et instructives que soient ces relations, on doit s'étonner cependant que la description exacte qu'elles donnent des montagnes limitrophes de l'Inde ne s'étende pas à la vallée de Cachemire, si fameuse par tout l'Orient. Quelques traces obscures du récit de Ctésias pourraient seules s'y appliquer avec quelque probabilité; car Alexandre et ses successeurs ne vinrent jamais dans ces régions, et Hérodote n'en avait pas entendu parler. Il se peut qu'il veuille y faire allusion, quand il dépeint des Indiens tout-à-fait blancs, établis au milieu de

---

(1) Nous ne sommes pas sûrs que ce soit la cochenille des Indes occidentales. *Voyez* WILFORD, *As. Res.*, l. c.

(2) CTESIAS, l. c., 22. Sur la cochenille et les autres marchandises, *voyez* le chapitre sur le commerce de Babylone.

ces montagnes, ou bien quand il raconte la fable des chevaux aussi petits de taille que des brebis et des béliers (1), animaux qui, avec les chèvres, servent aussi dans ces contrées à porter les fardeaux. Il se peut aussi que la tradition du lac dont la surface est couverte d'huile ait rapport à la vallée de Cachemire; car les seuls lacs que nous connaissions aujourd'hui dans ces régions se trouvent justement dans cette vallée. Mais ce qui parle le plus en faveur de cette opinion, ce sont les belles robes teintes qui venaient de ce pays, et dont la couleur était si magnifique et l'éclat si extraordinaire, que les rois de Perse même en portaient. Cela ne convient-il pas naturellement aux tissus précieux qui, sous le nom de schals de Cachemire, sont encore aujourd'hui la parure la plus recherchée de l'Occident, et encore plus de l'Orient, où les hommes des classes élevées peuvent beaucoup moins s'en passer que les femmes? Tout cela confirme la haute antiquité à laquelle les habitants de Cachemire font remonter leur origine (2). Ce-

(1) Ctes., *Ind.*, cap. 11. La couleur blanche des habitants de Cachemire est attestée par Tiefenthaler, I, p. 28, et par Bernier, II, p. 282.

(2) D'après les relations d'Ajeen Acbari, ils font remonter la liste de leurs rois à plus de quatre mille ans.

pendant la domination des Perses ne s'étendit pas jusque-là; et la situation de la vallée Heureuse, nom sous lequel ce pays enchanteur est connu dans tout l'Orient, mit, pendant plusieurs siècles, ses habitants paisibles à l'abri des révolutions qui ébranlèrent le reste de l'Asie (1). Une chaîne de montagnes inaccessibles et couvertes de neige entoure la vallée de Cachemire de tous côtés, et ne laisse qu'aux bords du fleuve Behud, qui la traverse, deux passages étroits. Le sol de cette vallée est un don du fleuve, dont les eaux y furent long-temps stagnantes, et en firent un lac, jusqu'à ce qu'elles se frayèrent un chemin vers le Sud, pour se jeter dans l'Indus. Le limon qu'elles laissèrent en s'écoulant forma le terrain qui, semblable au sol de la vallée du Nil, récompense le travail des habitants par sa fécondité. Les pluies périodiques qui inondent les autres parties de l'Inde ne peuvent atteindre Cachemire, vu la hauteur de ses montagnes : seulement des nuages légers montent jusqu'à la plus haute atmosphère de leurs sommités, planent dessus, et retombent en

(1) *Voyez* BERNIER, II, p. 292, qui le premier donna une description plus exacte de cette vallée; FORSTER, *Travels*, p. 225, etc., et RENNEL, *Memoir*, etc., p. 342, etc. (Troisième édition.)

bruines, qui forment d'innombrables cascades, lesquelles se précipitent du haut des rochers escarpés et pittoresques jusqu'au fond de la vallée, où elles se réunissent au fleuve qui la traverse. Sa position la garantit des chaleurs qui brûlent les plaines de l'Inde, et du froid qui glace les montagnes voisines. Son sol fertile produit tous les fruits des climats tempérés; et il y règne un printemps perpétuel, que l'imagination du poète peut seule concevoir dans les pays du Nord.

Quoique Cachemire se trouvât hors des limites de la monarchie perse, il est cependant certain que la domination et les connaissances géographiques de cette nation s'étendirent jusqu'aux alentours de cette vallée. C'est un fait avéré, que les Indiens qui payaient aux Perses un tribut en poudre d'or en étaient voisins; et la somme énorme de ce tribut, trois cent soixante talents par an, explique les récits d'Hérodote et de Ctésias, lorsqu'ils parlent des nombreuses caravanes d'Indiens allant avec leurs chameaux dans le désert (1), alors probablement plus riche en sable

(1) Suivant Ctésias, c'étaient des troupes de plusieurs milliers d'hommes. CTESIAS, *Ap. Ælian*, *Hist. Anim.*, IV, 26. Pour les détails sur la marche de ce commerce jusqu'à l'Est de l'Asie, *voyez* le chapitre sur le commerce des Babyloniens.

d'or qu'il ne l'est de nos jours. Les observations que nous avons faites, comme celles que nous ferons dans le cours de cet ouvrage, montrent que ces pays ne sont pas moins intéressants pour l'histoire du commerce des peuples, que pour l'histoire de la civilisation du genre humain.

Une partie considérable des pays septentrionaux dont nous venons de parler était, sans contredit, soumise à la domination perse. Déja, dans Hérodote, cette Inde septentrionale paraît comme une satrapie particulière (1), citée également par les auteurs plus récents sous le nom de Paropamise, chaîne de montagnes limitrophes de l'Inde qui conservèrent le même nom après les temps d'Alexandre (2). Il ne faut pas s'attendre ici à une démarcation bien exacte. Nous savons, par d'autres exemples, combien la domination des Perses était chancelante dans les pays montagneux, au milieu même de l'empire : combien plus ne devait-elle pas l'être dans ces contrées éloignées!

Les pays à l'Ouest de l'Indus, depuis le Caboul et le Candahar d'aujourd'hui jusqu'à l'embouchure de ce fleuve, rangés anciennement dans le domaine de l'Inde, réclament aussi notre atten-

(1) Hérod., III, 94.
(2) Arrien, VI, 15 et ailleurs.

tion. Ils n'étaient connus que depuis le règne de Darius, fils d'Hystaspe, qui, projetant une expédition dans ces régions, les fit explorer par le Grec Scylax, chargé de descendre l'Indus en bateau (1). Ils tombèrent ensuite réellement au pouvoir des Perses (car Darius fit cette expédition); et ils formèrent une satrapie, ou plutôt un district réuni à l'Inde septentrionale ou le Paropamise (2). Mais les rapports intimes des Perses avec ces pays ne peuvent être développés avec une exactitude historique, faute de renseignements. Il est de la nature de ces grands empires que leurs provinces frontières les plus éloignées soient plus ou moins dépendantes. Les guerres avec les Grecs, les Égyptiens et les Scythes, ayant forcé les Perses de tourner presque toujours leurs forces contre l'Occident, ils purent d'autant moins s'occuper des pays situés sur leur frontière orientale.

Ce n'est que lors de la ruine de la monarchie perse, et lors de l'invasion d'Alexandre dans ces

---

(1) Hérod., IV, 44.

(2) Hérod., II. Alexandre fixa pour limite méridionale de la satrapie de Paropamise, le fleuve Cophènes, qui se jette dans l'Indus au-dessous d'Attock. Arrien, IV, 22. Il se peut que ce fût déja là l'ancienne limite de la Perse; mais nous n'en sommes point certains.

contrées, qu'il s'y répand quelque lumière (1). La partie septentrionale jusqu'au Guréus (Ka-

(1) Quoique l'important ouvrage et l'excellente carte d'Elphinston aient jeté plus de clarté sur cette contrée, il nous reste cependant quelques incertitudes lorsque nous cherchons à les comparer avec Arrien, vu que la position des villes ne s'y trouve pas exactement déterminée. La géographie se rattache là aux fleuves qui, venant de l'Ouest, se jettent dans l'Indus. Le fleuve principal sur la carte d'Elphinston est le Caboul, qui, coulant de l'Ouest à l'Est, se réunit à l'Indus sous le 34°10′. Ses affluents sont le Punchir, le Togow et le Kameh, qui en est le plus considérable. Les fleuves qui tombent dans l'Indus, au Sud du Caboul, ne sont d'aucune importance. En comparant Arrien (IV) et la carte d'Elphinston, on obtient, selon moi, les résultats suivants. Alexandre se rend en dix journées de Bactra à Alexandrie sur le Paropamise, par le Caucase indien (Kow). MANNERT, V, 23, a déja remarqué que ce ne peut être le Candahar actuel, qui en aurait été éloigné du double. Cependant notre Alexandrie était située au pied méridional de la montagne, et, suivant Diodore, sur la grande route commerciale de la Médie. Nous croyons donc Alexandrie placée dans le Caboul, ou dans son voisinage, à quatre-vingts lieues de Bactra. Il nous semble aussi que c'est le Caspatyrus d'Hérodote, vu que le nom d'Alexandrie est d'une origine plus récente, et ne désigne aucunement une ville nouvellement fondée. Alexandre alla ensuite jusqu'au fleuve Cophènes sans le passer, et delà il manda les princes établis au Sud de ce fleuve, et entre autres Taxile. Le fleuve Caboul nous paraît être le Cophènes. Alexandre donna l'ordre à Héphestion de passer le Cophènes avec une partie de son

meh), et de là jusqu'au Cophènes (Caboul), était alors un pays très-peuplé, habité par plusieurs tribus indiennes, ou tout-à-fait indépendantes,

---

armée, de traverser le pays de Taxile, et de s'avancer jusqu'à l'Indus pour préparer le passage de ce fleuve à Taxila (Attock). Lui-même nomma un satrape à Alexandrie (Caboul); et après avoir réuni à cette satrapie tout le pays depuis le Paropamise jusqu'au fleuve Cophènes, il se dirigea à l'Est vers les montagnes, pour en soumettre les peuples et les villes. Il arrive d'abord au fleuve Choes, selon nous le Punchir d'Elphinston, en passant par un pays inculte; parvient ensuite au fleuve Euaspla, le Togow, et de là au grand fleuve Guréus, qui ne pouvait être traversé qu'avec peine : c'est le Kameh. Après l'avoir passé, ainsi que le Caboul, là où les deux fleuves se réunissent, il arrive à la capitale Massaga, dans la contrée de Peschaver (où Elphinston trouva la cour), et se rend de là par Peucela (Pehkely) à l'Indus, où Éphestion avait fait près de Taxila les préparatifs nécessaires pour le passage. Des données si vagues peuvent facilement faire naître des opinions diverses : nous n'avons voulu exposer que ce qui nous paraît le plus vraisemblable, après avoir consulté la carte d'Elphinston, qui est ici une autorité. Le système fluvial sur la carte de Rennel (*Memoir to a map of Hindostan*, p. 65) n'est pas tout-à-fait le même, parce qu'il fait tomber le Guréus dans l'Indus immédiatement à Attock. Il en résulte quelques différences, qui cependant ne sont de quelque importance que pour la détermination exacte de la marche d'Alexandre. Rennel place aussi Alexandrie sur le Paropamise dans la contrée de Caboul; et Morier seul l'avance plus à l'Ouest, près de Bamian.

ou gouvernées par leurs princes ou rajahs, sous la protection des Perses. Déja Hérodote connaît ici le district de Paktyica, et la ville de Caspatyrus (1), que je crois être Caboul, où Scylax s'embarqua (2). Parmi les peuples établis en ces lieux, les Astacéniens et les Assacéniens étaient les plus puissants (3). « Mais ils n'étaient ni si

(1) Hérod., IV, 44.

(2) Il est dit que Caspatyrus avait été située sur l'Indus; mais les fleuves qui se jettent au Nord dans l'Indus, et dont la jonction le produit pour ainsi dire, pouvaient facilement être confondus ensemble. L'opinion d'Hérodote, fondée sur le récit de Scylax, que l'Indus coule de l'Ouest à l'Est (Hérod., IV, 44), pourrait confirmer cette supposition ; car cette erreur s'explique d'elle-même, aussitôt qu'on admet que Caspatyrus avait été située sur le Guréus (Kameh), et qu'Hérodote appelle ce fleuve Indus. Le nom du district de Paktyika, où se trouvait cette ville, paraît aussi s'être conservé dans celui de Pokua située auprès de Caboul. Nous ne voyons donc Paktyika, ni dans Pehkely (appelée chez les anciens Peuceliotis), avec Rennel, ni dans Badagshan, avec Gatterer, quoique nous ne voulions pas nier que les confins de Paktyika, ainsi que ceux du Caboul actuel, ne puissent fort bien s'être étendus au Nord jusqu'à Badagshan, et au Sud jusqu'à Pehkely. Nous manquons ici de données plus exactes : on a cependant déja gagné assez, de ne pouvoir pas se tromper de beaucoup.

(3) Arrien, IV, 25, etc. C'est de lui encore que sont tirées les dates suivantes. Rennel, *Memoir to a map of Hindostan*, p. 171, etc., et la carte de la page 201.

grands, ni si braves, ni si noirs de couleur, que les peuples au-delà de l'Indus. Ils avaient été soumis aux Assyriens (vraisemblablement aux Mèdes); mais les Perses s'étant emparés de la domination, ils avaient payé des tributs à Cyrus (1). » Ils avaient tous des villes fortes : dans le pays des Assacéniens se trouvait Massaca, capitale très-populeuse, et une autre grande ville, Peucela (Pehkely), près de l'Indus. Dans le district des autres était Bazira (Bijore), Arigéus (Irjab), et la forteresse d'Aornus. Dans ces contrées vivait encore un peuple d'une autre race, les Nyséens, dont nous parlerons ailleurs, qui n'étaient point gouvernés par un rajah, mais qui jouissaient d'une constitution libre. Au surplus, tous ces peuples se livraient à l'agriculture, ainsi qu'à l'éducation des bestiaux, surtout des bœufs. Alexandre fit chez eux un butin de plus de deux cent mille bœufs, d'une si belle espèce, qu'il en envoya un certain nombre en Macédoine pour y améliorer les races (2).

Nous ne fatiguerons pas la mémoire de nos lecteurs par la nomenclature de plusieurs petites peuplades indiennes disséminées sur ces contrées, telles que les Aspiens, les Huréens, les Guréens,

(1) Arrien, *Ind.*, *Op.*, p. 169.
(2) *Ibid.*, IV, 25.

et autres. Elles ont toutes la même physionomie, et font pressentir le voisinage de l'Inde. Leurs mœurs et leurs coutumes ne les distinguent pas moins que leur couleur des peuples de l'Asie occidentale. Leurs armées se composent surtout d'infanterie; tandis que les peuples des nomades ne connaissent que la cavalerie légère. On trouve aussi chez ces peuplades des éléphants dressés pour le luxe et pour la guerre, mais en petit nombre (1); car les rajahs qui régnaient en ces lieux étaient bien petits, comparés aux princes puissants de l'Inde intérieure.

Les pays dont nous parlons sont les mêmes qui forment actuellement la majeure partie de l'empire des Afghans, appelé aussi, d'après sa capitale, Caboul, ou bien la Perse orientale, et qui sont sortis de l'obscurité, grace à l'ambassade d'Elphinston. Nous savons aujourd'hui, par la comparaison, que les relations d'Arrien en donnent une description fidèle, quoique la détermination de quelques points reste douteuse. Sauf les changements produits par l'islamisme, ses habitants semblent être encore au même degré de civilisation que du temps d'Alexandre. Quelques-

(1) Arrien, IV, 30. Alexandre y fit prendre des éléphants par des chasseurs du pays, et les fit dresser pour la guerre; coutume qui se conserva depuis.

uns ont des demeures fixes dans des villes et des villages; d'autres mènent une vie nomade sous des tentes. La richesse des premiers consiste encore principalement dans leurs troupeaux. Leur constitution offre beaucoup de points de rapprochement avec celle des clans de l'Écosse. Tout se divise en tribus; et, quoique soumis à un seul souverain, ils s'attachent davantage à leurs petits chefs, dont le degré d'autorité est en raison de ses talents et de son caractère.

Le voyageur anglais reconnut des mœurs simples dans ce peuple brave et avide de liberté, et sa vie pastorale lui offrit surtout un tableau attrayant. Tel le trouva aussi Alexandre. Qui lirait sans indignation le traitement que lui faisaient essuyer les conquérants macédoniens, quand il osait défendre ses villes et ses propriétés (1)?

Au Sud du fleuve Cophènes, disparaissaient cette civilisation et cette forte population. Le pays se changeait, vers l'embouchure de l'Indus, en un désert sablonneux, où demeurait le peuple des Arabites, rangé expressément parmi les In-

(1) Les hypothèses erronées par lesquelles on faisait descendre les Afghans tantôt des Arméniens, tantôt des Juifs, ont été réfutées par Tychsen, *Commentationes Soc. Gött.*, vol. XVI. Ils sont sans doute le peuple primitif.

diens (1). Ce pays touchait vers l'Ouest à celui des Orites, tribu de Gédrosiens, ou bien de Balluches sauvages. Les noms des uns et des autres se sont conservés jusqu'à nos jours : les Arabites étaient ainsi nommés du fleuve Arabius ou el Mend, à l'embouchure duquel on trouve encore actuellement la ville d'Araba, près de Dioul, à côté du Porto dos Ilhros (2); ils étaient séparés par ce fleuve des Orites, dont le nom subsiste encore aujourd'hui dans celui de Haur, ville à l'Occident du Mend. C'était un peuple indépendant, qui, à l'approche d'Alexandre, sauva cette liberté par l'abandon de tous ses biens et la fuite dans le désert, où le conquérant macédonien ne put l'atteindre (3).

Nous allons maintenant passer de ces contrées limitrophes de l'Inde dans le cœur de ce pays, au-delà du fleuve qui lui donne son nom, pour en examiner l'état durant la monarchie perse, et lors de sa décadence, quand le conquérant macédonien, par son expédition de l'Inde, fraya le premier aux Européens l'accès des extrémités de l'Orient.

---

(1) Arrien, *Ind.*, p. 184.

(2) Barros, *Decadas da Asia. Dec.*, IV, p. 290. Les cartes de Pottinger, comme celles de Kinneir, confirment ces notions.

(3) Arrien, VI, 21.

Avant cet évènement, Hérodote avait fait connaître aux Grecs une partie de l'Inde proprement dite; et ses récits, quelque incomplets et défectueux qu'ils soient, méritent notre attention.

« Les peuples les plus reculés à l'Orient, dit-il (1), qui demeurent en Asie, et sur lesquels on ait quelques données certaines, sont les Indiens; car, au-delà, il n'y a qu'un désert aride. Mais il y a beaucoup de peuplades indiennes qui ne parlent pas le même langage. Quelques-unes sont nomades; d'autres ne le sont pas; d'autres encore demeurent dans les marais du fleuve (de l'Indus), et mangent des poissons crus, qu'ils prennent à l'aide de canots faits avec des joncs. Une seule touffe de jonc suffit pour faire un canot (2). Ces Indiens tirent de ces roseaux encore

(1) Hérod., III, 98.

(2) Le jonc dont parle Hérodote est, selon nous, le bambou, qui se trouve justement dans ces contrées. Thevenot, II, p. 158. Sa grosseur est aussi fort exagérée par d'autres écrivains. Ctes. *Ind.*, cap. 6 donne les indices suivants, qui peuvent peut-être conduire le botaniste à de nouvelles conclusions. « Le jonc indien, dit-il, est de différentes grosseurs; le plus fort est si gros, que deux hommes ne peuvent l'embrasser, et aussi haut qu'un mât : il est des deux sexes; le mâle, qui est très-fort, n'a pas de moelle, tandis que la femelle en possède. »

verts, des fibres qui, battues et tressées, leur servent à faire des habits, qu'ils portent en guise de cuirasse.

La remarque de l'auteur, que les Indiens se divisent en différentes peuplades, doit prévenir en sa faveur; car combien de fausses idées ne sont-elles pas nées de l'opinion contraire? Il commence par distinguer les Indiens nomades des autres; il en cite ensuite qui vivaient de la pêche, et dont il indique la demeure. Ceux-ci habitent les marais de l'Indus, et se nourrissent de poissons. Ils demeuraient certainement dans le voisinage des bouches de l'Indus, près des Arabites, avec lesquels peut-être ils ne faisaient qu'un peuple. Le sol de ces contrées est un présent du fleuve, et a dû nécessairement former des marais dans les premiers temps. La chaleur excessive et la sécheresse continue rendent encore de nos jours ce pays si malsain, que les Européens n'y vont point, ou qu'ils ne peuvent y demeurer long-temps; ce qui fait qu'il a été jusqu'ici presque entièrement inconnu (1). Mais les voyageurs anglais les plus

(1) Les meilleurs renseignements sur ce pays se trouvaient réunis dans RENNEL, *Memoir*, p. 180, etc., et dans D. VINCENT, *Periplus of Nearchus*, etc. Nous en avons aujourd'hui une description exacte dans POTTINGER, *Travels*, 342-382, accompagnée de la carte la plus détaillée des bouches de l'Indus.

modernes ont éclairci cette obscurité; et les relations de Pottinger, envoyé à la suite d'Ellis chez les Umirs, souverains actuels de Sinde, ont aussi confirmé l'exactitude du récit d'Arrien. On comprend sous le nom de Sinde le Delta de l'Indus, et les districts situés au-dessus de ce fleuve jusqu'au confluent de l'Acésine (Ienaub). Ce pays peut être comparé à la vallée inférieure du Nil. Le climat, la nature du sol, et les débordements de l'Indus, justifient ce rapprochement. En effet, les bouches de l'Indus paraissent avoir changé presque autant que celles du Nil; il ne faut donc pas s'attendre à retrouver chaque endroit tel qu'il est décrit par les anciens. Cependant, en admettant avec Pottinger que le pays où régnait Musicanus, contre lequel combattit Alexandre, se trouve dans le Chanduki, au-dessus du Delta, et que le port principal, le Kurachi d'aujourd'hui, près de l'embouchure de l'Indus, est le Crocala d'Arrien, on ne cherchera plus l'ancienne capitale Pattala dans le Tatta actuel, mais à l'entrée du Delta dans la contrée de l'Hydrabad moderne (1).

(1) Arrien, VI, 17, dit expressément que Pattala était située à la pointe du Delta de l'Indus. Nous laissons aux géographes le soin d'examiner ce point plus exactement et de déterminer les détails.

« Il y a plus au Nord, continue Hérodote (1), d'autres Indiens qui sont nomades, et qui s'appellent Padéens. Ils ont la coutume, à ce qu'on dit, de tuer et de manger, dans un festin, celui d'entre eux qui tombe malade ou se fait vieux: voilà pourquoi on ne voit presque pas de vieillards chez eux; car on les tue même avant qu'ils soient malades, pour que leur chair, à ce qu'ils disent, ne se gâte pas. Il existe encore d'autres Indiens qui ont pour habitude de ne pas tuer un être vivant, de ne pas cultiver la terre, et de ne pas bâtir de maisons. Ils ne se nourrissent que d'herbes. Il vient chez eux, sans la moindre culture, une espèce de millet qu'ils font cuire et mangent avec son enveloppe. Celui qui tombe malade reste abandonné dans les déserts, et personne ne s'inquiète de sa vie ni de sa mort. Tous ces Indiens se livrent publiquement au coït, comme les animaux; et ils ont tous la même couleur, qui ressemble à celle des Éthiopiens. Leur semence n'est pas non plus blanche comme chez les autres hommes, mais noire comme chez les Éthiopiens. Ils demeuraient en dehors et au Sud du territoire perse, et ne craignaient nullement le roi Darius. »

---

(1) Hérod., III, 99-101.

Par ces derniers mots Hérodote fixe en général les demeures de ces peuplades. Ce sont des Indiens méridionaux établis au-delà de l'Indus, car Darius avait étendu son empire jusqu'à ce fleuve; mais ces peuples ne lui étaient pas soumis. On ne peut donc pas penser à d'autres contrées qu'à celles qui touchent de plus près à l'Indus inférieur, c'est-à-dire à la province de Sinde, ou au pays entre Multan et Guzerat. Quoique les connaissances modernes sur ces pays soient encore fort incomplètes, nous en savons cependant assez pour expliquer les traditions que nous a conservées le père de l'histoire.

Les demeures des Padéens sont déterminées par Hérodote, dans le passage de sa description, où il dit « qu'ils demeurent à l'Est des Indiens ichtyophages. » Or, s'il faut les chercher à l'embouchure de l'Indus, il s'ensuit naturellement qu'ils habitaient au-dessus de Guzerat. Cela explique également leur nom, qui vient probablement du fleuve Paddar, dont les rivages leur offraient des pâturages pour leurs troupeaux. Il y a près de ce fleuve de longues plaines sablonneuses qui s'étendent jusqu'à Multan, et où erraient, anciennement comme aujourd'hui, des tribus indiennes sauvages : de plus, une partie de la presqu'île est remplie de ces hordes, qui, peu ou point civilisés, se rap-

prochent de l'état de barbarie (1). Hérodote les appelle, dans deux autres endroits, Calantiens ou Calatiens (2); et cette dénomination paraît dériver immédiatement de leur nom indien Calles ou bien Coulis, Couleries (3).

Leurs brigandages entravèrent toujours le commerce de Guzerat; et la coutume, rapportée par Hérodote, de manger de la chair humaine, s'est constamment conservée dans ces contrées; car Thevenot remarque encore que, peu de temps avant son arrivée, on en avait exposé en vente aux marchés de Debca (4). Hérodote dit, dans un autre passage, qu'ils avaient la coutume de manger leurs père et mère (5). Quoique nous ne puissions répondre de la vérité de cette assertion, c'est du moins une tradition vraiment in-

---

(1) Sprengel, *Geschichte der Maratten* (Histoire des Marattes), p. 17, 30.

(2) Hérod., III, 38, 97. Ce nom n'est chez lui qu'une dénomination générale de ces mêmes Indiens méridionaux; c'est du moins ce qui résulte de ce qu'il en dit.

(3) Barros, *Decadas da Asia*, IV, p. 298, et Sprengel, l. c.

(4) Thevenot, II, p. 18. Les relations les plus modernes viennent à l'appui de ces faits. Selon Elphinston, ces contrées sont habitées par la tribu des Visoris, qui est sauvage et mange de la chair humaine. *Elphinston's Account*, p. 28.

(5) Hérod., III, 38.

dienne; car elle se retrouve, environ deux mille ans après Hérodote, presque littéralement dans Marco-Polo (1), le premier voyageur moderne à qui nous devions, comme l'antiquité à Hérodote, des notions plus exactes sur les Indes orientales.

Les Indiens herbivores, qui ne tuent aucun être vivant, et qu'Hérodote distingue des autres peuples, ne peuvent non plus être méconnus. L'aversion pour les viandes est, il est vrai, fort commune parmi les Indous; mais elle se trouve également chez leurs voisins, connus actuellement sous le nom de Marattes (2), dont les ancêtres, comme nous le montrerons par la suite, avaient toujours occupé le même pays. L'espèce de millet dont parle Hérodote ne peut laisser de doute à cet égard, quoiqu'il n'en donne point de description scientifique; car qui ne sait que le riz est la nourriture principale de ces peuples, et qu'il est, pour ainsi dire, indigène dans leur pays? Ce qu'il ajoute sur les mœurs grossières de toutes ces peuplades s'accorde fort bien avec leur genre de vie sauvage et guerrière; de même que ce qu'il dit de leur couleur, qui est, dans les parties méridionales de l'Inde, ou tout-à-fait ou

(1) Marco-Polo dans Ramusio, II, p. 53.
(2) Sprengel, l. c.

presque noire (1). Mais quant à ce qu'il rapporte de la couleur noire de leur liqueur seminale, il est probable qu'il s'est trompé, comme le remarque un célèbre anatomiste moderne (2).

Après ces éclaircissements préliminaires, il nous sera facile de résumer les récits d'Hérodote sous quelques remarques générales.

1° Son Inde embrasse, en partie, les pays situés au Nord ou le petit Thibet, connus aussi de Ctésias, avec la contrée du Caboul, en partie ceux qui s'étendent vers le midi jusqu'à l'embouchure de l'Indus, et au-delà de ce fleuve jusqu'au Paddar et aux confins de Guzerat. Il savait de ces pays justement ce qu'on y racontait, avant tout, aux étrangers, c'est-à-dire les choses les plus surprenantes et les plus merveilleuses : genre de récits qu'on retrouve encore dans le voyage de Marco-Polo. Ceux d'Hérodote sont ordinairement conformes à la vérité, et il ne se laisse induire en erreur que lorsqu'il n'est pas à même d'arriver à la certitude.

2° L'assertion de cet auteur, que l'Inde se terminait à l'Est par un désert aride, s'explique aussi d'elle-même. Cette opinion doit paraître étrange, car elle repose sur une erreur. Plusieurs

(1) Pottinger, *Travels*, p. 378.
(2) Sommering, Vom Neger, p. 39.

indices montrent qu'il existait déja de son temps des traditions sur les grands empires de l'Inde intérieure contemporains de la monarchie perse. Mais l'Inde septentrionale et méridionale, ou du moins ce qu'en connut Hérodote, aboutissait en effet à des déserts arides; vers le Nord, au désert de Cobi; vers le Sud, à la région sablonneuse qui s'étend de Guzérat jusqu'à Multan. Voilà ce qui conduisit Hérodote à l'idée que toute l'Inde finissait, à l'Est, par un désert (1).

Ces idées durent s'effacer naturellement après l'invasion d'Alexandre dans les Indes. Cette grande expédition répandit une nouvelle lumière sur les contrées où il pénétra.

Ces contrées comprennent actuellement les provinces de Lahore et de Multan, qu'on désigne par le nom générique de Panjab ou pays des cinq fleuves, parce qu'elles sont arrosées par l'Indus, qui forme la limite occidentale du Panjab, et par cinq autres fleuves qui prennent leur source dans les montagnes limitrophes du Nord, et qui se dirigent au Sud-Ouest vers le fleuve principal auquel ils se réunissent. Les anciens noms de ces fleuves, tels qu'ils sont écrits

(1) Dans la grande carte de l'Inde de Rennel, on trouve indiquées ces régions sablonneuses dans toute leur étendue.

dans les relations des compagnons d'Alexandre, paraissent être, selon toute probabilité, d'origine perse, et voilà pourquoi on n'y retrouve pas la ressemblance si ordinaire avec les noms indiens modernes. Le premier de ces fleuves, à compter de l'Indus, est l'Hydaspe, nommé Behut par les Indiens; il se joint au second, Acésine ou Ienaub; et tous deux confondent leurs eaux avec le troisième, Hydraote ou Rauwee. La jonction de ces fleuves a lieu dans le Lahore; ils traversent ensuite, comme un seul fleuve, le Multan, situé plus au Sud, et finissent par se jeter dans l'Indus, près de la ville de Multan, sous le 30° 31′ de latitude Nord. Le quatrième fleuve est l'Hyphase ou Beyah (jusqu'où parvint Alexandre), qui, après avoir reçu le Setledge, forme la frontière orientale du Lahore et du Multan, et se dirige, presque en ligne parallèle avec les autres fleuves, vers l'Indus, qu'il atteint plus au Sud sous le 29° ½ de latitude septentrionale.

Ce fertile pays fut le théâtre des conquêtes d'Alexandre (1). Ce monarque avança jusqu'à

(1) La marche d'Alexandre est tracée avec exactitude sur l'excellente carte de Rennel (*The countries situated between the sources of the Ganges and the Caspian Sea*) jointe à son *Memoir*, etc., p. 200; et on la connaît mieux encore, depuis les recherches d'Elphinton (*Account*,

l'Hyphase, où le mécontentement de ses guerriers le força de rétrograder, quand il était déja parvenu à moitié chemin du Gange (à compter de l'Indus), terme qu'il avait fixé à ses victoires. Il fit sa retraite par une autre route que celle par où il était venu; il tourna au Sud, traversa le Multan, et suivit le cours de l'Indus jusqu'à son embouchure (1). Là il se sépara de sa flotte, qui rangea les côtes jusqu'au golfe Persique et aux bouches de l'Euphrate; et lui-même passa par le milieu des déserts de la Gédrosie et de la Caramanie, marche comme aucune armée européenne n'en a fait depuis, et il arriva en vainqueur à Suse et à Babylone.

C'est ainsi qu'une partie assez considérable

---

p. 501, etc.), qui, en revenant de Caboul, passa par le Panjab. Cette dernière contrée est, selon lui, un pays fertile, malgré le triste état où elle se trouve actuellement; mais n'égale pas, en fécondité naturelle, le Bengale et les pays du Gange, qui ont été et sont encore aujourd'hui les plus riches de l'Inde.

(1) Il est certainement digne de remarque que tant de données d'Arrien, insignifiantes en apparence soient confirmées par les relations modernes. POTTINGER, *Travels*, p. 9, rapporte aussi le bruit extraordinaire des vagues qui se brisent avec impétuosité là où les eaux de l'Indus se jettent dans l'Océan : ce fut ce bruit qui causa une si grande frayeur aux Macédoniens.

de l'Inde sortit tout-à-fait de l'obscurité, et cela justement à la fin de la période perse. L'état de ces contrées était alors certainement le même qu'il avait été sous la dynastie perse; car, lorsque Alexandre y entra, il y régnait la plus profonde tranquillité : aucune trace des révolutions violentes, tout au plus de petites querelles entre les princes du pays. Le tableau que les compagnons d'Alexandre nous tracent de l'Inde s'accorde donc aussi avec l'époque qui nous occupe, et sous ce rapport seul il mériterait notre attention, lors même qu'il ne renfermerait pas tant de faits intéressants.

Tout le district de Panjab se présente dès ce temps-là comme un pays très-peuplé et partout cultivé. Parsemé de villes florissantes, tous ses habitants avaient des institutions politiques, différentes les unes des autres. Ces tribus étaient toutes, sans exception, fort guerrières : les compagnons d'Alexandre les reconnaissent pour les plus braves de l'Asie, et l'armée invincible des Macédoniens fut tellement déconcertée par leur résistance opiniâtre, que la crainte des nations encore plus puissantes, qu'on disait habiter les rivages du Gange, ne contribua pas peu à la désobéissance des soldats, et par suite à la retraite d'Alexandre. La couleur de ces Indiens n'était pas aussi noire que celle des Éthio-

piens, mais seulement d'un brun-foncé. Ils n'étaient pas énervés par la mollesse; ils avaient une taille élevée et svelte, et une agilité dans les mouvements qui y répondait (1).

Le Panjab, comme le reste de l'Inde, était composé d'une quantité d'états plus ou moins grands et indépendants l'un de l'autre. Au-delà de l'Indus, jusqu'à l'Hydaspe ou Behut, régnait le rajah d'Attock ou de Taxila, qui devint allié d'Alexandre, après avoir acheté sa faveur par un présent de deux cents talents, trois *mille bœufs*, dix mille brebis et trente éléphants. Sa ville était la plus grande de celles qui se trouvaient placées entre les fleuves dont nous avons parlé, et, quoiqu'il fût un des princes les moins puissants de l'Inde, son présent prouve jusqu'à quel point on s'occupait chez lui de l'éducation du bétail. Son territoire touchait au Nord à *celui d'un* autre rajah, Abisarus, qui se soumit aussi (2).

Mais un prince beaucoup plus puissant régnait au-delà de l'Hydaspe, et s'opposait au conquérant étranger avec des forces considérables. Les historiens grecs lui donnent le nom de Porus, qui a pu être un titre anssi bien qu'un

---

(1) Arrien, V, 4.
(2) *Ibid.*, V, 8.

nom propre, puisqu'il s'applique encore à un autre rajah (1). Il avait une armée de trente mille hommes de pied, quatre mille chevaux, deux cents éléphants, et trois cent cinquante chars de guerre: il était donc au nombre des grands monarques de l'Inde. Il avait toujours été ennemi de Taxile (2); preuve que la désunion des princes indiens seconda les projets d'Alexandre, comme elle a servi de nos jours, aux succès des Anglais. Au reste, le genre de vie et la cour de ces rajahs étaient alors les mêmes qu'aujourd'hui. Ils paraissent en public sur des éléphants de parade, et leur puissance s'évalue ordinairement d'après le nombre de ces animaux qu'ils possèdent. Des vêtements fins de coton sont le costume général des grands; ils les jettent sur les épaules, ou ils s'en enveloppent la tête. On teint les barbes de diverses manières, en blanc, en rouge-clair, en bleu, ou d'une autre couleur foncée. On porte des boucles d'oreilles en ivoire qui sont d'un grand prix, et tout homme riche fait porter un parasol sur sa tête. Il n'existe pas moins de différence dans la chaussure, qui d'ordinaire est

(1) Arrien, V, 9, 21. Dans les annales indiennes, il est cité sous le nom de Pur, si toutefois ce n'est pas une fiction. Dow, *History of Hindostàn*, I, p. 24.

(2) Arrien, V, 18.

d'autant plus élégante et plus haute, que le rang est plus élevé (1).

Ces circonstances et plusieurs autres montrent clairement que les mœurs, comme les constitutions politiques de l'Inde, étaient alors ce qu'elles sont restées depuis. Mais il se présente ici un autre phénomène qui attire toute l'attention de l'historien. Alexandre, après avoir passé l'Acésine ou le Iénaub, rencontra d'autres peuples qui n'étaient pas sous la domination de princes, mais qui avaient des constitutions républicaines. Il trouva ces républiques indiennes, dont faisait partie Nysa, en-deçà de l'Indus, placées entre les fleuves Acésine et Hyphase (Iénaub et Beyah), c'est-à-dire dans la partie orientale de la province de Lahore, ainsi que dans le Multan méridional jusqu'à l'Indus. Plus loin, le long de la rive gauche de l'Indus, après sa jonction avec l'Hyphase, paraissent de nouvelles peuplades soumises comme celles du Nord à la suzeraineté des rajahs. A ces peuples libres viennent se joindre dans le Lahore les Cathéens, les Adrastiens et quelques autres, dans le Multan, les Malliens et les Oxydraques, et la tradition en nomme de plus puissants encore

(1) Arrian., *Ind.*, *Op.*, p. 179, 180.

au-delà de l'Hyphase, plus près du Gange (1).

Des républiques sont une chose trop rare en Asie, pour ne pas fixer l'attention de l'observateur; mais elles la méritent surtout quand on les découvre dans des temps aussi reculés, et dans des pays aussi éloignés. Nous allons réunir avec soin les traits isolés que l'histoire nous a conservés, et ensuite essayer de trouver dans l'Inde moderne quelques traces qui puissent nous conduire à de plus grands éclaircissements.

La constitution de tous ces états était aristocratique. Il est dit de tous ces peuples sans exception, qu'ils étaient sous la domination des citoyens d'un rang plus élevé. Ils avaient ordinairement un sénat, qui, à Nysa, une de leurs villes, se composait de trois cents membres, entre les mains desquels reposait la souveraineté (2). Quant aux autres, le nombre n'en est point indiqué; mais il paraît avoir été considérable. Les Oxydraques (aujourd'hui les habitants d'Outch, au-dessous du Multan) députèrent vers Alexandre cent cinquante de leurs premiers citoyens (3). Les Malliens (dans le Multan) étaient le plus puissant de tous ces peuples, et Alexan-

(1) Arrien, V, 22; VI, 6, 14.
(2) *Ibid.*, V, 1, 2.
(3) *Ibid.*, VI, 14.

dre exigea d'eux une ambassade de mille de leurs citoyens les plus distingués (κρατιστεύοντες) (1). Ces préposés s'appellent tantôt nomarques (2), tantôt autocrates (αὐτοκράτορες), ou bien généralement magistrats (τέλη), sans qu'il soit possible de déterminer exactement leurs rapports entre eux: cependant les nomarques et les autocrates sont expressément distingués les uns des autres (3).

Toutes ces peuplades sont présentées comme très-guerrières, et en partie très-nombreuses et très-puissantes. Elles résistèrent à Alexandre avec une énergie et une valeur qu'il n'avait trouvées presque nulle part. Les combats furent toujours extrêmement sanglants, et les conquêtes devinrent d'autant plus difficiles aux Macédoniens, que les villes étaient non-seulement for-

---

(1) Arrien, l. c.

(2) On appelle ordinairement nomarques chez les Grecs les préposés de provinces: ce seraient donc les magistrats inférieurs, opposés comme tels aux αὐτοκράτορες ou aux supérieurs. Diodore ne fait mention que d'une seule de ces villes qu'il appelle Hyala, dont la constitution aurait été semblable à celle de Sparte. Il y aurait eu deux rois ou chefs, dont la dignité suprême aurait été héréditaire dans deux maisons. Ceux-ci auraient commandé dans les guerres. La puissance suprême se serait trouvée entre les mains du conseil des anciens. Dion, II, p. 241.

(3) Arrien, l. c.

tifiées par des murailles et des remparts, mais renfermaient encore d'ordinaire dans leur intérieur une citadelle. Leurs camps en rase campagne étaient quelquefois entourés d'un triple rang de chars : la multitude de ces chars n'est pas moins surprenante que le nombre des bateaux qu'Alexandre put rassembler dans leur pays. L'exemple de Sangala, capitale des Cathéens, montre combien leurs villes étaient riches et populeuses : à la prise de celle-ci, dix-sept mille habitants périrent, sept mille furent faits prisonniers, et en outre cinq cents chevaux et trois cents chars tombèrent au pouvoir du vainqueur (1). Mais beaucoup de tribus aimèrent mieux quitter leurs villes, et se retirer dans le désert qui borde le Multan à l'Est, que de se soumettre au conquérant étranger.

Cependant, au milieu de ces guerriers, vivent les brachmanes ou brames, qui forment une classe à part. Il y a des villes particulières de brames (2), et il est aussi question de brames dans d'autres endroits, où ils suscitèrent même une révolte fort dangereuse contre Alexandre (3).

C'est enfin un singulier phénomène que de

(1) Arrien, V, 23, 24.
(2) *Ibid.*, VI, 7.
(3) *Ibid.*, VI, 16.

voir ces peuplades, au dire des Grecs, célébrer leur liberté et leur constitution comme un don de Dionysus ou de Bacchus. Cette assertion déja émise à l'égard de Nysa, ville située en-deçà de l'Indus, paraît avoir été embellie par des additions grecques (1); elle se reproduit encore au sujet des républiques des Malliens et des Oxydraques, les plus puissantes de toutes, et elle paraît se rapporter également à toutes les autres (2).

Voilà ce que l'histoire nous a transmis sur ces états. Il se présente d'abord une question importante : Quelles sont en général ces peuplades indiennes? S'en est-il conservé quelques débris, ou se sont-ils entièrement effacés dans la longue série des siècles?

Cette question se résout facilement par l'histoire indienne. Les pays occupés par ces tribus furent de tout temps le berceau de la caste des guerriers ou des Rasboutes (Radipoutes), dont les Marattes, actuellement si fameux, et les Seiks sont des branches. La caste des guerriers d'un grand peuple a naturellement sa résidence dans les parties du pays qui sont les plus exposées aux agressions du dehors (comme fut, pour les Égyptiens, la Basse-Égypte); or l'Inde ne pou-

(1) Arrien, V, 1.
(2) *Ibid.*, VI, 14.

vait être attaquée que par le pays qu'habitaient ces peuples belliqueux. On sait aussi, par l'histoire de l'Inde, que, malgré toutes les révolutions qui l'ont ébranlée, ces tribus n'ont jamais été tout-à-fait détruites ou expulsées de leurs demeures, mais tout au plus rendues tributaires pour quelque temps (1). Leur pays est plein de vallées resserrées et de défilés : les plaines y sont entourées de montagnes, et une multitude de places fortes et de châteaux en rendait la conquête encore plus difficile. Même sous la domination mongole, les peuples ne furent vaincus qu'en apparence : on leur prit parfois leurs places fortes; mais cela n'étouffa pas l'esprit d'indépendance et de liberté, qui ne s'attache pas à des remparts ni à des murailles. Dans les cas extrêmes, ces Indiens préféraient la fuite dans le désert à la soumission et à l'esclavage (2).

---

(1) Rennel, *Memoir.*, etc., p. 230. Sprengel, *Histoire des Marattes*, p. 16. Le nom de Marattes n'appartient qu'aux temps modernes; selon Sprengel (p. 40), on ne l'emploie que depuis le milieu du dernier siècle. Ils s'appelaient auparavant Rasboutes.

(2) Selon Elphinston (p. 6), la classe élevée des habitants de Panjab consiste encore aujourd'hui en Radipoutes; l'inférieure en Iauts. Ceux-ci sont petits, noirs, d'un extérieur désavantageux : les Radipoutes, au contraire, sont bien faits et ont le nez aquilin.

En admettant que ces nations aient formé la caste guerrière des Indiens, la vigoureuse résistance qu'elles opposèrent à Alexandre s'explique d'elle-même. Mais d'ailleurs leur nom même prouve cette supposition. Une des dénominations les plus ordinaires de cette caste, est, outre celle de Rasboutes, celle de Ketri, Cheteri ou Chitry. C'est souvent le nom de la caste entière (1), quoique originairement il ne semble avoir été que le titre d'une tribu particulière, établie dans la partie orientale du Multan (2); et c'est justement dans cette même contrée que nous trouvons dès le temps d'Alexandre, les Catheri (3), une des tribus républicaines vaincues par ce conquérant. Celui qui a pu se convaincre de la stabilité des noms indiens, par l'histoire ancienne et moderne, ne regardera pas cette preuve comme peu intéressante. Il est donc prouvé

---

(1) Forster, *Travels*, etc., p. 188; Rennel, *Memoir*, etc., 123, 130.

(2) Thevenot, II, p. 184. La même chose est constatée par Elphinston, p. 15, qui, en retournant par le Multan, en visita la capitale, dont l'étendue est encore de quatre milles anglais. Elle est maintenant sous l'autorité d'un gouverneur nommé par le roi de Caboul.

(3) Diod., II, p. 231; Arrien, V, 22. Ce dernier les appelle Cathéi, nom que Wesseling a, selon nous, transporté à tort dans Diodore.

que ces anciens peuples ne sont autres que les ancêtres des tribus qui habitent aujourd'hui ces contrées (quoique de nos jours elles aient leur territoire au Nord et au Sud), savoir les Seiks et les Marattes. On a droit aussi de supposer que ce qu'on nous mande de ceux-ci contiendra des éclaircissements sur l'antiquité; et cette espérance est fortifiée par les renseignements modernes qui nous sont déja parvenus.

L'amour de l'indépendance a encore maintenant, dans cette nation, toute sa force, et les traces des constitutions républicaines n'y sont nullement effacées. C'est dans cet état que la trouvèrent les Portugais quand ils établirent leurs premières relations avec les Rasboutes et les contrées qu'ils occupent. Sa constitution était républicaine, mais aristocratique (1). Les renseignements les plus récents (2) nous apprennent qu'elle est actuellement tout-à-fait républi-

---

(1) Barros, *Asia*, *Decas* IV, p. 545. « Estes Rabutos eram da mais nobre gentes que senhorcavam aquella terra da Guzerate, e são homens grandes, e não tem a religião de Baneanas (*caste descommerçants*), armados, e em bons cavallos descem das montanhas. Governão-se os Rasbutos em republica, per os mais velhos, repartidos em senhorias.

(2) Ces renseignements se trouvent dans Forster, *Travels*, etc., p. 211, etc. Les Seiks ne faisaient pas originairement

caine. Les Seiks forment un certain nombre de républiques militaires, qui, en cas d'agressions du dehors, ont coutume de se réunir pour la défense commune. C'est ainsi qu'agirent leurs prédécesseurs, les Malliens, les Oxydraques et autres, au moment de l'invasion du conquérant macédonien, et avant lui, contre les attaques des rajahs du Nord, qui n'étaient pas plus amis des républiques qu'Alexandre (1). « Leur constitution, dit le voyageur anglais (2), paraît, au premier aspect, aristocratique; mais un examen plus approfondi apprend qu'elle mérite plutôt le nom de démocratique. Aucun de leurs citoyens ne jouit de titre ou de distinction honorifique; leurs chefs sont uniquement considérés comme commandants militaires. Dans la société politique règne l'égalité de rang, qu'aucune classe,

---

un peuple particulier, mais seulement une secte religieuse qui date du XVIe siècle, et dont le fondateur fut leur prophète Nanok, mort en 1539. Ils restèrent même longtemps dans cet état de secte, sous neuf chefs de leur culte, jusqu'à ce que des vexations les contraignissent à devenir parti politique. Ils vainquirent alors leurs ennemis, les Afghans et les Mongols, et étendirent, dans le cours du siècle dernier, leur domination sur la plus grande partie du Panjab, et encore plus loin vers le Gange.

(1) Arrien, V, 22.

(2) Forster, l. c.

quelque puissante qu'elle soit, n'ose détruire. Les assemblées du peuple sont militaires; chaque membre donne son vote, et la majorité décide. »

Mais, malgré cette apparence démocratique, on voit, par le récit même de l'écrivain, que ces assemblées populaires ne se tenaient qu'au moment des invasions, et qu'elles n'ont jamais été convoquées depuis les guerres contre les Afghans. Il semble plutôt que l'aristocratie ait régné habituellement parmi ces tribus, et qu'elle ne se soit transformée en démocratie que dans les cas d'une résistance commune contre des tyrans puissants : quoi qu'il en soit, il est clair du moins que le goût des constitutions républicaines s'est toujours conservé parmi elles. Les Marattes, peuple semblable aux Seiks, le prouvent encore mieux. Quoiqu'ils aient des princes ou des rajahs, c'est chez eux une chose fort ordinaire, qu'un certain nombre de grands, surtout de familles de brames, s'emparent du gouvernement, et changent sa constitution monarchique en oligarchie ou en aristocratie (1) : car, quoique ces pays soient le siége de la caste des guerriers, des brames s'y sont répandus, ainsi que dans le reste de l'Inde; et l'esprit belliqueux de la tribu principale s'est emparé d'eux, ainsi que

(1) SPRENGEL, l. c., p. 102, 105.

des cultivateurs et des commerçants. « Le caractère de l'Indou du Nord diffère de celui de l'Indou du Sud. Dans le Panjab, le paysan est guerrier, et le brame ceint l'épée sans hésiter. Jamais on ne sort de chez soi sans armes; le marchand et l'ouvrier, lors même qu'ils ne font que quelques lieues, sont armés de pied en cap, et, dans quelques contrées, le laboureur porte la lance, même en cultivant la terre (1). »

Les mêmes phénomènes se voient du temps d'Alexandre. Les brames alors n'étaient pas seulement disséminés de tous côtés; mais ils avaient leurs propres villes, où ils se défendaient avec la même opiniâtreté que les autres habitants du pays, contre les attaques du conquérant macédonien (2). Deux raisons nous font présumer que les chefs de ces états, comme chez les Marattes d'aujourd'hui, étaient, sinon tous, du moins pour la plupart, des brames. 1° C'est ainsi que s'explique la singulière tradition, d'après laquelle ces constitutions républicaines étaient l'œuvre de Dionysus ou de Bacchus. L'idée que se faisaient les Grecs du Bacchus indien, ainsi que plusieurs articles de sa mythologie, semblent mettre hors de doute que sa fable

(1) Forster, *Travels*, dans la préface.
(2) Arrien, VI, 7.

ne devait son origine qu'au Brama des Indiens. On ne pourra donc pas s'étonner que la caste qui présidait à son culte, se regardant comme cause de la civilisation en général, voulût surtout passer pour avoir provoqué les institutions politiques. 2° Cette conjecture devient encore plus vraisemblable, si l'on considère que les brames sont nommés expressément comme auteurs des troubles qui furent suscités dans leur pays contre Alexandre (1). Comme on n'attaquait pas leur religion, qu'est-ce qui put les porter à se soulever, si ce n'est la jalousie qu'ils éprouvaient de se voir frustrés de leur part au gouvernement? Cette conjecture, si elle est fondée, nous prouve encore combien, malgré tant de commotions qui ont agité les pays de l'Asie orientale, leurs constitutions et leurs mœurs sont restées les mêmes à toutes les époques. Dans nos recherches générales sur les Indiens, nous donnerons des éclaircissements plus détaillés sur l'origine et la nature du républicanisme parmi eux.

C'est à ce pays que finit la lumière brillante répandue sur l'Inde par l'expédition d'Alexandre. Ce ne fut que son successeur Séleucus Nicator qui arriva jusqu'au Gange, de tout temps centre de la civilisation et de la religion indien-

(1) ARRIEN, VI, 16.

nes. La tradition seule apprit à Alexandre l'existence de l'empire puissant des Prasiens (dans le Bengale et l'Oude actuels), et de la capitale Palienbothra (dans le voisinage de la ville moderne de Patna), qui depuis a été souvent regardée comme la capitale de toute l'Inde (1). Le bruit qui courait sur la quantité de leurs éléphants et de leurs guerriers effraya tellement l'armée des Macédoniens, jusqu'alors invincible, que, malgré la volonté de son chef, elle exécuta sa retraite. Quelque exagérés que ces rapports eussent paru d'abord à Alexandre, les temps qui lui succédèrent firent voir qu'ils n'avaient été rien moins que dénués de fondement.

---

(1) Arrian., *Ind.*, p. 175. Sur la position de Palienbothra (Patelputher), *voyez* mon traité *De Græcorum notitiâ Indiæ*, *in Commentationibus Societ. Gött.*, vol. X, p. 139.

DEUXIÈME SECTION.

CONSTITUTION POLITIQUE DE LA MONARCHIE PERSE.

CHAPITRE PREMIER.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL ET HISTORIQUE DE CETTE CONSTITUTION.

Lorsqu'on se propose de tracer la constitution de la monarchie perse, il devient indispensable de jeter d'avance quelques regards sur l'histoire antérieure de la nation, sur son origine, son analogie avec les peuples limitrophes; car c'est de ces derniers qu'elle tenait la plupart de ses institutions, quoique bien des choses y eussent été changées selon les besoins du temps et les circonstances.

Les Perses faisaient partie de la grande peuplade qui avait occupé les pays entre le Tigre et l'Indus, et entre l'Oxus et la mer des Indes. Le teint et les traits de la figure les distinguent

trop visiblement de leurs voisins au Nord, les Mongols, et des Indous au Sud, pour qu'on puisse leur attribuer la même origine. La langue les sépare des peuples à l'Occident, appartenant à la race sémitique ou arabe; car, s'il est reconnu qu'une tout autre famille de langues régnait en-deçà et au-delà du Tigre, nous sommes également en droit de supposer qu'une tribu tout-à-fait différente s'était fixée dans ces pays. Comme il résulte des débris des langues de la famille perse (1), ainsi que des témoignages exprès de l'antiquité (2), que les différents dialectes de cette

---

(1) Le zend, le pelvi et le parsi étaient des dialectes d'une même famille; cela est prouvé, selon nous, par les recherches que l'on trouve dans l'*Appendice au Zendavesta*, t. II.

(2) Strab., p. 1054. ἐκτείνεται δὲ τ'οὔνομα τῆς Ἀριανῆς μέχρι μέρους τινὸς καὶ Περσῶν, καὶ Μήδων, καὶ ἔτι τῶν πρὸς ἑῴαν Βακτρίων, καὶ Σογδιανῶν. Εἰσὶ γέρ πως καὶ ὁμόγλωττοι παρὰ μικρόν. « Ariana nomen usque ad partem quamdam Persarum et Medorum, et septentrionalium Bactrianorum et Sogdianorum extenditur; *sunt enim ferè ejusdem linguæ.* » Nous possédons ainsi dans ce passage important l'exacte indication des pays compris par Strabon sous le nom d'*Ariana* (Iran), savoir, la Perse, la Médie, la Bactriane et la Sogdiane, ainsi que le témoignage exprès que les langues parlées dans ces contrées n'étaient qu'autant de dialectes différents. L'autorité de Strabon est d'autant plus importante, qu'il était né dans le voisinage de la Perse, et qu'il a dû traiter ces objets dans son grand ouvrage perdu, la *continuation de Polybe*,

langue mère étaient réellement les branches d'un même tronc, il est également prouvé que les peuples qui les parlaient appartenaient à une même race primitive. On ne doit pas entendre par là que toutes les peuplades habitant ces contrées eussent appartenu à cette race. Même avant que les Arabes, le glaive d'une main et le Coran de l'autre, eussent soumis la Perse, il était fort naturel de voir des tribus du Nord et de l'Est venir s'y établir, vu qu'elle était située sur la grande route des nations, d'où l'espèce humaine se répandit de l'Orient dans l'Occident. Nous ne prétendons établir d'autre opinion, sinon que les peuples qui portèrent successivement le sceptre dans ces contrées sortaient de la même souche.

L'histoire nous présente ici les Mèdes, les Bactriens et les Perses comme les premiers peuples souverains. Mais elle dit aussi expressément qu'on ne comprenait pas seulement sous la dénomination de Mèdes ce peuple à qui on donna plus tard ce nom, et qui habitait dans la Médie proprement dite; mais qu'il faisait primi-

---

comprenant surtout l'histoire des Parthes. Voyez *Commentationes IV de fontibus Vitarum Plutarchi.* A l'égard des provinces de l'Est, *voyez* ELPHINSTON, p. 311 : les langues qu'on y parle lui paraissent aussi d'origine perse.

tivement une seule nation avec les Arii (1). Hérodote entend par Arii les habitants de la province d'Aria, ou plutôt ceux de tous les pays compris dans Strabon sous le nom d'Ariane, et, en Orient, sous le nom d'Iran (2). La Bactriane aussi en fait partie; les traces certaines de sa civilisation et de son empire florissant dès la plus haute antiquité nous conduiraient à la conclusion, que les Bactriens tenaient encore à la même souche, lors même que leurs propres traditions ne viendraient pas la confirmer. Hérodote, en spécifiant dans sa liste des peuples les Bactriens et autres comme des nations particulières, ne réfute pas cette opinion; car, outre l'analogie de leur costume et de leurs armes (3), il cite lui-même, dans d'autres passages, plusieurs de ces peuplades comme des tribus d'une même souche (4).

La ressemblance de leurs langues et de leur histoire indique clairement que les Perses et les Mèdes ne sont pas des peuples entièrement différents l'un de l'autre, mais deux branches différentes d'une même nation. Des mariages

(1) Hérod., VII, 62.
(2) Strabon, l. c.
(3) Hérod., VII, 64.
(4) Tels sont les Mardes, les Parétacéniens et autres.

entre ces deux peuples, et même entre leurs princes, comme le montre l'exemple de la mère de Cyrus, étaient très-fréquents. En admettant que les Perses et les Mèdes eussent une origine tout-à-fait différente, comment, après avoir dépendu tour-à-tour les uns des autres, et après la soumission définitive des Mèdes, la fusion de ces deux peuples étrangers l'un à l'autre par les mœurs et la religion se serait-elle opérée si promptement? Nous croyons donc pouvoir regarder les diverses peuplades de l'Iran comme autant de branches de la même famille, que nous comprendrons sous la désignation générique de Perse ou Médo-Perse (1), vu que les pays qu'elle occupait sont aussi compris sous le nom de Perse, pris dans une acception plus large.

La tradition des peuples de cette race a conservé des notions fort intéressantes sur leur origine, leurs demeures primitives et leurs progrès dans l'Iran. On les trouve en tête du Vendidat, un de leurs écrits sacrés les plus importants et, selon toute apparence, les plus anciens, et recueilli sous le titre de Zendavesta. Ses deux premiers chapitres (Fargards) contiennent ces

(1) Rhode (Traditions sacrées) les désigne avec justesse sous le nom de peuple du Zend, si le zend est considéré comme la langue primitive commune à toute la race.

traditions, qui ne sont pas présentées sous une forme allégorique qu'on ait besoin d'interpréter, mais sous une forme si historique, qu'il ne reste qu'à donner quelques éclaircissements géographiques (1). A l'exception des livres de Moïse (les Védas n'ont pas encore été traduits), nous ne possédons rien qui porte, autant que ces relations, l'empreinte de la plus haute antiquité; elles remontent au-delà des temps qui embrassent les empires connus de l'Orient, et sont visiblement l'écho d'un monde antérieur, et d'une époque où notre globe fut bouleversé par une grande catastrophe; fait dont la réalité est constatée par les ossements d'éléphants, de rhinocéros, de mammouths, et d'autres animaux des régions méridionales, qu'on trouve dans le voisinage même de la patrie de ces traditions. Ce serait une témérité de vouloir fixer leur âge par des dates chronologiques; mais si l'auteur du Vendidat, dont le siècle remonte, comme nous chercherons à le prouver ailleurs, bien au-delà de l'empire perse, et peut-être même de l'empire mède connu, les rassembla comme des traditions nationales d'une extrême antiquité, notre opinion paraît suffisamment confirmée.

---

(1) On les trouve imprimés dans les Appendices du second tome.

Ériène Veedjo, contrée riante, jouissant du climat le plus doux, et d'un été de sept mois contre cinq d'hiver, est présentée, dans cette tradition, comme le siége primitif de cette race. C'était l'Éden qu'Ormuzd avait créé; mais Ahriman, auteur de tout mal et principe de la destruction, frappa ce lieu d'un froid cruel, et ne lui laissa que deux mois d'été sur dix d'hiver. La grande tribu quitta donc ce paradis, et Ormuzd créa successivement seize autres endroits qu'il enrichit de ses bénédictions, et qui sont cités dans ces traditions.

Où était cette Ériène? Les éditeurs et les commentateurs du Zendavesta la placent dans la Géorgie, par conséquent dans les pays du Caucase (1). Mais le vice de cette hypothèse saute aux yeux, quand on considère l'ensemble de ce livre et l'indication des demeures postérieures : car on y trouve évidemment que la grande famille s'avance de l'Est vers l'Ouest, et non, comme il faudrait l'admettre d'après l'hypothèse, de l'Ouest à l'Est. Le premier endroit fortuné qu'Ormuzd fait rencontrer à ce peuple, dans sa migration, est Soghde, dont l'identité avec la Sogdiane ne peut être douteuse. Vien-

(1) Je ne conçois pas pourquoi M. Rhode, p. 63, m'attribue aussi cette opinion que je n'ai jamais partagée.

nent ensuite Mooré ou Maru dans le Korasan, puis Backdi ou Balk (la Bactriane), et ainsi de suite jusqu'au Fars proprement dit et aux pays limitrophes de la Médie et de l'Inde. La position primitive d'Ériène devait donc être à l'Est de Sóghde; et voilà que nous arrivons naturellement dans cette contrée, que d'autres sources nous ont déja indiquée comme le pays antique des traditions et des fables populaires. Cette contrée s'étendait à l'Est depuis la frontière de la Bucharie et la chaîne du Mustag et du Belur, jusqu'à la montagne limitrophe de l'Inde, le Paropamise, et au Nord, jusque dans le voisinage du mont Altaï : pays froids et d'un climat rude, qui ne jouissent présentement que d'un court été, mais où les restes d'une création antérieure prouvent incontestablement la vérité de cette tradition du Vendidat, que jadis la nature y était plus belle.

La température devenue plus rude, ayant forcé le peuple primitif de quitter ces lieux, Ormuzd créa ou prépara d'autres endroits sur lesquels il répandit ses bénédictions, et qui se trouvent renfermés dans le pays qu'on a désigné jusqu'à nos jours sous le nom d'Iran; car le peuple favorisé y transporta le nom de sa patrie, Ériène, évidemment le même qu'Iran. Mais d'où vient qu'il est fait mention, dans le Vendidat, non pas

d'un seul endroit, mais de seize endroits différents, jouissant tous de la fécondité la plus heureuse?

La solution de cette question nous semble ressortir de nos précédentes recherches. L'Irau ou la Perse, dans un sens plus large, n'est pas généralement fertile. Nous avons montré plus haut que sa fertilité dépend tout-à-fait de l'irrigation, qui s'y trouve répartie d'une main avare. Le pays contient, à côté de quelques districts favorisés par la nature, des déserts étendus et peu propres à être cultivés. Ces observations s'accordent avec le livre sacré. Ce sont des endroits particuliers qu'Ormuzd change pour son peuple en paradis; et il n'est rien dit des régions voisines ou intermédiaires. Nous laissons aux commentateurs du Zendavesta le soin d'appliquer à ces seize endroits leurs noms modernes; d'autant que nous n'aimons pas nous livrer à de simples conjectures. Mais, quoique quelques-uns de ces noms restent douteux, il est clair cependant que cette suite de pays marque la grande route des peuples, devenue par la suite celle du commerce, qui, de la Sogdiane, conduit, vers l'Ouest, par l'Oxus, en Médie et en Perse, et vers le Sud, par Hérat, Caboul et Candahar, à Arachotus, jusqu'aux limites de l'Inde. Il faudrait une connaissance plus approfondie du zend, ancienne langue de la race primitive, pour expliquer ces différents

noms avec certitude. Mais ce que nous en pouvons expliquer suffit pour obtenir le résultat que nous venons d'exposer.

En quittant ses premières demeures, la race primitive se montre dans ses traditions comme un peuple de pasteurs. Des chameaux, des chevaux, des bœufs et des brebis forment toutes ses possessions et ses richesses. Mais en émigrant elle change de manière de vivre. La tradition chante le premier de ses chefs ou rois, Dsemchid, qui, par ordre d'Ormuzd, répandit l'agriculture et l'éducation des troupeaux dans tout l'Iran. Il reçut d'Ormuzd les lois qu'il annonça : il fut pour ceux qu'il conduisait ce que Moïse fut pour les Israélites.

Lorsque Dsemchid et son peuple prirent possession de l'Iran, cette contrée était inhabitée, n'offrait aucune trace d'hommes ni d'animaux domestiques, et on n'y rencontrait que les bêtes sauvages du désert. Aussi la nature du pays ne permit pas aux nouveaux habitants d'embrasser tous le même genre de vie. Les uns s'établirent dans des demeures fixes et se livrèrent à l'agriculture; les autres, en bien plus grand nombre, continuèrent forcément leur vie nomade. Ainsi la diversité des occupations plutôt qu'une origine différente divisa cette race en plusieurs peuplades : les Bactriens et les Mèdes devinrent, grâce à l'agriculture et au commerce naissant,

dont les routes traversaient leur pays, des peuples riches et puissants; tandis que les habitants des montagnes et des steppes restèrent fidèles au genre de vie que leur prescrivait la nature de leurs habitations.

Dans cette dernière catégorie entrent les Perses, qui font partie de la grande race dont nous nous occupons. L'observation qui se présente la première à l'historien, est que la constitution politique de leur empire ne s'est pas formée d'un seul jet, mais développée successivement. Pour connaître la marche de leur civilisation, il faut, avant tout, répondre à cette question : quels étaient leurs mœurs et leur gouvernement lorsqu'ils s'emparèrent de l'empire de l'Asie?

Nous pouvons déterminer avec certitude leurs premières demeures. Toute l'antiquité s'accorde à les présenter comme un peuple montagnard, placé dans les contrées incultes et hérissées de montagnes, de la province de Fars ou de la Perside. « Les Perses, dit Hérodote (1), habitaient originairement un petit territoire montagneux et aride. Du temps de Cyrus, il leur avait été proposé de le quitter tout-à-fait, et de l'échanger contre un climat plus heureux. Mais Cyrus, sachant bien qu'ils perdraient alors

(1) Hérod., IX, 122.

leur esprit guerrier, empêcha cette migration. » Arrien atteste la même chose sur la foi d'écrivains plus anciens. « Les Perses, dit-il (1), avec lesquels Cyrus conquit l'Asie, étaient pauvres, et habitaient un sol ingrat. » Le témoignage d'un auteur contemporain de cet empire, de Platon, est encore plus important et plus instructif. « Les Perses, dit-il (2), étaient originairement un peuple de pasteurs, vivant dans une contrée agreste, qui produisait des hommes d'une constitution forte, en état de supporter le froid et les veilles, et, quand il le fallait, de faire la guerre. » Cependant les noms de quelques-unes de leurs tribus, dont nous parlerons tout-à-l'heure, montrent que la demeure de ce peuple ne fut pas bornée à la contrée nommée Perside, mais qu'elles s'étendait aussi jusqu'aux steppes de la Caramanie, et aux rives de la mer Caspienne.

Il est donc prouvé, par les passages de ces écrivains, que les Perses, avant d'arriver à la domination, étaient nomades, et pour la plupart montagnards. Quoique leurs premières entreprises paraissent défigurées et exagérées dans

(1) Arrien, V, 4.

(2) Plato, *de Leg.*, III, *Op.* II, p. 695. Ce passage est classique pour l'histoire ancienne des Perses.

les traditions, cependant celui qui étudie maintenant l'histoire de l'Asie n'ignore plus sous quel point de vue il faut envisager toute cette révolution. C'était, comme on sait, un évènement ordinaire dans l'Orient de voir s'y élever des empires considérables.

Selon la coutume de tous les grands peuples nomades, les Perses se divisaient en plusieurs hordes ou tribus, sur lesquelles Hérodote nous a laissé des notions fort exactes (1). Elles étaient au nombre de dix, et se distinguaient, de son temps, l'une de l'autre, par leur rang et leur genre de vie.

Il y avait trois tribus nobles : les Pasargades, la plus considérée de toutes; les Maraphiens, et les Maspiens. Trois autres tribus étaient adonnées à l'agriculture : les Panthialéens, les Dérusiens et les Germaniens (2). Quatre tribus, les Daens, les Mardes (3), les Dropiques et les Sagartiens, menaient alors une vie errante et nomade, mais fournissaient pourtant, surtout les derniers,

(1) Hérod., I, 125.

(2) Probablement les mêmes que les Caramaniens, habitants du Kerman, qui en partie sont effectivement agriculteurs.

(3) Les Mardes, dans les montagnes vers le Sud de la mer Caspienne; les Daens, dans les plaines sablonneuses vers l'Est de cette mer.

d'excellentes troupes de cavalerie aux armées perses (1). La grande steppe salée, qui sépare la Perse de la Médie, n'offrait pas moins que la Perse méridionale de riches et vastes pâturages à ces nomades, lorsqu'ils jugeaient à propos de quitter leurs montagnes et de parcourir les plaines.

Deux observations principales pour l'histoire des Perses résultent naturellement des récits d'Hérodote.

1° Il faut se garder de croire que toute cette nation ait été, même dans les temps de sa plus grande splendeur, un peuple uniforme et également civilisé. Une partie seulement de la nation dominait le reste, et parvint à une certaine civilisation en se familiarisant avec les arts de la paix et du luxe. Les autres restèrent dans leur premier

(1) La véracité d'Hérodote est confirmée par les relations des voyageurs les plus modernes. Il en est encore généralement de même en Perse : la masse de sa population, dit Morier (I, p. 240), est divisée en tribus, qui ont des chefs; une partie demeure dans des habitations fixes, une autre sous des tentes. Les Nomades sont dans cet empire, selon toute apparence, en plus grand nombre que les agriculteurs. La force de l'empire, dit Kinneir (p. 45), consiste dans les hordes nomades : aussi confirme-t-il qu'elles y sont les plus nombreuses; là où la nature elle-même a prescrit le genre de vie, il n'y a rien à changer.

état de barbarie, et ne prirent que peu ou point de part au développement intellectuel de leurs compatriotes. Notre histoire de la Perse n'est donc nullement l'histoire de toute la nation, mais celle de ses tribus nobles, et peut-être seulement de la tribu des Pasargades. Celle-ci formait la cour, ou bien le camp de la cour royale, d'où sortait presque sans exception tout ce qui était grand et distingué parmi les Perses. En considérant de ce point de vue les récits de Xénophon dans la Cyropédie, surtout ses détails sur l'éducation nationale, qui, telle qu'il l'a retracée, paraît fort bien organisée pour une tribu particulière, mais non pour tout un peuple, bien des choses qui autrement paraîtraient singulières, se montrent sous un tout autre jour.

2° Chez les Perses, tout était fondé primitivement sur des tribus et sur l'organisation de ces tribus. Elles étaient plus ou moins nobles, et il en était de même des familles qui les composaient. La famille la plus noble de la tribu la plus distinguée était celle des Achéménides, la seule où l'on choisissait les rois des Perses (1). La majorité des peuples nomades de l'Asie centrale et méridionale, tant arabes que mongols, admettaient et admettent encore cette haute et basse

(1) Hérod., l. c. Il les appelle φράτρας, tribus.

noblesse des tribus, qui naît probablement de la fierté des hordes guerrières auxquelles les autres rendent, pour ainsi dire, tacitement hommage. Quand ces tribus se distinguent encore par un genre de vie particulier, cette différence devient la base des divisions par castes, naturelles conséquemment à plusieurs peuples de l'Orient. A juger par l'analogie que nous présentent aujourd'hui certaines peuplades asiatiques, cette classification par castes a dû remonter bien au-delà de l'établissement de la monarchie perse (1), et il s'y rattachait peut-être une espèce de souveraineté; mais il ne nous reste pas les moindres notions sur ces faits. Quoi qu'il en soit, quand on étudie l'histoire de la constitution d'un peuple nomade, qui adopte des demeures fixes, et devient peuple dominant, on ne doit pas perdre de vue la base première, c'est-à-dire le développement d'une constitution politique par une simple organisation de tribus.

Quoiqu'il n'y ait rien d'étonnant dans la révolte des Perses contre les Mèdes, dont ils étaient tributaires, cet évènement eut cependant de grandes suites, et fut encore exagéré et embelli dans les

(1) C'est ainsi qu'on trouve la *horde dorée* parmi les Kalmoucks, et que cette domination des tribus, parmi les Mongols, dégénère déja, pendant leur vie nomade, en un despotisme absolu. PALLAS, *Mongolische Völker*, I, p. 185.

traditions. Tout ce que l'on raconte de l'enfance et de la jeunesse de Cyrus, et des causes de la révolution qu'il provoqua, est, comme la vie de Gengis-Kan, enveloppé d'une obscurité fabuleuse qu'on cherche en vain à éclaircir, et qui, même débrouillée, n'offrirait que peu d'intérêt. Chez ces hordes aguerries et toujours armées, il ne faut souvent qu'un motif frivole pour susciter une révolte; et plusieurs circonstances se réunissent bientôt pour la répandre promptement : semblable à une boule de neige qui se transforme en avalanche, brise des arbres et des quartiers de rocher, elle entraîne dans sa ruine des empires et des nations.

De ces premiers temps il n'y a qu'une chose qui soit remarquable et qu'Hérodote nous rapporte : c'est que Cyrus, avant que la révolution éclatât, se fit nommer chef de toutes les tribus des Perses. Il dut cette élévation à la ruse, et il parvint à son but à peu près comme Gengis-Kan chez les Mongols, avant d'entrer dans la carrière des conquérants. Cependant la manière dont il s'y prit peint visiblement le caractère d'un peuple barbare qu'on ne peut gagner qu'en parlant à ses sens (1).

---

(1) HÉRODOTE, I, 126. « Les tribus assemblées l'ayant reconnu pour chef, sur son récit appuyé d'un ordre faux

Étant devenu chef des tribus perses, Cyrus ne prit qu'alors le titre qu'on lui donne toujours dans l'histoire, et qui signifie le soleil (1); car son véritable nom était Agrádatus (2). C'est

---

écrit (Βιβλιον) par le roi des Mèdes, qui le nommait général, il les convoqua pour le lendemain dans un champ couvert de chardons, et où il avait fait porter des faucilles. Quand ils y arrivèrent, Cyrus les fit travailler toute la journée, et leur ordonna de nettoyer ce champ : ce travail fini, il leur ordonna de revenir le jour suivant richement habillés. Sur ces entrefaites, il fit réunir tous les troupeaux de bœufs et de brebis de son père, en fit tuer et préparer pour régaler l'armée des Perses. Il fournit même du vin et des légumes. Le matin que les Perses se rendirent à son appel, il les fit asseoir sur la prairie, et les régala de son mieux. En se levant de table, il leur demanda quel jour leur avait paru le plus agréable, celui de la veille ou celui d'aujourd'hui. Leur réponse se conçoit facilement ; « car hier, disaient-ils, nous avions une dure besogne, tandis qu'aujourd'hui nous faisons bonne chère. » Alors Cyrus prit la parole, leur découvrit son plan, et ajouta : Sachez-le, Perses : si vous avez confiance en moi, vous ne jouirez pas seulement de ces biens, mais de plus grands encore ; mais si vous ne me suivez pas, d'innombrables travaux, pareils à ceux d'hier, vous attendent. Suivez-moi donc, et délivrez-vous ! Moi-même, à l'aide des dieux, j'espère y contribuer, et je ne vous crois pas moins braves que les Mèdes. *Voyez* aussi le récit de l'élévation de Gengis-Kan au rang d'empereur des Mongols. Lacroix, *Hist. de Gengis-Kan*, p. 77.

(1) Ctes., *ap. Plut. in Artaxerxe. Op.*, I, p. 1012. En parsi, khor signifie le soleil.

(2) Strab., p. 1060, d'après la correction de Palmerius.

la coutume de l'Orient, que le prince échange son nom de naissance contre un surnom qui n'est autre chose qu'un titre. Ainsi Gengis-Kan s'appelait, avant son avènement au trône, Témugin (1). Nous avons remarqué ailleurs que cet usage a subsisté même dans des temps plus modernes chez les rois perses.

La marche des conquêtes de Cyrus a déja été exposée plus haut. Il soumit tous les peuples de l'Asie alors connue, et son expédition principale se dirigea, comme dans toutes les grandes invasions des nomades asiatiques, de l'Est à l'Ouest. Selon la coutume de l'Orient, son armée se composait en grande partie de cavalerie, dont les rangs étaient grossis par les peuples vaincus. Cette coutume se conserva aussi après lui chez les Perses. Cette guerre ressembla donc en quelque sorte à une migration de peuples; car le plus grand nombre étaient, du moins pour quelque temps, arrachés à leurs demeures, et souvent tout-à-fait transplantés. Les siéges de villes étaient les entreprises qu'on appréhendait le plus, vu qu'on était très-arriéré dans cet art. On ne connaissait encore d'autre moyen que d'élever autour des murs une digue, qui les égalait en hauteur, et d'où l'on montait à l'assaut (1). Si

(1) Lacroix, l. c., p. 77.

la ruse n'eût pas remplacé la force, Babylone bien fortifiée aurait vraisemblablement marqué pour toujours une limite aux vainqueurs.

Cependant les expéditions militaires de Cyrus méritent moins notre attention que ses premières dispositions pour gouverner les pays conquis et les maintenir sous son obéissance. L'histoire en parle peu; mais ce qu'elle en dit est conforme à la nature des choses. Les institutions des peuples conquérants de cette espèce, sont si simples, qu'elles ne sauraient varier; elles étaient, chez les Perses de Cyrus, absolument les mêmes que chez les Mongols de Gengis-Kan. Des armées sous les ordres de capitaines restent dans les pays conquis pour en assurer la soumission et la possession. Ces chefs militaires sont assistés par des percepteurs, qui lèvent les tributs et les envoient au roi. Viennent ensuite les commandants de garnisons dans les places qu'on tient spécialement à garder, vu que leur conquête offre toujours de grandes difficultés à des peuples nomades (2). Le premier conquérant des Mongols prit ces mêmes mesures, quand il inonda de ses hordes les pays

(1) Hérod., I, 162.

(2) *Voyez* les Institutions de Cyrus en Lydie, où Mazaces était capitaine, Tabalus commandant de Sardes, et

dont Cyrus avait fait jadis le théâtre de ses expéditions.

Les tributs n'étaient pas même régulièrement fixés par les Perses. Ils regardaient le pays conquis avec ses habitants comme leur propriété absolue, et ils prenaient arbitrairement ce qui leur plaisait (1). Les sommes levées sur les peuples étaient nommées des présents (2). Mais l'on se tromperait beaucoup si l'on regardait ces dons prétendus comme une preuve de la douceur et de la bonté du vainqueur. Le contraire est suffisamment prouvé par l'opiniâtreté que la plupart des villes grecques de l'Asie-Mineure mirent à se défendre contre les capitaines de Cyrus, ainsi que par le désespoir qui engagea leur habitants à émigrer, projet que quelques-uns réalisèrent en effet (3). Il est vrai qu'en fait d'impôts indéterminés et arbitraires, tout dépend du caractère du souverain; et la douceur attribuée à Cyrus s'explique aisément par la dureté et la tyrannie de son successeur (4).

---

l'infidèle Pactyas percepteur des revenus. HÉRODOTE, I, 153, 156. LACROIX, *Hist. de Gengis-Kan*, p. 276, etc.

(1) HÉROD., IX, 116.

(2) *Ibid.*, III, 89.

(3) *Ibid.*, I, 164.

(4) MORIER, I, 237, montre comment les présents sont

Pour maintenir la domination sur les nations vaincues, on eut recours à plusieurs moyens; et il importe de connaître ces inventions en partie fort singulières, employées par le despotisme, encore dans son enfance, pour consolider l'oppression de l'humanité.

On en vint d'abord à l'idée d'entretenir des armées permanentes dans les pays subjugués : ces armées consistaient en détachements du peuple conquérant, auxquels furent subtitués plus tard, des troupes mercenaires. Il se forma ainsi partout un gouvernement militaire, à la charge des pays conquis, qui étaient obligés de pourvoir à tous les besoins de leurs vainqueurs. Un autre moyen non moins usité, furent les transplantations forcées de peuples vaincus qui s'étaient révoltés. Nous en trouvons des preuves bien avant la domination des Perses, et entre autres, l'exil du peuple juif à Babylone. Cette coutume générale dans toute l'Asie fut surtout propre aux Perses : on en voit des exemples sous presque tous leurs règnes; et on rencontre jusque dans le cœur de l'Asie les débris de peuplades arrachées de force à l'Europe ou à l'Afri-

---

encore aujourd'hui en Orient la chose la plus vexatoire, vu qu'ils deviennent de véritables impôts, et tombent ainsi en définitive sur la classe inférieure des cultivateurs.

que (1). Lorsque c'était des insulaires qu'il s'agissait de transplanter, on faisait une battue pour les réunir. L'armée alors formait une ligne qui embrassait toute l'île dans sa largeur d'une extrémité à l'autre, qui chassait devant elle tout ce qui avait une figure humaine, et ne laissait derrière elle qu'un désert (2). Montesquieu dit: « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied, et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique (3). » Les demeures ordinairement assignées à ces exilés étaient les îles du golfe Persique et de la mer des Indes. On avait vu des peuplades entières, par attachement à leur patrie, fuir leurs nouvelles habitations, en affrontant des dangers inouïs : c'est ce qui fit qu'on aima mieux les conduire dans des lieux

---

(1) Nous ne doutons pas que la célèbre colonie d'Égyptiens trouvée par Hérodote à Colchos ne dût son origine à une telle transplantation, qui remonterait à l'époque d'une invasion de l'Égypte par Nabuchodonosor, ou par un autre despote d'Asie. Hérod., II, 104, 105. Ce fut ainsi qu'après la conquête de l'Égypte par Cambyse, une colonie de six mille Égyptiens fut conduite à Suse. Ctes., *Pers.*, cap. 9.

(2) Les Grecs appellent fort bien cette chasse σαγηνεύειν, pêcher avec un filet. Hérod. VI, 31, et Brisson, p. 781, etc.

(3) Montesquieu, *Esprit des Lois*, t. I, liv. V, chap. 13.

où la fuite fût impossible (1). Les nations ainsi transplantées (les ἀνασπάστοι d'Hérodote) constituaient comme un nouveau peuple, dont il est quelquefois fait mention dans les expéditions des Perses (2).

Il existait encore un autre moyen non moins surprenant pour affermir les peuples conquis dans l'obéissance : c'étaient les lois tendant à énerver les plus puissants et les plus belliqueux par un luxe imposé. Un ordre de Cyrus prescrivait aux Lydiens de rendre leurs armes, de se couvrir de vêtements élégants, d'instruire la jeunesse à boire et à jouer (3). Aussi devinrent-ils en peu de temps, du peuple le plus brave de l'Asie, le plus efféminé; changement que les vainqueurs subirent bientôt comme les vaincus, sans y avoir été contraints.

Tels sont les traits caractéristiques du tableau de l'empire perse dans de son origine. Mais les vainqueurs barbares empruntèrent bientôt aux

---

(1) Hérodt, V. 98.

(2) *Ibid.*, VII, 80; et Brisson, p. 58. Cependant ces îles ne purent servir à cet usage que depuis Darius, fils d'Hystaspe, car alors seulement elles tombèrent au pouvoir des Perses. Hérod. IV, 44.

(3) *Ibid.*, I, 155. Il faut cependant remarquer que Cyrus n'adopta ce moyen que sur l'avis de Crésus, qui sauva ainsi son peuple d'une transplantation forcée.

vaincus leurs mœurs, leur genre de vie, et jusqu'à leur religion et ne firent que donner en cela un exemple suivi depuis par d'autres peuples dont la position et la civilisation étaient les mêmes. Dans les arts de luxe, ils prirent pour modèles les Mèdes, les Babyloniens et les Lydiens. Ce fut ainsi que les Mongols, après avoir subjugué la Chine, imitèrent les Chinois : car comme les peuples nomades n'ont pas de patrie fixe, et ne sont poussés aux conquêtes que par le désir d'une vie agréable et l'avidité de jouissances sensuelles, ils se prêtent naturellement à ces changements. Les Perses montrèrent, sous ce rapport, une docilité toute particulière : aussi Hérodote remarque-t-il qu'il n'y avait pas de nation plus disposée à adopter les mœurs des étrangers (1); et Cyrus se vit obligé de fixer son peuple au sol natal par des institutions nationales, car il sentait fort bien les effets dangereux qui résulteraient de l'abandon total de la patrie. Nous savons, par les auteurs grecs et hébreux, que les Mèdes, jusqu'alors peuple dominant, devinrent les premiers et les principaux maîtres des Perses, dans les mœurs et les coutumes de la vie privée, ainsi que dans les institutions publiques; influence que l'origine commune des deux peu-

(1) Hérod., I, 135.

ples dut considérablement faciliter. L'empire fondé par Cyrus s'appelle communément empire médo-perse. La loi des Mèdes est toujours citée avec celle des Perses dans les auteurs juifs (1); et s'il est certain que les Perses étaient le *peuple* souverain, il n'est pas moins vrai que les Mèdes occupaient le premier rang après eux. Mais, en parlant des Mèdes, il ne faut pas oublier que l'Asie orientale, plus civilisée, faisait autrefois partie de leur empire, et que la Bactriane *surtout* en formait une province principale. On entend donc par civilisation mède, comme nous l'avons déja dit, la civilisation de l'Asie orientale, et les explications sur Persépolis ont montré combien était grande la part qu'y avait la Bactriane.

Il n'est pas douteux que l'organisation de la cour, et surtout des harems du roi et des grands, ainsi que le costume et toute la vie privée, ne fussent copiés des Mèdes. On adopta en outre leur culte avec tout son cérémonial politique et religieux. La caste ou l'ordre des mages, tribu originairement mède, à qui Zoroastre en avait confié le soin (2), devint la caste sacerdotale des Perses, et prit comme eux une grande part au gouvernement. Dans le chapitre

(1) Esther, I, 18, 19; Daniel, 6, 8, et ailleurs.
(2) Hérod., I, 101.

suivant, nous chercherons à déterminer l'esprit de cette législation religieuse, et à justifier en même temps notre opinion, qui, contre le sentiment reçu, fait remonter cette institution même à des temps antérieurs à la domination perse. Il faut néanmoins se garder de croire que toute la nation perse eût adopté en même temps le genre de vie et le culte des Mèdes. Il résulte de nos observations précédentes et de celles que nous ferons encore, que ce changement ne s'opéra que dans une partie de la nation, dans la tribu dominante. Encore même celle-ci ne renonça-t-elle pas subitement et tout-à-fait à ses opinions, à ses mœurs et à ses coutumes; mais elle adopta peu à peu celles des Mèdes, de sorte qu'à la longue il se fit un mélange des unes et des autres, résultat nécessaire de la nature des choses, et qui d'ailleurs est démontré par des témoignages exprès (1).

Les dispositions faites par Cyrus avant sa mort pour sa succession sont remarquables, et conformes à l'esprit des grands conquérants asiatiques. Il partagea son empire entre ses deux

(1) Les explications des antiquités de Persépolis en contiennent des preuves suffisantes. *Voy.* encore les notes de H. D. Kleuker dans l'*Appendice au Zendavesta*, II, III, p. 13, etc.

fils, de manière pourtant à ce que le cadet, en recevant la Bactriane et les pays limitrophes, fût dépendant de son frère aîné, sans en être tributaire (1).

Sous Cambyse, fils et successeur de Cyrus, la constitution politique de la Perse ne paraît pas avoir pris de nouveaux développements. Conquérant comme son père, il soumit l'Égypte, selon Hérodote et Ctésias. Mais dans le portrait qu'Hérodote fait de son caractère, on voit percer la haine que lui portait la caste sacerdotale en Égypte, qui, ne pouvant lui pardonner d'avoir détruit son autorité, le fit passer pour fou et épileptique. Il est dépeint dans Ctésias sous des traits moins odieux (2) : le meurtre de son frère, soupçonné de révolte, est le seul exemple qu'il ait donné de cette cruauté si ordinaire dans les changements de règne des empires d'Asie. Les expéditions successives qu'il fit comme son père dans des contrées lointaines, et l'absence continuelle de sa patrie, qui en fut la conséquence, favorisèrent peu les progrès de la civilisation dans l'intérieur de son royaume. Cependant la fondation des capitales de la Perse

(1) Ctes., *Pers.*, 8. Le frère cadet, nommé par Hérodote Smerdis, s'appelle chez lui Tanyoxarces.

(2) *Ibid.*, cap. 9.

et l'éducation des princes conforme à l'usage des Mèdes, prouvent qu'un grand changement avait eu lieu dans les mœurs, du moins de la tribu dominante (1).

Les évènements qui se rattachent à la mort de Cambyse, les deux révolutions sous le Pseudo-Smerdis, et sous Darius fils d'Hystaspe, sont d'un haut intérêt.

La première est une révolution de sérail. On l'a regardé ordinairement comme une tentative des mages de s'emparer de la souveraineté, vu que l'usurpateur était de cette caste. Mais, suivant le témoignage exprès des auteurs les plus dignes de foi, on poursuivait un but plus élevé, c'est-à-dire le rétablissement de la puissance mède (2). Les mages étaient, comme

---

(1) Cette observation est parfaitement développée par Platon. Les désordres survenus en Perse sous le règne de Cambyse et après lui, provenaient de ce que sous Cyrus on avait adopté les mœurs des Mèdes, qui abandonnaient l'héritier présomptif de la couronne aux mains des femmes et des eunuques du sérail. PLATON, *Op.*, II, p. 695.

(2) « Les Mèdes ayant privé Cambyse de l'autorité, par le moyen des eunuques, la gardèrent jusqu'à Darius, qui la fit retourner aux Perses. » PLATON, l. c. « Perses, nous laisserons-nous gouverner par un Mède? dit Gobryas aux autres conjurés. » HÉROD., III, 73. *Voyez* surtout le dernier discours de Cambyse dans HÉRODOTE, III, 65.

on sait, une tribu mède; et la race de Cyrus étant éteinte avec Cambyse, on voulut établir une nouvelle dynastie. Les commotions provoquées par ce bouleversement furent si fortes qu'on les ressentit dans toute l'Asie (1). Ce grand projet fut déjoué par le meurtre du faux Smerdis, commis par les sept mages de la Perse, parmi lesquels se trouvait Darius, fils d'Hystaspe, qui fut ensuite nommé roi (2).

L'histoire de cette conspiration, telle qu'Hérodote la décrit, offre à l'observateur un caractère aussi étrange que remarquable. La délibération des conjurés après la mort de Smerdis, où l'on discute la forme de gouvernement à donner à l'empire, et où il s'agit de décider si l'on fondera une monarchie, une aristocratie ou bien une démocratie, est un phénomène si singulier en Asie, que plusieurs Grecs le niaient

---

(1) Héron., III, 126. Cambyse avait remis pour trois ans les impôts, qu'il fallut payer ensuite. *Ibid.*, III, 67.

(2) Qu'une entreprise, comme celle des mages, est bien dans l'esprit des grands empires asiatiques! Qu'on lise le récit d'une révolution en Chine, où quelques bonzes essayèrent de faire tomber la dynastie actuelle pour en élever une autre. C'est un pendant complet au récit d'Hérodote. Voyez Henck *Archiv fürdie neueste Kirchengeschichte* (Archives de l'histoire ecclésiastique la plus moderne), t. II, p. 385, etc.

déja du temps d'Hérodote (1). Néanmoins cet écrivain soutient expressément que cette délibération a eu lieu; ce qui empêche de la prendre pour une simple fiction (2) : elle repose certainement sur un fait historique. Cependant avec quelques notions sur l'Orient, on reconnaîtra facilement qu'elle ne fut pas telle qu'on le rapporte, mais que la vérité a été revêtue des couleurs allégoriques de la Grèce.

Si Hérodote avait cité la source à laquelle il avait puisé, nous aurions peut-être là-dessus quelques données plus positives; mais nous sommes réduits à des conjectures fondées sur l'analogie que nous offrent quelques peuples modernes, chez lesquels règne une constitution pareille à celle des anciens Perses. Chez eux les réunions et les délibérations des chefs de tribus ou de familles, pour nommer un successeur, sont assez fréquentes (3). Tout ce que nous savons des sept conjurés nous les représente comme les chefs des tribus constituant la nation perse, ou bien comme les membres de la tribu des

(1) Hérod., III, 80.

(2) *Ibid.*, l. c. Il répète cette même assertion, VI, 43.

(3) *Voyez* à ce sujet la réunion des chefs de tribus mongoles, et leur délibération pour le choix de Mangou-Kan, troisième successeur de Gengis-Kan. *Hist. des Tartares*, p. 377, etc.

Pasargades. Selon le témoignage unanime des anciens, ils appartenaient aux familles les plus distinguées : Darius lui-même était le fils du gouverneur du district de la Perse, et de la race des Achéménides (1). Leur autorité *était si* grande, qu'ils entraient chez le roi sans être arrêtés par les gardes-du-corps. Tout cela paraît mettre hors de doute qu'ils étaient les chefs des tribus des Perses. Ce qui fait assez comprendre que ce même genre d'aristocratie fut proposé dans leur assemblée; et que la démocratie même qu'il mirent en délibération n'aurait été que la prééminence de la principale tribu, comme on en voit de nos jours un exemple dans la horde dorée des Mongols. Quoiqu'il soit impossible d'appuyer cette opinion sur des preuves certaines, elle est cependant la seule conforme à l'esprit de l'Orient.

Le règne de Darius, fils d'Hystaspe, est sans contredit le plus important pour l'historien de la constitution de la monarchie perse. C'est à ce roi qu'elle dut son organisation intérieure : l'empire n'avait offert jusqu'alors qu'une réunion confuse de plusieurs pays. Alors arriva ce qui

---

(1) Hérod., III, 70. Il est dit, *ibid.*, VII, 11, que la famille de Darius n'était qu'une autre branche des Achéménides.

arrive tôt ou tard chez un peuple nomade, fondateur d'un grand empire, lorsque le gouvernement de tribus est remplacé par une véritable constitution politique, sans que les traces du premier gouvernement s'effacent entièrement. Darius, issu, comme Cyrus et Cambyse, de la famille régnante des Achéménides, ne crut pouvoir consolider son trône que par son mariage avec une fille de Cyrus (1). La nation était attachée à cette famille; et quoique, dans les empires asiatiques, la primogéniture ne donnât pas de droit direct à la succession, ce droit, d'après l'opinion générale, ne devait pas sortir de la famille régnante.

Les services rendus par Darius à la constitution politique de la Perse furent de différente nature. On ne saurait nier que ce fut lui qui donna plus de stabilité à la résidence royale, en la rendant presque permanente en un seul lieu : la tribu dominante fit ainsi un grand pas dans la transition de la vie nomade à des demeures fixes, quoique les princes conservassent toujours dans leur vie privée une teinte de leurs premières habitudes. Cyrus et Cambyse soutenaient des guerres continuelles, et étaient souvent éloignés de leur patrie; mais, quoique Darius ait joué comme eux le rôle de conquérant,

(1) Hérod., VII, 11; et III, 88.

c'est à dater de son règne que Suse se présente comme la résidence ordinaire des rois de Perse, bien qu'ils l'échangent parfois contre le séjour de Babylone et d'Ecbatane. Nous savons encore qu'une partie des monuments de Persépolis doivent leur origine à ce monarque.

Mais, en divisant l'empire en satrapies, Darius fit beaucoup pour le perfectionnement de son organisation politique. Une division exacte de provinces est le premier besoin de tous les grands empires, quel que soit leur gouvernement. Dans les états despotiques, c'est le seul moyen de faire descendre le despotisme du sommet dans les rangs inférieurs, et de lui donner ainsi de la consistance. Quelque imparfaite que fût cette division de Darius, plutôt ethnographique que géographique, ce fut cependant un grand pas de fait. Établie en vue d'obtenir une répartition plus exacte des tributs, elle fut suivie de la nomination régulière des gouverneurs (1). Celle-ci jeta, pour ainsi dire, les premières bases d'un gouvernement civil solide, qui, séparé rigoureusement du pouvoir militaire, se développa promptement et sans obstacles.

Le long règne de Darius suffit pour l'accomplis-

(1) Héron., III, 89.

sement de ses projets; car, sous son successeur Xerxès, l'empire perse se présente déja avec une constitution civile et politique. Malheureusement Hérodote ne fait presque que nous retracer les guerres de ce roi; et les extraits de Ctésias ne sont nulle part aussi incomplets que pour l'histoire de ce règne. On voit cependant par ses récits que, sous ces princes, l'empire prit une organisation politique, en même temps que se multiplièrent les germes des abus qui préparèrent sa ruine.

Sous Darius commencèrent les grandes expéditions en Europe, qui amenèrent à leur suite tous les résultats funestes à la domination perse. Les grands efforts et les frais énormes que ces guerres exigeaient épuisèrent la population, et affaiblirent ses forces industrielles. Les Perses s'aperçurent bientôt à leurs dépens que des masses de peuples, transportées dans un continent étranger, n'étaient pas propres à lutter avec avantage contre une nation bien disciplinée, animée de sentiments héroïques et patriotiques, et enhardie par ses premiers succès jusqu'à prendre l'offensive; ce qui provoqua des changements surprenants dans la tactique militaire d'un peuple conquérant, obligé de maintenir sa souveraineté par la force : mais, en perdant

son caractère guerrier, il se plongea dans le luxe et la mollesse, qui s'accrurent bientôt à un point effrayant (1).

Du temps de Xerxès, les Perses sont encore les troupes les plus braves de leur armée; *mais* après lui ils perdent cette supériorité, quand ils adoptent l'usage de composer leur principal corps d'armée de mercenaires, surtout de Grecs, et quelquefois aussi des nomades de l'Asie centrale. Xénophon lui-même avoue que leurs propres troupes ne pouvaient presque *pas être* employées, et l'histoire de son expédition nous apprend que les Grecs auxiliaires décidaient alors du sort des batailles (2). Les historiens n'ont pas encore suffisamment montré l'influence fatale de cette coutume sur le caractère des deux nations, et cette omission fait une lacune dans l'histoire générale. Des masses d'hommes armées, qui ne sont mues que par la cupidité, et qui se vendent sans hésiter au plus offrant, dégénèrent bientôt en bandes de brigands, où il est impossible de conserver la discipline, comme le

(1) *Voyez* à la fin de la Cyropédie les mœurs des Perses du temps de Xénophon, comparées à celles des anciens Perses.

(2) Xénophon, *Anab.*, *Op.*, p. 271.

prouve l'exemple de Xénophon. Aussi il n'y a pas d'usage plus propre à multiplier les guerres, que cette facilité de rassembler une armée. L'absence de sûreté générale en est le résultat; et l'époque qui suit la guerre est souvent plus malheureuse encore que celle de la guerre même. L'abolition de cette habitude est un des bons effets de nos armées permanentes, et, quel que soit l'abus qu'on puisse en faire, l'ami de l'humanité et des lumières sentira cependant qu'on ne pourrait remplacer cette institution par celle des anciens Perses sans compromettre l'état de notre civilisation.

Une autre cause du bouleversement intérieur de l'empire perse fut la désobéissance et la révolte des satrapes. On avait cherché à remédier à ce mal en séparant le pouvoir civil du pouvoir militaire; mais la trop grande étendue des satrapies rendit cette mesure inutile. Le besoin de diviser un état despotique en beaucoup de petites provinces s'accroît en proportion de l'étendue de cet état, quand on veut prévenir les révoltes et les usurpations de satrapes puissants. Les rois de Perse furent assez imprudents pour ne pas diminuer le nombre de leurs provinces, et même pour en confier plusieurs à un seul satrape, surtout lorsqu'il était de la maison royale, ou frère, ou bien proche parent

du roi (1). Loin de prévenir les troubles, cette attention ne servit qu'à les fomenter, comme le prouve l'histoire du jeune Cyrus; et ils devinrent encore plus fréquents, lorsque s'introduisit l'usage de nommer les satrapes capitaines, et de *réunir* dans la même personne les pouvoirs civil et militaire. Les révoltes des satrapes commencèrent sous Artaxerxès Ier, successeur de Xerxès, et petit-fils de Darius (2). Comme elles prenaient leur source dans les relations des Perses avec les Grecs et les Égyptiens, les régions occidentales de l'Asie, de l'Asie-Mineure et de la Syrie en devinrent le théâtre ordinaire. La haine innée des Égyptiens, les factions politiques et les guerres civiles qui désolaient la Grèce, assuraient aux rebelles perses des secours dans l'un ou l'autre de ces pays (3). Les satrapies éloignées s'élevèrent donc en quelque sorte au rang des premières provinces de l'empire,

---

(1) Il en fut ainsi pour le frère cadet de Cyrus, *Anab.*, I, *Op.*, p. 243. On en trouve un autre exemple dans Xénophon, *Hist. Gr.*, *Op.*, p. 480. Il en est de même dans l'empire persan moderne.

(2) Ctes., *Pers.*, cap. 23. Aucun Perse ne contribua plus, par son exemple, à ces révoltes que Megabyzus, satrape de Syrie, qui, malgré sa fortune chancelante, laissa après sa mort un parti dangereux pour le pouvoir royal. Ctes., cap. 22, etc.

(3) La guerre du Péloponnèse, qui fournit un aliment

et firent l'objet principal de la politique perse. Mais, malgré toutes les précautions, le mal empira plutôt que de diminuer, surtout depuis la révolte du jeune Cyrus. Quelques satrapes de l'Asie-Inférieure ayant embrassé sa cause, on vit bientôt après des alliances de satrapes entre eux, dont la suite de l'histoire perse retrace plus d'un exemple (1). Comment, sans cet esprit de parti des satrapes, le capitaine lacédémonien Agésilas aurait-il jamais osé braver, avec une poignée de ses concitoyens, toute la puissance des Perses, et ébranler le trône du grand roi d'Asie?

Enfin l'effroyable dépravation des mœurs de la cour, ou plutôt du harem, ne fut pas moins funeste à cet empire. L'influence des eunuques, de la reine régnante, et surtout de la reine mère, y domina exclusivement. Il faut avoir lu, dans l'histoire de cour de Ctésias, la peinture du caractère et des violences d'une Amytis, d'une Amestris, et surtout d'une Parysatis, pour se faire une juste idée de ce que c'est qu'un gouvernement de sérail : il n'y a point d'autre mobile que le désir de satisfaire des passions personnelles, la vengeance et la haine, comme la volupté et la

---

continuel aux dissensions de la Grèce, correspond à la dernière époque de l'empire perse.

(1) Diod., XV, XVI.

vanité; ces passions se déchaînent avec d'autant plus de fureur, que leur sphère est plus circonscrite. De tous les rois de Perse, si l'on excepte Cambyse, il n'y en a pas eu un seul qui, à ce qu'il semble, ait été poussé à des cruautés par un penchant naturel; mais les effets de la haine et de la vengeance des femmes n'en furent pas moins terribles. Il est impossible de lire sans frissonner les récits des tortures et des exécutions affreuses ordonnées par elles lorsqu'elles avaient surpris la religion du roi et obtenu sa sanction (1).

Toutes ces causes réunies préparèrent la ruine de la monarchie perse au deuxième siècle de son existence. Elle tomba comme tous les grands états despotiques, qui commencent par saper eux-mêmes leurs fondements, et qui finissent par s'écrouler au premier choc du dehors. Il existe aujourd'hui un empire qui se trouve dans une situation semblable : peut-être ne faudrait-il pas même trois batailles, pour nous faire voir, sur les bords de l'Hellespont, un spectacle pareil à celui qu'Alexandre montra à son siècle sur le Granique, à Issus et à Arbelles.

---

(1) *Voyez* les récits d'Hérodote, IX, 109, 113; et Ctes., *Pers.*, 42, etc.

CHAPITRE II.

DROITS ET POUVOIR DU ROI; LIMITES IMPOSÉES PAR LA LOI DE ZOROASTRE; COUR, HAREM, VIE PRIVÉE DU ROI.

La personne du roi est, dans les grandes monarchies asiatiques, le centre autour duquel tout se meut. Selon les idées des Orientaux, il n'est pas regardé seulement comme le souverain, mais plutôt comme le propriétaire du pays et de ses sujets. C'est sur cette base que sont fondées leurs constitutions; et cette idée prend trop souvent une extension qui paraît inouïe et même ridicule à l'Européen élevé dans la jouissance assurée de la liberté publique et du droit de propriété (1).

Les rois de l'Asie se montrent à l'observateur avec le rang et l'éclat propres aux grands despotes de ce continent. Néanmoins on a hésité à les placer dans cette classe, et même plusieurs

(1) Quand un Mongol a tiré l'autre par son toupet, il encourt une punition, non pour lui avoir fait mal, mais parce que le toupet appartient au prince. Pallas, *Mongol.*, *Völker*, I, p. 194.

historiens des plus distingués les ont rangés parmi les princes dont le pouvoir est limité (1). Cette différence ne semble pas tant fondée sur une contradiction réelle que sur un malentendu; et on ne saurait l'expliquer qu'en comprenant bien l'idée du despotisme, et spécialement de celui de l'Orient. La solution de ce point nous conduira aussi à l'étude des formes législatives adoptées dans le Levant, et surtout de celles des Perses.

Depuis que Locke et Montesquieu ont établi les principes qui séparent les différents pouvoirs, on a cherché à tracer la ligne de démarcation entre les diverses formes politiques; mais tant qu'on conserva la division des constitutions adoptée depuis Aristote, en monarchique, aristocratique et démocratique, les progrès des théories politiques ne purent être que retardés. Celles-ci durent rester sans résultat positif tant qu'on adopta pour division fondamentale celle qui est basée sur le nombre des membres constituant le souverain, au lieu de l'être sur la nature diverse des constitutions, laquelle n'est déterminée que par le rapport du gouvernement au peuple; et les nuances de ce rapport sont le seul fondement des différentes formes politi-

(1) Gatterer, *Versuch einer allgemeinen Weltgeschichte* (Essai d'une histoire universelle), p. 180.

ques. Le caractère essentiel des constitutions républicaines est de subordonner le pouvoir administratif, les magistrats, au peuple; dans les monarchies, au contraire, ce pouvoir, confié à des princes, les élève au-dessus du peuple. D'une part la souveraineté est au peuple, de l'autre aux princes (1). La monarchie admet encore trois formes sociales, suivant que la masse du peuple se compose de serfs, de sujets ou bien de citoyens. Nous appelons serfs ceux qui ne jouissent pas de leur liberté personnelle et du libre usage de leur volonté: leur souverain s'appelle despote; et de ces rapports naît la classe des constitutions despotiques. Les sujets sont ceux qui, tout en ayant leur liberté personnelle ou le libre usage de leur volonté, n'ont aucune part aux résolutions publiques, et ne jouissent d'aucune liberté politique : leur souverain est absolu, et ils forment la classe des constitutions autocratiques, ordinairement appelées absolues. Les citoyens, enfin, ont non-seulement le libre usage de leur volonté; mais ils concourent en-

(1) *Voy.* l'exposition détaillée de ce sujet dans notre traité : *Ueber den Einflusz der politischen Theorien in Europa und die Erhaltung des Monarchischen Princips* (De l'influence des théories politiques en Europe, et de la conservation du principe monarchique). Œuvres historiques, vol. I, p. 434, etc.

core à la volonté publique par les assemblées du peuple, les états ou bien les députés, et jouissent de la liberté personnelle et politique. Leur chef reste prince ou souverain, en ce que les assemblées ne peuvent être tenues sans *son autorisation*, et qu'elles ne peuvent prendre des résolutions valables sans son consentement.

Cette dernière classe suppose, du moins à un certain degré, la division des pouvoirs, compris sous les dénominations de *législatif et exécutif*; car c'est cette part au pouvoir *législatif*, *soit* en personne, ou par des députés, qui constitue le concours à la volonté publique. Mais ces constitutions, avec toutes leurs suites incalculables pour la civilisation et le bonheur de l'humanité, ne purent prospérer que sous le ciel européen, et ce n'est qu'en Europe que se sont élevées des monarchies constitutionnelles.

En appliquant cette théorie aux grands empires asiatiques, et non à quelques villes ou petits états, dans la Phénicie ou dans l'Inde, qui forment en quelque sorte exception, on voit bientôt qu'ils faisaient partie des constitutions de la première classe. Dans aucun de ces empires, le pouvoir législatif ne fut jamais entre les mains du peuple, à qui il ne vint pas même dans l'idée de le réclamer. Le monarque avait encore, outre ces deux pouvoirs, celui de rendre la justice; et

selon le témoignage de l'histoire, la souveraineté royale sortit quelquefois de ce pouvoir (1). Outre les causes de l'origine du despotisme asiatique indiquées dans notre introduction, il n'y en a guère de plus propre à le favoriser que ce développement progressif d'un gouvernement : car, à défaut d'une législation civile et pénale fixe, tout est abandonné à la volonté arbitraire du juge; ce qui lui assure la faculté de disposer des individus et des biens. Les vexations, résultat ordinaire de l'abus du pouvoir judiciaire, se firent donc toujours sentir les premières; et dans les législations qu'on essaya d'introduire, on chercha particulièrement à limiter cette autorité, surtout quant à la punition dse crimes. Aussi nos publicistes modernes regardent souvent, et non sans raison, l'indépendance du pouvoir judiciaire comme la ligne de démarcation entre les monarchies absolues et les états despotiques.

Tant que ces différents pouvoirs seront concentrés dans les mains d'un seul, toute idée d'une monarchie limitée d'après les principes de la politique européenne sera inadmissible en Asie. C'est une maxime reçue dans l'Orient, que le monarque est non-seulement autocrate,

---

(1) Hérodote, I, 96, 97, le dit expressément des Mèdes et de leur roi Déjocès.

mais encore, sinon de droit, du moins de fait, propriétaire du pays et des habitants. L'idée de citoyen, dans le sens européen, est donc entièrement inconnue dans ces empires; tous les sujets, sans exception, sont appelés *serviteurs* du roi; et le droit de disposer arbitrairement de chacun d'eux, quoiqu'ils ne soient pas esclaves, n'a jamais été contesté au prince par la nation (1).

Ce pouvoir, illimité selon les principes de la politique européenne, a cependant quelques limites. D'abord il est de la nature des choses qu'en pratique ce pouvoir soit bien moins étendu qu'en théorie. Le despote ne peut influer immédiatement que sur le petit cercle qui l'entoure. La tyrannie du pouvoir arbitraire tomba donc immédiatement, dans ces empires, sur la tête des grands et de tous les hommes attachés au service du souverain; et les exécutions de pachas et de satrapes, sur le plus léger soupçon, y furent de tout temps fréquentes. La foule se soustrait, par son éloignement du trône, aux regards du monarque; et il est de l'intérêt de celui-ci de montrer envers elle une justice rigoureuse. Ce sont les avanies et la partialité des satrapes et de leurs subordonnés,

(1) Morier, I, p. 215, et p. 79 de notre ouvrage.

qui ruinent le bas peuple. La mésure constante d'un bon gouvernement dans tous les empires despotiques n'est donc pas la bonté et l'indulgence, mais la rigueur et la sévérité inexorable du souverain contre quiconque commet une injustice. Quand on songe que la puissance du despote, pour faire le bien, n'est pas moindre que celle de faire le mal, on ne peut s'étonner du beau tableau que présente l'histoire de l'état florissant de quelques-unes de ces monarchies à certaines époques (1). Le mal ne provient que du hasard, qui appelle au trône un tyran, comme Nadir-Schah ou Akbar-le-Grand. S'il avait plu à la Providence d'envoyer aux hommes un oracle qui appellerait toujours au pouvoir le plus sage et le meilleur, le philosophe lui-même ne rougirait peut-être pas de se déclarer le défenseur du pouvoir arbitraire.

---

(1) *Voy.* l'excellente description de Chardin, III, p. 368. Vu l'avarice ordinaire des employés inférieurs et des satrapes en Orient, les suites d'un gouvernement sévère mais juste, ou d'un gouvernement indolent, sont ici aussi surprenantes que rapides. Un seul changement de règne, mettant un souverain faible sur le trône, suffit pour transformer en déserts, dans l'espace de quelques années, les provinces les plus florissantes. FORSTER, *Travels*, p. 150.

Cette limite, tracée par la nature des choses, ne fut cependant pas la seule. L'esprit humain se fraya dans ces pays un autre chemin, qui conduisit les Asiatiques, sinon au même but, du moins à un but semblable à celui des Européens. Les idées de législation ne furent pas entièrement étrangères à l'Orient; mais elles y naquirent et se modifièrent autrement que chez les peuples civilisés de l'Europe. Ce qu'on obtenait ici par la politique et la philosophie, on l'obtint dans le Levant, sous la *férule* du despotisme, par la religion. Ce fut sur la religion que l'on fonda les premiers essais de législation: les prêtres en furent à-la-fois les créateurs, les conservateurs et les interprètes; ce fut encore la religion qui donna les moyens de faire observer ces lois.

La législation et la religion sont, en *Orient*, deux idées inséparables; mais une législation de cette espèce porte nécessairement un caractère tout particulier. N'étant pas l'œuvre de la nation, et ne lui accordant pas non plus une part au pouvoir législatif, elle ne put jamais assurer ses droits: une classe seulement, celle des prêtres, se plaça, à l'égard du souverain, dans une position plus indépendante. Aucun législateur asiatique n'a donc pu avoir l'idée de créer une monarchie limitée dans le sens européen. Aucun d'eux n'a osé

détruire la croyance au droit de propriété des souverains sur le pays et sur les hommes, et élever des serfs au rang de citoyens. C'est ce qui nous conduit aux observations suivantes.

1° Les législations de l'Orient tendaient immédiatement à diminuer la barbarie des peuples, en mettant un frein aux vices dominants, et en fixant les peines des crimes. Elles ne servaient donc qu'à restreindre le pouvoir des juges; et on ne saurait prétendre avec raison qu'elles aient amené une véritable constitution politique, et déterminé les droits du souverain et ceux de la nation. Quelle que fût leur efficacité pour limiter le pouvoir des juges inférieurs, cependant une foule d'exemples de cruautés et d'exécutions arbitraires, donnés par les souverains de l'Asie, prouvent qu'ils ne se conformaient aux préceptes religieux qu'autant que leur caractère les y engageait. La croyance est la seule sanction que des prêtres puissent donner à leurs commandements; et comme tout dépend de la personne du croyant, cette sanction ne peut être que très-incertaine.

2° Les législations de l'Orient, fondées sur la politique et la religion, comme nous l'apprend celle de Moïse, se rattachent toujours à un cérémonial religieux. Là les religions sont moins basées sur des dogmes que sur des rites, dont

l'observation fort importante en elle-même, parce qu'elle assujétit à certaines pratiques, est regardée comme un devoir religieux : aussi inculque-t-on de bonne heure ce devoir aux peuples; et c'est pour mieux y parvenir *que* la caste sacerdotale doit commencer par s'emparer de l'éducation des rois. Ces législations deviennent donc, pour ainsi dire, un cérémonial religieux de la cour; et les hommes chargés du culte, considérés comme premiers fonctionnaires, ont une part active dans le *gouvernement*: ce qui établit des rangs entre eux. Leur hiérarchie remplace en quelque sorte les droits lésés de la nation; et au lieu de représentants du peuple, on voit s'élever les prétendus représentants de la Divinité. Ces observations générales faciliteront l'étude de la constitution et de la législation des Perses. Nous aurons moins de peine à résoudre une question long-temps controversée, savoir : en quoi le pouvoir des souverains de la Perse était limité ou illimité; et nous expliquerons plus facilement la doctrine et la loi de Zoroastre en usage dans cet empire.

Cette recherche offre par elle-même un grand intérêt, puisqu'il s'agit d'une religion qui se répandit, comme le mahométisme, sur une grande partie de la terre, et qui régna pendant plusieurs siècles. Aussi aucune persécution, aucune révo-

lution politique ou religieuse, ne purent la déraciner entièrement. Ses sectateurs préférèrent la fuite à l'apostasie, et se réfugièrent avec leurs livres sacrés dans les déserts du Kerman et de l'Indostan. Il était réservé à notre siècle de tirer ces livres de l'obscurité, et d'en enrichir l'Europe. Nous avons fait, depuis leur découverte, bien des progrès dans la connaissance de l'Orient; et nous pouvons en parler avec d'autant plus de certitude, que peu de fragments antiques ont été étudiés plus sévèrement que les livres du Zendavesta. Ces recherches ont réussi: l'authenticité des principales traditions, surtout du Vendidat et de l'Izeschné, considérés comme livres religieux des Perses, est actuellement démontrée, et la tâche de la critique peut être regardée comme achevée, en ce qui concerne le rang de chaque livre particulier du Zendavesta (1).

---

(1) Un étranger a eu la gloire de donner le Zendavesta à l'Europe; mais des savants allemands l'ont examiné les premiers en critiques. Les recherches superficielles de quelques Anglais sont aussi peu satisfaisantes que les traités d'Anquetil, qui, sur plusieurs points capitaux, est parti d'un principe faux. Les études de Kleuker, mais surtout celles de Rhode, ont mis cette matière obscure dans son véritable jour. Ce dernier montre, dans l'excellente introduction de son ouvrage, comment il faut entendre l'authenticité des livres du Zendavesta. Il établit que ce recueil contient en

Mais à l'égard de l'époque et du pays où Zoroastre opéra ses réformes, les opinions sont encore divisées. Sa législation tombe-t-elle dans les temps de l'empire perse, ou bien de l'empire mède? ou remonte-t-elle à une antiquité encore plus reculée? Sa doctrine fut-elle seulement adoptée par les Perses, ou bien se forma-t-elle chez eux? On voit aisément que cette question intéresse aussi vivement l'antiquaire que l'historien.

L'opinion presque généralement adoptée, défendue par Hyde (1), et depuis par l'éditeur du Zendavesta lui-même (2), fait naître Zoroastre au temps de Darius, fils d'Hystaspe, et sa réforme dans l'empire perse : une autre opinion fait remonter celle-ci à l'empire mède, vers le règne de Cyaxare Ier, environ soixante-dix ans avant Cyrus (3); enfin Rhode a essayé de

---

entier ou en partie les écrits qui existaient déja du temps d'Alexandre, avant la destruction de l'empire perse. Il examine ensuite avec une critique sévère tous les livres de ce recueil. Tout en admettant ses conclusions générales, nous différons cependant sur quelques explications, comme le font voir nos études sur Persépolis.

(1) Hyde, *De relat. veter. Pers.*, p. 303-312-335.

(2) Zendavesta de Kleuker, *Appendice*, I, 1, etc., et p. 327, etc.

(3) Cette opinion est parfaitement développée dans le

prouver qu'elle est encore beaucoup plus ancienne.

Quels que soient les suffrages accordés à la première hypothèse, il est douteux qu'on l'eût jamais imaginée, si les premiers commentateurs n'eussent suivi d'abord une fausse route. On rapprocha les dates chronologiques des écrivains grecs plus récents : elles parurent s'accorder avec la période de Darius, et on crut en trouver la preuve dans le nom du roi Gustasp ou Hystaspe, à qui Zoroastre adresse communément ses préceptes. Mais, au lieu de s'arrêter à cette hypothèse, il aurait été bien plus naturel d'étudier l'époque et les lieux spécifiés dans les écrits de Zoroastre, et d'examiner, d'après le résultat de cette étude, les données vagues des Grecs, sans se laisser éblouir par le nom de Gustasp, dénomination ou plutôt titre ordinaire dans l'antique Orient, qui ne prouve absolument rien, puisque Darius lui-même ne le portait pas comme son propre nom; ce qui est constaté par les inscriptions de Persépolis.

Cette hypothèse tombe donc aussitôt qu'on s'attache, non aux indications d'écrivains plus

---

traité de M. Tyschen, *De religionum Zoroastricarum apud veteres gentes vestigiis*, *in Comment. Soc. Gött.*, vol. XI, p. 112, etc.

récents, mais à la simple étude du Zendavesta : car, à l'exception du nom de Gustasp, ce livre ne contient rien qui lui soit favorable; il la réfute, au contraire, par les faits les plus positifs (1).

Zoroastre n'est pas avare de renseignements sur sa personne et sur le premier théâtre de sa réforme. Il est certain que sa patrie était la Médie septentrionale, ou l'Aderbijan, c'est-à-dire la contrée située entre le Kur ou le Cyrus, et l'Araxe, qui se jettent tous deux dans la mer Caspienne. C'est là qu'il débuta comme réformateur et législateur; mais il n'y resta pas longtemps; il passa la mer Caspienne, et se rendit dans les pays situés à l'Est de cette mer : il vint à Bactra, résidence du roi Gustasp, qui l'écouta avec admiration et adopta sa loi. Bactra devint donc le berceau de sa nouvelle doctrine, d'où elle se répandit dans l'Iran, sous la protection de Gustasp.

L'empire dont Zoroastre fut le législateur est, d'après ses écrits, la Bactriane. Mais l'empire perse ne pouvait-il pas jadis porter ce nom, vu que ce pays comprenait les principales pro-

(1) Cependant il n'est question ici que des écrits les plus anciens du Zendavesta, surtout du Vendidat et de l'Izeschné, et non du Bundehesch, qui n'est qu'un commentaire plus moderne, du temps des Sassanides.

vinces de la monarchie? Darius, fils d'Hystaspe, ne pouvait-il pas, sinon pour toujours, du moins pour un temps, avoir transféré sa résidence à Bactra?

C'est impossible; Zoroastre nous a décrit l'étendue et les parties de cet empire avec une si grande exactitude, que cette hypothèse se réfute d'elle-même. Le commencement de son Vendidat contient une liste des provinces et des villes les plus importantes; et ce précieux document est si clair et si complet, qu'il ne laisse pas subsister le moindre doute (1). Toutes les grandes provinces et les endroits principaux, au nombre de seize, y sont désignés par leurs noms orientaux, dont fort peu sont douteux. On y voit qu'à l'exception de l'Aderbijan, situé à l'Ouest de la mer Caspienne, toutes les contrées à l'Est de cette mer, jusqu'à l'Inde septentrionale inclusivement, étaient soumises au sceptre du roi Gustasp, à la cour duquel Zoroastre vécut. Le Korasan est mentionné dans cette liste avec ses divisions. La Bactriane et la Sogdiane, l'Aria ou le Séhistan, le Caboul, l'Arocage, les pays limitrophes de l'Inde, enfin le Lahore dans le Panjab, ou l'Inde septentrionale, et plusieurs autres provinces, y sont aussi énu-

(1) Zendavesta, t. II, p. 299, etc.

mérées. Mais il n'y est point fait mention des principaux pays de l'empire perse, de la Perside et de la Susiane, ni de leurs capitales Persépolis, Suse et Babylone, résidences ordinaires des rois, et nommément de Darius, fils d'Hystaspe. Et néanmoins Zoroastre aurait vécu sous ce roi, aurait composé ses lois pour cet empire, aurait nommé et décrit les contrées et les villes les plus importantes où il voulait introduire ses doctrines; et il n'aurait pas cité ces provinces importantes et ces capitales, tout en demeurant à la cour du roi! C'est donc nier toute vraisemblance historique, et mettre Zoroastre en contradiction avec lui-même, que de le supposer contemporain de Darius.

Mais que deviennent les données chronologiques des Grecs, qui le font naître à cette époque? Elles ne prouvent rien contre des faits irrécusables, puisés dans les écrits de Zoroastre, et elles ne prouveraient pas davantage quand même elles seraient aussi certaines qu'elles le sont peu en effet. Il n'y a que les auteurs des troisième, quatrième siècles et suivants, qui parlent d'un Zoroastre vivant sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe; aucun auteur contemporain, seul témoin recevable en cette matière, n'a rien laissé sur ce sujet. Hérodote, Ctésias et Xénophon font souvent mention des mages

perses, et les deux premiers racontent même leur conspiration sous Smerdis, ainsi que l'histoire du règne de Darius; mais aucun d'eux ne parle d'un Zoroastre qui ait vécu de leur temps. Platon même, le premier Grec qui nomme Zoroastre, en parle comme d'un sage déja très-ancien; assertion qui est encore confirmée par les données d'Hermippus et d'Eudoxe, dont Pline nous a conservé des fragments (1).

Toutes ces raisons prouvent que la réforme de Zoroastre ne correspond pas à l'époque de Darius fils d'Hystaspe, mais qu'elle est bien plutôt antérieure à la dynastie perse. Mais quand donc s'est-elle faite? Voilà une question toute différente de la première, et bien plus difficile à résoudre. Zoroastre lui-même ne nous parle que d'un empire médo-bactrien, sous le règne d'un roi Gustasp de la famille des Kéanides (2). La comparaison de plusieurs données a fait conjecturer que ce roi n'est autre que Cyaxare Ier, roi des Mèdes, qui vivait, selon

---

(1) *Voyez* la collection et la critique des relations des auteurs grecs sur Zoroastre, dans KLEUKER, l. c. II, III, p. 90, etc. Nous passons sous silence les autres preuves, exposées avec beaucoup de talent par notre ami M. le conseiller aulique Tychsen.

(2) ZENDAVESTA, II, p. 142.

Hérodote, huit cents ans avant Darius (1). Si nous n'avions qu'à choisir entre ces deux opinions, nous pencherions pour cette dernière; mais elle est de même sujette à beaucoup de contestations (2). Le pays où règne Gustasp, et où *débute* Zoroastre, n'est pas la Médie proprement dite, mais la Bactriane. Il n'est pas encore question des Mèdes et des Perses, nommés comme nations différentes : Gustasp gouverne le peuple d'Ormuzd. On ne saurait décider si la Médie était aussi soumise à son sceptre; mais ce n'était pas le pays principal, ni la résidence des rois. Tout bien examiné, nous ne pouvons placer Zoroastre que dans les temps où la Bactriane formait encore un état particulier, période certainement antérieure à l'empire mède, décrit par Hérodote, et au huitième siècle avant notre ère. Nous ne portons aucun jugement sur *l'hypo-*

---

(1) Cette opinion fut d'abord soutenue par Foucher, qui admit cependant deux Zoroastres. On trouve ses traités traduits dans l'*Appendice au Zendavesta*, I, t. II, p. 51, etc. Le second Zoroastre, placé par lui dans la période de Darius, fils d'Hystaspe, ne doit son existence qu'aux témoignages d'auteurs plus récents, peu dignes de foi.

(2) *Voy.* le travail de Rhode (*Tradition sacrée*, p. 152, etc.), qui fait remonter le siècle de Zoroastre au-delà des temps de l'empire assyrien.

thèse de Rhode, qui le fait vivre long-temps avant la fondation de l'empire assyrien; car nous ne savons pas si la Bactriane fut comprise dans cet empire, ou si elle forma un état indépendant. Il faut s'en tenir aux données chronologiques précédemment citées, à moins qu'on ne veuille reporter Zoroastre à une période placée hors des limites de l'histoire connue.

Ces observations étaient nécessaires avant de chercher à résoudre les questions principales qui méritent seules notre attention : Que fut la doctrine de Zoroastre sous les Mèdes, et que devint-elle sous les Perses?

Ce n'est pas sans crainte que nous abordons ces questions, non-seulement à cause des grandes difficultés qu'elles présentent, mais aussi parce qu'il est malaisé de faire envisager à nos lecteurs cette législation du point de vue où il faut se placer pour l'embrasser dans son ensemble. Zoroastre parut dans le cœur de l'Asie, et dans une contrée dont la constitution, la religion et les mœurs, n'avaient rien de semblable aux nôtres. Cependant sa doctrine, comme celle de tout réformateur, motivée par les circonstances, fut en harmonie avec les besoins de son temps. Pour le juger avec impartialité et avec justesse, il faut le suivre dans la sphère qui lui

fut assignée. Il faut oublier que nous sommes Européens, et faire un moment abnégation de nos idées, et de nos préjugés. Les dispositions singulières et même absurdes qu'on rencontre dans les lois de Zoroastre ne sont pas de nature à faire suspecter leur authenticité; elles servent plutôt à la confirmer : car il est facile d'expliquer ces bizarreries dans une législation née en des temps si reculés et en des pays si lointains. N'en est-il pas de même pour la législation de Moïse? Ses dispositions les plus sages qui se présentent sous le jour le plus favorable, quand on en considère le but et la liaison, n'ont-elles pas été l'objet des railleries de maint bel esprit ignorant?

Il paraît, d'après beaucoup de passages des écrits de Zoroastre, qu'il était sujet d'un empire despotique, comme on en trouve en Asie (1), et qu'il sentit plus qu'un l'Européen les biens et les maux attachés à cette forme de gouvernement. Les avantages de l'agriculture et des autres arts paisibles, qui ne prospèrent que sous la protection d'une société politique, durent d'autant moins lui échapper qu'il eut continuel-

(1) *Voy.* les premiers fargards du Vendidat dans le *Zendavesta*, II, p. 300, etc., et partout dans les livres de *Iescht-Sades et d'Izeschné*.

lement devant les yeux les tristes effets de la vie nomade, que menaient les hordes errantes, dont les invasions et les brigandages désolaient sa patrie. Mais les maux qui suivent d'ordinaire le despotisme asiatique ne lui en semblèrent pas moins pesants. Les vexations des satrapes et des sous-satrapes, le luxe, la corruption des mœurs, les maladies et les souffrances physiques d'un autre genre, qu'il énumère et qu'il déplore (1), lui firent désirer le retour de temps meilleurs et plus heureux, qu'il s'efforça de ramener par ses réformes.

L'image que l'Asiatique se forme de ces temps plus heureux ne ressemble pas à celle que s'en fait l'Européen. Courbé dès sa naissance sous le joug du pouvoir absolu, il n'est pas capable de s'en affranchir : mais il s'en dédommage, en créant dans son imagination le type du despotisme, l'idéal d'un empire où le maître absolu n'est pas le tyran, mais le père de ses sujets; où chaque profession, chaque individu, a sa sphère d'activité, qu'il remplit et dont il ne sort pas; où prospèrent les arts de la paix, l'agriculture et le commerce; où les richesses et l'abondance, comme les bénédictions d'une divinité, se répandent par les mains du souverain.

(1) Zendavesta, t. I, p. 78, 118, etc.

La Cyropédie nous offre l'image d'un tel empire et d'un tel prince. La mémoire s'en est perpétuée en Asie à travers les siècles, et elle est encore comme le centre des traditions de l'Orient : Zoroastre l'a consacrée dans sa *loi religieuse*. Le siècle du grand Dsemchid, souverain d'Iran (1), lui parait l'âge d'or de sa nation. « Dsemchid, le père des peuples, le plus brillant des mortels qu'éleva le soleil. De son temps, les animaux ne mouraient pas. On ne manquait ni d'eau (2), ni d'arbres fruitiers et d'animaux propres à nourrir les hommes. L'éclat de son règne triomphait du froid, de la chaleur, de la mort, des passions effrénées, œuvres des Dews. Les hommes paraissaient avoir l'âge de quinze ans (3); les enfants grandissaient sous le règne de Dsemchid, père des peuples (4). »

---

(1) Iran, nom oriental des pays de la Haute-Asie, jusqu'à l'Indus, est aussi le nom de l'empire où vécut Zoroastre, et qui s'appelle en zend Eriène.

(2) L'abondance d'eau signifie toujours dans Zoroastre une riche agriculture, parce que la fertilité du sol dépend de l'irrigation.

(3) C'est-à-dire, ils jouissaient d'une jeunesse *éternelle*. L'âge de puberté commence plus tôt dans ces pays chauds.

(4) Zendavesta, I, p. 14. Dsemchid, introduisant l'agriculture, est représenté en général comme fondateur de la société politique. *Voyez* le beau mythe dans le Vendi-

Zoroastre eut pour but dans sa législation de ramener cette ère de bonheur. Il la fonda, selon la coutume de l'Orient, sur une religion dont les nombreuses cérémonies se rapportaient à certaines doctrines intimement liées avec ses idées politiques, et qu'il faut nécessairement se présenter comme inséparables, si on ne veut défigurer ou sa religion ou sa politique.

La philosophie de Zoroastre a pour point de départ l'origine du mal qui afflige l'humanité sous tant de formes; c'est de là que la philosophie part ordinairement dans l'enfance des peuples, vu que leur sentiment les y ramène plus souvent et avec plus de force. Il importe peu de savoir s'il fut le créateur des dogmes philosophiques qu'il établit à ce sujet, ou s'il

---

dat, ZENDAVESTA, t. II, 304, etc. Un écrivain moderne a accrédité l'opinion que sous ce nom était caché l'Achémènes des Grecs, dont les successeurs de Cyrus prétendaient descendre. Voyez WAHL, *Allgemeine Beschreibung des Persischen Reichs*, p. 209 (Description générale de l'empire perse). Cette opinion nous paraît fort probable. Outre l'analogie des noms, qui est frappante lorsqu'on retranche la désinence grecque (enes), et l'épithète perse (schid), il est tout-à-fait conforme à l'usage de l'Orient, que la nouvelle dynastie, commençant par Cyrus, ait fait remonter son origine à la dynastie mède, descendant de Dsemchid.

les emprunta à d'anciennes traditions orientales: il suffit de dire que du point de vue où il s'était placé, toute obscurité dut s'évanouir devant lui, si ce n'est lorsqu'il se jeta dans la métaphysique. La doctrine d'un bon et d'un mauvais *principe*, sources du bien et du mal, est la base sur laquelle s'élève tout l'édifice de sa philosophie et de sa politique.

Cette idée première prit aussitôt chez lui le développement qui annonce le législateur. *Il y a* un empire de la lumière et un empire *des ténèbres*: dans l'un règne Ormuzd, auteur et propagateur de tout ce qui est bon; dans l'autre, Ahriman, source de tout le mal moral et physique. Autour du trône d'Ormuzd se tiennent les sept amschaspans, ou princes de la lumière, dont il est lui-même le chef. Les Izeds, ou génies de tout *ce* qui est bon, leur sont subordonnés. L'empire de l'obscurité, sous Ahriman, est organisé de même. Son trône est entouré par les sept dews supérieurs, génies du mal; et, tels que les Izeds sous les amschaspans, une quantité innombrable de dews inférieurs sont sous leurs ordres. Les empires d'Ormuzd et d'Ahriman sont en guerre continuelle; mais Ahriman sera vaincu un jour, l'empire des ténèbres cessera, la domination d'Ormuzd s'étendra partout, et il n'y aura plus

qu'un empire de lumière embrassant tout l'univers (1).

Cet ordre idéal était évidemment copié sur les constitutions propres aux monarchies asiatiques, et Zoroastre l'appliqua ensuite à celle qu'il voulait établir; mais tout se trouva modifié d'après les lieux et les circonstances, où le législateur parut. Il vivait dans un état situé sur la frontière de pays nomades, où il avait continuellement devant les yeux les avantages d'une société politique, en opposition avec la vie des hordes errantes et rapaces qui désolaient alors sa patrie. Il vit ainsi ces empires de lumière et de ténèbres réalisés sur la terre : Iran, l'empire médo-bactrien, sous le sceptre de Gustasp, est pour lui l'image de celui d'Ormuzd, et le roi Gustasp lui représente Ormuzd lui-même; Turan, pays de nomades au Nord, où règne Afrasiab, est l'image de l'empire des ténèbres, gouverné par Ahriman. Les idées principales, originairement différentes, sont néanmoins tellement liées, que, si on ne les confond pas, les idées accessoires peuvent se rapporter indifféremment à l'une ou à l'autre. Comme Turan est au Nord, l'empire d'Ahriman est de même placé vers le Nord : de là viennent les *dews,* qui ont accablé

(1) Zendavesta, I, p. 4, etc.

de maux Iran et l'en accablent encore. Comme les habitants de cette contrée mènent une vie errante, et nuisent à leurs voisins par des invasions continuelles, ainsi les dews sortent de leur empire de ténèbres, et cherchent à faire du mal. Mais de même qu'Ahriman sera un jour vaincu, et son règne aboli, de même la puissance des princes turaniens sera renversée : la parole de Zoroastre dominera, et l'on verra renaître l'âge d'or de Dsemchid (1).

Telles sont les idées principales du système de Zoroastre. Ne se bornant pas à une seule généralité, il les appliqua à toutes les espèces particulières. Tout ce qui existe, les êtres raisonnables et déraisonnables, animés et inanimés, appartiennent ou à l'empire d'Ormuzd, ou à celui d'Ahriman. Il y a des hommes *purs*, des animaux purs, et des végétaux purs, dépendants de l'empire d'Ormuzd; et des hommes impurs, des animaux et des végétaux impurs, placés sous l'influence des dews, génies de l'empire d'Ahriman.

Sont réputés impurs *(kharfesters)* tous les hommes qui méprisent la loi de Zoroastre par pensées, par paroles ou par actions; tous les animaux ou insectes venimeux et nuisibles (les-

(1) ZENDAVESTA, t. I, p. 116, 160.

quels sont en plus grand nombre et plus dangereux dans les pays limitrophes de la Médie qu'en Europe); toutes les plantes et tous les végétaux de la même espèce. Dans l'empire, au contraire, où règne cette loi, tout doit être pur et saint, et elle ne s'étend pas seulement sur les hommes, mais aussi sur les animaux et sur la nature morte. C'est le devoir de l'adorateur d'Ormuzd, du *Mazdejesnan*, de soigner et de protéger tout ce qui est pur et saint dans la nature; car tout cela est créature d'Ormuzd, et la haine qu'il a jurée à Ahriman et à son empire lui impose aussi le devoir de chasser et d'exterminer les animaux impurs. Ce fut sur ces bases fondamentales que Zoroastre établit ses lois, qui avaient pour but de favoriser la culture physique du pays par l'agriculture, l'entretien du bétail et le jardinage; et il revient sur ces occupations presque à chaque page, croyant ne pas pouvoir assez en inspirer le goût à ses disciples.

Quant à l'organisation politique, Zoroastre se conforme fidèlement au type du despotisme propre à l'Orient. Tout porte sur une division en quatre professions ou castes rangées dans cet ordre : la sacerdotale, la guerrière, l'agricole, et

(1) Zendavesta, t. I, p. 16, etc.

l'industrielle (1). Mais, quoique celle des agriculteurs n'occupe que le troisième rang, le législateur ne néglige pas de la distinguer en toute occasion. Ce sont eux qui tirent les richesses du sein de la terre; leur main manie le poignard de Dsemchid, avec lequel il fendit le sol, et en fit jaillir les trésors de l'abondance (2). D'ailleurs cette division en castes n'est pas présentée comme une institution ou invention de Zoroastre. Elle date des temps de Dsemchid, et le législateur conserva ce qui existait déja.

La hiérarchie du gouvernement est modelée sur celle de l'empire d'Ormuzd. Il y a des surveillants des rues, des bourgs, des villes et des provinces, obéissant à un chef suprême qui est le roi. Comme serviteurs d'Ormuzd, ils doivent tous être bons et justes, mais surtout le souverain. Celui-ci est l'ame de tout; tout dépend de sa volonté, et il fait tout mouvoir. Il peut ordonner ce qu'il veut, et ses ordres sont irrévocables; mais la doctrine d'Ormuzd doit l'empêcher de commander autre chose que ce qui est juste et bon (3).

Voilà les traits principaux des institutions de

(1) Zendavesta, I, p. 141.
(2) *Ibid.*, II, p. 305.
(3) *Ibid.*, I, p. 72, etc.

Zoroastre. C'est le type d'un gouvernement despotique, tel qu'il convient à l'Orient. Il y joignit les préceptes propres à favoriser le développement moral de son peuple. Il n'ignorait pas qu'une constitution politique doit être basée sur les mœurs, et surtout sur les vertus domestiques; ce qui explique ses lois protectrices des mariages, ses éloges de la fécondité, et son zèle à poursuivre le vice contre nature, répandu dans le pays où il vivait (1). Mais il ne s'éleva pas à l'idée d'introduire la monogamie, soit que cette idée lui fût inconnue, soit que son peuple tînt trop à la coutume contraire pour que l'on pût l'y faire renoncer.

Le maintien de sa législation était confié à une caste, ou à une tribu sacerdotale. Les mages (2) formaient originairement une tribu chargée de la conservation des connaissances scientifiques, et de l'observance des rites sacrés. Hérodote parle expressément des mages comme d'une tribu particulière de Mèdes (3). Ce fait pro-

---

(1) *Voy.* les commandements de la loi dans le Vendidat, Fargard, V-XIX.

(2) Le nom de *mages* vient du pelvi. *Mag* ou *Mog*, signifie dans cette langue, en général, un prêtre. ZENDAVESTA, *Appendice*, III, p. 17.

(3) HÉROD., I, 101.

pre à l'Orient, et qui se reproduit dans l'histoire de l'Égypte, s'expliquera mieux encore lorsque nous traiterons de la caste sacerdotale de ce pays. La réforme de Zoroastre dut atteindre d'abord les mages eux-mêmes. De son propre aveu, il ne fait que rétablir la parole révélée par Ormuzd sous le règne de Dsemchid; cette doctrine avait été défigurée, et une fausse et trompeuse magie, l'œuvre des dews, s'y était introduite : il fallut donc détruire ce faux culte pour ramener à la loi pure d'Ormuzd (1). Il écrivait le premier et le plus important de ses livres, le Vendidat, à une époque où sa morale n'était pas encore triomphante, mais où elle était sur le point de l'être; dans un temps où les faux mages, les adorateurs des dews, s'opposaient à son entreprise. C'est ce qui explique la malédiction qu'il prononce contre eux, et les imprécations dont il les accable souvent (2). La suite de l'histoire nous apprend que Zoroastre l'emporta sur ses antagonistes; mais nous manquons de renseignements pour suivre cette lutte dans ses détails.

Zoroastre ne forma donc pas la religion des mages, mais il la réforma. On lui attribue l'or-

(1) Zendavesta, I, p. 43.
(2) *Ibid.*, II, 171, et ailleurs.

ganisation intérieure de leur caste, quoiqu'elle puisse s'être développée après lui. Il est parlé déja dans ses écrits de leurs trois ordres : les *Herbeds* (apprentis), les *Mobeds* (maîtres), et les *Destur-Mobeds* (maîtres accomplis) (1). L'observance des rites sacrés leur est confiée; ils règlent seuls les saintes liturgies du culte d'Ormuzd, et ils connaissent les cérémonies à observer pendant les prières et les sacrifices. C'est là leur science, leur étude, et on ne peut faire de prières ni offrir de sacrifices que par leur ministère (2). Ainsi ils devinrent les seuls intermédiaires entre la Divinité et l'homme : Ormuzd leur manifeste sa volonté; ils pénètrent dans l'avenir, et le dévoilent aux yeux de ceux qui les interrogent.

Voilà sur quelles bases se fondait l'autorité de la caste sacerdotale chez les Mèdes, comme chez d'autres nations de l'Orient. La croyance universelle des prédictions, de celles surtout qu'on tirait des constellations, l'usage généralement observé de ne rien entreprendre d'important sans consulter ceux qui en possédaient la science, et l'aveugle confiance qu'on leur accor-

---

(1) Zendavesta, II, 261.
(2) Hérod., I, 132.

dait, valurent aux mages l'influence la plus décisive sur toutes les relations privées, et principalement sur les affaires publiques. Du temps de Zoroastre, comme aujourd'hui, on croyait que pour l'éclat et les besoins des cours *asiatiques* il fallait que des devins, des sages, des prêtres, entourassent le souverain, et fussent ses conseillers. Nous laissons à d'autres le soin de rechercher l'origine de cette opinion, et sa forme presque toujours invariable dans *l'Orient*; mais son influence immense *sur la vie privée*, et sur la constitution politique, est un sujet qui exige la plus grande attention de tout historien des peuples et de leurs mœurs.

Dès qu'on s'est bien pénétré de ces idées, et qu'on admet que la doctrine de Zoroastre coïncide avec la dynastie mède, on ne *saurait* s'étonner de la voir adoptée par la nouvelle dynastie perse. Lors même que cette doctrine serait restée jusque-là entièrement inconnue aux Perses, ce que nous n'osons affirmer ni nier : il était dans la nature des choses qu'elle s'introduisît chez eux, lorsque leurs princes adoptèrent, comme nous l'avons prouvé, le cérémonial des rois mèdes. Celui-ci avait été fixé par cette religion politique, et par conséquent en était devenu inséparable. Les sages et les mages formaient la partie la plus considérée de

la cour; ils suivaient le roi, et lui étaient nécessaires comme devins et augures. Ils se distinguaient par leur costume, par leur ceinture *(costi)*, qu'ils ne portaient pas, comme les brames, en écharpe sur l'épaule; par le vase sacré *havan*, destiné aux libations; et par le *barsom*, faisceau de branches liées avec un ruban (1). D'ailleurs, il ne s'agissait pas d'initier le peuple à cette doctrine, car elle demeura la propriété exclusive de la caste sacerdotale; mais simplement de répandre le culte et certains rites par l'office des prêtres.

Nous croyons maintenant pouvoir mieux résoudre cette autre question : Quand et jusqu'à quel point la doctrine de Zoroastre fut adoptée par les anciens Perses, et quelle influence elle exerça sur leur constitution?

L'histoire nous apprend que la caste sacerdotale des Mèdes fut admise chez les Perses dès l'origine de leur empire, sous le règne de Cyrus. Hérodote et Ctésias parlent des mages comme d'une

(1) Nous serions disposé à prendre le chasse-mouches, cité plus haut, et porté avec le parasol derrière le roi, pour l'instrument sacré nommé *barsom*, si c'était le roi et non un serviteur qui le portât. Si néanmoins c'était le *barsom*, ce serait l'emblème du pouvoir spirituel, comme l'ombrelle est celui du pouvoir laïque. Sur les différents objets propres au culte des mages, *voy.* ZENDAVESTA, t. III, p. 204.

caste qui s'établit en Perse sous les premiers souverains de ce pays (1); et le témoignage exprès de Xénophon dans sa Cyropédie est ici d'un poids décisif. Après avoir décrit l'organisation de la cour, imitée de celle des Mèdes, il ajoute (2): « Ce fut alors que Cyrus appela pour la première fois les mages à la fonction de réciter à l'aube du jour les hymnes sacrés (les *has*), et d'offrir des sacrifices quotidiens aux dieux à qui on devait sacrifier suivant leur loi : institution qui est encore aujourd'hui maintenue par *les rois* actuels. Les autres Perses suivirent l'exemple du souverain, dans l'espoir d'arriver à une plus grande félicité, en adorant les dieux comme le faisait le chef de l'état. »

Si le résultat de ce changement fut l'organisation d'un certain cérémonial à la cour, *il ne* faut pas en conclure que le peuple renonçât tout-à-coup à ses mœurs et à ses usages, et se transformât, pour ainsi dire, tout-à-fait en Mède; mais plutôt que les doctrines et coutumes anciennes se confondirent avec les nouvelles. Aussi la loi des Perses est-elle toujours citée à côté de celle des Mèdes, et les dieux de leurs

(1) Dans l'histoire du faux Smerdis.

(2) Xénoph., *Cyrop.*, VIII, *Op.*, p. 204.

pères restent toujours sacrés pour eux (1). Hérodote remarque quelques différences dans les cérémonies des Perses et des mages (2). Il n'est donc pas étonnant qu'on ne trouve pas une harmonie complète entre les principes du Zendavesta et les coutumes perses; cette différence au contraire est ce qui prouve précisément l'authenticité de ce livre.

On ne peut pas inférer davantage des paroles de Xénophon, que toute la nation perse eût adopté sur-le-champ le culte des mages. La vie privée des tribus perses, tout opposée à celle des Mèdes, est contre cette présomption; et, au surplus, nous avons déja remarqué, et nous le prouverons encore plus au long, qu'on ne doit entendre par les Perses de Xénophon que leurs familles les plus nobles, peut-être les seuls Pasargades. Encore moins la doctrine de Zoroastre fut-elle introduite dans les pays vaincus comme religion de l'état; car, quoiqu'elle porte une forte empreinte d'intolérance, nous ne trouvons cependant pas qu'elle ait été propagée par le fer et le feu, comme l'a été le mahométisme. Zo-

(1) Ils citent souvent les θεοὶ πατρῷοι : on en trouve les passages réunis dans Brisson, *De reg. Persar. imperio*, p. 347.

(2) Comme, par exemple, dans la manière de traiter les cadavres, que les mages faisaient entamer par un chien ou par un oiseau avant de les enterrer. Hérod., I, 240.

roastre ne fut ni guerrier ni conquérant, et les princes qui adoptèrent sa réforme ne se crurent pas moralement obligés de la répandre par la voie des armes.

Au contraire, on n'adopta d'abord *le culte* mède qu'à la cour. La caste des mages en formait alors, à titre de prêtres, de devins, de conseillers du roi, une partie essentielle : rangés parmi les serviteurs les plus distingués du souverain, ils étaient, avec les eunuques et les femmes, ceux qui l'approchaient de plus près. Pour compléter son éducation, ils l'instruisaient dans leur doctrine (1), faveur que très-peu de personnes privilégiées partagèrent avec lui (2). Cette doctrine, mêlée aux opinions perses, s'appelle la loi des Perses et des Mèdes, et embrasse la connaissance des rites, des cérémonies et des préceptes sacrés, qui ne s'appliquent pas seulement à l'adoration des dieux, mais aussi à la vie privée de tout serviteur d'Ormuzd, aux devoirs qu'il a à remplir, et aux peines qui l'attendent en cas de transgression. C'est ce que prescrivaient aussi au serviteur de Jehovah les tables de Moïse. Mais

(1) Cicero, *de Divin.*, I, 23, et dans d'autres passages de Barnson, p. 384.

(2) Entre autres, Thémistocle pendant son séjour à la cour de Perse. Plutarch. *in Themistoc.*, *Op.*, I, p. 126.

plus les rites se compliquèrent en se multipliant, plus il dut se présenter de cas douteux où il fallut recourir aux mages; ce qu'on ne négligea jamais de faire. D'après la comparaison de plusieurs passages des anciens, il est probable que ces prêtres constituaient le collége des juges royaux, dont il est déja question du temps de Cambyse (1). Une législation religieuse, comme celle dont nous parlons, fait nécessairement du prêtre un juge; et quelques affaires portées devant ce tribunal ne peuvent que confirmer cette conjecture. Ce collége se composait d'hommes aussi célèbres par leur sagesse que par leur justice. Leurs fonctions étaient à vie, à moins qu'ils ne commissent quelque injustice : ils étaient dans ce cas traités avec une rigueur, et souvent même avec une cruauté, que le despotisme seul est en état d'imaginer et d'exercer (2). Aussi ne manque-t-il pas d'exemples où les rois, tout en con-

---

(1) Esther, I, 13; Hérod., III, 31; VII, 194; Brisson, p. 189.

(2) Darius fit crucifier un de ces juges; mais ayant trouvé que les services qu'il avait rendus à la dynastie l'emportaient sur ses torts, il le fit détacher vivant de la croix. Cambyse en fit exécuter un autre, et fit couvrir de sa peau le siége sur lequel son fils et successeur devait rendre la justice. Hérod., VII, 194. Morier (II, 103) rapporte un exemple semblable de la justice actuelle en Perse.

saltant le tribunal, ne se croyaient pas tenus de se conformer à sa décision. Cambyse ayant demandé à ces juges si les lois lui permettaient d'épouser sa sœur, ils répondirent, sachant que sa résolution était de le faire, qu'il n'y avait pas de loi qui le permît; mais qu'il y en avait une qui autorisait le roi de Perse à faire ce que bon lui semblait (1). Ainsi, malgré les restrictions apparentes établies par la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir royal (2), la réponse de ce tribunal prouve que l'autorité des souverains en Perse était aussi absolue qu'elle peut l'être chez un despote de l'Orient.

L'opinion soutenue par plusieurs écrivains modernes des plus célèbres, que la constitution perse avait été organisée tout entière d'après la hiérarchie de l'empire d'Ormuzd, est encore trop générale. On s'appuie du nombre de sept princes rangés autour du trône du roi, comme les Amschaspans autour de celui d'Ormuzd, ainsi que de quelques autres analogies moins sensibles (3).

---

(1) Hérod., III, 31.

(2) L'Orient a parfois senti le besoin d'une telle séparation: ainsi dans l'empire turc, le cadi (juge) n'est pas soumis au pacha. Mais on gagne peu par cette précaution, tant que la justice criminelle et celle de la police restent entre les mains du souverain et de ses officiers.

(3) Le nombre *sept* se reproduit chez les Perses dans pres-

Mais cette comparaison peut s'appliquer tout au plus à l'organisation de la cour, et nullement à la constitution de tout l'empire. Les mages formant une partie imposante de la cour, il se peut que cette circonstance ait influé sur tout l'état. Mais si l'on compare le tableau tracé par Zoroastre de l'empire où il vivait, à celui de la monarchie perse, on trouvera quelques points de rapprochement communs à toutes les monarchies despotiques, par exemple, un souverain dont les ordres sont absolus, une division en provinces, un gouvernement par satrapes; mais en récompense on y verra des différences bien prononcées et bien surprenantes. La classification par castes, base de la législation de Zoroastre, ne s'établit jamais entièrement chez les Perses, quoique les différentes occupations des tribus en eussent fourni les éléments. Ils avaient, à la vérité, des tribus de nobles ou de guerriers, et des tribus de cultivateurs, mais point de classe industrielle, laquelle ne pouvait que difficilement s'élever chez un peuple conquérant; et même pour les tribus existantes, il n'est pas certain que les diverses professions fussent nécessairement affectées à chacune d'elles exclusivement.

---

que toutes leurs institutions politiques, qui exigeaient le concours de plusieurs personnes. Selon une ancienne croyance, ce nombre était sacré chez ce peuple. Nous trouvons quelque

De ces différences principales, et d'autres moins importantes qui existent entre la loi de Zoroastre, conservée dans les livres du Zendavesta, et les institutions des Perses, il résulte que ce législateur ne fut point contemporain de leur empire, mais que sa doctrine et sa caste sacerdotale furent admises parmi eux, après avoir subi quelques modifications.

Quant à nos autres connaissances sur la cour et les courtisans des souverains perses, nous allons les réunir dans quelques observations générales fondées sur ce que raconte Xénophon, au huitième livre de la Cyropédie, et qu'il a soin de confirmer en assurant de nouveau qu'il en était encore de même de son temps (1).

1° Selon la coutume de tous les grands despotes de l'Orient, la cour et la suite du roi ne se composaient pas seulement de courtisans, mais encore d'une armée considérable, surtout de cavalerie, qui entourait sa personne et l'accompagnait. Cette cavalerie était divisée par troupes de dix mille, correspondant aux diverses nations chez qui elle avait été recrutée (2). La plus distinguée d'entre ces dernières était celle des

chose d'analogue chez d'autres tribus asiatiques : les Mongols regardent le nombre *neuf* comme sacré. PALLAS, l. c., I, p. 198.

(1) XENOPH., *Cyrop.*, *Op.*, p. 202, 216.

(2) XENOPH., l. c., p. 215. Après les Perses venaient les

Perses : venaient ensuite les autres selon leur rang. Dans cette catégorie entraient encore les nombreux gardes-du-corps, placés aux portes du palais, dont nous avons eu occasion de parler en traitant des monuments de Persépolis. La description de la cour des nouveaux rois de Perse, et de celle des souverains mongols qui règnent dans l'Indostan et dans la Chine, montre que la magnificence de l'Orient est encore ce qu'elle était du temps de Cyrus (1).

2° A mesure que le luxe croissait chez les Perses, le nombre des courtisans augmentait; car les convenances exigeaient qu'il y eût des personnes spécialement chargées des moindres fonctions (2).

Tous ces hommes étaient nourris dans le palais aux dépens du roi (3); et, au rapport de Ctésias, il y en avait quinze mille. Il fallait aussi, selon Xénophon, un grand nombre d'officiers seulement pour faire son lit (4). Ces

---

Mèdes, puis les Arméniens, les Hyrcaniens, les Cadusiens, et les Saces.

(1) Chardin, IV, p. 370, etc.; Bernier, *Voyage aux Indes*, II, p. 218, etc.

(2) Xénoph., l. c., p. 209.

(3) Ctes., *Ap.*, *Athen.*, IV, p. 146, où l'on trouve nombre d'autres renseignements sur le luxe des rois perses.

(4) Xénoph., p. 241.

employés inférieurs de la cour étaient divisés, comme aux armées, par classes de dix et de cent (1). Mais les supérieurs n'en étaient pas moins nombreux. Ils s'appelaient généralement amis, parents, serviteurs du roi, titres qui, dans tous les états despotiques, donnent un *rang très-élevé*. Nous croyons superflu de nous arrêter plus long-temps sur ces détails, vu que l'explication des antiquités de Persépolis les a suffisamment éclaircis (2).

3° Enfin on peut conjecturer, par analogie avec quelques peuples modernes de l'Orient ou par comparaison avec les anciens, que la cour des souverains perses était formée originairement par la tribu ou horde régnante des Pasargades, et surtout par la famille des Achéménides (3). Voilà pourquoi les courtisans supérieurs

(1) Xénoph., p. 203.

(2) Nombre de passages sur ce sujet se trouvent rassemblés dans Brisson, p. 279, etc.

(3) Notre idée est fortement confirmée par une institution semblable dans l'empire actuel de la Perse orientale. La tribu des Doraunis se trouve avoir presque les mêmes rapports avec le roi, que celle des Pasargades avec les souverains de l'ancienne Perse. Elle tient le premier rang, et c'est au milieu d'elle que l'on choisit les gouverneurs des provinces. Elphinston, p. 522, 532. De même dans la Perse occidentale, les gardes-du-corps au nombre de douze mille, sont pris dans les tribus parentes du schah. Morier, I, p. 242.

portaient le nom de parents du roi (1). Une foule d'exemples de l'histoire perse attestent que tous les grands sortaient, sinon de cette famille, du moins de cette tribu. Le corps des courtisans inférieurs s'était formé, peu à peu suivant Xénophon, de la suite guerrière du roi (2).

Le nom même de Pasargades signifie, comme nous l'avons vu, le camp de la cour (3); et quoiqu'on ne puisse déterminer jusqu'à quel point les autres tribus nobles en firent partie dans la suite, il est cependant constant que celle-ci eut toujours plus d'importance que les autres. D'où l'on peut inférer que plusieurs auteurs grecs, en parlant des Perses, ne désignent pas toute la nation, mais plus particulièrement la tribu dominante des Pasargades. Cette observation s'applique surtout à la Cyropédie de Xénophon. Les renseignements qu'il donne au commencement de son livre sur l'éducation, la vie privée et les institutions des Perses, ne peuvent se rapporter à la nation entière, mais seulement à la race régnante, ou à la cour du roi. En partant de ce principe, on voit tout sous un

(1) Ils avaient des insignes particuliers : un habit de pourpre et une décoration en or. JOSEPH. *Ant.*, *Ind.*, XIII, 5, 4.

(2) XÉNOPH., *Op.*, p. 242.

3 *Voy.* plus haut, p. 431.

autre jour, et on n'est plus porté à prendre cet ouvrage pour un roman. C'est le tableau, non de l'éducation et des mœurs nationales, mais de l'éducation et des mœurs de la classe la plus noble de la nation qui faisait partie de la cour. Ces coutumes, rigoureusement prescrites, sont tout-à-fait en harmonie avec les cours de l'Orient, où tout est réglé avec une étiquette sévère. Et plus cette étiquette est rigoureuse, surtout dans les états despotiques de l'Asie, plus il importe d'en prendre connaissance dès la plus tendre jeunesse (1).

L'organisation du harem des rois de Perse était jadis ce qu'elle est encore actuellement chez les peuples d'origine asiatique. Recruté dans les différentes provinces de l'empire, sa surveillance et sa police intérieure étaient confiées à des eunuques, connus à la cour des rois mèdes bien avant l'origine de la monarchie perse, et rendus nécessaires par l'usage de la polygamie. Ces

---

(1) En comparant le commencement de la Cyropédie avec le huitième livre de cet ouvrage, on reconnaîtra la justesse de cette idée; Xénophon y dit expressément que l'ancienne éducation de la cour subsiste bien encore, mais qu'elle est très-gâtée par le luxe. *Op.* p. 240. Xénophon (*Op.* p. 7), en n'évaluant le nombre des Perses qu'à cent vingt mille, fait encore voir qu'il ne parle que de la tribu dominante.

eunuques et les femmes qui entouraient le roi, obtenaient facilement une influence qui, sous un prince faible, dégénérait souvent en une espèce de tutelle, et leur livrait les rênes du gouvernement jusqu'à les rendre maîtres du trône, dont ils disposaient à leur gré.

L'intérieur de ces gynécées est dépeint très-fidèlement dans l'histoire d'Esther; et Hérodote nous initie dans les mystères de ces harems par le récit d'une intrigue de cour du temps de Xerxès (1). Le harem était divisé en deux appartements ou corps de logis : les femmes ne passaient du second habité par les dernières arrivées, dans le premier, qu'après avoir été admises à l'honneur de partager la couche du roi (2).

Le luxe effréné, qui se transforme en un cérémonial importun, finit par imposer un frein aux désirs du despote absolu. L'étiquette à la cour de Perse exigeait qu'une beauté nouvellement arrivée se servît pendant un an de parfums pour être reconnue digne des embrassements du despote (3). Le nombre des concu-

(1) Hérod., IX, 110, etc.

(2) Esther, II, 12-14.

(3) Cette même gêne subsiste encore à la cour des schahs de Perse.

bines (1) devait être assez grand pour lui offrir tous les jours une nouvelle victime (2). La haine et l'esprit de persécution, qui croissent à mesure que le théâtre des passions est plus resserré, furent portés dans le harem des rois de Perse à un degré inconcevable. Amestris, femme de Xerxès, étant parvenue à s'emparer de la personne d'Artayute, sa belle-sœur et sa rivale prétendue, la fit maltraiter et mutiler d'une manière si cruelle, que nous n'osons en faire le récit (3).

Les épouses légitimes du prince étaient distinguées de leurs concubines, différence qui existait aussi dans les classes inférieures (4). Comme tout se rattachait à l'organisation des tribus, les rois choisissaient leurs épouses dans la famille de Cyrus ou des Achéménides (5). Cependant l'exemple d'Esther paraît prouver que des concubines

---

(1) Esther, l. c. Chacune d'elles ne partageait ordinairement la couche du roi qu'une seule fois, à moins qu'elle n'y fût expressément appelée de nouveau.

(2) Darius, fils d'Hystaspe, eut trois cent soixante concubines. Leur nombre devait, selon l'usage de la cour, égaler celui des jours de l'année. Diod., II, p. 220. Quantité d'autres détails sur l'organisation du harem se trouvent rassemblés dans Brisson, p. 163, etc.

(3) Hérod., l. c.

(4) *Ibid.*, I, 135.

(5) *Ibid.*, III, 88; Ctes, *Pers.*, cap. 20.

étaient aussi parfois élevées au rang de reines. On leur donnait alors les insignes royaux, le diadème et le reste de la parure (1). Mais les reines régnantes étaient habituellement soumises aux mêmes restrictions que les concubines; et on rapporte de Statira, comme une chose tout extraordinaire, que, bravant cette étiquette gênante, elle se montra en public sans voile (2).

L'incertitude de la succession au trône est inséparable des gouvernements de sérail. Bien que la coutume en Perse donnât l'exclusion aux fils naturels (3), les intrigues de leurs mères et des eunuques secondées par le poison, surent pourtant quelquefois leur frayer le chemin du trône (4). L'aîné des fils légitimes du roi lui succédait *régulièrement*, surtout lorsqu'il était né pendant son règne (5). Le roi cependant était maître du choix; et comme il était ordinairement

---

(1) Brisson, p. 158, etc.

(2) Plutarch., *in Artaxerx.*, *Op.*, I, p. 1013.

(3) Hérod., III, 2.

(4) Comme à Darius Nothus et à Darius Codoman. Ctes., 44; Arrien, II, 14.

(5) Hérod., VII, 2. Chez les Perses, comme dans tous les empires despotiques, il y avait du sang versé à chaque changement de règne. On exécutait les prétendants à la couronne, ou on leur crevait les yeux. Hérod., VII, 18.

déterminé par son épouse, la reine mère avait une influence encore plus grande chez les Perses que chez les Turcs. L'éducation de l'héritier présomptif lui était en grande partie confiée : il lui était donc facile de le mettre de bonne heure dans une dépendance dont il avait de la peine à se tirer dans la suite. Les récits d'Hérodote et de Ctésias sur l'ambition et le pouvoir de Parysatis, d'Amestris, et d'autres, nous en fournissent les exemples les plus frappants.

Un autre résultat de ce genre de gouvernement, c'est qu'un véritable conseil d'état y est inutile. Les affaires publiques sont traitées dans l'intérieur du sérail, sous l'influence de la reine mère, de la favorite et des eunuques (1). Il faut des cas extraordinaires, tel qu'une grande expédition, pour amener de longues délibérations, auxquelles on invite les satrapes, les princes tributaires et les commandants des troupes (2).

Cette dernière coutume subsiste encore en Perse. CHARDIN, II, p. 89-90; III, 297. La succession à l'empire n'est pas fixe non plus chez les Mongols. *Hist. généalogique des Tartares*, p. 342, 381, et LACROIX, *Hist. de Gengis-Kan*, p. 350, etc.

(1) CTESIAS, *Pers.*, cap. 8, 10, 39. Il en est de même aujourd'hui en Perse. CHARDIN, III, p. 296.

(2) HÉROD., VII, 8; VIII, 67; BRISSON, p. 49.

Mais cela n'avait lieu ordinairement que lorsque la question principale était déja décidée, et on ne discutait plus dans ce conseil que les moyens d'exécution. Néanmoins le principe despotique reparaissait encore dans ce cas même. Il était dangereux de dire son opinion, car celui qui donnait le conseil était responsable du succès, et la peine, en cas de revers, retombait sur sa tête.

La vie privée des rois de Perse offrait l'image de leurs anciennes habitudes, et ressemblait à celle d'un peuple nomade livré au luxe le plus immodéré. Même après qu'ils eurent adopté des demeures fixes, les traces de cette vie nomade ne s'effacèrent jamais entièrement ; elles se montrent surtout dans les changements de résidence à différentes époques de l'année. A l'exemple des anciens chefs de hordes errantes, les rois de Perse allaient avec leur cour, suivant la saison, d'une capitale de l'empire à l'autre. Suse, Babylone et Ecbatane, jouissaient chacune de la faveur de les posséder quelques mois de l'année (1). Ils passaient le printemps à Ecbatane, les trois mois d'été à Suse, et l'automne et l'hiver à Babylone. Les différences du climat si

(1) Xenoph., *Cyrop.*, VIII, *Op.*, p. 233. Nombre d'autres endroits se trouvent dans Brisson, p. 88, etc.

grandes dans un empire si étendu, et plus sensibles dans ces régions d'Asie que dans celles d'Europe, y offrent des jouissances dont l'habitant de notre zone ne saurait se faire une idée. Ces voyages s'exécutaient avec une *suite si* nombreuse, qu'ils ressemblaient à des expéditions guerrières (1); et on évitait de passer par les provinces moins riches de l'empire, pour ne pas les exposer à la famine (2). Un cortége nombreux fit toujours partie de la cour des grands dans l'Orient : et celui des rois *fut un* corps d'armée. Les mêmes usages se retrouvent encore de nos jours chez les souverains de l'Asie et on ne lit qu'avec étonnement les relations qu'en font les voyageurs européens (3).

On voit également des traces de la vie nomade dans la construction des palais et des maisons *de*

---

(1) C'est à Xénophon (*Cyrop.*, VIII., *Op.*, p. 225) que nous devons une peinture exacte de l'organisation intérieure de la cour durant ces voyages.

(2) Comme par exemple, pour le pays des Parthes, selon la remarque de Strabon (p. 783). Morier (II, 274) dit la même chose de la Perse moderne. Le roi et sa cour sont, en voyage, les hôtes du pays. Les provinces et les villes sont chargées de pourvoir à leur entretien.

(3) *Voyez* surtout Bernier, sur le voyage du Grand-Mogol. (*Voyage*, II, p. 318, etc.); et Chardin, sur les voyages des schahs de Perse, III, p. 393.

plaisances des rois de Perse. Ils étaient tous environnés de grands parcs ou *paradis*, formant des districts assez vastes pour y passer la revue des armées, ou pour chasser des troupes de bêtes sauvages enfermées dans leur enceinte. De tels établissements ne se trouvaient pas seulement auprès des trois grandes capitales, mais dans beaucoup d'autres provinces, où les rois aimaient à s'arrêter, ou qui étaient la résidence des satrapes (1).

Le palais du roi portait, chez les Perses, le nom de Porte, comme aujourd'hui chez les Turcs (2). Selon la coutume des despotes asiatiques, les rois de Perse ne se montraient que rarement en public, et on était difficilement admis en leur présence. Les courtisans employés dans le palais se tenaient, selon leur rang et leur fonction, dans les cours extérieures ou péristyles, ou devant les portes; et le respect pour le roi

---

(1) Xenoph. *in Œcon.*, *Op.*, p. 829; Plutarch. *in Artax.*, *Op.*, II, p. 1024, et quantité d'autres passages dans Brisson, p. 107, etc. En passant de la vie errante à la vie sédentaire, les chefs de hordes nomades ont coutume d'élever des édifices sur le sol même où étaient dressés leurs camps, qui finissent souvent par devenir de grandes villes. *Voy.* le chapitre sur Babylone.

(2) Αἱ Πύλαι est l'expression toujours employée dans la Cyropédie, p. 201, et ailleurs.

prescrivait, surtout devant lui, une étiquette sévère, à laquelle on était formé dès la première jeunesse (1). Le nombre des serviteurs de la cour, des maîtres de cérémonies, des satellites, ne saurait être fixé. Il fallait s'adresser à eux pour arriver jusqu'au monarque; ce qui leur fit donner les titres d'oreilles du roi, d'yeux du roi, etc.: car personne ne pouvait pénètrer sans intermédiaire et sans permission jusqu'au monarque (2).

La table était également soumise à un cérémonial uniforme, qui, devant satisfaire au goût le plus raffiné, ne gênait personne plus que le despote lui-même. Comme maître absolu de tout l'empire, il ne peut prendre que tout ce qu'il y a de plus exquis en fait de mets et de boissons (3). Il ne boit d'autre eau que celle du Choaspes, qu'on transportait dans ses voyages sur des chariots, dans des vases d'argent (4). Le sel de sa table devait être du temple de Jupiter-Ammon,

---

(1) *Voy.* plus haut, p. 465, et Dan., I, 3, etc.

(2) Xenoph., *Cyrop.*, l. c.; Brisson, p. 264. Les mêmes dénominations furent aussi en usage chez les Mèdes. Hérod., I, 114.

(3) Athen., p. 652, *ex Dinone.*

(4) Hérod., I, 188.

situé au désert d'Afrique (1); son vin, de Chalybon en Syrie (2); le froment de son pain, d'Éolie (3), etc. L'usage voulait donc que, lorsque le roi de Perse passait par une province, on lui offrît les fruits les plus précieux du pays; et il y avait une grande quantité d'hommes occupés à rassembler pour sa table les aliments les plus recherchés (4).

Au nombre des plaisirs des souverains perses étaient les grandes chasses, qui les divertissaient le plus, et qui étaient pour eux comme l'école de la guerre (5). Ces chasses exigeaient ordinairement de nombreuses troupes armées, et ressemblaient à peu près à nos petites guerres. Les Perses avaient été originairement pasteurs et chasseurs. Une de leurs tribus, les Sagartiens, encore nomades du temps d'Hérodote, faisaient de la guerre même une sorte de chasse; et quand ils poursuivaient l'ennemi, ils lui jetaient, comme aux bêtes sauvages, des lacets autour de la tête (6). Ce genre de vie se retrouve encore, chez les Perses,

---

(1) Athen., II, p. 67.
(2) *Ibid.*, I, p. 28.
(3) Strab., XV, p. 1061.
(4) Xenoph., *in Agesil.*, *Op.*, p. 671.
(5) *Ibid.*, *Cyrop.*, *Op.*, p. 5.
(6) Hérod., VII, 85.

dans une civilisation plus avancée, et le luxe qu'ils étalaient est tout-à-fait semblable à celui qui règne aujourd'hui chez les princes mongols (1). On distinguait la chasse dans les parcs, amusement favori des souverains et des grands, de la chasse en plein champ, regardée comme plus noble et plus honorable (2), et dont le théâtre ordinaire était la Médie septentrionale ou l'Hyrcanie, contrées peuplées d'animaux innombrables.

---

(1) Bernier, l. c.

(2) Xenoph., *Op.*, p. 5, 6.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES PROVINCES; FINANCES; SATRAPES.

Il est temps de donner à nos recherches, bornées jusqu'ici à la cour et à la personne du roi, un plus grand développement, et de les étendre aux provinces ou pays soumis à la couronne. Nous avons suffisamment indiqué comment celles-ci furent divisées dans la seconde période de l'empire; il nous reste à présent une question importante à traiter, le régime intérieur et l'administration des satrapies.

Celui qui s'est familiarisé avec l'état primitif des hordes qui fondèrent une si grande monarchie, partira nécessairement des idées barbares dont leurs premières institutions portent l'empreinte; car les traces de ces idées se sont conservées malgré les progrès de la nation, et le développement de sa constitution. Originairement nomades, ces hordes ne purent arriver à une administration civile et financière à l'instar de l'Europe. Il y a cependant des écrivains qui,

avec toutes leurs connaissances de l'Orient, ne peuvent se défaire, sur ce point, de leurs préjugés européens.

« Les Perses, dit Hérodote (1), considèrent l'Asie comme leur propriété et le domaine du roi régnant. » Ce peu de mots contient l'idée principale qui doit nous servir de guide.

Un peuple barbare et conquérant regarde naturellement les pays qu'il a conquis et tout ce qui en dépend comme sa propriété ; et l'histoire de l'Asie montre que, pour ne pas être troublés dans leur possession, les conquérants cherchèrent à exterminer les vaincus. Les Perses eurent aussi quelquefois recours à cet expédient, quand ils n'en connurent pas de plus efficace pour tenir les pays conquis sous le joug (2). Mais pour des conquêtes fort étendues, ce moyen devenait impraticable, et ils furent obligés de recourir à une organisation qui consolidât leur pouvoir.

Nous avons exposé la marche qu'on suivit pour atteindre ce but (3). On força les peuples vaincus à payer des tributs, imposés d'abord arbitrairement, et, depuis Darius, d'après certai-

(1) Hérod., IX, 116.

(2) *Voy.* la conduite des Perses dans l'Ionie. Hérod., VI, 32.

(3) *Voy.* p. 438.

nes bases fixes, qu'Hérodote a conservées dans sa liste (1).

Quelque précieux que soit ce document, il n'en a pas moins été la cause de plusieurs fausses idées. On a supposé que ce tribut en argent était le seul ou du moins le principal revenu du roi; et en jugeant d'après nos institutions financières, on s'est imaginé que cet argent servait à former un trésor public, pour subvenir aux dépenses du gouvernement, à l'entretien de l'armée, au traitement des fonctionnaires (2). Mais cette supposition est toute gratuite. La méthode européenne de salarier les employés avec des appointements ne fut jamais connue en Perse. Les tributs entraient dans la caisse particulière du roi, et étaient employés à ses propres dépenses; ou tout au plus à faire des présents, mais ils ne l'étaient pas aux dépenses publiques.

Dans les empires despotiques fondés par des peuples conquérants, le but de l'administration

---

(1) Hérod., III, 20, etc.

(2) Un auteur moderne, qui nous a promis une statistique de la Perse, tient encore à ces idées. Comment aurait-il pu, sans cela, récuser l'autorité d'Hérodote par la raison que le trésor de Xerxès n'aurait pas suffi pour solder son armée? Wahl, *Geschichte Persiens. Einleitung*, p. 12. (Histoire de la Perse. Introduction.)

financière et son organisation intérieure sont entièrement différents.

Dans le principe on n'a d'autre but que de vivre aux dépens des peuples subjugués, dont les pays sont regardés comme la propriété du vainqueur. Ils sont obligés de fournir à l'entretien du roi, de la cour et en quelque sorte de tout le peuple dominateur.

L'empire perse, dit Hérodote, est, indépendamment des tribus, divisé en districts, qui pourvoient chacun, à certaines époques, à l'entretien du roi et de son armée, c'est-à-dire de sa cour (1). La suite naturelle de cette division était, que les contributions se payassent d'ordinaire en fruits et en productions naturelles, mesurées sur la fertilité des divers pays. Ce qu'il y avait de plus exquis dans chaque province appartenait au roi, et devait lui être adressé par les gouverneurs (2). Ainsi de tous les points de l'empire les provisions de toute espèce affluaient à la

(1) Hérod., I, 192.

(2) Xénoph., *Op.*, p. 202; Strab., p. 1086. Selon Xénophon, l'impôt en argent était perçu principalement sur les villes maritimes; mais les productions en nature, comme la laine, les couleurs, le bétail, etc., étaient fournies par les pays de l'intérieur. Ainsi la seule Médie fournissait tous les ans cent mille brebis, quatre mille chevaux, etc. Il en était de même pour la Cilicie, l'Arménie, et autres pays. (Strab., p. 797; Hérod., III, 90; Xénoph., *Anabas.*, *Op.*, p. 333.)

cour. Cette abondance fit naître un luxe qui corrompit bientôt les mœurs, et donna commencement à cette licence et à cette somptuosité, pour lesquelles les Perses furent cités. Chaque province était chargée, non-seulement de l'entretien de la cour du souverain, mais aussi de celle des satrapes. La maison de ces gouverneurs était réglée d'après celle de leur maître; souvent leur suite n'était pas moins nombreuse, et leur faste surpassait leurs revenus. Comme le roi tirait tout ce qu'il lui fallait des différentes parties de l'empire, les satrapes imitaient son exemple dans leurs provinces. Il y avait des pays spécialement désignés pour satisfaire à certains besoins. Hérodote raconte de Masistius, gouverneur de Babylone, qu'il ne fallait rien moins que quatre grands bourgs de cette capitale pour fournir à la nourriture de ses chiens de chasse indiens (1).

Venait ensuite l'entretien des troupes royales, réparties par légions dans les provinces. Ce n'était pas le roi qui les défrayait sur le trésor ou avec le produit des impôts; la charge en était supportée par les pays où elles se trouvaient, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant.

Outre ces grandes fournitures, on payait en-

(1) Hérod., l. v.

core des impôts, ou plutôt des tributs en or et en argent non monnayés, dont Hérodote nous a conservé la liste (1). Il ne dit pas si ces sommes étaient perçues comme capitation, ou comme taxe sur les biens. D'après son évaluation elles s'élevaient annuellement à quatorze *mille cinq* cents talents, environ quinze à seize millions d'écus de notre monnaie. Cet or et cet argent (les Indiens seuls payaient leur tribut en or), étaient fondus et conservés en barres, dont le roi faisait couper des morceaux suivant ses besoins (2).

Il est cependant aisé de concevoir que la somme indiquée par Hérodote ne resta pas toujours la même. Les grandes expéditions entreprises par les Perses, surtout sous Xerxès, exigèrent de

(1) Hérod., III, 20, etc.

(2) *Ibid.*, III, 96. Les Perses n'eurent point de monnaie d'argent nationale jusqu'au temps de Darius, fils d'Hystaspe. Ce monarque fit, le premier, frapper des dariques de l'or le plus pur, mais seulement comme médailles, (Hérod., IV, 166). C'est de la même manière que les sophis ont fait monnayer de l'or. (Chardin, II, p. 117.) Mais les dariques étant devenues monnaie courante, surtout depuis qu'elles servirent à payer les troupes mercenaires, leur nombre dut considérablement augmenter. Néanmoins Strabon (p. 1068) rapporte que les Perses n'avaient que peu de métal monnayé, vu qu'ils aimaient mieux posséder des meubles en or que des monnaies.

fortes dépenses, et occasionnèrent une augmentation de tributs, comme il est rapporté expressément (1). D'ailleurs l'entretien des troupes mercenaires, devenu bientôt chez eux un usage constant, dut nécessairement contribuer à l'accroissement des impôts.

L'argent que les satrapes tiraient des provinces n'était pas compris dans cette évaluation. Le gouverneur de Babylone, entre autres, avait par jour plus d'une médimne attique d'argent (2), ce qui faisait, d'après un calcul approximatif, plus d'un demi-million de rixdalers par an; tandis que la somme payée au roi par les Babyloniens était environ du double.

Il résulte de tous ces faits que les tributs énumérés par Hérodote ne sont pas ceux, à beaucoup près, que les sujets avaient à payer, mais seulement ceux que les satrapes étaient obligés de verser au trésor royal.

Ces impôts étaient répartis sur tout l'empire, à l'exception de la Perside (3); car l'exemption de tributs était le privilége naturel du peuple dominant.

Tels étaient les principaux revenus publics :

---

(1) Hérod., VII, 7; Strab., l. c.
(2) *Ibid.*, I, 192.
(3) *Ibid.*, III, 97.

il y en avait encore d'autres, dont la source était dans la nature même du pays, ou dans celle de sa constitution.

Dans la première classe étaient compris ceux de l'irrigation. La Perse est un pays *fort sec*; et, malgré le plus beau climat, la fertilité y dépend de l'irrigation plus ou moins considérable. Dans les temps anciens et modernes, ses souverains ont tiré parti de cette nécessité pour extorquer de nouveaux impôts (1). Hérodote raconte à ce sujet un exemple remarquable. Une des contrées les plus fertiles de la Perse était divisée en cinq parties par un fleuve, l'Aces, qui descendait des montagnes. Les rois de Perse firent construire de grandes écluses dans ces montagnes, de sorte que l'irrigation dépendit d'eux; et ils profitèrent de ces établissements pour arracher aux peuples voisins un surcroît de tributs (2).

Un autre droit, dont parle Hérodote, était la pêche dans le canal joignant le lac Mœris avec le Nil. Dans les six mois où l'eau coulait vers le lac, les revenus étaient d'un talent par jour; dans les six autres, de vingt mines (3).

---

(1) Chardin, II, p. 346.
(2) Hérod., III, 117.
(3) *Ibid.*, II, 149.

Outre ces revenus il y avait encore celui des biens confisqués, à l'occasion des exécutions des satrapes et des grands : car en Perse, comme dans tous les états despotiques, la perte des biens suivait toujours la peine capitale (1).

Mais tout cela était surpassé par les présents volontaires qu'on offrait au roi. Selon la coutume de l'Orient, personne ne pouvait paraître devant son supérieur, et bien moins encore devant le roi sans avoir un présent à lui offrir. Les grands de la cour, comme les satrapes, s'empressaient de gagner ou de conserver de cette manière la faveur du souverain; mais à certains jours de fête, et surtout au jour anniversaire de sa naissance, on lui envoyait des offrandes de toutes les parties de l'empire (2). Ces présents ne consistaient pas seulement en argent, mais en raretés et en choses précieuses de toute espèce, comme on en voit de figurées sur les ruines de Persépolis. Quels trésors on devait former en un seul jour de tous ces dons d'un empire si vaste!

Après avoir exposé l'organisation des revenus publics, examinons maintenant celle des dépenses.

---

(1) On en voit un exemple dans l'exécution d'Orontes. Hérod., III, 128.

(2) Plat., *Op.*, II, p. 121.

Il faut écarter d'abord, comme nous l'avons déja dit, toute idée de trésor public, qui eût servi à solder régulièrement les employés.

Les dépenses de l'état, telles que l'entretien des armées, etc., ne sont pas supportées par *le* trésor du roi, mais par les provinces. Ce trésor n'est qu'une caisse particulière d'où le roi tire les présents qu'il est dans l'usage de faire, et qui ne sont jamais en argent monnayé, mais en lingots ou en vaisselle d'or (1). Les dépenses de la cour ne sont pas même payées sur cette caisse; on y pourvoit de deux manières.

Toutes les personnes au service de la cour, comme satellites, gardes-du-corps, etc., qui, dans nos états d'Europe, toucheraient une solde en argent, n'en recevaient qu'une en nature (2). C'est à quoi l'on employait les grandes provisions envoyées des différentes provinces de l'em-

---

(1) Héron., III, 130.

(2) *Voy.* dans Athénée, IV, p. 145, le passage principal pris d'un ancien auteur, Héraclide de Cumes. On ne sera peut-être pas fâché de le trouver ici en entier, quoique les derniers mots s'appliquent seuls à ce chapitre.

« Ceux qui servent le roi, toujours bien lavés et revêtus de beaux habits, passent presque la moitié de la journée à préparer son repas. A l'égard des hôtes du roi, quelques-uns que tout le monde peut voir, mangent dehors séparément,

pire, et qui étaient plus que suffisantes pour la consommation de la cour.

---

et d'autres avec lui dans l'intérieur. Cependant ces derniers ne sont pas réellement avec lui : il y a dans le palais deux appartements en face l'un de l'autre; dans l'un se tient le roi, dans l'autre sont les hôtes. Le prince les voit à travers le rideau qui se trouve près de la porte; mais eux ne peuvent pas le voir. Aux jours de fêtes, ils dînent quelquefois tous ensemble dans la grande salle. Lorsque le roi donne un banquet (ce qui arrive souvent), il n'admet que douze convives. Le prince mange à part; un eunuque va appeler ses hôtes, et quand ils sont réunis, ils boivent avec le roi, mais pas du même vin; ils sont assis sur le carreau, tandis que le prince est couché sur un siége à pieds d'or; ils le quittent presque toujours ivres. Mais ordinairement le roi mange seul. Quelquefois son épouse (comme on le voit dans l'histoire d'Esther), ou bien quelques-uns de ses fils sont admis à sa table; et alors de jeunes filles du harem ont coutume de chanter devant lui. Le repas du roi est magnifique, quoique une économie bien entendue y préside, comme dans ceux de tous les grands. On tue, pour le service du palais, mille victimes tous les jours, comme des chevaux, des chameaux, des bœufs, des ânes, et surtout des brebis. On sert aussi plusieurs espèces de volaille. Chaque hôte a sa portion devant lui, et il emporte ce qui lui reste. La plupart de ces mets, ainsi que le pain, sont destinés à nourrir les satellites, les gardes, etc.; on les porte dans les péristyles, où on les distribue par rations. Car, ainsi que les troupes mercenaires chez les Grecs touchent leur solde en argent, celles-ci la reçoivent en nature. Il en est de même chez tous les grands, et chez les commandants des villes et des provinces. »

Les personnes de la classe élevée, telles que les hauts fonctionnaires de la cour, les amis et les parents du roi, qui, par leur naissance ou leur position, pouvaient aspirer à des pensions ou à des graces, ne les recevaient pas en argent comptant, mais plutôt en assignations sur des bourgs et des villes dont le roi, par son droit de propriété sur le pays et sur ses habitants, pouvait disposer à son gré. C'est ainsi que les autocrates de la Russie donnent encore aujourd'hui, selon leur bon plaisir, quelques milliers de paysans (1). Le roi tenait des listes exactes, d'après lesquelles il réglait les pensions (2). Celui qui avait obtenu une assignation touchait les revenus du lieu désigné; mais il paraît qu'il était obligé d'en céder une partie au roi (3). Le luxe des personnes d'un haut rang, surtout des épouses et des mères

---

(1) Chardin, vol. III, p. 352, etc. On est étonné de voir jusqu'à quel point les institutions de l'ancienne Perse se retrouvent à la cour des sophis. Le même usage subsiste encore dans la partie orientale de la Perse. (Elphinston, p. 524.) Tout y est payé par des salaires en nature et par des assignations de la cour (appelés *Tokuts*).

(2) Une foule d'exemples qui attestent cette coutume, sont rassemblés dans Ratsow, p. 209, etc.

(3) Comme le prouve l'exemple de Tissaphorne. Xenoph., *Op.*, p. 244.

des souverains, s'était tellement accru, qu'on leur assignait à chacune plusieurs pays, de manière qu'elles en avaient pour leurs moindres besoins.

Ainsi une contrée fertile, et assez longue pour qu'on ne pût la traverser qu'en un jour de marche, était uniquement destinée à la ceinture de la reine (1). Thémistocle reçut pour son pain la ville de Magnesia, qui rapportait cinquante talents, Lampsaque pour son vin, et Myonte pour les légumes (2).

Outre les assignations sur des bourgs et des villes, on en donnait aussi sur des maisons et des terres dans les provinces; et celles-ci étaient surtout affectées aux places de la cour : institution qu'on attribue à Cyrus, et qui subsista toujours depuis ce monarque (3).

Ceux qui avaient reçu des assignations en jouissaient toute leur vie. Après leur mort, elles revenaient au roi, qui en pouvait disposer de nouveau. S'il en eût été autrement, ce vaste empire n'aurait pu suffire aux besoins et à la

---

(1) Plat., *Op.*, II, p. 123; Cicer., *in Verr.*, III, cap. 83.

(2) Thucyd., I, 138; Strab., XIV, p. 942; et Diod., I, p. 547.

(3) Xénoph., *Cyrop.*, VIII, *Op.*, p. 230.

libéralité des souverains. Cependant les assignations dépendantes des places de la cour devinrent, selon Xénophon, héréditaires, et elles formaient, de son temps, le patrimoine de ceux à qui Cyrus les avait jadis accordées (1). Chez un peuple attaché comme les Perses à une organisation par tribus, les places mêmes étaient ordinairement héréditaires (2); il n'est donc pas surprenant d'en voir les revenus demeurer aux familles qui les possédaient.

Ces observations nous aideront à faire connaître l'administration intérieure de l'empire. Sa division en provinces ne s'étant introduite qu'à mesure que les institutions financières étaient devenues plus stables, l'administration politique de ces provinces ne se développa que peu à peu. S'il est vrai que les temps de Xénophon puissent être considérés comme la période la plus florissante de l'empire perse, le moyen le plus sûr de ne pas se tromper est de recueillir ce qu'il en a dit.

Le gouvernement par satrapes, alors entièrement organisé dans cet empire, lui était commun avec tous les grands états despotiques; mais comme

---

(1) Xénoph., l. c.

(2) Les places de la cour sont encore actuellement héréditaires chez les Perses. Chardin, III, 325.

il entraînait une foule d'abus, on chercha à les diminuer autant que possible.

L'avantage du gouvernement de la Perse était d'être fondé sur la séparation rigoureuse des pouvoirs civil et militaire. Les exceptions qui eurent lieu dans la suite des temps ne furent que des abus. C'était le devoir du roi de veiller à la bonne administration et à la sûreté du pays, comme à la culture du sol, et il y pourvoyait au moyen des garnisons et des autorités civiles (1).

Cette organisation salutaire fut préparée, dès l'origine de l'empire, par l'institution des receveurs royaux, adjoints aux capitaines, institution qui fut maintenue après la division en provinces et la création des satrapes. Xénophon (2) en donne la preuve lorsqu'il fait dire par Cyrus à ses amis : « Vous savez que j'ai laissé dans les pays et les villes conquis, des garnisons et des commandants auxquels j'ai ordonné de ne s'occuper que du soin de les garder; j'y établirai aussi des satrapes qui gouverneront les habitants, percevront les tributs, paieront la solde aux garnisons, et régleront les autres affaires. » Cette institution

(1) Xénoph., *in Œcon.*, *Op.*, p. 829.
(2) *Ibid.*, *Cyrop.*, *Op.*, p. 230.

tions ne se bornaient pas là : ils étaient également chargés de protéger l'agriculture et les intérêts du pays (1); l'ardeur avec laquelle on se portait à la pratique de cet art, est ce qui prouve le plus en faveur du gouvernement perse. *La loi* de Zoroastre faisait de l'agriculture, *du jardinage* et de l'entretien du bétail, un des devoirs les plus sacrés de ses disciples; le pays où elle régnait ne devait rien nourrir d'impur, ni hommes, ni animaux, ni végétaux. Ce précepte du législateur, appliqué à tout un empire, offre sans *doute* une image grande et magnifique, qui *dut*, il est vrai, demeurer toujours idéale, mais qui, dans la monarchie perse, fut en partie réalisée. Les jardins de plaisance ou *paradis*, qui entouraient les demeures du roi, des grands et des satrapes, étaient-ils autre chose qu'*une copie* de la pure création d'Ormuzd, exécutée autant qu'il se pouvait par les plus distingués de ses adorateurs (2)? Le jeune Cyrus, faisant voir ses parcs à Lysandre, qui s'étonnait de leur régularité, lui dit : « J'ai tracé moi-même le plan de tous ces jardins, et plusieurs de ces arbres ont été plantés de mes propres mains. » Et le général

(1) Xenoph., *Œcon.*, *Op.*, p. 829.
(2) *Ibid.*, *Op.*, p. 830.

spartiate ayant jeté un regard dubitatif sur ses riches vêtements, ses colliers et ses bracelets, Cyrus lui jura, par Mithras, en vrai disciple d'Ormuzd, qu'il ne prenait jamais de nourriture avant de s'être fatigué à travailler la terre.

D'après ces préceptes religieux, le devoir le plus sacré des gouverneurs était donc de favoriser de tout leur pouvoir la culturé de leurs provinces. Elle était tous les ans l'objet d'un examen qui embrassait aussi l'état militaire et l'administration civile. « Le roi lui-même, dit Xénophon, visite chaque année une partie de l'empire, et il fait visiter par ses délégués ce qu'il ne peut voir par lui-même. Il honore par des présents les magistrats dont le district est bien cultivé, et abonde en fruits ou en arbres, et il agrandit leur juridiction. Ceux, au contraire, dont la province est mal cultivée ou dépeuplée, soit par négligence, soit à cause des vexations, sont punis et destitués (1). »

Si ces institutions avaient duré, et si une foule d'abus qui amenèrent la chute de l'empire perse ne les avaient rendues infructueuses, elles auraient pu balancer en quelque sorte les maux inévitables qui sont le résultat des gouvernements despotiques. Les dépenses pour l'entre-

(1) Xenoph., *Op.*, p. 828.

tien du roi, des satrapes et des troupes, quelque considérables qu'elles fussent, ne furent pourtant pas trop pesantes pour des pays si favorisés par la nature, où la plus grande partie des contributions était payée en denrées, tant qu'une sage prévoyance, pour en alléger le fardeau, encouragea la culture du sol. Mais la magnificence et le luxe des grands, les révoltes et les guerres intestines, firent oublier ce soin, et trompèrent ainsi les intentions bienfaisantes du législateur mède.

Le roi disposait par lui-même des gouvernements de provinces, et c'était ordinairement en faveur de ses parents, quelquefois même de ses frères; ou bien, il mariait ses filles avec des satrapes. (1) La cour de ces gouverneurs étant entièrement calquée sur celle du roi, tout ce que nous avons dit de celle-ci s'applique à celle-là, mais en le réduisant à une moindre échelle. Ils avaient un harem, dont la surveillance était également confiée à des eunuques, une suite nombreuse et des troupes à eux, distinguées des légions royales, et composées entièrement, ou du moins en partie, de soldats perses (2).

(1) Xenoph., *Op.*, p. 664.

(2) Orontes, satrape de Mysie et de Phrygie, avait une garde de mille Perses. (Hérod., III, 128.) Tritantechmus, satrape de Babylone, avait dans ses écuries huit cents éta-

Leurs demeures étaient aussi entourées de grands parc; et, dans la belle saison, ils parcouraient quelquefois le pays, accompagnés de leur cortége, et vivaient sous des tentes (1).

L'histoire nous a conservé un témoignage remarquable de la manière dont on percevait les tributs dans les provinces. Les Perses ayant subjugué l'Ionie pour la seconde fois, tout ce pays fut divisé en *parasanges*, et ses tributs réglés sur ce pied (2). C'était sans doute une contribution foncière, mais que l'on payait presque toute en nature. Le satrape levait tous les revenus, soit en nature, soit en argent, et, après avoir pourvu à ses propres dépenses, à l'entretien des troupes royales et des employés civils, il envoyait le surplus à la cour. Il était de son intérêt, pour conserver les bonnes graces du souverain, de faire en sorte que ces sommes fussent aussi considérables que possible, lors même qu'il n'y avait point de mesure fixe à cet égard.

A la suite de chaque satrape étaient des écrivains royaux (3), auxquels les ordres du roi

---

lons et seize mille juments, sans compter les chevaux de guerre. HÉROD., I, 192.

(1) *Voyez* l'exemple d'Artabaze, dans XENOPH., *Op.*, p. 509, 510.

(2) HÉROD., VI, 42.

(3) *Ibid.*, III, 128.

étaient transmis, et qui en faisaient connaître le contenu aux gouverneurs. Ces ordres exigent la soumission la plus prompte, et la moindre désobéissance est regardée comme une rébellion. Le plus simple soupçon suffit pour perdre un satrape; et ici, comme de nos jours dans l'empire turc, les exécutions se font sans les moindres formes. Le roi envoie un exprès chargé de ses pleins pouvoirs, qui remet aux gardes du satrape l'ordre de l'exécuter; ce qu'ils font sur-le-champ à coups de sabre (1).

Pour accélérer les communications avec les provinces et leurs gouverneurs, on avait fondé un établissement, comparé mal à propos avec nos postes. C'étaient des courriers répartis par stations, distantes entre elles d'une journée de chemin, qui portaient les ordres du roi aux satrapes, et les dépêches de ceux-ci à la cour (2).

---

(1) *Voyez* le récit intéressant de la punition d'Orontes sous Darius fils d'Hystaspe, dans Hérod., III, 126, etc. Tissapherne est aussi un exemple de ces sortes d'exécution. Quoique, après la défaite du jeune Cyrus, il eût été remis en possession de ses terres, cependant Artaxerxe envoya un exprès, Tithrauste, chargé de lui rapporter sa tête. (Xenoph., *Op.*, p. 501.)

(2) Hérod., VIII, 98; Xenoph., *Op.*, p. 232. Ce genre de communication portait le nom d'*Angareium*. On ne peut le comparer à nos postes, parce qu'il était uniquement réservé pour la cour. Il en existe encore un de semblable en Perse. (Morier, I, 269.)

Des établissements de ce genre deviennent un besoin si pressant dans des empires despotiques, où c'est une chose des plus difficiles de tenir les gouverneurs dans la dépendance, qu'on les trouve dans presque tous les états de ce genre un peu organisés. Il y en eut dans l'empire romain, et dans tous les états soumis aux successeurs de Gengis-Kan (1).

On avait un autre moyen pour s'assurer de la soumission des satrapes. Tous les ans, le roi envoyait dans les provinces un commissaire muni de pleins pouvoirs, et suivi d'une armée, qui soutenait ou châtiait les gouverneurs, selon leur conduite et les circonstances. Xénophon remarque que cette coutume, qui remonte à la première époque de l'empire perse, subsistait encore de son temps (2). Elle avait pour but vraisemblablement, si l'on peut en juger par ce qui se pratique dans d'autres empires de cette espèce, de recouvrer les tributs arriérés. Cependant vers la fin de la monarchie perse, lorsque la puissance et l'orgueil des satrapes furent montés au comble, elle dut cesser d'elle-même.

---

(1) Voyez-en la description fort intéressante dans MARCO-POLO, collection de RAMUSIO, vol. II, p. 30.

(2) XENOPH., *Op.*, p. 232.

Nous avons indiqué les causes de cette insolence des satrapes et des révoltes qui en résultèrent. Elles eurent leur source dans la réunion du pouvoir militaire et du pouvoir civil, et dans l'agrandissement du territoire qui leur était soumis, car on confiait plusieurs satrapies à un seul homme. On voit dans l'histoire de Darius, fils d'Hystaspe, quelles furent les prétentions hautaines d'Orontes, satrape de Phrygie et de Lydie (1). Cet abus devint de plus en plus fréquent sous les règnes suivants, et surtout dans les provinces de l'Asie-Mineure. Le jeune Cyrus était satrape de la plus grande partie de cette presqu'île, et, après sa mort, on joignit son gouvernement à celui de Tissapherne (2).

L'histoire de la Perse n'offre plus dès ce moment que le progrès toujours croissant de la fierté de ces vice-rois, tantôt révoltés, tantôt agissant, sous le nom de satrapes, comme des princes souverains (3). Plusieurs d'entre eux, auxquels avaient été conférées les satrapies de la Cappadoce, du Pont, et quelques autres, finirent par devenir les fondateurs d'empires séparés, et

(1) Hérod., III, 127.

(2) Xenoph., *Op.*, p. 480.

(3) Tissapherne et le jeune Cyrus se faisaient la guerre, ce qu'on voyait avec plaisir à la cour. Xenoph., *Op.*, p. 480.

plus ou moins indépendants. Les conspirations et les querelles de ces gouverneurs contribuèrent surtout à répandre chez eux l'esprit de révolte, qu'entretenaient la mollesse et la dépravation de la cour. Ils ne regardaient plus leurs provinces comme des pays confiés à leur administration, mais comme des domaines dont les revenus leur appartenaient. Xénophon rapporte que le satrape de Mysie nomma de sa propre autorité un vice-satrape, par lequel il fit administrer sa province, et qu'après la mort de celui-ci il la confia à sa veuve, aussitôt qu'il eut une garantie pour ses revenus (1). Ce déréglement de pouvoirs détruisit insensiblement toute subordination, et la chute de l'empire perse prouva quelle était la faiblesse du lien politique de cet état.

---

(1) Xenoph., *Hist. Gr.*, III, p. 482.

CHAPITRE IV.

ÉTAT MILITAIRE DES PERSES.

Chez un peuple conquérant, les institutions militaires sont d'ordinaire si fortement liées à la constitution politique, qu'on ne saurait les passer sous silence, même dans un ouvrage spécialement consacré aux arts paisibles. Il est d'autant plus nécessaire de parler de ces institutions, surtout de celles de l'Orient, que leur caractère particulier est cause trop souvent de jugements erronés.

Les expéditions entreprises par des peuples nomades, comme les Perses l'étaient dans le principe, ne sont d'abord que des migrations pour se mettre en possession de pays plus fertiles et plus heureux. De là la coutume d'emmener dans ces migrations, les femmes et les enfants, avec toutes les propriétés mobilières, et d'en grossir la masse de l'armée. Xénophon remarque que cette coutume fut générale chez la plupart des peuples de l'Asie (1), et elle le fut aussi pro-

(1) Xenoph., *Op.*, p. 91.

bablement chez les anciens Perses, comme il paraît par les traces que l'on en voit dans la suite de leur histoire (1).

Le genre de vie de ces peuples leur fait une nécessité de composer presque entièrement leurs armées de cavalerie, comme on peut le remarquer chez les anciens Perses et chez les Mongols d'aujourd'hui. Cette disposition facilite leur marche, qu'entrave au contraire la coutume dont parle Xénophon. Leurs besoins bornés leur permettent, dans un cas pressant, de se débarrasser de leur bagage; et l'histoire des Mongols offre plus d'une preuve que ces troupes de cavalerie ont fait des expéditions lointaines avec une rapidité inouïe, et dont n'approchent pas nos armées européennes (2).

Telles sont les premières données d'où il faut partir pour comprendre l'art militaire des peuples nomades, et spécialement des Perses. Mais à mesure que la constitution civile de ces derniers se développa, leurs institutions militaires subirent de grands changements, quoiqu'on ne puisse dire qu'elles soient jamais parvenues chez

---

(1) Hérod., VII, 186, 187. A toutes les époques de l'empire, le roi et les grands emmenèrent leurs femmes à la guerre. (Arrien, II, 11.)

(2) Marco-Polo, dans Ramusio, II, p. 15.

eux à ce degré de perfection qu'elles ont atteint en Europe. L'exemple de la Turquie sert à montrer combien il est difficile de forcer l'Asiatique, à moitié nomade, de s'assujettir à la discipline. Celle-ci naît du sentiment de l'honneur et de l'amour de la patrie, tandis que le *despotisme* n'enfante que la licence et la brutalité, qui se manifestent par des attaques impétueuses, mais non par la froide bravoure de l'Européen.

Une domination fondée sur la conquête n'est solide qu'avec des armées toujours sur pied, sans lesquelles on ne pourrait s'assurer de la fidélité des pays conquis. Il n'est donc pas surprenant que les provinces de la Perse aient toujours été occupées par de grands corps d'armée, qui servaient à tenir les peuples dans le devoir, et à les défendre contre les attaques de l'ennemi.

Lorsque les Perses conquirent l'Asie, ils laissèrent des troupes en cantonnement dans les provinces, qui furent chargées de leur entretien. Ils en mirent principalement dans les pays frontières, tels que l'Asie-Mineure et l'Égypte; dans d'autres, qui étaient le plus exposés à des agressions du dehors, ou dont on avait à craindre la révolte (1); et surtout dans l'Asie-Mineure, qui,

(1) Hérod., I, 162. Comme en Thrace, sous Darius IV, 143, et VII, 58), et en Égypte (IV, 167).

dès le commencement des guerres avec les Grecs, devint le siége principal de la puissance perse. Il y eut constamment dans ce pays des corps de troupes considérables et faciles à réunir; aussi Alexandre, quand il y fit son invasion, trouva-t-il ces troupes rassemblées sur les bords du Granique (1).

Voici quelles étaient les institutions militaires en vigueur dans les temps les plus florissants de l'empire perse (2). Chaque province avait deux espèces de troupes; les unes disséminées dans les campagnes, les autres placées dans les villes comme garnisons. Ces troupes différaient essentiellement les unes des autres, et avaient leurs chefs particuliers.

Pour ce qui est des premières, le nombre des soldats qui en formaient les différentes armes, était exactement déterminé pour chaque province. Leur principale force consistait, il est vrai, en cavalerie; mais il y avait aussi des archers, et une infanterie nombreuse. Leur recrutement était à la charge des commandants. Leur entretien, en vivres ou en argent, était assigné sur le

---

(1) Arrien, I, 14. Ces troupes se montaient alors à quarante mille hommes, moitié infanterie, moitié cavalerie; et celle-ci n'était composée que de Perses.

(2) Xenoph., *in Œcon.*, *Op.*, p. 828.

revenu de chaque province; et comme ce revenu entrait dans la caisse des satrapes, c'est de ceux-ci qu'elles recevaient leur paiement. Pour tout le reste, les commandants de troupes étaient indépendants des satrapes (1), à moins que le commandement militaire n'eût été réuni à la satrapie. Mais d'ordinaire ils dépendaient immédiatement du roi, qui les nommait et les destituait (2), et qui en tenait la liste. Les revues annuelles des troupes, en usage dans tout l'empire, n'étaient pas faites par les satrapes, mais par le roi lui-même dans le voisinage des capitales; dans les pays trop éloignés, des capitaines délégués les faisaient en son nom. On déployait dans ces occasions une grande sévérité : la tenue plus ou moins bonne des troupes valait aux commandants ou des récompenses ou des punitions. Dans le premier cas, le roi leur faisait des présents; dans l'autre, il les destituait, ou il leur infligeait arbitrairement toute autre peine (3).

A ces institutions se rattachait sans doute la

---

(1) Quand le satrape voulait se servir des troupes royales, il fallait qu'il en eût d'abord l'autorisation du roi. (Hérod., v. 32.)

(2) Hérod., VI, 43.

(3) Xénoph., l. c.

division de l'empire en cantonnements militaires, division tout-à-fait distincte de l'administration civile, et qui était basée sur les points de rassemblement ou de revue des troupes (1). Il y avait pour les corps cantonnés dans certaines provinces des endroits fixes, où ils se réunissaient tous les ans, et qui leur donnaient leur nom. On cite principalement ceux de l'Asie-Mineure; mais les revues comme les autres institutions militaires ayant été générales dans tout l'empire, on ne saurait douter que cette division ne l'ait été également. Du reste, Hérodote désigne en termes positifs les cantonnements en-deçà de l'Halys; ce qui fait supposer qu'il y en avait d'autres au-delà de ce fleuve. Xénophon indique un de ces cantonnements de l'Asie-Mineure, dont le rendez-vous était dans le champ de Castolus (2), et un autre occupé par les troupes syriennes qui se rassemblaient à Thymbra (3). Hérodote compte également parmi ces rendez-vous militaires, le champ d'Alée en Cilicie (4).

Les troupes étaient réparties dans les provinces par légions de mille hommes, ce qui

(1) Hérodote les appelle νομοί, V, 102.
(2) Xenoph., *Op.*, p. 243, 267.
(3) *Ibid.*, *Op.*, p. 158.
(4) Hérod., VI, 95.

fit donner à leurs chefs le nom de Chiliarques (1). Répandues dans l'intérieur, ces troupes avaient aussi des postes aux frontières, où les passages d'une province à l'autre, quand la nature du pays le permettait, étaient extrêmement fortifiés (2).

Il n'est pas possible de fixer le nombre de ces corps disséminés dans les provinces; mais la facilité avec laquelle on rassemblait de grandes armées dans le cœur de l'empire, prouve qu'il dut être considérable. Cyrus réunit cent mille hommes dans la seule province de l'Asie-Mineure (3); le capitaine Abrocomas, qu'il rencontra, en avait trois cent mille (4); et l'armée perse du Granique montait à quarante mille (5).

Dans ces troupes n'étaient pas comprises les garnisons des villes (6). Les Perses, comme tous les peuples nomades, ignorant l'art des siéges, attachèrent d'autant plus de prix à la possession des places fortes, qu'ils avaient eu plus de

(1) Xenoph., *Op.*, p. 828.

(2) Il y avait ainsi, dans les défilés de la Cilicie, des troupes perses opposées aux ciliciennes. Xenoph., *Op.*, p. 253.

(3) Xenoph., *Op.*, p. 261.

(4) *Ibid.*, *Op.*, p. 262.

(5) Arrien, I, 14.

(6) Xenoph., *Op.*, p. 828.

peine à s'en emparer au temps de la conquête. Ils les regardaient comme le moyen le plus sûr de tenir le pays en respect, et y mettaient des garnisons considérables. Mais ces garnisons n'étaient pas comptées au nombre des troupes dont nous venons de parler : elles ne faisaient point partie des cantonnements, et n'étaient pas tenues de paraître aux revues (1).

Ces deux sortes de troupes étaient désignées sous le nom de troupes royales. D'une autre espèce étaient celles qui formaient la garde particulière des grands et des satrapes, et dont le nombre s'élevait souvent à plusieurs milliers d'hommes (2). En Orient, il n'y a pas de grand qui n'ait une escorte, proportionnée à son rang et à ses richesses. La cour des satrapes ayant été formée d'après celle du roi, il leur était devenu d'autant plus facile de s'environner comme lui d'une garde, qu'il leur donnait quelquefois des troupes en présent aussi bien que des villes (3).

---

(1) Leurs fonctions ne consistaient pas seulement à garder les villes, mais encore les châteaux forts qui se trouvaient dans la plupart des districts un peu considérables. Et c'était là que commandaient leurs officiers (φρουράρχοι), qu'on distinguait avec soin des magistrats civils. (XÉNOPH., l. c.)

(2) HÉROD., III, 127; IX, 113.

(3) *Ibid.*, IX, 109.

Dans l'origine, toutes ces espèces de troupes n'étaient prises que chez les Perses. Mais cette nation ayant fini par se soustraire au service militaire, on employa des mercenaires, Grecs ou Asiatiques. Parmi ceux-ci, on préférait les cavaliers nomades qui erraient dans les pays au Sud et à l'Est de la mer Caspienne; de même que les Hyrcaniens, les Parthes et les Saces. Les Hyrcaniens surtout étaient réputés braves (1); aussi les Perses entretenaient-ils des relations avec les hordes de la grande Bucharie, quoiqu'elles ne leur fussent pas soumises (2). Mais les Grecs l'emportaient sur tous les autres mercenaires; ils firent l'élite de l'armée des Perses, dès le temps du jeune Cyrus; et ils formaient encore les garnisons de toutes les villes de l'Asie-Mineure, vers la fin de l'empire perse (3). Leur solde, avant la révolte du jeune Cyrus, était d'une darique (4) par mois (environ un ducat de notre monnaie); mais Cyrus l'éleva de moitié. On sent combien l'introduction de ces

---

(1) Xenoph., *Op.*, p. 91.

(2) Arrien, III, 19. Les peuples qui étaient à la solde des Perses, sont ordinairement désignés sous le nom d'alliés, σύμμαχοι.

(3) *Ibid.*, I, 19.

(4) Xenoph., *Op.*, p. 252.

mercenaires dans les armées dut nuire à l'esprit guerrier des Perses.

Chez les peuples nomades conquérants, tout homme est soldat; et chez les Perses, celui qui possédait des terres, était obligé de servir à cheval (1). Cette coutume rendait nécessaire une organisation militaire du peuple; organisation qui est la même chez presque tous les peuples conquérants de l'Asie, et en même temps la plus simple. Le système décimal sert de base au classement de la nation et à la hiérarchie militaire. Le bas peuple est divisé par dizaines, ayant toutes leurs chefs; viennent ensuite les chefs de cent, de mille, et de dix mille. Les officiers supérieurs n'appartiennent pas à des corps particuliers, mais ils forment l'état-major. Tel fut le système militaire des Perses, et tel est encore celui des Mongols (2). C'était le plus propre à fournir à ces deux nations les

(1) Xenoph., *Cyrop.*, VIII, *Op.*, p. 241.

(2) *Voyez* les passages dans Brisson, p. 725; et pour les Mongols, Marco-Polo dans Ramusio, II, p. 15. Le roi n'avait que la nomination des généraux (τοὺς στρατηγούς). Ceux-ci nommaient les Myriarques et les Chiliarques, et les Myriarques nommaient les chefs des cents et des dix. (Hérod., VII, 81.) On voit la même institution, à quelques différences près, dans les armées de Timur. (*Instituts de Tamerlan*, *p.* 47.)

moyens de réunir de puissantes armées avec une promptitude qui passe toute croyance. Il ne fallait pour cela qu'un ordre donné aux chefs des dix mille, qui le faisaient passer aux commandants des mille, des cents et des dix, et les troupes étaient promptement armées et rassemblées. Les princes mongols levaient ainsi souvent en peu de jours des armées de cavalerie de quelques cent mille hommes; on ne doit donc pas s'étonner de voir la même chose chez les Perses.

Cette foule de peuples nomades, qui erraient dans l'intérieur de l'empire, ou au-delà de ses limites, leur facilitèrent constamment les moyens de rassembler de grandes armées. Ces peuples se laissent aisément décider à prendre du service, ou par une solde, ou par l'espoir du pillage. Comme les Baskirs et les Calmoucks suivent aujourd'hui les armées russes, ainsi les Mardes, les Paricaniens et autres suivaient jadis les armées de Cyrus (1). Leur nombre s'accrut à mesure que les Perses étendirent leur domination. Ceux-ci eurent d'autant plus besoin du secours de cette cavalerie légère, que leur propre cavalerie fut toujours pesamment armée. L'homme et le cheval étaient chez eux, comme postérieu-

(1) Les Mardes faisaient partie des troupes de Cyrus. (Hérod., I, 84.)

rement chez les Parthes, munis de cuirasses (1); il paraît cependant que ce fut une distinction réservée à un corps d'élite (2), car la foule était presque dénuée d'armes défensives; ce qui fût une cause principale du carnage que les Grecs firent des Perses, à la bataille de Platée (3).

La méthode suivie pour l'entretien des troupes ressort de nos observations précédentes. Chaque province était tenue d'envoyer au satrape, en nature, tout ce qu'il fallait pour les nourrir, et celui-ci le distribuait ensuite aux soldats (4). Les mercenaires grecs recevaient seuls une solde en argent comptant; car accoutumés à ce paiement dans leur patrie, ils ne se seraient pas autrement engagés. Les Perses étaient obligés de servir sans toucher de paie; et les peuples nomades de l'Asie centrale, qui en partie ne connaissaient même pas l'argent monnayé, ne reçu-

(1) Xénophon attribue à Cyrus l'introduction de cet usage. (Xenoph., *Op.*, p. 263.)

(2) Hérod., VIII, 113.

(3) *Ibid.*, IX, 70.

(4) C'est ce qui paraît du moins résulter des termes de Xénophon. Chez les Persans d'aujourd'hui les contributions en nature ne sont pas même perçues par les gouverneurs; on donne aux soldats des assignations sur certains villages chargés de les nourrir. On pourrait donc conjecturer qu'il en fut de même chez leurs aïeux. (Chardin, III, p. 312, etc.)

rent pas plus de solde chez les Perses, qu'ils n'en reçoivent aujourd'hui dans les armées russes.

Chez un peuple guerrier, les emplois militaires donnent une grande autorité; ils sont regardés quelquefois comme plus élevés et plus honorables que les fonctions des magistrats civils : il en fut ainsi chez les Perses. Les Chiliarques et les Myriarques jouissaient d'une haute considération. Mais leurs chefs, les véritables généraux, étaient toujours les plus grands personnages de l'état. Il est dit expressément que ceux-ci étaient de la famille des Achéménides, ou du moins de la tribu des Pasargades (1); qu'ils s'alliaient par des mariages à la famille royale (2), et qu'ils étaient, pour la plupart, proches parents du roi. Parmi ces chefs, dont plusieurs ordinairement se tenaient à l'armée (3), la distinction des rangs était observée (4). Mais lorsqu'un fils du

(1) Hérod., IV, 167; V, 32; et surtout VII, 82, 88, 97. L'histoire ne cite qu'un Perse de la tribu des Maraphéens, allié cependant aussi aux tribus nobles, qui eût un commandement. (Hérod., IV, 167.)

(2) *Ibid.*, V, 116.

(3) *Ibid.*, l. c.

(4) *Ibid.*, V, 123. Otanes y est appelé le troisième capitaine. Toutes ces institutions, pour l'organisation comme pour l'entretien de l'armée, se retrouvent sans exception chez les conquérants mongols. Voy. *Instituts politiques et militaires de Timur*, p. 47, etc.; et pour les Persans, Chardin, l. c.

roi était nommé généralissime, cela voulait dire qu'il avait été désigné pour héritier du trône (1).

Jusqu'à présent nous ne nous sommes occupés que des troupes régulières, entretenues pour la police et la défense des provinces conquises. Si on excepte celles qu'on recrutait parmi les Perses mêmes, les autres étaient formées plutôt de bandes mercenaires, que des habitants de ces provinces. Ceux-ci n'étaient pourtant pas tout-à-fait exemptés du service militaire; mais on ne les employait que dans des cas extraordinaires, comme dans les expéditions entreprises pour l'agrandissement de l'empire. On les convoquait alors en masse; les nations de l'Orient et de l'Occident étaient rassemblées comme des troupeaux, et présentaient un des spectacles les plus singuliers dont l'histoire ait conservé le souvenir, mais qui mérite d'autant plus d'attention, qu'Hérodote l'a retracé en détail dans son récit des expéditions de Darius et de Xerxès.

Les Perses, dès le commencement de leurs conquêtes, s'étaient habitués à renforcer leurs armées des peuples vaincus, et à les mener avec eux dans leurs expéditions (2). Mais lorsque leur

(1) Hérod., VII, 2.
(2) *Ibid.*, I, 171; IV, 87.

empire fut fondé et organisé, et qu'ils se virent maîtres de toute l'Asie depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée, la réunion des troupes de pays si éloignés dut présenter des difficultés insurmontables, et serait devenue, dans toutes les occasions peu importantes, telles que des troubles intérieurs ou de petites guerres, non moins inutile qu'impossible. Ils conservèrent cependant la coutume de faire des levées en masse de tous les sujets de l'empire, lorsqu'il s'agissait de grandes entreprises nationales, telles que les expéditions qui eurent lieu sous Darius, fils d'Hystaspe, sous Xerxès, et enfin sous le dernier Darius.

Les préparatifs de ces guerres étaient immenses. La convocation faite par le roi s'adressait à toutes les nations de l'empire, et fixait en même temps combien chacune d'elles aurait à fournir d'hommes, de chevaux, de vaisseaux, ou de provisions (1). Les mouvements occasionnés dans toute l'Asie par les apprêts de l'expédition de Xerxès, durèrent quatre ans. Il fallait du temps, en effet, pour rassembler les contingents de contrées si éloignées.

Un rendez-vous général était ensuite fixé pour

(1) Hérod., IV, 83; VII, 20.

tous les peuples : lors de l'expédition de Xerxès, ce fut la Cappadoce dans l'Asie-Mineure (1). Là se rendirent les contingents de toutes les provinces, sous la conduite d'officiers de leurs propres nations (2). Mais ceux-ci ne conservaient point, durant la guerre, le commandement de leurs troupes, qui était confié uniquement aux Perses (3). Cette prérogative du peuple dominant est encore aujourd'hui celle des Mongols et des Tartares. Les peuples subjugués étaient traités comme des serfs, et par opposition aux Perses, nommés libres, ils étaient appelés valets (4). Mais cette distinction des peuples n'était réelle que des uns aux autres; car envisagés comme sujets du roi, les Perses étaient aussi peu libres que les nations subjuguées.

L'ordre de l'expédition, tant qu'on demeurait dans le pays, était singulier, ou plutôt il n'y avait aucun ordre. L'armée n'était pas même divisée par nations, et n'était qu'un vaste chaos. Au milieu d'elle se trouvaient le roi avec les Perses,

---

(1) Hérod., VII, 26.

(2) Hérodote dit, qu'il y avait pour chaque peuple autant d'officiers que ce peuple possédait de villes; ces villes furent donc probablement les lieux de rendez-vous.

(3) *Ibid.*, l. c.

(4) *Ibid.*, VII, 9.

et le bagage était envoyé en avant (1). On entraînait en avançant, les habitants des pays par où l'on passait, ce qui ne faisait que grossir la masse (2). Celle-ci croissait donc continuellement, et, la plupart des peuples allant à la guerre suivis de leurs femmes et de leurs enfants, les bagages devaient être immenses (3). Ce qu'il y a ici de plus incompréhensible, c'est l'approvisionnement. Long-temps avant le départ de l'armée, on faisait des amas de blé dans les pays qu'elle devait traverser, et on y en transportait aussi par mer (4); quant au reste de son entretien, elle-même y devait pourvoir. On préparait des repas d'avance, pour le roi et sa suite, et avec un luxe si excessif, qu'il devait épuiser les villes (5). C'était encore une conséquence de l'opinion du droit de propriété du souverain sur ses provinces et sur ses sujets; ce droit s'exerçait dans ces occasions avec une

(1) *Ibid.*, VII, 40.

(2) Comme par exemple les Thraces. (Hérod., VII, 110.)

(3) La quantité de femmes, de valets, de bêtes de somme, et de chiens, était innombrable. (Hérod., VII, 187.)

(4) Les Phéniciens et les Égyptiens avaient dû établir d'avance des magasins en Macédoine et en Thrace. (Hérod., VII, 25.) Le manque de provisions força cependant le roi de diviser son armée en trois corps. (Hérod., VII, 121.)

(5) Hérod., VII, 118.

telle rigueur, que la cour avait coutume d'emporter de chaque ville la vaisselle la plus précieuse qui avait servi à ses repas. Du reste, on ne pouvait penser à asseoir un véritable camp. Le roi et les grands avaient bien leurs tentes, mais l'armée était campée en plein air, ce qui devait amener inévitablement une foule de maladies (1).

Ce n'était qu'en approchant de l'ennemi, qu'on opérait la division de l'armée par nations : à quoi se joignait ordinairement la revue du roi. C'est à cette coutume que nous devons le document précieux, dans lequel le père de l'histoire nous a conservé une liste exacte des peuples de l'armée de Xerxès (2). La revue de cette armée ne se fit qu'en Europe; et quelque peu instructive que cette scène soit pour l'art militaire, l'historien n'en pourrait peut-être pas voir de plus intéressante. L'histoire ne fournit pas d'autre exemple d'une aussi grande réunion de peuples si différents les uns des autres, tous dans leur costume et avec leurs armes, sur le même point de la terre, dans la plaine de Dorisque (3). Hé-

---

(1) Hérod., VII, 118, 119.

(2) *Ibid.*, VII, 59, 100. Nous avons donné plus haut notre opinion sur l'authenticité de ce document.

(3) En Thrace, auprès de l'embouchure de l'Hèbre.

rodote en énumère et dépeint cinquante-six qui servaient dans l'armée de terre, à pied ou à cheval, ou sur la flotte (1). On y voyait des Indiens vêtus d'étoffes de coton, et des Éthiopiens *couverts de peaux de lions; les Balluches* noirs de la Gédrosie, et les tribus nomades des steppes de la Mongolie et de la grande Bucharie; des peuples chasseurs et sauvages, comme

---

(1) Hérodote dit que tous ces peuples avaient *été originairement* des troupes de cavalerie, mais que les Perses n'en employèrent que quelques-uns dans cette arme. La difficulté des subsistances dut nécessiter cette mesure. Hérod., VII, 84. Il fixe le nombre des hommes composant l'armée de Xerxès à un peu plus de deux millions et demi. Nous avons vu, de nos jours, la France lever *à elle seule* près d'un million de combattants. On ne doit donc pas s'étonner que l'immense Asie et une partie considérable de l'Afrique et de l'Europe réunies aient fourni une fois et demie plus d'hommes. Hérod., VII, 185. Les Perses avaient l'habitude de compter par dix mille dans de pareilles expéditions. Darius suivit cet usage lors de son invasion en Scythie; et le total de son armée fut gravé sur des colonnes. Hérod., IV, 87. Le dénombrement de l'armée de Xerxès n'est donc pas un conte d'Hérodote, ni le calcul de cet historien une exagération. Nous ne pouvons plus juger si l'estimation des historiens perses était exacte. Quant à celle d'Hérodote, on peut sans doute lui reprocher de l'avoir outrée, mais il est bien plus facile de révoquer en doute sa véracité, que de le réfuter.

les Sagartiens, qui, sans armes de cuivre ni de fer, attaquaient leurs ennemis comme des bêtes fauves, et les prenaient dans des lacets de cuir; venaient ensuite les Mèdes et les Bactriens, ornés de riches vêtements, les Libyens conduisant des quadriges ou chariots de guerre, et les Arabes montés sur des chameaux; puis des marins phéniciens dirigeant des flottes nombreuses, et des Grecs de l'Asie, contraints de combattre leurs compatriotes. Le despotisme ne donna jamais de spectacle dont le commencement ait été si brillant, et la fin si fatale! Les Thermopyles offrirent pour la première fois aux Asiatiques étonnés l'exemple d'un héroïsme inconnu parmi eux, et ce fut en vain que l'on conduisit à coups de fouet leurs nombreux essaims contre la petite troupe des Spartiates (1). La trahison leur ayant enfin ouvert un passage sur les corps inanimés des trois cents, les noms de Salamine et de Platée devinrent la gloire éternelle de la Grèce!

(1) Hérod., VII, 223.

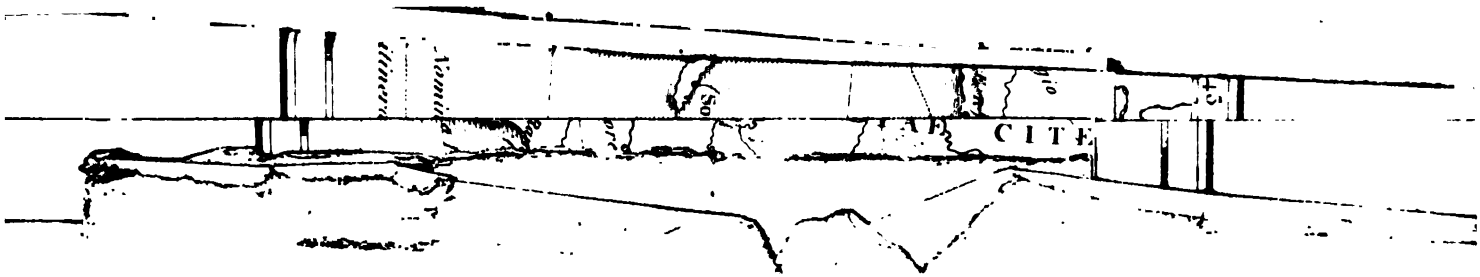
CITE

04